

F. Chicoine O.F.M.

Paroisse
de
ST. CHARLES-sur-RICHELIEU
1740 - 1980

Essai Historique

Ouvrage du même AUTEUR

PETIT CATECHISME DES MISSIONS, 105 pages. Traduit en 4 langues, 1938

PRECIS DE DOCTRINE RURALE, 255 pages, 1948.

HONNI SOIT LE BLASPHEME, 45 pages, 1959

SOUVENIR DU JEUNE AGE, 149 pages, 1976

SAINT JEAN BAPTISTE, Drame religieux en Chinois, 110 pages, 1940.

Maints articles en divers journaux et revues...

1500 noms de baptêmes traduits en Chinois, 100 pages

L'auteur remercie cordialement tous ceux qui ont eu la bienveillance de l'assister dans la publication du présent ouvrage, particulièrement, M. l'abbé Victor Desautels, curé de St-Charles.

*F. Chicoine O.F.M.
Montréal, le 24 juin 1983*

AVANT-PROPOS

Mgr. Zéphyrin Moreau, évêque de St-Hyacinthe, conscient de l'intérêt que prendraient ses diocésains à l'histoire de leur paroisse, en confia la rédaction à l'abbé Isidore Desnoyers devenu inapte au ministère paroissial. L'historien improvisé se mit à l'oeuvre et composa de son mieux 57 monographies paroissiales dont celle de St-Charles qui s'étend de 1740 à 1880.

Tout valable que soit cette oeuvre manuscrite, pour celui qui la consulte, il lui manque 100 ans pour arriver à nos jours; elle s'attache surtout au passé religieux et pastoral. elle contient des redites et rapporte des faits étrangers à l'histoire proprement dite du milieu et comporte certains renseignements de peu d'intérêt pour le commun des lecteurs.

L'Auteur du présent ouvrage a repris en entier la rédaction de ce texte là, il y a ajouté maintes considérations générales pour mieux comprendre les conditions de vie de nos ancêtres ainsi que des informations puisées à d'autres sources: par exemple, les notices biographiques en raccourci proviennent du *Dictionnaire du Clergé Canadien-Français* de l'abbé J.B.A. Allaire. En un mot, les 4/5ième du présent travail ne dépendent en rien du manuscrit précité.

Par son antiquité et l'influence qu'elle a exercée à certains moments de son existence, la paroisse de St. Charles mérite autant que toute autre son histoire en propre. Restreint par les circonstances de temps et de lieu, surtout par la difficulté de consultation des registres pertinents, l'Auteur du présent essai historique n'a pu réaliser l'oeuvre qu'il souhaitait. Cependant il le présente tel quel au public, comme une modeste contribution à l'hommage dû aux vaillants fondateurs de St. Charles et aux continuateurs de leur épopée.

VIE CIVILE

Le Richelieu

Qu'il me soit permis de préluder à l'historique de Saint-Charles en présentant quelques informations sur le Richelieu, ce cours d'eau qui n'a cessé de prodiguer ses bienfaits à ceux qui ont eu le bonheur d'habiter ses rives hospitalières et qui a influencé sinon déterminé la location de la Seigneurie Saint-François-le-Neuf.

Il leur a fourni une onde pure et abondante pour parer aux premières nécessités de la vie; il a arrosé leurs terres, il leur a servi de voie de communication facile et peu coûteuse; il a agrémenté leur séjour par les plaisirs de la pêche, de la natation et des randonnées sur l'eau; sans compter le spectacle enchanteur de sa mouvante beauté. Pour tout dire, il constitue l'attrait principal du lieu.

Le nom de Richelieu qui convient si bien à cette rivière ne lui fut pas donné de prime abord: on l'appela antérieurement la Rivière des Iroquois, parce que ces barbares l'utilisaient pour venir attaquer les Hurons. Champlain, ayant accompagné cette tribu amie dans une excursion guerrière contre les Iroquois, fit de ces derniers des ennemis féroces et irréductibles des colons Français. Les forts de Sorel et de Chambly, élevés pour contenir ces hordes, transmirent leur nom à ce même cours d'eau qu'on appela Rivière de Sorel, mais plus communément Rivière Chambly. Son nom définitif, Richelieu, lui vient de l'honneur qu'on a voulu rendre à l'omnipotent ministre de Louis XIV, le Cardinal Richelieu qui, à la

vérité, s'intéressa vivement au développement de la Nouvelle-France. Montmagny, en 1642, donna ce nom au fort qu'il érigea à l'embouchure de la dite rivière.

Celle-ci prend sa source dans le Lac Champlain et, après un parcours de 76 milles en direction Sud-Nord, déverse ses eaux dans le fleuve Saint-Laurent, à Sorel. En 1666, elle n'était navigable que par des barques et des chalands moyennant un portage à Saint-Ours et un autre à Chambly à cause de leurs rapides infranchissables. A la suite d'un dragage et d'un premier barrage érigé à Saint-Ours en 1849, suivi d'un rehaussement effectué en 1932, le tirant d'eau de la rivière s'est élevé à 12 pieds frayant ainsi la voie à des vaisseaux d'assez fort tonnage, entre Sorel et Chambly.

Pour éviter les rapides qui s'étendent sur une longueur de 12 milles entre Chambly et Saint-Jean, un canal fut creusé en 1843; seuls peuvent y accéder les bateaux ne dépassant pas 112 pieds de longueur par 22 pieds de largeur et d'un tirant d'eau de 5 pieds. De Saint-Jean au Lac Champlain et à Old Rouses Point, il n'a aucun obstacle. A partir de là, un réseau de canaux conduit à la rivière Hudson, de sorte que le Richelieu se prête au commerce international entre le Canada et les Etats-Unis; autrement dit entre Sorel et New York.

Trois milles en amont du village de Saint-Charles, le Richelieu atteignant une largeur de 2640 pieds, entoure les îles-aux-Cerfs, au nombre de deux. La plus importante, d'une superficie de 730 verges par 400 comporte une spacieuse résidence occupée d'abord par un dénommé Stevenson puis par les épileptiques de l'Institut Notre-Dame. La deuxième de ces îles, aussi appelée Ile Jeannotte mesure 400 verges par 240 et est en partie cultivée.

Le quai du village de Saint-Charles, construit par l'Etat, long de 141 pieds, baigne dans 12 pieds d'eau.

Juste en face, un banc de sable occupe le milieu de la rivière

et se prolonge sur une distance de 600 verges; les gens l'appelaient communément la Batture.

Tout à côté du quai de l'Etat, fonctionne un bac motorisé à l'usage des voitures.

La Paroisse St-Charles

La paroisse de Saint-Charles appelée St.Louis, à l'origine, a compris les Seigneuries de St.François-le-Neuf et de Cournoyer jusqu'au 22 mars 1792. Elle a appartenu au diocèse de Québec jusqu'au 13 mai 1836; à celui de Montréal du 13 mai 1836 jusqu'au 8 juin 1852 et depuis, à celui de St.Hyacinthe.

Au civil elle relève du gouvernement de Montréal jusqu'au 17 septembre 1764; alors elle fut comprise dans le District du même nom et depuis le 14 juin 1857 elle appartient au District de St. Hyacinthe.

Lorsque le Canada fut divisé en comtés, le 7 mai 1792, cette paroisse fut enclavée dans le vaste comté de Richelieu dont elle a fait partie jusqu'au 10 juin 1853, alors, elle fut comprise dans le comté de St.Hyacinthe lequel avait été formé en 1829.

La paroisse comprend toute la Seigneurie de St.François-le-Neuf c'est-à-dire 2 x 2 lieues et elle renferme 5 concessions, à savoir:

La rive droite du Richelieu comprenant 62 terres ou emplacements dont 33 ont 40 arpents de profondeur.

Le 2ième rang, comprenant 86 terres ou emplacements d'une

profondeur variant de 24 à 40 arpents.

Le 3ième rang renferme 60 terres dont 43 ont 30 arpents de profondeur: il est inhabité en très grande partie.

Le 4ième rang tout habité est en culture, a 64 terres de dimensions très variées.

Le 5ième rang comprend 63 terres ou lots d'une superficie respective fort irrégulière; il n'y a que 2 habitations dans cette concession reculée.

Enfin ajoutons à cela le village Debartzch qui renferme 79 emplacements.

(Tiré du Cadastre Seigneuries) 7 mai 1792.

Seigneurie St-François-le-Neuf

1695 La Seigneurie de St-François-le-Neuf fut concédée le 1er mars 1695 au Sieur François Hertel de la Fresnière par Louis de Buade, sieur de Frontenac, chevalier, comte de Palluau, 12ième Gouverneur du Canada, de 1689 à 1698 et par Jean Bochart, chevalier Seigneur de Champigny 1er conseiller, Intendant de la Nouvelle-France.

Voici le titre tel que consigné dans les *Pièces, documents et édits* 1852, p. 415.

François Hertel de la Fresnière Ecr.

Louis de Buade Ecr.

Jean Bochart, Ecr.

Sur la réquisition à nous faite par François Hertel, Sieur de la Fresnière qu'il nous plust leur vouloir accorder concession de deux lieues de terre de front avec pareille profondeur à prendre le long de la Rivière Richelieu qui descend du lac de Chambly à la concession ci-devant par nous donné au Sieur Rouville son frère en descendant la dite rivière tant que les dites deux lieues se pourront estendre du côté du sud d'icelle avec les isles et islets adjaçans et aux droits de justice haute moyenne et basse et de traite avec ses sauvages de la dite étendue. Nous, en vertu du pouvoir à nous conjointement donné par Sa Majesté, avons au dit Seigneur Hertel de la Fresnière en considération des bons et agréables services qu'il a

rendu à la Patrie, dans les guerres que nous avons contre les Anglais et Iroquois où il a eu une jambe cassée où il a été fait prisonnier pendant plusieurs années accordé et concédé: donnons accordons et concédons par ces présentes les dites deux lieues de terre de front sur autant de profondeur, à commencer du côté du sud de la dite Rivière de Richelieu aux terres du dit Seigneur Rouville les dites deux lieues de terre de front suivant et côtoyant la dite rivière en descendant du côté de Sorel et ses dites deux lieues de profondeur courant du costé pour en jouir par le dit Sieur de la Frenière ses héritiers ou ayans cause à titre de fief et seigneurie et aux droits de justice haute moyenne et basse et de traite avec les sauvages dans les dits lieux, le tout sous le bon plaisir de Sa Majesté de Laquelle il sera tenu de prendre confirmation de la présente concession dans deux ans au plus tard et à la charge de faire la foy et hommage au chasteau St.Louis de cette ville duquel la dite concession relèvera aux droits et relevances ordinaires suivant la coutume de la prévosté et vicomte de Paris suivi en ce pays, que les appellations du juge qui pourra y être établi ressortiront au siège royal de Ville-Marie, comme aussy sera de réserver et faire conserver par ses tenanciers les bois de chesne et autres propres pour la construction des vaisseaux de Sa Majesté, fournir les chemins nécessaires pour l'utilité publique et de commencer d'habiter et faire défricher les dites terres incontinent après la présente guerre finie: autrement et à faute de ce, les présentes seront de nul effet, sauf surtout le droit du Roy et d'autrui.

En foy de quoi nous les avons signées à net les fait apposer les cachets de nos armes... A Québec ce premier mars mil six cent quatre vingt quinze.

(signé) Frontenac

Cette concession au Sieur Lafresnière fut confirmée le 19 mai 1696 par Sa Majesté Louis XIV.

Le premier Seigneur de St.Charles rendit foy et hommage de

sa Seigneurie le 19 mai 1701 à Montréal et non au chasteau St.
Louis à Québec.

Tenure Seigneuriale

Bien déterminé à peupler et à mettre en valeur l'immense territoire de la Nouvelle-France, le roi Louis XIV adopta le régime seigneurial comme étant le plus apte à recruter et établir des colons en état de le défricher et de le rendre productif.

A moins de comprendre l'essentiel de ce système social, il est bien difficile de se faire une juste idée des conditions de la vie civile auxquelles furent soumis nos ancêtres Canadiens.

Tel, il nous apparaît dans ses grandes lignes. En vertu de ce régime emprunté à la France féodale, le roi concède à un personnage qualifié par ses services loyaux, par ses talents manifestes ou ses ressources matérielles une étendue considérable de terre, à condition d'en faire hommage à son suzerain, de la coloniser, d'y tenir feu et lieu, d'y exercer la justice. Il doit en outre fournir le service militaire et construire un moulin pour moudre la farine de ses censitaires. En cas de mutation de seigneurie, il est tenu de payer au Roi le cinquième du prix de vente de son domaine. Bien entendu, si le seigneur manque à ses obligations, sa propriété lui sera retirée et rendue à la Couronne.

En compensation de ses services, le seigneur a droit à certains honneurs et privilèges. Il occupe dans l'église un banc d'honneur sous lequel il sera inhumé, lui et sa famille, il pourra exiger

du curé d'être recommandé au prône; dans les processions, il marchera immédiatement à la suite du prêtre et recevra de lui, avant tous les autres le cierge béni, le rameau et le pain bénits. Tous lui devront respect en se tenant debout en sa présence.

Le Seigneur a droit de chasse et de pêche dans ce territoire dont il dressera un plan et en présentera l'état économique au Roi.

Les Censitaires

Le Censitaire doit foy et hommage à son seigneur. Il reconnaît ce droit de propriété en lui payant d'abord le cens d'un sol par arpent de superficie puis la rente de 20 sols ou demi minot de blé ou autre grain: à porter au seigneur le 11 novembre, fête de Saint-Martin. Si le censitaire a été autorisé à vendre sa terre, le nouveau propriétaire paiera au seigneur le douzième du prix de vente en vertu du droit de "lods et vente". Il doit tenir feu et lieu, défricher sa terre, la mettre en culture, la clôturer et entretenir les chemins, fournir les corvées ordinaires des semailles, de la fenaison et de la récolte, sans compter les extraordinaires, comme la construction de l'église, du presbytère et la tenue du cimetière. Lorsque le censitaire vend du poisson pêché dans le domaine, il doit au seigneur le onzième poisson et la trentième anguille.

En comparaison avec les charges et obligations qui incombent au censitaire Français, celles du Canadien sont notablement plus légères.

Ce régime seigneurial comporta des avantages indéniables pour les premiers habitants aussi, le Gouvernement Anglais ne l'abolit pas lors de la conquête, mais dans le cours du temps, s'étant avéré peu en conformité avec la mentalité anglaise et les désirs du peuple, il fut définitivement supprimé par le ministre Mac Nab-Morin, en 1854.

N'allons pas croire que la tenure seigneuriale a enrichi déme-

surément les seigneurs: la plupart d'entre eux étaient pauvres. A
preuve: tous ceux qui ont possédé la Seigneurie de Saint-François-
le-Neuf ont fait faillite et se sont fait dépouiller de leurs biens par
le shérif.

Les Seigneurs

1er Seigneur-Zacharie, François Hertel de la Fresnière.

Le Sieur Zacharie, François Hertel de la Fresnière, fils aîné, naquit en 1665, probablement à Trois-Rivières, du mariage de Joseph, François Hertel et de Marguerite de Thavenet.

Dès l'âge de 16 ans, il s'engagea dans la carrière des armes. En 1690, il accompagnait son père et ses frères dans l'attaque de Salmon-Falls, durant laquelle il subit une blessure qui, faute de soins, le fit souffrir jusqu'à sa mort. Fait prisonnier par les Iroquois, l'année suivante, il demeura 3 ans en captivité. De retour à Trois-Rivières, il épousa Charlotte Godefroy.

Il exerce les fonctions de garde-magasin à Chambly pendant les années 1696-1697. En 1708, il est commandant du Fort Frontenac, qu'il quitte en 1712 avec le titre de lieutenant.

Promu capitaine en 1731, il est chargé de surveiller la construction du Fort Saint-Frédéric. En 1743, il vend sa seigneurie au sieur Joseph Marchand.

En 1745, il est décoré de la Croix de Saint-Louis et, 3 ans plus tard il renonce à la vie militaire.

Il est inhumé à Montréal, le 20 juin 1752.

Le Sieur François Hertel de la Fresnière appela sa Seigneurie St.François-le-Neuf du nom de son patron, St.François, il y ajouta le-Neuf pour distinguer son fief de celui de St.François-du-Lac concédé antérieurement au Sieur Jean Crevier Duvernay le 8 octobre 1678 ou, encore mieux, de Marie-le-Neuf, aïeule maternelle de son épouse.

François Hertel de la Fresnière, né en 1665 et fils aîné de Sieur François Hertel captif chez les Iroquois Agniers en 1660 et de Dame Marguerite Thauvenet et petit-fils de Sieur Jacques Hertel souche première des Hertel dans le pays.

François Hertel de la Fresnière était lieutenant réformé de la marine. Le 17 janvier 1695, il épousa à Trois-Rivières Delle Charlotte Godfroy baptisée à Trois-Rivières le 9 mars 1672, fille de Sieur Michel Godfroy de Linctot capitaine réformé, seigneur de Dutort et de Dame Perrine Picotte de Bellestre.

Le premier mars suivant le Sieur de la Fresnière obtint en concession la Seigneurie de St.François-le-Neuf.

.....

1713 Paix d'Utrecht — Pour se conformer à l'une des clauses de son titre de concession, Mr. de la Fresnière dut dès lors habiter en personne et faire défricher sa Seigneurie et partant y concéder des terres. Néanmoins rien ne prouve qu'il l'ait fait alors. Le plus ancien titre de possession qui nous soit tombé sous la main ne remonte pas au-delà de l'année 1729. La première possession de terre connue à François Hogue, habitant de la Rivière des Prairies est du 3 février 1729; la deuxième à Joseph Hogue son frère est du 23 février même année; ces deux terres concédées de 3 x 25 arpents sont situées sur le Richelieu et la petite rivière Amyot. Les titres portent entre autres clauses les conditions et charges sui-

vantes... “à la charge de payer au Sieur Seigneur par chaque an au
“domaine de la Seigneurie un sol de rente foncière pour chaque
“arpent chaque année faisant trois livres quinze sols de France et
“un sols de cens, faire moudre ses grains au moulin de la dite Sei-
“gneurie quand il y en aura, d’ouvrir tous les chemins nécessaires
“pour le public et qui seront ordonnés par le dit Seigneur; ne pour-
“ra le dit preneur vendre échanger ni autrement aliéner la dite
“concession en aucune main morte ni communauté, sera tenu le
“dit preneur de défricher, bâtir tenir feu et lieu donner du décou-
“vert à ses voisins lorsqu’ils en auront besoin. A tout quoy le dit
“preneur s’est soumis et s’il y manque le dit Sieur Seigneur sera en
“droit de rentrer dans la dite concession de plein droit sans aucune
“formalité de procès ni estre tenu à aucun dédommagement.

(signé) Le Paillieur, notaire royal

1732 Les concessions faites en 1732-33 exigent de plus deux
journées de corvée une fois, payées. Le Paillieur notaire

Celles de 1737 et les années suivantes mettent encore plus de
charges sur les censitaires.

2ième Seigneur -- Sieur Joseph Marchand 1743-1766

En date du 8 décembre 1743, par devant le notaire royal,
Maître Antoine Adhémar, M. Joseph Marchand, bourgeois du fief
Bellevue de la paroisse de Varennes, faisait l’acquisition de la Sei-
gneurie Saint-François-le-Neuf en versant à son propriétaire, Sieur
Zacharie, François Hertel de la Fresnière, la somme de 10,000
livres.

Le nouveau Seigneur vint y fixer sa demeure en 1750. Mais,
de 1745 à 1754, il avait achevé de concéder les terres encore libres
le long du Richelieu. Ayant administré sa Seigneurie de façon dé-
ficiante pendant 22 ans et demi, il fut dépossédé de ses biens et
terres par la Cour des Plaidoyers Communs du district de Mont-
réal.

Son épouse, Delle Marie-Anne Cartier, décédée à Saint-Charles fut inhumée sous le banc seigneurial du lieu, le 26 mars 1759.

3ième Seigneur -- Sieur Jean Jénison 1766-1787

La Seigneurie Saint-François-le-Neuf ayant été saisie par la Justice, fut adjugée au Sieur Jean Jénison, bourgeois, par le député Prévost du District de Montréal contre la somme de 500 louis.

En 1769, le Sieur Jean Jénison acquit un autre fief à la Pointe Olivier, longeant celui de Rouville.

A la suite de difficultés survenues au sujet des limites entre les trois seigneuries voisines de Saint-Denis, de Saint-Charles et de Rouville, l'arpenteur général Collins fut chargé d'arpenter les seigneuries en contestation.

Il arriva qu'après avoir mesuré les deux lieues qui revenaient respectivement aux seigneuries de Saint-Denis et de Rouville, il ne restait plus qu'une lieue et demie pour celle de Saint-François-le-Neuf. Considérant le droit de propriété de la seigneurie de Saint-François-le-Neuf sur celle du Seigneur Delorme de Saint-Hyacinthe, l'arpenteur, Collins en détacha une demi-lieue pour l'attribuer à la Seigneurie Saint-François-le-Neuf en compensation de sa partie amputée.

De 1771 à 1780, M. Jénison concéda le reste des terres libres du deuxième rang, plusieurs du troisième et une bonne partie du cinquième.

En 1781, le Seigneur Jean Jénison se rendit à Québec faire hommage et foy de ses deux domaines entre les mains du Gouverneur Général de la Province, Sir Frédéric Haldimand.

Le Seigneur Jénison mourut en sa demeure et fut inhumé

dans l'église de Saint-Charles, le 10 mars 1787.

Le sieur Alexis Lepellé La Haye de Varenne, exécuteur testamentaire, géra la Seigneurie en attendant sa saisie par la Justice en 1791.

4ième Seigneur -- Honorable Juge James Walker 1795-1800

La Seigneurie Saint-François-le-Neuf, vendue à l'enchère pour cause de faillite fut adjugée à l'Honorable James Walker, juge de la Cour du Banc de Montréal pour la somme de 1910 louis, le 8 juillet 1795. Mais, le Seigneur Walker n'ayant pu s'acquitter de certains frais de cour, l'acte de vente ne fut ratifié qu'en 1798.

Son administration se résume à la concession de la majeure partie des terres du 4ième rang et de la moitié de celles du 5ième. Sa veuve concéda le reste de la Seigneurie en 1800.

Le Seigneur James Walker mourut à Saint-Charles le 31 janvier 1800, à l'âge de 43 ans et fut inhumé dans le cimetière de Christ Church à Montréal.

On suppose à bon droit que son épouse Marguerite Hughes, était Catholique puisqu'elle fit baptiser son fils Horatio par M. le curé Brunet.

Sa veuve, devenue Seigneuresse, concéda à M. P. Grisé une terre de 2 par 80 arpents située entre celle de la Fabrique et le domaine seigneurial.

A la demande de Sieur Joseph Frobisher, la Cour civile du Banc du Roi émit un bref de saisie contre la veuve de Sir James Walker pour satisfaire ses nombreux débiteurs.

5ième Seigneur -- Sieur Andrew Winkelfoss 1802-1810

Le 15 janvier, 1802, la Seigneurie Saint-François-le-Neuf mise en vente forcée pour une troisième fois, fut acquise par Mr. Andrew Winkelfoss, marchand de Montréal au prix de 2958.6.8 louis: somme à laquelle s'ajoutait une rente annuelle due à John Scullum et à son épouse.

En octobre de l'année suivante, M. Winkelfoss rend foy et hommage de sa seigneurie devant Sir Robert Shore Milnes, Lieutenant Gouverneur de la Province du Bas-Canada.

M. Delorme insatisfait du règlement imposé touchant les limites de sa seigneurie, revient à charge contre le nouveau propriétaire de Saint-François-le-Neuf. Pour tirer les choses au clair, Mr. Jeremiah McCarthy refait l'arpentage en vain, car des procès se poursuivent entre 1806 et 1809: au point qu'il faut répéter l'opération. En fin de compte le Sieur Winkelfoss fut maintenu dans ses droits au dépens du Sieur Delorme de Saint-Hyacinthe.

Le Seigneur Andrew Winkelfoss mourut à Saint-Charles en 1810. Etant protestant, son corps fut déposé en terre profane, près du cimetière catholique. Avant sa mort, il avait institué exécuteur testamentaire un certain Woolman tandis que Thomas Busby devenait curateur de la succession vacante.

Dame Jane Busby, veuve de François Lacasse, ayant réclamé devant la Cour du Banc du Roi, la somme de 850 louis dûe à elle par le défunt Winkelfoss obtint jugement contre lui. En conséquence ses terres et biens furent saisis et mis en vente par le shérif Frédéric Will Ermatinger, le 27 mars 1813.

6ième Seigneur: Pierre Dominique Debartzch 1813-1846

L'Honorable Pierre Dominique Debartzch, avocat, Membre du Conseil Législatif et citoyen de Montréal ayant offert la somme de 4775 louis, fut déclaré le plus haut enchérisseur et propriétaire de la Seigneurie Saint-François-le-Neuf.

Le nouveau Seigneur naquit à Saint-Charles le 22 septembre 1782 du mariage de Dominique Debartzch, négociant et de Josephite Delorme. Son père ayant quitté le pays, il se retira avec sa mère à Saint-François-du-Lac où il passa sa jeunesse. Il fréquenta l'école William-Henry puis entra au Collège de Montréal. En 1800, il est enrôlé comme Enseigne de la milice de Montréal.

Par droit de succession de sa mère, il devient propriétaire des deux huitièmes de la Seigneurie de Saint-Hyacinthe et d'un autre huitième par testament de sa tante Marie-Anne Delorme, épouse du Sieur Claude Denechau.

Fait lieutenant du 3^{ème} bataillon de la milice de Montréal, il étudie le droit à Cambridge, U.S.A. puis voyage en Angleterre pendant 2 ans. Admis à la pratique du droit, il est élu représentant du comté de Surrey (1810-14) et promu Membre du Conseil Législatif en 1812, pour le Bas-Canada.

Le 25 juillet 1815, le Seigneur Debartzch épouse Josephite de Saint-Ours et établit sa résidence à Saint-Charles.

Chaud partisan du parti insurgé, il figure en Chambre dans l'opposition et préside en son manoir quelques assemblées de patriotes. Dégoûté de leurs procédés ou pour autres raisons, il se range avec le parti impérialiste, s'exposant par le fait même à leur hostilité en 1837.

Devenu propriétaire de la Seigneurie Cournoyer de Saint-Marc, il y habite jusqu'à sa mort survenue le 6 septembre 1846, à l'âge de 63 ans. Son corps fut inhumé par M. Mignault, curé de Chambly, dans l'église de Saint-Charles, sous le banc seigneurial.

"La Seigneurie de St.Charles, au sud de la Rivière Richelieu, dans le comté de Richelieu, appartient à présent à l'Honorable P.D. Debartzch.

Le sol ne le cède généralement en bonté à aucune des Seigneuries voisines. la qualité où règne le plus, est une belle marne forte, dans quelques endroits on trouve une terre végétale grasse sur un lit d'argile et dans d'autres, un mélange d'argile et de sable, une très petite proportion reste inculte. Le mode de culture est très bon et rapporte presque tous les ans une abondante récolte. La population des parties habitées est en proportion de leur étendue un peu au-dessus de la raison numérique. La partie basse de la Seigneurie est arrosée par la Rivière des Hurons et l'angle nord-est ou supérieur est traversé par la petite rivière Amiot. Les maisons des tenanciers sont dispersées sur les concessions, mais il n'y a pas de village. L'église est dédiée à St.Charles et le presbytère sont situés sur le bord du Richelieu, environ à moitié chemin entre les limites latérales, et, près de là, est une belle maison seigneuriale où réside le propriétaire. A l'extrémité occidentale du front, le Richelieu par un détour soudain s'élargit de plus d'un demi-mille et, dans cet élargissement, il y a deux petites îles appelées les Îles-aux-Cerfs qui font partie de la propriété seigneuriale."

(Topographie du Bas-Canada, Ed. 1815, page 213)

**7ième Seigneuresse -- Dame Alexandre Edward
Kierkowski, 1846-1850**

Le 23 juin 1845, Pierre Dominique Debartzch avait fait don de ses biens à ses quatre filles; le 10 août 1846, sa troisième fille, Louise Amélie, née à Saint-Charles le 29 septembre 1821 reçut en partage les Seigneuries Saint-François-le-Neuf et Cournoyer.

En 1845, elle épouse, à Saint-Marc, Alexandre Edmond Kierkowski de Saint-Grégoire, fils majeur de Jacques Kierkowski, gentilhomme de Posen en Pologne et de Mdina Liebermann. Malade, elle teste en faveur de son époux, le 14 avril 1849 puis meurt en son manoir de Saint-Marc le 8 juillet 1850, à l'âge de 27 ans. Son corps est inhumé dans le tombeau familial de Saint-Charles.

8ième Seigneur -- Alexandre, Edward Kierkowski 1854-1870

Simplement usufruitier en vertu du testament de son épouse. En 1850, il vend le fief Cournoyer à John Fraser.

Né en 1816, le Sieur Kierkowski s'exile volontairement de Pologne en France, à Paris où il étudie le génie civil. Après un séjour de 9 ans en ce lieu, il arrive au Canada en 1842. Amateur de politique, beau parleur et faiseur de plans, après plusieurs échecs, il est élu pour la circonscription de Saint-Hyacinthe, en 1867. Dès 1851, il avait fait ériger une belle maison seigneuriale en face du manoir Debartzch, près de la forêt.

En 1868, Mgr Larocque célébra son mariage en deuxième noce à Saint-Ours avec Caroline Virginie de Saint-Ours, fille de l'Honorable Roch et de Catherine Juchereau-Duchesnay.

Sieur Alexandre, Edward Kierkowski mourut à Saint-Ours, le 4 août 1870, à l'âge de 53 ans, mais fut inhumé dans l'église de Saint-Charles où il avait fait poser une inscription polonaise ainsi conçue: "Kierkowski, natif d'un pays lointain et malheureux, pour lui-même et les siens, choisit une tombe en ces lieux."

**9ième Seigneur -- Philippe, Alexandre Edouard Kierkowski,
1870-1878**

Par droit de substitution, les fils d'Alexandre Kierkowski marié à Marie-Amélie Debartzch, héritiers de leur mère, entraient en possession de la Seigneurie Saint-François-le-Neuf dont leur père n'avait eu que la jouissance, jusqu'à sa mort.

L'aîné, Philippe, Alexandre, Edouard, né à St-Grégoire, le 14 mars 1846, reçut en partage le cens et les rentes attachés à la Seigneurie tandis que le cadet, Charles-Léon, né à St.Marc, le 28 avril 1847, recevait les terres libres de redevance. Le cens et les rentes annuels se chiffraient à \$14,940; les terres consistaient en 540 arpents et quelques lopins.

Au 20 juin 1873, Charles-Léon cède à son frère, Philippe Alexandre, tous ses droits à condition que celui-ci se charge de toutes ses dettes seigneuriales et personnelles puis se retire à New York.

Ces dettes, déjà considérables à la mort du père, ne firent que s'accroître par la dissipation et les prodigalités de Philippe, de sorte que la Seigneurie de Saint-Charles fut encore une fois saisie par l'autorité judiciaire et vendue au plus offrant.

10^{ième} Seigneur -- Esprit, Anaclet Généreux 1876-1877

Vendue à la porte de l'église par le shérif, Louis Taché de Saint-Hyacinthe, la Seigneurie fut adjugée au Sicur Esprit, Anaclet Généreux, négociant de Montréal pour la somme de \$10,000. Elle comportait à cette époque-là une étendue de 5 et demi par 40 arpents, plus 8 par 40 autres arpents.

Moins d'un an après, le 19 février 1877, le même shérif, pour la même cause, adjugeait le domaine seigneurial aux cinq frères Lussier: de Saint-Charles, Joseph, Alphonse, Patrice, Isidore, Louis pour la somme de \$9,050.00.

STATISTIQUES

1750 – Il y avait alors 75 miliciens dans la paroisse, ce qui donne une population d'environ 400 âmes.

Pop.		
1821 – 1420	1842 – 1500	1861 – 1341
1823 – 1412	1846 – 1600	1863 – 1350
1825 – 1100 ?	1851 – 1624	1871 – 1176
1828 – 1521	1854 – 1674	1873 – 1013

Recensements Civils Ecole

Gars: 129 Filles: 100

La Paroisse comprend 20480 acres en superficie.
En 1871, il y avait 189 maisons habitées et 29 non habitées.

1740 à 1870 7596 baptêmes, 1284 mariages, 3662 sépultures

1855 Dans toutes les écoles, 218 élèves
1861 Dans les 3 écoles élémentaires: 173 élèves
1861 Dans toutes les écoles; 1 Modèle, 3 élém., 235 élèves

ECOLE MODELE DU VILLAGE

1857 -- 130	1864 -- 119	1869 -- 112
1860 -- 122	1865 -- 106	1870 -- 119
1861 -- 62 garçons	1866 -- 90	1871 -- 120
1862 -- 128 (2 sexes)	1867 -- 66 g. 56 f.	1872 -- 122
1863 -- 135	1868 -- 131	1873 -- 58 g., 65 f.

1er Rang

<i>Date</i>	<i>Concessionnaire</i>	<i>Etendue</i>	<i>Seigneur</i>	<i>Notaire</i>
03-02-1729	Frs.Hogue, Riv. Prairie	3x25	Frs.Hertel Lafresnière	Lepailleur
23-02-1729	Jos.Hogue	3x25	" "	"
20-03-1730	Elisa.Archambault	3x40	" "	"
	femme de Jacques			
23-05-1730	Antoine Archambault,	3x40	" "	"
	fil de Laurent			
14-01-1732	Jn-Bte Guyon-Dutilly	4x40	" "	"
16-02-1732	Julien Brouillet	3x40	" "	"
22-03-1732	Ant.Casi, Lacasse	3x40	" "	"
03-01-1733	Amable Tétrot	3x40	" "	"
03-01-1733	Ls Beaudry fils de Louis	3x40	" "	"
03-01-1733	Augustin Deranleau	4x40	" "	"
03-01-1733	Laurent Archambault	3x40	" "	"
03-01-1733	Guillaume Laserre	3x40	" "	"
23-02-1733	J.Bt. Jarret-Beauregard	3x40	" "	"
26-02-1733	Louis Giard de St,Ours	4x40	" "	"
10-06-1733	Jean Millet	3x40	" "	"
30-08-1737	Joseph Guyon pour son père	3x40	" "	"
30-08-1737	Gabriel Bellisle	3x40	" "	"
13-06-1740	Pierre Choquet	3x40	" "	Simonnet
13-07-1741	Frs. Bissonnet	4x40	" "	C.Porlier
09-02-1745	J.Bte. Tétro, fils	3x40	Jos. Marchand	Dauré de Blanzé
15-03-1745	Pierre Marois-Desmarais	3x40	" "	"
19-03-1745	Michel Fresnière Foisy	3x40	" "	"
25-06-1745	Jean Bte. Leduc	3x40	" "	"
25-06-1745	Pierre Chs. Leduc, père	3x40	" "	"
25-06-1745	Pierre Chs. Leduc, fils	3x40	" "	"
09-07-1745	Pierre Meunier Lapierre	3x40	" "	"
17-04-1747	J.Bte Galipeau, fils	3x40	" "	E.Duvernay
07-05-1749	Claude Raymond de Beaumont	3x40	" "	"
29-11-1800	Pierre Grisé, négociant	2x80	Dame veuve Walker	J.M.Mondelet

2ème Rang

04-03-1749	Joseph Guyon Lemoine	3x40	Jos. Marchand	Duvernay
12-03-1749	Pierre, La.Tétro, fils	2x40	" "	"
17-03-1749	Pierre Guilbert Laframboise	6x40	" "	"
28-05-1749	Augustin Deranleau	3x40	" "	"
28-05-1749	Michel Tétro-Ducharme	3x40	" "	"
29-05-1749	Michel Fresnière-Foisy	3x40	" "	"
02-07-1749	Frs.Benoit-Livernois	3x40	" "	"

22-11-1749	J.Bte Galipeau, fils	4x40	"	"	"
05-12-1749	Jean-Louis Beaudry	3x40	"	"	"
06-12-1749	Joseph Guillet	3x40			
09-12-1749	Gabriel Tétro-Ducharme	3x40			
09-12-1749	Jean Livernois	4x40			
01-03-1750	Gabriel Geoffrion	3x40			
16-03-1751	Chs Deligne	6x40			
20-03-1751	Ls Rivard-Lacoursière	3x40			
20-03-1751	Jos. Rivard	3x40			
20-03-1751	Frs. Rivard	3x40			
22-03-1751	Alexis Rivard	3x40			
07-07-1751	Joachim Guyon	3x40			
29-05-1752	Jos. Jasmin	3x40			
17-06-1752	Louis Hogue	3x40			
07-06-1754	J.Bte Benoît-Livernois	6x40			
25-07-1754	Pierre Marchand	3x40			
21-05-1771	Amable Liveruois	3x40	Jean Jenison		
12-06-1777	Jean Plamondon	3x30	"	"	
14-06-1777	Joseph Plamondon	3x40	"	"	
14-06-1777	Michel Thirette	2x40	"	"	
29-11-1789	Louis Leduc	3x40	La Haye, administrateur		
13-11-1794	Même terre	"	Honorable Walker	J. Mondelet	

3ième Rang

03-04-1770	Armand Richard	3x30	Jean Jenison	Dom Mondelet
03-04-1770	Jean Richard	3x30	" "	"

4ième Rang

01-05-1778	Pierre Poupanté	12 arp.	Jean J-enison	Dom Mondelet
09-08-1779	Etienne Poulin	3x	" "	"
15-10-1779	J.Bte Tétro	6x50	" "	"
10-06-1780	Frs. Saint-Onge	3x	" "	"
10-06-1780	Jos. Saint-Onge, fils	3x	" "	"
30-03-1795	Frs. Bonin	3x30	Hon. Juge Walker	J.M,Mondelet
30-03-1795	Ls. Tétro-Ducharme	3x30	" "	"
09-09-1795	Jos. Benoît-Livernois	3x30	" "	"
02-07-1798	Pierre Grisé	3x30	" "	"
04-07-1798	J.M. Mondelet, notaire	3x30	" "	"
23-05-1797	Pierre Grisé	6x30	" "	"
07-03-1798	Barnabé Vallières	3x30	" "	"
13-11-1794	Toussaint Loïsele	3x30	" "	"

13-11-1794	Joseph Vaillancourt fils	3x30	"	"	"
29-12-1794	Martin Beaulieu	3x30	"	"	"
18-12-1794	Jacques Bourbonnière	3x30	"	"	"
29-12-1794	Martin Beaulieu	3x50	"	"	"
25-01-1796	Alexis Benoit	3x50	"	"	"
17-02-1796	Pierre Grisé	4 1/2x40	"	"	"
05-11-1796	J.Bte Normandin	3x40	"	"	"
08-08-1799	Sébastien Fleurant	3x	"	"	"

5ième Rang - Sud du ruisseau Salvail - S.O. de la rivière des Hurons

11-12-1779	Frs Durivage	3x	Jean Jénison	Dom. Mondelet
10-12-1779	Frs Dauphinois	6x	"	"
09-10-1779	Jacques Lallemand	3x	"	"
06-12-1779	J.Bte Vachon de Bellefeuille	3x	"	"
27-05-1780	Basile Caouette	3x	"	"
09-06-1780	Jos. Saint-Onge, père	3x	"	"
24-07-1774	J.Bte Hertel	3x25	P.Boileau, procureur	Le Guay
10-06-1778	Jean Lachapelle		de J.J.	Dom Mondelet
24-02-1779	J. Bte Clermont	3x	Jean Jénison	"
20-05-1779	Michel Flamondon	2x	"	"
01-12-1779	Frs. Durivage	3x	"	"
15-01-1780	Marie Ciquart	3x	"	"
10-06-1778	Amable Tétro	9x	"	"
12-06-1778	Augustin Galarneau	3x	"	"
28-06-1773	Pierre Boileau, père	6x	"	Le Guay
30-03-1795	François Bonin	6x30	Hon. Juge Walker	J.M.Mondelet
23-05-1797	Pierre Grisé	6x30	"	"
09-09-1797	Frs Tétrault-Ducharme	3x30	"	"
17-02-1796	Pierre Tétro-Ducharme	3x30	"	"
11-11-1794	André Tétro	3x30	"	"
13-11-1794	J.-Mari Tétro	3x30	"	"
02-07-1798	Augustin Tétro	3x30	"	"
14-11-1794	J.Bte Moisan	3x30	"	"
30-03-1795	Ant. Fresnière Foisy	3x30	"	"
30-06-1798	Pierre Grisé	81 arp.	"	"

Il n'y a que deux habitations dans ce rang.

Le Défrichement

A Saint-Charles, comme partout ailleurs dans la Nouvelle-France, nos ancêtres ont dû subir le régime austère du défrichement. La terre de la vallée du Richelieu renommée pour sa fertilité était recouverte d'une épaisse forêt dont il fallait la dépouiller avant d'y semer les céréales indispensables à l'alimentation de base. Et, à mesure que croissait la population, il importait d'agrandir la surface cultivable en défrichant toujours davantage.

Naturellement, les colons cherchaient des lots sis à proximité des fleuves, des rivières et des lacs afin de se procurer l'eau, cet autre élément essentiel à la subsistance. C'est ainsi que la rivière Richelieu obtint de bonne heure la préférence des censitaires.

Puisque le défrichement a été le trait dominant de la vie des anciens Canadiens, il convient d'en retracer les principales phases. Il faut, en tout premier lieu, solliciter du gouverneur ou du seigneur la cession d'un lot en usage et propriété puis s'enfoncer dans la forêt armé d'une hache et pourvu de quelques vivres. Là, le pionnier s'empresse d'abattre des arbres qu'il équarrit et ajuste de façon à construire une mesure qui le mettra à l'abri des intempéries. Puisse-t-il posséder un boeuf qui l'aide à essoucher, mieux encore puisse-t-il être assez riche pour se procurer les services d'un assistant qui partagera avec lui sa pénible existence!

Sa diète est des plus frugale; heureusement, il peut à l'occasion l'améliorer de poisson ou de venaison. Sa pire épreuve reste la solitude: dorénavant, il vivra séparé des siens: ses plus proches voisins habitent à des distances prohibitives. Il ressent dans toute son acuité le pressant besoin de vie sociale, qu'il avait peut-être ignoré jusqu'alors. Impossible de songer à la présence d'une compagne, aussi longtemps qu'il ne peut lui offrir un séjour convenable, et, à sa famille éventuelle un bien-être minimal. Pour atteindre les marchés et les centres de ravitaillement, il marche pendant des heures à travers bois et marais au risque de s'égarer, de périr de froid ou sous la dent des loups.

Pressé par le besoin, il sème du blé dans les éclaircies qu'il effectue entre les souches et coupe à la faucille la récolte qui a poussé drue en cette terre encombrée d'obstacles. Les seuls revenus sur lesquels il peut compter se réduisent à la vente de l'excédant de sa mince récolte et à la production de la potasse extraite de la cendre des nombreux arbres qu'il a abattus et brûlés.

Ce n'est qu'après quelques années d'inconfort et de rude labeur que le défricheur peut espérer une certaine aisance pour lui-même et les siens. Avec le temps, ses voisins se multiplient au point de rendre possible la construction d'une église et d'une école, puis l'ouverture de routes passables.

Saint-Charles eut l'avantage d'être encadrée par Saint-Denis et Saint-Hilaire, deux paroisses qui, elles aussi se peuplèrent rapidement. Cette agglomération de censitaires leur permit d'obtenir dès 1741 l'érection de la paroisse de Saint-Charles avec curé résident, que rejoignirent sans retard médecins, notaires et marchands. Tous ces gens pouvaient communiquer entre eux par une vilaine route mais, mieux encore, par eau, en été, et sur la glace, en hiver.

Si la terre de ce "jardin du Québec" comme on appelait la vallée du Richelieu, était plantureuse, il y avait lieu de déplorer l'ignorance des agriculteurs qui nuisait à son plein rendement. On

ne labourait pas assez profondément le sol, on ne pratiquait pas l'assolement, cette rotation des cultures qui empêche l'appauvrissement de l'humus; on ne fumait pas les terres. Loin de là: le fumier était considéré comme un rebut et un embarras que l'on entassait au bout de la terre ou que l'on déposait sur la glace de la rivière. L'habitant se contentait d'une économie familiale de subsistance. Son ambition se bornait à se suffire à lui-même. Ses champs lui fournissaient le blé, sa vache, le lait, ses volailles, oeufs et chair, ses boeufs et ses porcs, toute la viande désirable. La laine de ses moutons, le lin et le chanvre pourvoyaient à son vêtement. Habiles en tout métier, les hommes construisaient leur maison, fabriquaient leurs meubles et ustensiles ainsi que leurs instruments aratoires. Les femmes, non moins industrieuses, cuisaient le pain, filaient, tissaient, confectionnaient vêtements, courtepointes et "catalonnes".

Les bestiaux comme l'agriculture souffraient de l'incurie générale; l'hiver, on les enfermait dans des étables mal éclairées et encore plus mal aérées; ils manquaient de fourrage. Au printemps, ils avaient peine à se lever pour aller reprendre vie au grand air et dans les prés.

Au début du 19^{ième} siècle, des experts jetèrent le cri d'alarme et attirèrent l'attention des gouvernements sur cette triste situation de l'agriculture en éditant des manuels d'agriculture, en publiant des articles dans les revues et journaux. Pour le plus grand bien, les citoyens de Saint-Charles entrèrent dans le mouvement: 23 d'entre eux souscrivirent à un journal agricole.

La faible demande du marché pour le blé était en partie responsable de ce manque d'entrain pour la culture, mais quand survint l'accroissement de la population urbaine, le besoin de cette denrée vitale se fit plus pressant, à l'avantage des cultivateurs. Il en fut de même pour l'industrie laitière qui devint un facteur important de la prospérité nationale.

L'Agriculture

A cause de l'importance de l'agriculture dans la vie de notre peuple, celui de Saint-Charles en particulier, il convient d'entrer plus en détail dans ce sujet capital.

En 1815, M. Joseph Bouchette, arpenteur général pour le Bas-Canada, parle en ces termes de la qualité du sol de notre milieu: "En général, la terre de cette concession (Saint-Charles) n'est surpassée par aucune de celles qui l'entourent. Le sol qui prévaut est une terre forte, en certains endroits l'humus repose sur un lit de glaise, en d'autres, le sable est mélangé à la glaise; une portion peu considérable demeure inculte. Le mode de culture est bon et, dans le plus grand nombre d'années, est rétribué par d'abondantes récoltes."

Ce bienfait marquant de la fertilité du sol, allié aux autres avantages de la proximité du Richelieu, fit en sorte que dès 1800, presque toutes les terres disponibles de la Paroisse avaient été concédées en usage et propriété ainsi qu'en a fait foi le tableau des censitaires de l'époque.

Avec l'expansion des emblavures, la bêche et la houe utilisées jusqu'à la moitié du 17ième siècle cédèrent la place à la charrue à rouelles. La carence des boeufs destinés à tirer cet instrument aratoire fut comblée durant le dernier quart de ce même siècle.

A partir de 1704, les chevaux commencèrent à remplacer les bovins pour le labour. Après cette opération, on passe la herse triangulaire avant l'ensemencement et même après, de façon exceptionnelle: le rouleau est rarement employé.

En 1684, on sème le blé en mai et on le récolte à la mi-septembre: la semence d'automne n'est pas inconnue. Au cours des années, les cultivateurs mieux informés, fument davantage leurs terres, mais ce progrès indispensable s'accomplit lentement. De pair avec le blé, on sème l'avoine, de l'orge, du seigle, un peu de sarrasin, des plantes fourragères, des pois blancs ou verts ainsi que du maïs, cette céréale en vogue chez les autochtones.

Le blé et autres céréales sont coupés à la faux ou à la faucille, soit simplement tranchante soit armée de dents et mis en gerbes pour l'asséchage avant l'engrangement. Il en est ainsi pour le foin. Ces gerbes accumulées dans les "tasseries" seront battues au fléau durant l'hiver et mesurées au minot, mesure courante dans la région. Si les granges ne suffisent pas, le foin, la paille et même les céréales en bottes seront mise en meulons, à l'extérieur. Un meulon peut avoir 20 pieds de hauteur par 59 de tour et contenir 100 bottes. Le maïs est égrené ou gardé en tresses à la façon indienne: les pois battus sont déposés dans des barriques ou tonneaux.

Bientôt, les habitants surent enrichir leur diète de la série des légumes consommés en France: choux, navets, oignons et autres, sans omettre la citrouille cultivée depuis toujours par les indigènes.

Quant au lin et au chanvre, les colons répugnaient à en cultiver au-delà des nécessités vestimentaires de la famille, en dépit des encouragements et de l'insistance des autorités tant françaises qu'anglaises. Ce genre de culture, prétendaient-ils, exige beaucoup de temps et de soins et rapporte moins que celle du blé, plus facile et plus rémunératrice.

Nos ancêtres Canadiens: vieillards, adultes, adolescents voire, enfants et quelques femmes, s'adonnaient à l'usage du tabac sous ses diverses formes en le brûlant, en le mastiquant ou en le prisant. Ils ne cultivaient cependant cette plante que pour leur usage personnel sans jamais en faire un objet de commerce véritable.

En ces temps-là, outre les intempéries, la grêle et la sécheresse, les moissons eurent à souffrir des déprédations de la "mouche à blé" et des tourtes, ces pigeons sauvages qui s'abattaient sur les champs, en volée énormes et rapaces, ravageant tout. Nos ancêtres se dédommageaient en les tuant à coup de bâton et en les transformant en excellents pâtés de viande appelés "tourtières".

Dès 1709, l'agriculture put suffire aux besoins de la colonie, il se fit même un peu d'exportation de céréales ou de farine aux Antilles: malgré tout, elle ne fut jamais dynamique, à cette époque-là. Les habitants, habitués à une vie simple et frugale, s'en tenaient à une économie de subsistance et le faible excédent de leur récolte suffisait à leur procurer les articles indispensables que la ferme ne pouvait produire. Plusieurs d'entre eux étaient devenus agriculteurs par nécessité plus que par vocation ou par goût. Le marché était accaparé par les Anglais du Haut-Canada dont les terres mieux cultivées rapportaient le double de celles du Bas-Canada. Leur blé conjointement avec celui des Etats-Unis était acheminé vers l'Europe par la voie du Richelieu et du Saint-Laurent et laissait peu de marge aux nôtres, qui, d'ailleurs, ne partagèrent jamais leur entrain pour le commerce et l'enrichissement qu'il engendre.

Les jeunes Canadiens, dont le nombre allait croissant, étaient normalement appelés à promouvoir l'expansion de l'agriculture, mais ils ne pouvaient guère compter sur les terres déjà trop morcelées des vieilles seigneuries. Celles du dehors étaient, soit réservées aux amis du Gouvernement, soit trop dispendieuses, soit trop

éloignées des centres habités et dépourvues par surcroît, de voies de communication. Excepté celui des fils qui héritait du patrimoine et peut-être d'un deuxième que le père aurait pourvu de bien rural acheté dans le voisinage, les autres devaient prendre le chemin des villes où leur instruction déficiente les vouait aux travaux de peine. Même dûment qualifiés, les aspirants Canadiens devaient s'attendre à ce que les patrons anglais leur préférèrent des apprentis de leur propre race.

Sans espoir de réussite dans leur propre apays, les jeunes jetèrent leur dévolu sur la Nouvelle-Angleterre où un développement économique en plein essor, requérait une main-d'œuvre abondante et libéralement rétribuée. Ceux des nôtres déjà acclimatés et contents de leur sort se firent naturellement les propagandistes de cet exode qui débuta vers 1850 et se poursuivit durant 100 ans au détriment du Canada français. Les efforts tentés par les pouvoirs civils et religieux pour détourner ces émigrants vers l'ouest Canadien obtinrent peu de succès.

Saint-Charles, ce centre privilégié d'agriculture, n'est pas resté en marge de l'évolution rapide suivie à partir de 1845, alors que les Gouvernements, mis en éveil par la faible production des champs, entreprirent une vaste campagne d'information en commençant par la publication d'un journal d'agriculture, auquel s'abonnèrent 23 citoyens du lieu. Les journaux du pays multiplièrent les renseignements sur ce sujet capital en vue de remédier aux routines fautives pratiquées jusque là.

Dès 1834, *l'ECHO DU PAYS*, publié à Saint-Charles, avait inséré des articles inspirateurs sur l'élevage et les divers genres de culture. Des manuels scolaires furent disséminés à travers la Province. En 1905, l'école modèle de Saint-Charles utilisait celui que les Frères de l'Instruction Chrétienne avaient publié avec l'approbation du Conseil de l'Instruction Publique, en 1896. Comparativement à d'autres paroisses, Saint-Charles était favorisé non seulement par la richesse de son sol mais encore par le service des

vapeurs dont profitaient les agglomérations situées entre Montréal et Chambly. Cet écoulement facile des excédents de leurs récoltes contribua puissamment à maintenir le haut rendement agricole de ces villages riverains.

L'apparition des machines agricoles sur le marché, vers 1870, fut un autre facteur insigne de progrès et de transformation dans la vie rurale. Grâce à ces inventions des Compagnies Massey, Harris, Ferguson, Frost and Wood et autres, les travaux de la ferme devinrent plus faciles, plus expéditifs et de meilleure qualité. A intervalles rapprochées, la faux, le fléau, le van et la fourche cédèrent la place à la faucheuse, à la moissonneuse, à la lieuse et à la batteuse: toutes actionnées par la force des chevaux. Des agents des grandes compagnies parcourent nos campagnes offrant en vente ces divers appareils aratoires. Vers 1900, on en voyait, à Saint-Charles, la série complète.

Plus tard, les chevaux eux-mêmes furent supplantés par les tracteurs motorisés dont la force décuplée accrut le rendement.

La créativité incessante des industriels produisit maints autres instruments bénéfiques telles les sarcleuses, les épanduses de fumier, les chargeuses automatiques, les arracheuses, etc, etc,: bien plus, elle confie au même appareil double fonction, par exemple le fauchage et le battage des grains, la coupe et le pressage du foin.

Ces améliorations mécaniques amenèrent des mutations non seulement dans les tâches des cultivateurs mais dans bien d'autres domaines: les chevaux se raréfiant, la culture du foin se fit moins abondante, la main-d'oeuvre moins nombreuse. Par suite de la fusion des terres, les propriétaires diminuèrent en nombre, sans toutefois nuire à l'ensemble du rendement qui doubla en dépit de la réduction des ouvriers agricoles de 42 à 15 pour cent.

Pour sa part, l'industrie laitière notablement accrue a provo-

qué l'augmentation du nombre et de la qualité des vaches, l'intensification de la culture des plantes fourragères, la création de fromageries et beurreries à travers les campagnes. La traite des vaches s'est ajoutée à ses nombreux labeurs que la trayeuse automatique a cependant rendue moins onéreuse et plus hygiénique. Enfin, la cueillette du lait ou de la crème à domicile a supprimé du coup et le transport du lait et les fromageries traditionnelles, au profit des centres industriels.

La culture de la betterave, vainement tentée au Québec dès 1881, ne s'y implanta définitivement qu'en 1944 avec l'installation de la raffinerie du Mont Saint-Hilaire dont la capacité de tranchage au début s'élevait à 1300 tonnes et plus, par jour, et fut doublée vers 1980. Ce nouveau genre de culture favorable à l'ameublissement du sol permet aussi la variation de ses produits, nécessaire à la conservation de sa fertilité. Les cultivateurs de Saint-Charles lui réservent peut-être le cinquième de leurs terres tout en déplorant que la nature de notre sol glaiseux rende la tâche plus pénible.

Des agronomes formés à l'École Supérieure d'Agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, à l'Institut Agricole d'Oka et au Collège McDonald parcourent les campagnes pour inculquer aux agriculteurs des notions scientifiques. Nos écoles furent pourvus de manuels d'agriculture élémentaire.

L'amélioration des transports par voie ferrée, par camions automobiles, l'électrification des campagnes qui fournit l'éclairage, la réfrigération et la force motrice pour maints appareils, l'installation de moulins à vent pour amener l'eau à la ferme: voilà autant de facteurs qui ont contribué au bien-être et à la prospérité de nos cultivateurs.

L'obtention du *PRIX DE MERITE AGRICOLE* (décerné par le Gouvernement Provincial) par M. Charles-Léon Meunier vers 1942 prouve que notre localité est restée digne de figurer

au tableau d'honneur des paroisses agricoles de la vallée du Richelieu.

Commerce et Industrie

Dès 1754, on signale la présence du Sieur Rustaud négociant ainsi que celle de Dominique Debartzch, en 1782.

Grâce à la fertilité de son sol et à son site sur les rives du Richelieu, Saint-Charles, appelé aussi, village Debartzch vit affluer, des paroisses plus anciennes, de nombreux colons qui ne tardèrent pas à occuper toutes ses terres disponibles de sorte que sa population atteignit en 1828 le chiffre de 1521 âmes. Sa position centrale par rapport aux seigneuries avoisinantes lui avait valu la présence d'un curé résident dès 1742. Jointe à ce fait, l'activité politique de ses citoyens détermina les six comtés à choisir Saint-Charles comme lieu de leur célèbre assemblée, en 1837.

Par ailleurs, son organisation sociale, industrielle et mercantile était déjà fort avancée ainsi qu'on peut le constater en feuilletant *l'Echo du Pays*, journal publié à Saint-Charles même, de 1832 à 1834.

Outre le Seigneur P.D. Debartzch, personnage influent dans les sphères politiques, le village comptait en son sein l'avocat A. Rimbeau, le notaire-chirurgien François Chicou Duvert, son frère Louis Chicou Duvert, le médecin Philip Mount, l'imprimeur de *l'Echo du Pays*, A.C. Fortin, l'agitateur et publiciste Amaury Girod, Félix Legendre, arpenteur.

Messieurs Pierre Chenet, J.B.Eusèbe Durocher et J.M.Spink sont des marchands généraux d'importance. Ce dernier, dans le journal local, offre en vente: marchandises sèches, groceries, ferronneries, verreries, faïence, chapeaux, casques et accepte en retour grains, potasse et autres produits. Il tient à la disposition de ses clients quai et entrepôt. M. D. Vallière, propriétaire d'un spacieux hôtel avec remise et écurie, est aussi détaillant de meubles, de cabriolets et de voitures. J.L. Dupuis fait le commerce du tabac sous toutes ses formes, en gros et en détail; il vend aussi pipes et tabatières.

A l'avenant, signalons les industries suivantes: la distillerie du seigneur Debartzch ainsi que son moulin à farine activé par la vapeur, la distillerie de Henri Tait, la brasserie de J. Benoit qui dispose de 100 barriques de bonne bière, le moulin à carder du Sieur Plante qui paye la traverse de ses clients de Saint-Marc et des autres localités par-delà du Richelieu. Il est aussi fait mention d'un moulin à vapeur, propriété de Sieur Ducharme: il s'agit probablement d'une scierie.

Pour compléter ce tableau, ajoutons-y les noms des divers artisans: Pierre Pager, Joachim Jacques, chapeliers, André Combes, potier, J. Lefebvre et Séraphin Charbonneau, selliers, Damien Dupré et Clément Létourneau, forgerons, Joseph Casavant, cordonnier, P.T. Gauthier, peintre, tapissier et A.C. Fortin, relieur; François Lagrave, orfèvre, W. Lannigan, boulanger.

Ce n'est pas en vain que Saint-Charles est établi sur les rives du Richelieu: il jouit d'un service régulier de vapeurs. Voici ce qu'en rapporte *l'Echo du Pays*. "Il y aura assemblée des propriétaires du bateau à vapeur, *Edmund-Henry* en la maison d'André Tétro afin d'aviser à la construction d'un nouveau vaisseau pour recevoir les mouvements, et autres affaires pertinentes. "Autre avis: "En date du 1er mai 1834, Christophe Decelles, capitaine du vapeur, *La Félicité*, commence ses voyages, le 10 courant: deux voyages par semaine de Montréal à Chambly, les tarifs sont

les mêmes que ceux de l'Edmund-Henry. "Item: "Le vapeur, *L'Union Canadienne*, assure le service entre Montréal et Chambly, les lundis et jeudis."

Pour la commodité des voyageurs: "Messieurs D. Vallières et A.T. Lespérance auront voitures convenables pour voyageurs entre le village Debartzch et Saint-Hyacinthe à l'arrivée et au départ des steamboats de même que voitures extra pour autres lieux."

Voici un projet intéressant publié dans *l'Echo du Pays*: "Joseph Benoit avise le public qu'il va demander à la Législature de cette Province, le privilège de construire un pont à péage sur le Richelieu, entre Saint-Charles et Saint-Marc, là où il tient une traverse de bateau-à-chevaux, comptant 6 arches de 8 pieds au-dessus des eaux hautes, avec pont-levis. Taux pour cabriolets, 5 deniers" On se demande ce qui est advenu de cet audacieux projet. Il en est un autre moins prétentieux qui consistait à inaugurer un service de chevaux et voitures de louage, de diligence entre Varennes et Saint-Hyacinthe. Fut-il jamais réalisé?

A la liste des négociants ci-haut mentionnés, il faut encore ajouter Pierre Grisé, 1800, Pierre Ménard Bellerose, Benoit et Benoit, Gervais et Gervais qui se livrèrent au commerce vers 1830 puis ceux qui leur succédèrent autour de 1856: Joseph Mount, Jean-Baptiste Durocher. Plus tard, on rencontre les noms de Paul Timothée Masson et d'Odilon Hébert, son gendre.

En supputant le nombre des marchands établis à Saint-Charles, on en viendra facilement à la conclusion que le commerce y était florissant. Le seigneur Debartzch le confirme alors qu'il déclare, pour faire valoir les 5 terres qu'il met en vente, que le village se développe et offre un débouché sûr pour les produits. A *La Présentation*, S.T.Lespérance met sur le marché plusieurs centaines de minots de blé récolté sur ses terres, Saint-Denis possédait de vastes entrepôts à grains. Or les terres de Saint-Charles n'étaient aucunement inférieures à celles de ces localités voisines.

Grâce au rehaussement du niveau du Richelieu par la création du barrage de Saint-Ours, le tonnage des vapeurs en service s'accrût d'autant, facilitant ainsi l'écoulement des céréales du lieu. La *Compagnie Richelieu et Ontario* ayant absorbé la *Compagnie du Richelieu*, remplaça le vapeur "Richelieu" par le "Chambly" en 1871. Ce dernier, spacieux et confortable, après un service d'une trentaine d'années céda sa place au "Terbonne" et autres bateaux de classe équivalente.

Vers 1870, M. Odilon Hébert gérait un commerce important, à St-Charles. Assisté dans le cours du temps par son fils Alexandre, il s'associa à son gendre M. Alphonse Guertin d'où naquit la firme Hébert & Guertin. Se retirant des affaires, M. Odilon Hébert en laissa la gérance à M. Alphonse Guertin. Malheureusement, en 1902, un incendie détruisit la résidence de ce dernier, son magasin, ses hangars et les maisons de ses deux voisins.

Ce magasin reconstruit à la moderne disposait de la généralité des marchandises. De plus, M. Guertin faisait un commerce important de foin, possédant quai et entrepôt, à cette fin. Il opérait en ce lieu un moulin à farine activé par des chevaux.

Vers 1906, M. Guertin s'associa à M. Ernest Langevin auquel il abandonna la gérance, en 1914, pour aller fonder une entreprise commerciale à Ste.Madeleine. Sa famille l'y suivit en 1918.

Plus tard, M. Napoléon Langevin de Saint-Antoine étant devenu propriétaire du magasin fut à son tour victime du feu en 1928: conflagration qui mit fin à un important commerce local.

.....

Dès la fin du siècle dernier, M. Alfred Dion gérait aussi un négoce assez important, assisté par son fils Alexandre. Celui-ci, à la mort de son père, en prit charge pour le passer ensuite à son fils Adrien.

M. Jean-Azarie Chicoine, natif de St.Charles, après avoir passé une douzaine d'années à Woonsocket des Etats-Unis rentrait au pays avec femme et enfant pour y établir un négoce, là où se trouve actuellement le restaurant Spaghetti. Après quelques années, il transférait son magasin dans une meunerie rénovée et adaptée à sa nouvelle fin, au point de rencontre des rues Alma et Union.

En société avec son frère Irénée, il fit en grand le commerce de l'avoine avec la cité de New-York; établissant à cet effet un élévateur à grain motorisé et pourvu de wagonnets sur rail pour transporter le grain jusqu'au dessus des barges amarrées au quai, de construction récente.

Ayant acquis la part de son frère, il demeura seul propriétaire de l'entreprise commerciale qui, de spécialisée devint bientôt générale et ne s'occupa plus du commerce de foin et avoine que d'une façon réduite et occasionnelle. A une certaine époque, M. J.A. Chicoine se livra au commerce de la graine de mélino autrement dite graine de trèfle d'odeur, devenue l'objet d'un commerce lucratif. Au printemps, il expédiait à Montréal les produits de l'éérable et durant toutes les saisons, les oeufs des fermes environnantes.

Il possédait aussi un clos de bois assez considérable, en état de fournir planches, montants, lattes, bardeaux et piquets de cèdre, etc. Chaque printemps le Remorqueur *Rodolphe* traînait une barge remplie à capacité de ce matériau pour en renouveler l'approvisionnement.

Après 46 ans de négoce, M. J.A. Chicoine se vit contraint d'abandonner les affaires. A l'automne de 1923, il quittait St. Charles avec les siens.

Ces trois magasins recrutaient une nombreuse clientèle des paroisses environnantes, faisant de St.Charles un centre remarquable d'activité commerciale que l'avènement de l'automobile

affecta sensiblement en conduisant les campagnards vers les villes.

LA SCIERIE

La principale industrie de St.Charles fut assurément la scierie qui occupait 7 ou 8 ouvriers lorsqu'elle fonctionnait à plein rendement: le chauffeur-ingénieur, le scieur et son assistant, le pourvoyeur de la scie, l'opérateur de la raboteuse, le meunier en charge du moulin à blé et autres: il y avait, en opération dans une bâtisse contigüe mais distincte, une meunerie.

Durant l'hiver, saison propice à l'abattage des arbres et au transport des billes, la scierie poursuivait ses opérations sans relâche: en d'autres temps, le travail était réduit et irrégulier. Les billes jetées à l'eau ou déposées sur la glace étaient enchaînées et montées par un treuil à portée de la scie ronde. Un sifflet annonçait la reprise du travail, puis on entendait le grincement de la scie et le ronronnement perpétuel des moteurs. Ce bruit et le va-et-vient des ouvriers mettait de l'animation dans le tranquille village.

Le moulin à scie du Sieur Ducharme dit Tétreault existait déjà en 1834: à la fin du siècle il était la propriété de la famille Migneault pour passer successivement aux mains de Josaphat Audet, d'Octave Chicoine en compagnie avec Alcibiade Geoffron. Celui-ci en était devenu l'unique possesseur, quand la débâcle de 1934, le détruisit en partie et amena sa disparition. M. Georges Messier prit la relève en exploitant le sien durant 30 ans sur la rue St.Jean-Baptiste.

FROMAGERIES

La fertile région de St.Charles s'avérait l'endroit idéal pour l'industrie laitière: aussi elle comptait au début du siècle, cinq fromageries. Celle d'Alexandre Rémy, d'abord située là où se trouve l'école régionale, fut ensuite transférée au centre du village,

à même le quai et confiée aux soins des fromagiers Arsène Gervais et Gélas Gauthier, ce dernier, marié à la fille adoptive du propriétaire.

De bonne heure, tous les matins les fermiers livraient leur lait pour la fabrication du fromage, mais, le samedi soir leur livraison servait à la confection du beurre. Avant de retourner chez eux, ils emplissaient leurs canistres de "petit lait" pour l'alimentation des veaux et des pourceaux.

La fromagerie était flanquée d'un spacieux hangar réservé pour l'entreposage du fromage. Cette double bâtisse fut deux fois la proie des flammes, en 1907 puis en 1922. A partir de cette date, Albert Chicoine et Oswald Meunier firent la cueillette de la crème à domicile, mettant ainsi fin aux opérations de cette importante industrie.

Un même sort attendait les deux autres fromageries du bord de l'eau et celles des deux et troisième rang, amenant un changement notable dans le train quotidien de la vie rurale.

LA FORGE

On ne peut concevoir les villages d'autrefois sans l'indispensable forge au service des cultivateurs qui en ont besoin pour effectuer les réparations à leurs machines aratoires et à la confection de maints articles fabriqués sur commande. Entre son brasier incandescent et son enclume, le costaud forgeron accueille ses clients avec bonhomie. Cumulant le plus souvent le métier de maréchal-ferrant, il affrontera bravement les chevaux récalcitrants qu'on lui amène pour le ferrage.

Se frayant un passage à travers les objets hétérocytes qui encombrant la devanture de la forge, des rentiers viennent faire un brin de causette avec le maître des céans.

Vers 1903, St.Charles comptait deux forgerons au village: MM. Omer Delisle et Antoine Demers et un autre au quatrième rang, M. Bienvenu. M. Arsène Patenaude prit seul la relève et occupa pendant plusieurs années l'ancienne forge Delisle.

Le nom de Clément Létourneau, forgeron, apparaît dans le journal, l'Echo du Pays, en 1833, ainsi que celui de Damien Dupré.

En 1833, D. Vallières offrait en vente voitures, cabriolets; le nom de Hector Tétreault figurait avec le titre de carrossier, il fut suivi plus tard par Michel Dumas dit Demers et enfin par M. Charles Desrochers qui débuta dans le métier en 1867 et, assisté par ses fils Léon et Azarie, poursuivit sa carrière jusqu'à sa mort survenue en 1929, laissant à ses dévoués collaborateurs la charge de sa florissante industrie.

TANNERIE

Peu de villages peuvent se vanter de posséder une tannerie. Pourtant en 1906, M. Clément Laflamme y exerçait le métier de tanneur depuis plusieurs années, déjà. A lui seul, il suffisait à parfaire la transformation des peaux en cuir utilisable.

Le feu de 1906, en détruisant les édifices qui abritaient son industrie orienta sa carrière vers une autre destinée. Il vendit son terrain devenu vacant et alla s'acheter une terre à Saint-Marc. En même temps, il voulait combattre par le grand air, la consommation qui avait déjà fait deux victimes dans sa famille: Nancy et Emile. Malgré le changement de milieu, Raymond devait aussi succomber quelques années plus tard.

SELLERIE

Quand la conflagration de 1906 vint consumer son atelier et sa résidence M. Jean-Baptiste Doire exerçait le métier de sellier, à St.Charles, depuis des dizaines d'années.

Il avait eu comme prédécesseurs, en 1833, Messieurs Séraphin Charbonneau et J. Lefebvre.

FERBLANTERIE

La multiplicité des objets, fabriqués en fer-blanc, utilisés de nos jours ainsi que la couverture des toits en ce métal, imposait la ferblanterie à chaque centre d'habitations. Saint-Charles était assez favorisé pour avoir la sienne aux mains de M. Osa Bayard, assisté de ses deux fils Joseph et Donat.

Digne d'un meilleur sort, M. Bayard, après avoir souffert la destruction de son atelier vers 1903, par incendie, eut à déplorer la perte de sa confortable résidence lors de la conflagration de 1906.

A la suite du décès de ce maître-ferblantier et de la dispersion de sa famille, le village se vit privé de cette avantageuse industrie.

FONDERIE

Le feu de 1906 causa indirectement la disparition d'une autre industrie dont Saint-Charles était privilégié: il s'agit de la fonderie de M. Irénée Langevin. Ce brave père de famille, aidé d'un expert venu de l'étranger, fabriquait de préférence des socs et des versoirs de charrue. Complétant cet instrument aratoire avec des pièces achetées tout faites, il le vendait et le distribuait à travers nos campagnes.

Il ne put surmonter la ruine totale de sa maison et, après quelques mois d'hésitation, décida de se transporter à Montréal avec sa famille.

HOTELLERIE

Saint-Charles fut toujours en état de recevoir voyageurs et hôtes de passage, grâce à ses hôtels confortables et décents sous tous rapports. On y trouvait lit, table et spiritueux, excepté durant la période où les citoyens par voie de referendum se prononcèrent en faveur de la prohibition des liqueurs alcooliques.

Dès 1833, on signale la présence de l'hôtel Bunker et de l'hôtelier D. Vallière. Voici une liste de ceux qui leur succédèrent, d'après le document qui m'a été fourni: Charles Desrochers, M. Saint-Félix, Xavier Messier, Louis Harnois, Ludger Cyrille Daigle, M. Ménard, de 1874 à 1899, Damien Benoit 1899 à 1901 Rémy-Joseph Tétreault 1901 à 1903, Hormisdas Bienvenu 1903 à 1919, Lionel Lussier 1919, Ludger Cloutier 1922, Joseph Marceau 1924, Ernest Bourassa, Richard Desautels 1933, Raymond Bourgeois 1944, Marcel Maynard 1948 à 1975, Gaston Lebrun 1975, Marcel Maynard 1976, Brassard 1977, Lemaire 1980.

RESTAURANT ACTUELS

Restaurant du Quai Etabli par M. Rosaire Bazinet vers 1957, tenu ensuite par M. Bastien et présentement la propriété de M. Ronald Rochefort et de Dame Danielle. Peut accomoder 46 clients à la fois.

La Grange Etabli en 1972 par M. Louis Fontaine sur le bord du Richelieu, près de la limite St.Charles, St.Hilaire, d'une capacité de 125 sièges.

Maison Spaghetti Etabli en 1979 par ses propriétaires M. Paul Cusson et Dame Christiane Doucet d'une capacité de 90 clients.

Les Six Comtés Fondé en 1980 par ses propriétaires M.Claude Parent et Dame Claire Simard aux abords du village, en direction de Saint-Denis.

Vers 1965, Paul Geoffrion a tenu un restaurant pendant 4 ans sur le Chemin des Patriotes, à l'entrée de la rue Taupier.

Le magasin de J.A. Chicoine, devenu vacant en 1923, passa successivement aux mains d'Albert Geoffrion, Lionel Lussier et de Roland Chabot pour être finalement acquis par Rosario Dupré en 1938 qui, à partir de cette date, y exploita un commerce florissant jusqu'à sa mort survenue en 1978. En 1950, il avait reconstruit l'édifice primitif. En 1979, Dame veuve Dupré vendait son négoce à Denis Graveline qui continue de le gérer sous l'enseigne: *Marché D. Graveline et Fils* épicier et boucher licencié. Il tient au sous-sol un assortiment complet de quincaillerie.

L'ancien magasin des Dion fut occupé par Elzéar Paquette, marchand général. La carrosserie Desrochers fut vendue à Théodule Langlois qui la transforma en épicerie qu'il exploita avec son épouse et leur fils Gilles, pendant 26 ans.

Pendant 33 ans, Jean-Paul Lusignan géra un étal de boucher conjointement avec une épicerie: entreprise qu'il délaissa pour une agence d'assurance en 1979.

Dans son bureau, le notaire Wilbrod Meek dirigeait aussi une succursale de banque; plus tard, on relève le nom de Dame Ovila Girard comme gérante d'une succursale de la Banque Canadienne Nationale. En 1940, la Caisse Populaire s'installe à Saint-Charles et se pourvoit en 1971 d'un édifice en propre, sur la rue Union.

Il en fut de même du bureau de poste qui, après avoir logé en la résidence de Jean-Louis Roy, son gérant, pendant 37 ans, déménagea dans ses propres quartiers, sur la rue Union, en 1981.

En 1922, Albert Chicoine et Oswald Meunier fondèrent une conserverie de tomates de courte durée; ils furent imités par Voghel, en 1948.

Parmi les industries présentement existantes à Saint-Charles, mentionnons d'abord Bochart Marine Incorporée vouée à la vente et à la réparation de bateaux et moteurs.

Les boutiques de forge d'autrefois ont cédé la place aux garages d'Adrien Lecours, de Réal Messier, de Léo Poitras et de M. Phaneuf.

La Ferme Dejordy Incorporée donne des cours d'équitation. Denis Dejordy est aussi en charge de la traverse motorisée désignée sous le nom de *Bac des Patriotes*.

Il y a 6 ans Robert Raymond établissait sa plomberie à Saint-Charles: entrepôt au village mais bureau à l'Amyot.

Il faut signaler la vaillance de la jeune Claudette Péloquin qui entreprit un camionnage au long cours qui la conduisit jusque dans le sud des Etats-Unis. Mariée, dans la suite, à Roland Trudeau et mère de deux enfants, elle est veuve depuis sept ans et vit retirée, au village de Saint-Charles.

Les camionneurs ne manquent pas pour autant: en voici quelques uns: Hilaire Charron, Roch Charron, H. Cordeau Inc.

Dame Marjolaine Boucher se livre à la confection de vêtements de toutes sortes tandis que Claudette Viens tient à la disposition des clients féminines un service de coiffure et de profil.

Cette confection de vêtements rappelle le souvenir d'Armand Duvernay qui, à partir du début du siècle, exerça le métier de tailleur durant de longues années, en notre localité.

SERRE GIROUARD -- M. Jean-Noël Girouard, après avoir étudié la floriculture pendant 3 ans au Jardin Botanique de Montréal, prenait charge de la serre à fleurs du village comprenant deux vastes édifices qui flanquent son étalage. Son négoce prospère

rayonne au dehors et fait honneur à St.Charles. Il continuait celui de Maurice Minette et de Delphine Langevin.

SERRE CHARRON-COULOMBE --- Au troisième rang de St.Charles, les époux Jacques Charron et Louise Coulombe possèdent et exploitent un ensemble de 7 serres couvrant 24,600 pieds carrés. Cette entreprise inaugurée en 1977, se spécialise dans la culture des tomates et des concombres ainsi que des plants de fleurs: elle porte le nom de *Jardin des Bois*

MEUNERIE --- M. Paul Bousquet, maire de la Municipalité du Village depuis 1967, a opéré pendant 22 ans une meunerie qui mettait fin à ses opérations en 1977.

Une autre serre à fleurs portant l'enseigne: *La Boutique aux Mirabelles* est située sur le bord de l'eau en direction de Saint-Hilaire, 118 Chemin des Patriotes.

Théâtre d'été, MOLSON: 12 Chemin des Patriotes.

Antiquités: Chez Coutu et chez Brazeau-Riou.

Travaux publics

Les terres de la vallée du Richelieu doivent leur fertilité d'abord à la richesse de leur substance, mais aussi aux nombreux cours d'eau qui les arrosent et servent en même temps à leur égouttement. Ici, à Saint-Charles, outre l'imposant Richelieu il faut mentionner la rivière des Hurons, les ruisseaux de l'Amyot, de l'église, sans compter de multiples coulées d'inégale importance. D'où la nécessité de construire ponts et ponceaux, surtout le long du Richelieu.

Le plus important d'entre eux est celui qui enjambe la rivière Amyot et qui coule en direction de l'Est et débouche dans le Richelieu à quelques milles de la limite entre les paroisses de Saint-Denis et de Saint-Charles. Ce pont existait déjà en 1837, puisqu'on l'avait scié en partie pour provoquer son effondrement sous le poids des canons de l'ennemi. Impossible de savoir si, entre-temps, il avait été rénové, mais en 1905, il tombait de vétusté et la Municipalité décida de le remplacer par un pont couvert, à l'instar du pont Laplante de Saint-Ours. Cette nouvelle construction offrait l'aspect d'une grange allongée bien propre à servir d'abri contre une ondée soudaine. Tout particulièrement le soir, on craignait d'y rencontrer quelque chemineau d'allure inquiétante et on en sortait avec soulagement.

Après avoir été submergé par l'inondation du printemps de

1901, le pont situé près de l'église dut être refait en 1903. Pour passer du village de l'église, il fallut ou se servir de la passerelle placée en face de la maison du bedeau ou se risquer à traverser sur des poutres surplombant le vide, tout en tremblant de peur. Ce mémorable pont, avec ses garde-fous rouges sombre, encadré de la verdure des arbres, des broussailles et des herbes aquatiques et laissant entrevoir au dernier plan la façade de l'église, présentait un aspect pittoresque digne de tenter tout artiste respectable. En fait, je surpris un jour le peintre Franchère de Montréal assis en face de son chevalet en train d'esquisser ce magnifique paysage. Par sa séduisante poésie, il attira maints amoureux en quête d'épanchements intimes, si bien qu'on l'appelait le "*pont des soupirs*": dénomination confirmée par le curé du haut de la chaire, au cours d'une admonition pastorale.

Le dernier pont du bord de l'eau se trouvait à la hauteur des Îles aux Cerfs; lui aussi fut détruit pour arrêter la marche des troupes de Wetherall. En 1906, la Municipalité répare les ponts Leboeuf et de la Chicane, ainsi appelé pour les dissensions auxquelles il donna lieu.

En 1908, ce fut le tour d'un pont du 3ième rang.

Avant 1912, toutes les routes qui donnaient accès à ces divers ponts étaient simplement tracées à même le sol et bordées de fossés de sorte que, à la fonte des neiges et à la suite des pluies de l'automne, elles devenaient difficilement passables: les roues s'enfonçaient dans la boue et les chevaux, tirant à plein collier, n'avançaient qu'au pas. Il fallait prudemment éviter le transport de matières lourdes. Les routes étant asséchées après une pluie abondante, on y passait le racloir pour abattre les ornières si redoutées des automobilistes.

A partir de 1912, la Municipalité se mit en devoir d'améliorer les voies publiques en gravelant les rues du village, le chemin du bord de l'eau qui conduit à l'église, les approches des ponts de

l'Amyot et de la rivière Saint-Pierre. On réduisit la pente de la côte avoisinant l'église ainsi que celle de la Côte des Roches située à la sortie du village, en direction de Saint-Hyacinthe. Avec le temps, le gravelage s'étendit à toutes les routes de la municipalité, en attendant l'asphaltage qui se fit attendre pendant quelques années.

L'hiver ne laissait pas que d'apporter ses propres obstacles et difficultés: accumulation de neige en couches épaisses, congères infranchissables, basses températures qui faisaient grelotter en dépit des fourrures dont on s'enveloppait. Pendant longtemps, le déneigement des routes fut inconnu. Les plus braves s'ouvraient un chemin que le passage des traîneaux finissait par aplanir. Au cours des années on vit apparaître la déneigeuse primitive ou chasse-neige sous forme de puissante charrue dont les versoirs rangeaient la neige sur les bords. Plus tard, elle céda sa place à la "souffleuse" qui, en projetant la neige à distance, dégagait plus effectivement la chaussée.

Pour mieux veiller à l'entretien des routes, la **Municipalité** chargeait de ce soin un inspecteur spécialement désigné.

Quel que fut l'état de ces voies de communication, elles demeuraient très passantes. De la côte et des rangs, le cortège des fidèles se rendait à l'église pour les messes du dimanche et des fêtes, pour les mariages, les funérailles et autres offices religieux. Le courrier entre Saint-Denis et Saint-Hilaire devait fonctionner régulièrement, le boucher et le boulanger devaient effectuer leur tournée; les fermiers transportaient leur lait à la fromagerie, leur bois au moulin à scie et venaient s'approvisionner aux magasins du village ou y régler diverses affaires. Des voyageurs de toute catégorie passaient par notre milieu sans s'y arrêter.

Dès 1905, les automobiles encore poussives commencèrent à fréquenter nos routes cahotiques et poussiéreuses, y restant souvent en panne. Nos chevaux, surpris par ces monstres péta-

radants, prenaient peur et mettaient en danger la vie des passagers. Pendant longtemps, on aborda les routes avec crainte et tremblement.

Pendant la belle saison, les gens pouvaient faire certains voyages par bateau. Ceux qui avaient Montréal pour destination montaient sur le Ferdinand qui les conduisait à Beloeil où le train les attendait; il en ramenait aussi les villégiateurs qui venaient passer la fin de semaine à Saint-Charles. Des bateaux de plus fort tonnage, comme le Chambly, le Terrebonne et autres faisaient la liaison entre Montréal et Chambly deux fois la semaine. Le postillon Aimé Geoffrion s'était pourvu d'un yacht assez spacieux pour accommoder une vingtaine de passagers.

En tout temps, les gens n'étaient pas en peine pour se promener; les villageois eux-mêmes, pour la plupart, possédaient chevaux et voitures et les louaient volontiers à ceux qui en avaient besoin.

A Saint-Charles, le premier aqueduc fut installé par Messieurs Joseph Morin, Leroux, médecin, et Clovis Sénécal: ces deux derniers, de Saint-Marc.

Cette haute structure fermée de tous côtés, et surmontée d'un moulin à vent, contenait un réservoir perché à plusieurs coudées au-dessus des habitations du voisinage, ainsi que la pompe motorisée destinée à maintenir le niveau d'eau lorsque le vent faisait défaut ou qu'un incendie exigeait un surplus de débit.

Vers 1905, la roue du moulin faite de palettes de bois fut démolie par une bourrasque et remplacée par un appareil tout en métal. C'est toute la bâtisse qui fut réduite en cendres, au cours de 1922, mettant en grave péril les habitations environnantes. L'édifice, tout de bois, fut remplacé par une simple cuve montée sur une armature en fer et dépourvue de moulin à vent. En 1972, l'eau de la rivière s'étant polluée au point de devenir impropre à la consommation, le Gouvernement Provincial autori-

sa l'installation d'une usine de filtrage à Saint-Denis au service des huit municipalités voisines. Celles-ci furent en même temps investies du pouvoir d'emprunter la somme globale de \$3,050,000.00 dont \$165,000.00 échurent à Saint-Charles comme partie au projet.

Au cours des cent ans de son existence, l'aqueduc changea maintes fois de propriétaires; en voici la liste complète: Messieurs Morin-Leroux-Sénécal; Clovis Sénécal (seul), Joseph Brunet, Jos. Petit, restaurateur, Hector Bourassa, Lionel Lussier, Léonce Boily, Oswald Meunier, Jovite Lapointe, Gérard Leclerc, Raymond Bourgeois, Jean-Paul Lusignan, de 1956 à 1976. Ce dernier vend l'aqueduc à la Compagnie Saint-Denis du Bas-Richelieu en vue du filtrage communautaire.

Il appert qu'à la fin du siècle dernier, un aqueduc fonctionnait sur la propriété de Moïse Rémy, contigüe au presbytère. En 1895, Damien Bousquet, Charles Bousquet et Hélène Leduc déclarent qu'ils renoncent à cet aqueduc. En étaient-ils simples usagers ou co-propriétaires avec Moïse Rémy et Théodule Voghel? Peu d'années après, on n'entendit plus rien de cet aqueduc-là.

Certains cultivateurs riverains avaient aussi installé moulin à vent et pompe pour les besoins de leur ferme.

Dans un village, les égoûts sont le pendant obligé de l'aqueduc; la municipalité y pourvut en 1909. Jusque-là, le cabinet d'aisance à l'intérieur des maisons avec eau courante était presque inconnu; il existait généralement à l'extérieur désigné sous le nom de "bécosse", mot dérivé de l'anglais "back-house". Ces tuyaux de grès enfouis sous le sol servirent également à l'écoulement des eaux du coteau qui, auparavant, parvenaient à la rivière au moyen d'un canal dissimulé sous les trottoirs du bord de la rue. Il va sans dire que ces canaux privés de soleil n'arrivaient jamais à s'assécher d'une pluie à l'autre et restaient humides et infects. Plus d'une fois, des pièces de monnaie et d'autres menus

objets, passant entre les fentes du trottoir ou par ses côtés béants, tombèrent dans ce cloaque. Ce n'était ni facile ni agréable de les récupérer.

Les eaux usées du nouveau système d'égouts ne pouvaient parvenir à la rivière qu'en débouchant sur une décharge naturelle longeant la propriété de J.A. Chicoine. Etant donné que les frais de la canalisation retombaient sur les possesseurs des lots adjacents au canal, certains contribuables voulurent imposer à J.A. Chicoine le coût des gros tuyaux et du remplissage, sans égard au fait que cette décharge, étant naturelle, relevait du domaine public. Ce n'est qu'à force de pourparlers et de consultations légales qu'il réussit à se libérer de cette charge abusive.

En 1911, les bienfaits de ces égouts communautaires furent étendus aux sept propriétés sises sur la rue Alma, à partir de la décharge ci-haut mentionnée, et en montant dans la direction de l'église, le long de la rivière.

Au cours de 1925, la municipalité améliora notablement le sort de ses ressortissants en les dotant d'une pompe à incendie. Après chacun des nombreux incendies qui désolèrent Saint-Charles, on discutait de l'opportunité d'acquérir une pompe, mais, après un moment d'agitation on n'y songeait plus. Cette fois-ci la Municipalité passa à l'action en achetant un terrain de Napoléon Langevin, près de la traverse, au coût de \$125.00; elle y édifia une tour de 57 pieds de hauteur pour l'assèchement des boyaux et le garage d'une pompe Watson estimée à \$4,500.00.

Malheureusement, cette construction fut renversée par une tornade, en 1947, et la pompe dut être entreposée dans un hangar d'Edmond Guyon.

En date du 15 décembre 1959, la municipalité de la paroisse demanda à celle du village d'être comptée comme partenaire, relativement au système de protection contre le feu. Le 3 mars 1967,

Jean Claude de la même municipalité est autorisé à organiser un corps de pompiers en coopération avec le Conseil du village.

Saint-Charles eut à se féliciter d'un progrès notoire quand la municipalité y introduisit l'électricité en vertu d'une franchise concédée à la compagnie Southern Shore, le 1er décembre 1924. Sept ans plus tard, une autre compagnie, la Southern Canada Limited était chargée de l'électrification des rues.

Service de la Santé

Médecins ayant pratiqué à Saint-Charles:

1753	Jean Laffont, chirurgien
1760 à 1784	Dominique Mondelet
1784	Timothy O'Connor
1787	Philippe Mount
1837	François Chicou-Duvert
1851	Leprohon Jean Lucien de Beaufort
1851	Jean-Paul Decretz
1853	Henry Edmund Charles Clark
1867 à 1895	Charles Lescault
1900	Lorrain
1900	Philippe-Auguste Desilets
1902	Beauchamp
1903 à 1916	Honoré Meunier
1917 à 1950	Amable Archambault (au 18 février 1950)
1976	Denis Proulx (2 février)

Saint-Charles n'a pas manqué vraiment de soins médicaux, en cas d'absence des médecins locaux, il s'en trouvait dans les paroisses environnantes pour répondre aux appels. D'autre part, les épidémies n'ont pas fait défaut. En 1784, la paroisse enregistrait 80 sépultures, dont 60 enfants et 20 adultes de 7 à 94 ans. Le choléra asiatique de 1832 fit 28 victimes; celui de 1834, 32

autres. Vers 1890, la diphtérie fit aussi des ravages dans la population, ainsi que la petite vérole à diverses époques.

Conformément à l'esprit du temps, la municipalité s'intéresse à la santé des citoyens; elle prescrit une vaccination générale dans les années 1902, 1911, 1925. En 1972 elle contribue à la création d'un filtre régional; elle passe des règlements en 1968 pour disposer des vidanges; en 1973, elle défend de verser les eaux domestiques dans les fossés longeant les rues et les chemins publics; en 1926, elle obligeait les propriétaires à museler leurs chiens.

Service légal

NOTAIRES DE SAINT-CHARLES

1729 à 1737	Lepailleur
1740	Simonnet
1741	Porlier
1745	Daure de Blanze
1747	E. Duvernay
1747	Antoine Faucher, notaire royal
1749	J. Mondelet
1778 à 1780	Dominique Mondelet
1773	LeGuay
1774-1775	J. Mondelet
1795	J.M. Mondelet
1809 à 1841	Louis Chicou-Duvert
1816	P.A. Gauthier
1847 à 1856	J.E. Leblanc
1864	François, Zoel Hamilton
1869	J.M. Authier
1894	Elzéar Chabot
1895 à 1897	Philibert Contant
1897	Napoléon Archambault
1920 à 1928	W. Meek
1928	Germain Lafrenière
	Michel Cardin, 27 février 1976

Vie intellectuelle

ASSEMBLEE D'EDUCATION AU PRESBYTERE DE SAINT-CHARLES, 1er mars 1821

Le 8 février 1821, en un mouvement tout spontané, l'Honorable Charles de Saint-Ours, Conseiller législatif, écrivait à Messire Antoine Girouard, fondateur du Séminaire de St.Hyacinthe qu'il proposerait à Messieurs les Curés de la Rivière Chambly et aux laïques aisés du même endroit une souscription annuelle pour lui venir en aide dans son oeuvre d'éducation.

Une assemblée des souscripteurs eut lieu à St.Charles, le 1er mars 1821. Elle acquiesça au projet de M. de Saint-Ours et décida de fonder une "*Association pour faciliter les moyens d'éducation dans la Rivière Chambly*".

M. de Saint-Ours y fut élu Président

Messire J.B. Bédard, curé de St.Denis, Vice-Président

M. Bardy, curé de La Présentation, trésorier et secrétaire

L'Honorable P.D. Debartzch, l'Honorable Charles de Salaberry, Messire Robitaille, curé de St.Charles, et M. Joseph Cartier, écuyer formeront avec les trois autres membres un comité de sept autorisé à faire les règlements.

Au cours de ses huit ans d'exercice, l'Association de la Rivière Chambly déboursa 4500 piastres.

Les associés ne se croyant pas libérés de leurs obligations par le versement de leurs cotisations, ils payaient de leurs personnes selon la teneur de leur engagement.

Notes tirées et résumées de *L'Histoire du Séminaire de St. Hyacinthe* du Chanoine C.P. Choquette, supérieur. Tome I, page 62.

*ETUDIANTS DE SAINT-CHARLES AU SEMINAIRE
DE SAINT-HYACINTHE de 1811 à 1911*

- | | | | |
|----------|--|----------|--|
| B | Blanchet, Pierre 1832
Blanchet, David 1834
Bourgeois, David 1840
Blanchet, Eusèbe 1849
Bourque, Alfred 1854
Benoit, Napoléon 1860
Bonin, Joseph 1877
Bourque, Alfred 1885 | L | Lussier, Stanislas 1893
Lussier, Jules 1911 |
| C | Cinq Mars 1833
Courtain, Daniel 1848
Chicoine, Irénée 1868
Chicoine, Frédéric 1909
Chicoine, Albert 1911 | M | Milette, Charles 1848
Meunier, Joseph 1850
Morin, Joseph 1874
Meunier, Hormisdas 1888
Milette Ludger 1891
Millier, Albert 1895
Meunier, Honoré 1896
Messier, Albert 1896
Meunier, Honoré 1904
fils de Pierre
Meunier, Anthime 1908 |
| D | Delagrave, Louis 1821
Duvert, John 1830
Duvert, Hector 1832
Durocher, Louis 1842
Durocher, Horace 1862
Durocher, Amédée 1865
Deslauriers Hermas 1892 | P | Pratte, Frs-Xavier 1851
Pratte, Napoléon 1877
Palardy, Napoléon 1877
Pratte, Exéas 1889
Pratte, François 1894
Pichette, Roland 1911 |

- | | | | |
|---|---------------------------|---|---------------------------------------|
| | Desrochers, Paul 1892 | R | Robitaille, James 1822 |
| | Deslauriers, Elphège 1895 | | Rhambeau, Alfred 1843 |
| | Desrochers, Félix 1897 | | Roy, Anthime 1897 |
| F | Fontaine, Louis 1838 | S | Spinck, Alfred 1840 |
| G | Gaudet, Frs-Xavier 1821 | T | Tétreault, Eugène 1901 |
| | Gaboury, Hector 1873 | | |
| | Gervais, Albert 1886 | | ----- |
| | Gervais, Stanislas 1886 | | Liste faite d'après <i>L'HISTOIRE</i> |
| | Gervais, Elphège 1888 | | <i>DU SEMINAIRE DE SAINT-</i> |
| | Guyon, Edmond 1901 | | <i>HYACINTHE</i> , Volume II par |
| | Guertin, Albert 1903 | | Mgr C.P. Choquette |
| | Guertin, Antoine 1910 | | |
| H | Hébert, Henri 1903 | | |
| | Hébert, Joseph 1910 | | |
| J | Jacques, Adolphe 1842 | | |
| L | Larose, Pierre 1839 | | |
| | Lefebvre, Ludger 1845 | | |
| | Lévêque, Adolphe 1845 | | |
| | Leblanc, Albert, 1870 | | |
| | Leblanc, Victor 1871 | | |
| | Lescault, Charles 1883 | | |
| | Lacroix, Paul 1890 | | |
| | Laporte, Uldéric 1891 | | |
| | Lescault, Roch, 1891 | | |

*ELEVES DE SAINT-CHARLES AU SEMINAIRE
DE SAINT-HYACINTHE de 1911 à 1980*

- | | | | |
|---|------------------------------|---|---------------------------|
| B | Bazinet, Normand 1960 | H | Hébert, André 1967 |
| | Benoit, Charles-Edouard 1931 | | Hébert, Dollard 1917 |
| | Benoit, Héliodore 1931 | | Hébert, Geo.-Etienne 1916 |

- Benoit, Réal 1963
 Benoit, Réjean 1956
 Benoit, Patrick 1978
 Borduas, Gabriel 1976
 Borduas, Jacques 1980
 Borduas, Jules 1950
 Borduas, Luc
 Borduas, Serge 1977
 Bousquet, Luc 1964
 Bousquet, Sylvain 1973
 Brodeur, Etienne 1967
- C Chatigny, Eric 1981
 Chaume, Gilbert 1964
 Chicoine, Charles 1944
 Cooper, Charles 1981
 Couillard, Louis-Aimé 1930
- D Dupré, Alphonse 1955
 Duvernay, Philippe 1916
- G Gauthier, Laurent 1928
 Geoffrion, Félix 1932
 Geoffrion, Jean-Paul 1958
 Goyette, Yves 1976
 Guertin, Albert 1916
- Hébert, Gustave 1960
 Hébert, Laurent 1929
 Hébert, Théobald 1916
 Hébert, Yves 1955
- L Leblanc, André 1966
 Leblanc, Gilles 1976
 Leboeuf, Réal 1980
 Lebrun, Mario 1971
 Lebrun, Michel 1971
 Lusignan, André 1960
- M Marchand, Carl 1976
 Martin, Carl 1980
 Messier, Léonard 1930
 Meunier, Maurice 1928
 Meunier, Pierre 1924
 Meunier, Robert 1946
 Mongeau, Christian 1946
- P Poitras, Patrick 1978
 Pratte, Antonin 1933
 Pratte, Léon 1965
- R Rémy, Claude 1969
 Rémy, Robert-Gilles 1969
 Roy, Hugues 1931
 Roy, Jean-Louis 1926
- V Voghel, Donat 1919

On se souvient de l'établissement de l'école des filles par le curé Robitaille dès 1812, suivi de celle des garçons en 1824, et de celle du 4ième rang, en 1837. Cet intérêt des gens de Saint-Charles pour l'éducation ne se borna pas à la fondation et à l'entretien de leurs écoles locales; il s'étendit à l'instruction supérieure qu'ils

convoitèrent pour leurs enfants. A preuve, cette réunion des notables de la Vallée du Richelieu en vue de la fondation du Séminaire de Saint-Hyacinthe. Lorsqu'il fut en opération, les parents de Saint-Charles y envoyèrent leurs fils en nombre appréciable, comme l'indique le répertoire ci-contre.

Il ne faudrait pas présumer cependant que cet institut éducatif fut le seul patronné par eux. Le Séminaire de Saint-Charles-Borromée de Sherbrooke reçut, lui aussi, son contingent d'étudiants: Maurice, Jules, Omer Lussier, Georges et Valmore Bienvenu, Léonidas et Amédée Adam, Georges Langevin et Albert Rémy. Quelques uns fréquentèrent le Collège de Marieville: Honoré Meunier, Albert Messier, Emile Laflamme et Edmond Guyon. Les collèges commerciaux de Varennes, de Saint-Denis, du Sacré-Coeur de Saint-Hyacinthe comptèrent quelques unités.

Avant l'arrivée des Soeurs de la Présentation de Marie, plusieurs jeunes filles de Saint-Charles avaient poursuivi des études dans les couvents de Saint-Hyacinthe, Saint-Hilaire, Saint-Denis et Saint-Ours. Même, quelques dames de la génération antérieure avaient reçu leur formation religieuse et intellectuelle chez les bonnes Soeurs.

L'intérêt pour les choses de l'esprit n'a jamais fait défaut à Saint-Charles. "Le 18 mai 1836, les citoyens F.C. Duvert, L.C. Duvert, F. Mount, P. Spink, J.B.E. Durocher, J. Jacques, P. Boucher Belleville se réunissent en assemblée publique à l'hôtel local "Bunker, après l'office divin, du soir pour aviser aux moyens d'établir une *Bibliothèque Mutuelle*."

Quoiqu'il en fut de la réalisation de ce projet-là, une bibliothèque vit le jour vers 1853, durant la régence du curé Crevier. A l'instar des villes et villages de Montréal, St.Hyacinthe, St.Denis, St.Ours, St.Charles eut son *Institut Canadien* dont le but était d'organiser une société littéraire devant fournir à ses membres l'avantage d'une bibliothèque, d'un cabinet de lecture, de discussions

et de lectures sur divers sujets. Sa devise était: "Altius tendimus". Nous tendons toujours plus haut. 500 volumes furent recueillis et servirent aux lecteurs pendant plusieurs années. Vers 1907, j'ai lu, chez moi, un de ces volumes intitulé: *Histoire des Chevaliers de Malte*. A cette époque-là, sans qu'il y eut de bibliothèque, un certain nombre de livres circulaient entre les personnes du village.

En 1965, dans le pavillon dressé sur le terrain de jeu, près de l'église, j'aperçus une bibliothèque en miniature à l'usage des jeunes. Elle disparut, sans doute avec son abri qui fut vendu et transporté ailleurs par son acquéreur, M. Paul Bousquet.

Appartient aussi au domaine intellectuel, l'apport considérable des citoyens issus de St.Charles à l'enseignement, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la paroisse. Qu'il suffise de mentionner l'oeuvre éducatrice du Chanoine Léon Pratte, professeur, directeur des élèves et supérieur du Séminaire de St.Hyacinthe, de MM. Charles Lescault et Elphège Gervais, ses collaborateurs, de Mgr Amédée Lefebvre, professeur, supérieur du Séminaire de Sherbrooke secondé par MM. Albert et Stanislas Gervais, Mgr. Léonidas Adam et son frère Amédée. Le Père Jésuite, Eusèbe Durocher, théologien éminent enseigna pendant 30 ans dans le scolasticat de sa communauté, F. Chicoine, O.F.M. directeur des élèves et professeur à Edmonton.

Plus de 40 religieuses de diverses congrégations sorties de St.Charles ont enseigné à travers la Province de Québec et même au dehors du pays. J'y ajoute quelques noms de laïcs présents à ma mémoire: MM. Henri Gervais, Damase Langevin, Charles-Félix Lusignan, le Dr Pierre Meunier à l'Université de Montréal ainsi que le Dr Donat Voghel.

Du 28 février 1833 à juin 1836, un journal, l'*Echo du Pays*, est publié à Saint-Charles; il est fondé par le seigneur Debartzch, rédigé par l'avocat Rambeau assisté du Dr. Meilleur et imprimé par A.C. Fortin. Ses articles principaux comportent une chronique

parlementaire nationale, parfois, un coup d'oeil sur la politique Américaine, des faits divers du pays et du vieux continent, des renseignements bien opportuns sur l'agriculture, alors qu'on cherche à la relever. On y remarque une polémique savante entre l'abbé Odelin et Mr Raymond, supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe touchant les théories novatrices de Lamennais, prêtre et écrivain Français. Les diatribes contre un journal du temps ne font pas défaut non plus que les inévitables annonces commerciales, bien que peu nombreuses.

Ce journal ayant cessé de paraître, peut-être à cause de la crise politique menaçante, M. Debartzch en fonda un autre, *Le Glaneur*, aux allures plus pacifiques. Dans son premier numéro, le nouveau journal également patronné par M. Debartzch et rédigé par M. Jean-Philippe Boucher-Belleville, se proclame littéraire, agricole et industriel sans allégeance politique. Il s'engage en plus à respecter la religion et à éviter les personnalités. De fait, il se plaît à reproduire des articles littéraires ou historiques v.g. l'histoire des inventions depuis l'ère chrétienne. Amaury Girod, sous le pseudonyme de Jean le Laboureur, y présente des informations pratiques sur les diverses cultures, la confection du sucre d'érable, la teinture du lin et autres.

Beaucoup plus tard, en mai 1979, le Comité de l'École de Saint-Charles publie le *Journal des Patriotes* en vue de refléter la vie quotidienne de la communauté.

En fin de 1981 paraît le *Journal Mensuel* de l'école de Saint-Charles, voué aux intérêts de cette même institution.

En novembre 1971, les paroissiens sont invités à s'intéresser au *Souffle* publié par les LOISIRS de la Paroisse.

Parmi les stimulants de la vie intellectuelle, il faut encore, mettre en ligne de compte ces associations qui visent directement ou non au développement culturel de leurs membres. Citons celles

qui ont bénéficié aux gens de Saint-Charles:

Un *Cercle d'Etudes* dont on signale la présence en avril 1964

Un *Cercle de Jeunes Naturalistes* qui poursuit son oeuvre en février 1977, sous la direction de Mme J. Charron.

L'Union Catholique des Cultivateurs qui met en tête de son programme, l'éducation de ses membres.

Le Cercle des Fermières, qui invite des conférenciers de marque à ses assises.

L'Assemblée des Parents-Maîtres qui intéresse la population au progrès scolaire des élèves: posant ainsi les bases de la formation intellectuelle.

A défaut de bibliothèque, les paroissiens puisent dans les revues qu'ils reçoivent régulièrement et lisent au foyer. Pour être en majorité, religieuses, elles n'alimentent pas moins les esprits de notions substantielles et littéraires. Ce sont à travers les différentes époques: *Les Annales de la Propagation de la Foi*, *le Messager du Saint-Sacrement*, *le Messager du Sacré-Coeur*, *la Revue Franciscaine*, *la Revue des Missions Etrangères*, *Rencontre* et bien d'autres encore.

Tenninons par la mention des quelques oeuvres publiées par des auteurs issus de Saint-Charles:

Mgr. Amédée Lefebvre, *Vie de Mgr. Racine*, 93 pages, *Vie de Mgr. Larocque*, 220 p., P. Fidèle (Frédéric) Chicoine, O.F.M., *Précis de Doctrine Rurale*, 265 p., *Honni soit le Blasphème*, 45 p., *Petit Catéchisme des Missions*, 105 p., *Souvenirs du Jeune Age*, 149 p. Maints articles publiés dans les journaux et revues, Dr. Pierre Meunier, *Diagnostic Gynécologique*, 263 p.

DE L'ENSEIGNEMENT AU CANADA

SOUS LE REGIME FRANCAIS

Sous le régime français, nos ancêtres furent très peu favorisés en matière d'instruction de la jeunesse. A part les centres de Québec, Montréal et Trois-Rivières où les Soeurs Ursulines, les Dames de la Congrégation, les Soeurs Hospitalières, les Pères Jésuites, les Messieurs de Saint-Sulpice et les Prêtres du Séminaire de Québec dispensaient un enseignement régulier, seules quelques paroisses importantes possédaient une école digne de ce nom, grâce au dévouement de curés déjà surchargés de ministère pastoral. Partout ailleurs, on ne pouvait compter que sur les services aléatoires d'instituteurs ambulants.

D'abord, où trouver les maîtres qualifiés? Les gens instruits en nombre réduits étant déjà engagés dans les carrières apostoliques, militaires ou administratives, il ne restait que des gens tirés de provinces Françaises peu avantagées au point de vue scolaire. Une fois établis au pays, ces colons devaient porter tous leurs efforts sur le défrichement et la culture des terres, tout en se défendant contre les Iroquois et les Anglais. La création d'écoles viables s'avérait impossible à cause de la dispersion des familles sur de vastes étendues dépourvues de voies passables et de la rigueur du climat, durant l'hiver.

En conséquence de ces obstacles insurmontables, bien peu de gens en dehors des villes pouvaient écrire convenablement leur nom.

SOUS LE REGIME ANGLAIS

Aux graves déficiences dont souffrait déjà l'enseignement, les guerres de la cession ajoutèrent une pénurie extrême par suite des réquisitions opérées par les armées en présence, chez des gens appauvris par la désolation des terres sans culture et les terribles dévastations perpétrées par des vainqueurs impitoyables. Par le fait même de l'aliénation de la colonie, les secours du Roi et des bien-

fauteurs de France cessèrent totalement, laissant les nôtres dans un complet abandonnement. Il va sans dire qu'aussi longtemps que dura cette période de misère et de désespoir, l'instruction souffrit au point de provoquer une certaine désaffection pour les choses de l'esprit.

Quand les nouveaux maîtres du pays s'avisèrent de remédier à l'ignorance du peuple, ils le firent avec l'intention avouée de l'angliciser et de le convertir au protestantisme. De là, suivirent une série de mesures insidieuses et répétées pour arriver à leur fin perverse. Mais, nos chefs religieux et politiques veillaient au salut des leurs et, à force de ténacité, obtenaient des autorités malveillantes la loi autorisant les Ecoles de Fabrique, en vertu de laquelle nos écoles échappaient à l'emprise des ennemis de notre religion catholique et de notre culture française.

Fortement encouragés par les évêques, les curés se mirent à l'oeuvre et, à leur inspiration, les Fabriques multiplièrent à l'envie ces écoles destinées à prolonger la famille dans ce qu'elle a de plus noble et de plus valable.

ECOLE DU VILLAGE

En dépit de la conjoncture politique défavorable, M. le curé Robitaille, dès 1812, fonde une école de filles qu'il soutient de tout son pouvoir. Il l'établit au sud de l'église, à proximité du cimetière.

Mademoiselle Geneviève Curotte enseigna à cette école, en 1824. Elle doit cette mention spéciale au don de quatre lustres qu'elle fit à l'église paroissiale, moyennant la célébration d'un service funéraire qui eut lieu, ainsi qu'entendu, après sa mort survenue en 1849, à l'asile de la Providence. On signale également la présence de M. François Latour comme instituteur de 1821 à 1826.

Grâce aux réclamations répétées des représentants du peuple, le Gouvernement passa une loi autorisant les fabriques à fonder et à régir des écoles élémentaires à leurs charges et sous leur responsabilité. Les évêques, jusque là méfiants des autorités protestantes et anglicisantes, encouragèrent leurs fidèles à se prévaloir de cette nouvelle législation pour multiplier ce genre d'écoles. En conséquence, ils permirent aux fabriques de consacrer le quart de leurs revenus à leur création et à leur entretien. M. Robitaille profita de l'aubaine pour ouvrir une école de garçons. Avec la permission de l'évêque, il céda un arpent de sa terre à cette fin, sous condition de le reprendre advenant la disparition de l'école. Celle-ci fut construite aux frais de la fabrique, au nord-est du cimetière et reliée au chemin du bord de l'eau par un passage longeant la propriété de l'église: elle mesurait 40 pieds par 30.

Le 5 mars 1837, M. Léon Kérouac est engagé comme instituteur au salaire de 15 livres, avec obligation d'accepter au nombre de ses élèves 20 enfants pauvres du village désignés par le curé. Du même coup, son épouse, née Emérentienne Létourneau, est chargée de l'enseignement des filles. Soutenus par l'évêque et le curé, à l'encontre de l'opposition de certains contribuables, ils persévèrent dans l'exercice de leur fonction jusqu'en 1842. En 1848, M. Régis Têtu, époux de Rosalie Roy figure comme instituteur. En 1850, les Commissaires d'école demandent à Mgr. Prince de faire passer l'école de la fabrique sous le contrôle des Commissaires afin de bénéficier de l'aide gouvernementale pour l'entretien de l'école; ils essuient un refus. Cependant, en 1857, l'assemblée des citoyens réitère sa demande en proposant que les bâtisses de l'école soient transférées de la terre du curé à un lot situé au delà du ruisseau et appartenant à un dénommé Cartier, que ce lot soit acquis par les habitants de l'arrondissement et que la nouvelle école soit bâtie à leurs frais. Cette école de fabrique avait donc subsisté de 1829 à 1857. En 1842, elle comptait 80 élèves; de 1857 à 1873, ce nombre varia entre 135 et 112. De 1855 à 1866, elle fut dirigée par M. Edmond Labonté.

M. Noé Gervais, diplômé de l'École Normale Jacques-Cartier de Montréal, prenait charge de cette école mixte et modèle en 1866, et en conserva la gestion pendant 26 ans à la grande satisfaction des inspecteurs et des parents. On ne saurait trop estimer l'heureuse influence que cet excellent maître exerça sur les nombreux écoliers qui bénéficièrent de sa formation paternelle et disciplinée. Il est le digne père des abbés Albert, Stanislas et Elphège Gervais.

A sa retraite, M. Noé Gervais fut remplacé par M. Jean N. Beauregard qui enseigna pendant deux ans au salaire de \$380.00 par an.

Notons que le notaire Elzéar Chabot sur le point de quitter Saint-Charles résigna sa fonction de secrétaire de la Commission scolaire en faveur du notaire Philibert Contant.

M. Adélar, Charles Milles succéda à M. Beauregard. Récemment diplômé de l'École Normale et membre d'une famille de distingués éducateurs, il s'avéra dès le début doué de tous les dons qui font le professeur idéal. Son salaire s'élevait à \$400.00 mais avec l'obligation d'engager un sous-maître. Sans doute appelé à des fonctions plus importantes et plus rémunératrices il quitta la paroisse, en 1895, après y avoir pris pour épouse, Melle Delvina Desrochers, organiste.

Avant de poursuivre la succession des enseignants, il convient de s'arrêter à un événement d'importance majeure dans l'histoire de l'école: c'est son transfert du voisinage de l'église au village proprement dit. Il fut amorcé par la pétition présentée à cet effet par M. Clément Laflamme, tanneur et chef d'une nombreuse famille établie au centre du village.

Ce changement de location dûment étudié par M. J.A. Chicoine, président de la Commission scolaire et ses conseillers, leur parut justifié par la distance imposée aux écoliers du village, sans

compter ceux du coteau et du bord de l'eau, en direction de Saint-Denis. De plus, l'école actuelle ne suffisait plus à accomoder les 135 élèves qui la fréquentaient. Naturellement, le projet rencontra l'opposition des quelques parents domiciliés à proximité de l'église et au-delà, mais ils durent se conformer aux voeux de la majorité.

A l'extrémité sud de la rue principale, un terrain de 120 pieds par 60, propriété de M. Alphonse Jarret, fut d'abord acquis puis augmenté d'une lisière de 30 pieds cédée par M. Adolphe Roy.

Dès 1896, la construction d'un édifice spacieux avec étage, servant de logis à l'instructeur, fut confiée à M. Alphonse Jarret, menuisier local, au coût de \$1,800.00. Le rez-de-chaussée comportait deux vastes salles de classe séparées par une porte à deux battants. Un large vestibule occupait la façade tandis qu'un tambour, placé à l'arrière, servait d'entrée et de vestiaire à la gent écolière. Le terrain réservé aux ébats des jeunes, déjà restreint, fut encore diminué par la création d'un potager à l'usage du maître.

De 1895 à 1900, la direction de l'école avait été confiée à Melle Boulais. Après ce temps, la Commission scolaire jugeant qu'une autorité plus ferme s'imposait, la remplaça par un M.J.O. Renaud qui, faute de se présenter, laissa son poste à M. Pierre Meunier de Saint-Pie. Celui-ci avait complété son cours classique au Séminaire de Saint-Hyacinthe et aurait même envisagé la carrière sacerdotale, mais à son entrée en charge, il était marié et père de famille. Sa fille aînée, Rosa, était déjà en âge de le seconder dans l'enseignement de la classe élémentaire. Les autres auxiliaires du maître Meunier furent les Demoiselles Moquin, Laflamme et Bourque.

Sous la régence de ce maître ferme et compétent, l'école suivit une marche régulière jusqu'au soir fatidique où un incendie se déclara au sous-sol et se termina par l'hécatombe de 21

résidences et des dépendances attenantes.

Après un mois d'interruption, les cours réorganisés tant bien que mal en l'institut municipal, se poursuivirent jusqu'à la fin de l'année scolaire. Entretemps, M. Pierre Meunier ayant avisé l'autorité locale de sa résignation, au bout du présent terme, les Commissaires pourvurent à son remplacement en s'assurant des services des Demoiselles Gadbois, Saintonge, Rose-Alba et Malvina Rémy, pour l'année 1907-1908.

L'installation de l'école en l'institut municipal ne pouvait être que temporaire, il fallait en venir à une décision finale quant à sa reconstruction et à sa relocalisation. Les Commissaires en charge: Messieurs Alphonse Guertin, Arthur Messier, Josaphat Audet et Joseph Leduc sous la présidence de M. Alphonse Lussier eurent à régler ce grave problème. M. Alphonse Guertin fit remarquer que l'ancienne école était devenue insuffisante, que son site étant mal égoûté, la cave se remplissait d'eau. De son côté, M. le curé Taupier, appuyé par un certain nombre de paroissiens, suggérait de confier désormais l'enseignement des élèves de l'école municipale à des religieuses, en leur permettant d'ouvrir à leur compte, un pensionnat pour filles. Considérant que la présence des Soeurs exigeait la proximité de l'église et du presbytère, les Commissaires, après discussion et opposition de deux d'entre eux, fixèrent le site du prochain couvent-école sur un lot appartenant à la famille Guyon, sis au bord de la rivière et présentement occupé par une fromagerie désaffectée. Les plans du nouvel édifice ayant été examinés, corrigés et dûment approuvés par les autorités compétentes, on en confia l'exécution à M. Beauregard de Saint-Denis.

Voyons un peu ce que fut cette réalisation tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. La bâtisse comportait un sous-sol, un rez-de-chaussée et deux étages surmontés d'un clocheton. Sur la façade, un escalier avec perron recouvert de toiture conduisait au rez-de-chaussée. Le parterre situé entre le couvent et le che-

min public étant fermé aux ébats des élèves, il ne leur restait qu'un espace très limité à l'arrière d'autant plus qu'un hangar à bois l'occupait en partie. Le côté réservé aux pensionnaires et demi-pensionnaires n'était guère plus avantage. Il faut signaler que ces dernières étaient complètement séparées des garçons et filles de l'externat municipal. On ne les réunissait qu'en de rares occasions à la chapelle ou à la grande salle de réception.

En pénétrant dans la maison par l'une des deux portes de côté, on apercevait au sous-sol un corridor central qui se retrouvait à tous les étages, moins le dernier, puis, tout au long, la cuisine, le réfectoire, la chambre au charbon et le vestiaire des externes; leur seul abri contre les intempéries. Le rez-de-chaussée comprenait le parloir avec entrée distincte, la salle communautaire de Soeurs, ainsi que trois salles de classe d'inégale superficie. La chapelle et la sacristie attenante, la salle de réception et une ou deux salles de classe occupaient le premier étage tandis que le deuxième en entier servait de dortoir.

Une cloche intérieure, acquise à l'encan du manoir Debartzch-Kierkowski par M. Noé Gervais et donnée par lui à l'école servait à appeler le personnel aux divers exercices réglementaires. Plus volumineuse, celle du clocheton avait été bénite solennellement par l'évêque, Mgr Xiste Bernard en l'église paroissiale.

Aux jours du Dimanche et des Fêtes d'obligation, les religieuses, accompagnées de leurs élèves en grand costume, prenaient place sur les prie-Dieu disposés dans l'allée centrale de la nef. Les garçons vêtus de la soutane et du surplis se mettaient au sanctuaire.

Le financement de cet ensemble éducatif n'offrit aucune difficulté. Peu après l'incendie de l'école M. Lomer Gouin, premier ministre, fit don de \$500.00 à la Commission scolaire au nom du Gouvernement Provincial, puis les Dames de la paroisse organisèrent trois bazars annuels. Le premier qui eut lieu dans l'école, avant la finition des travaux, rapporta \$1,500.00; les recettes des

deux autres s'élevèrent respectivement à \$1,100.00 et \$900.00 et eurent comme théâtre le rez-de-chaussée du couvent alors que les Soeurs l'occupaient déjà; à leur grave inconvénient, elles durent chercher refuge dans les autres pièces de la maison.

Du côté intellectuel et pédagogique, les rapports des inspecteurs s'avéraient toujours favorables aux enseignants de sorte que la marche de l'école et du pensionnat suivit un cours régulier et sans événement marquant, pendant plusieurs années. Tout au plus, des changements normaux s'accomplirent dans le personnel de temps à autre; on relève en outre que le 16 avril 1927, la directrice, Soeur Elise, demanda à la Commission scolaire, l'autorisation d'installer l'électricité dans le couvent, aux frais de la Communauté, et que, le 21 août 1939, un escalier de sauvetage muni de glissoire fut mis en place pour la protection du personnel, en cas de feu. Jusque là, on s'était contenté d'un tube de coutil par lequel les gens se laissaient glisser au sol.

Il est intéressant de noter la fluctuation du nombre des élèves de l'école municipale au cours des ans: en 1907-40; en 1921-58; 1939-34; 1942-21; 1949-64.

En 1935 ainsi qu'en 1942, les religieuses recevaient de la Commission scolaire les appointements de \$675.00 pour deux institutrices et une auxiliaire. En 1951, elles reçurent \$900.00, mais, elles payèrent \$800.00 de loyer, \$140,00 d'électricité, \$950.00 de chauffage sur cette modique somme. Tant pour ce motif externe de finance que pour des raisons internes la Communauté des Soeurs de la Présentation de Marie avisa la Commission Scolaire que son enseignement prendrait fin avec la présente année scolaire. Cette notification date du 13 mars 1954.

Pour les remplacer, la Commission scolaire offrit aux Soeurs Oblates un salaire mensuel de \$330.00 à chacune des institutrices. Après avoir accepté cette proposition, elles n'enseignèrent cependant que durant l'année 1954-1955 et quittèrent Saint-Charles.

Sollicitées par la Commission scolaire, les Soeurs Dominicaines de Valleyfield lui signifièrent leur refus, le 6 mars 1958. Elle invita alors trois institutrices laïques à signer le contrat de leur engagement à raison de \$1,700.00 chacune pour instruire les 57 élèves relevant de la municipalité.

Depuis 1924, Saint-Charles avait été divisé en deux municipalités distinctes; en 1959, la Commission scolaire de la Paroisse demanda son annexion à celle du Village. La demande ayant été agréée, on conclut à la nécessité d'agrandir l'école; l'inspecteur Gagnon indiqua la marche à suivre pour l'exécution de ce projet. D'après un décret du Département de l'Instruction Publique, à partir du 1er juillet 1960, il n'y aurait plus qu'une seule commission scolaire appelée "*Commission Scolaire de Saint-Charles*".

Comme il fallait aussi agrandir un terrain par trop étroit, la Commission Scolaire proposa d'acheter de M. Guy Rémy une lisière de 197 pieds par 55. A cette même date du 3 mars 1960, il fut décidé de vendre le couvent actuel à l'enchère en vue de son déménagement ou de sa démolition. Cette vente s'effectua le 9 avril en faveur de M. Guilmain d'Upton qui s'en rendit propriétaire pour la somme de \$90.00.

Dès le 2 mai 1960, la construction de la nouvelle école centrale est confiée à Malo et Frères de Beloeil au coût de \$108,700.00. Toutes autres dépenses incluses, le coût total de l'édifice atteignit \$132,000.00. La Commission Scolaire résolut de s'acquitter de cette dette par un emprunt fait au moyen d'une émission d'obligations de \$100.00 l'unité ou davantage, portant un intérêt de 6%.

Grâce à l'intervention de M. Gilles Chartier, député provincial, le Gouvernement assumait 80% de la lourde dette, ne laissant à la Commission Scolaire de Saint-Charles que la balance de 20%. Il va sans dire qu'elle lui vota de chaleureux remerciements.

Le 20 juin 1960, elle pourvut au transport des élèves en le confiant, par contrat valable pour trois ans, à M. Léo Leblanc au coût de \$7,000.00.

Etant donné que la Commission Scolaire n'avait pas renoncé à remettre le soin de l'enseignement aux religieuses, des quartiers furent prévus pour leur logement dans la nouvelle école centrale; elle se mit aussitôt à la recherche d'une communauté quelconque. Après s'être adressée en vain aux Socurs de Saint-Joseph, de la Présentation de Marie, du Bon-Pasteur, de Saint-Joseph de Saint-Vallier de Québec et des Oblates de Saint-Joseph de Montréal, elle recourut aux bons offices de Mgr Douville qui obtint l'assentiment des Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe. En fin de compte, celles-ci se récusèrent laissant la Commission Scolaire dans l'obligation d'engager trois institutrices laïques au coût de \$1,800.00 chacune pour instruire ses 66 élèves répartis en trois classes, en date du 20 juin 1960.

Ayant renoncé au projet de confier l'instruction aux religieuses, la Commission Scolaire fit réaménager les quartiers qui leurs étaient réservés, à l'usage des écoliers.

En rapport avec cet engagement de religieuses, il n'est pas sans intérêt de rappeler qu'en 1889, un projet de confier l'école modèle aux Soeurs de Saint-Joseph fut soumis à la Commission Scolaire de St.Charles. Deux commissaires ayant appuyés le projet à l'encontre des deux autres qui s'y opposèrent, le vote décisif du Président le fit rejeter.

En vertu du bill 27 entrant en vigueur le 1er juillet 1972, la municipalité scolaire de Saint-Charles, jusque là autonome et dépendant directement du Ministère de l'Instruction publique, devient régionale: c'est-à-dire, intégrée à la Commission régionale de Yamaska, soumise à l'autorité immédiate de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe.

Cette même ordonnance décrète que l'administration de la commission scolaire locale relève d'un commissaire unique assisté d'un comité d'école, en première instance puis d'un comité de parents en deuxième instance. Cet ensemble d'administrateurs voit à l'entretien des bâtisses et du matériel, à l'engagement des instituteurs, aux finances et autres, tout en s'en rapportant à la Commission régionale pour les décisions finales.

Cette école de Saint-Charles étant élémentaire, les élèves qui désirent poursuivre leurs études au secondaire, devront fréquenter les écoles de Saint-Hilaire et de Beloeil.

Le premier commissaire local fut M. Bertrand Poulin qui exerça ses fonctions jusqu'en 1982 alors qu'il fut remplacé par M. Michel Tétreault toujours en charge.

Présentement l'école de Saint-Charles compte 5 institutrices et environ 160 élèves.

*PRESIDENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DU VILLAGE
1881 à 1960*

Bruno Guyon	Joseph Messier (1925)	Jean-Louis Roy
Anatole Tétreault	Arthur Rémy	Paul Geoffrion
Ernest Langevin	Charles Lusignan	Roméo Béliveau
Jean-Azarie Chicoine	Georges Messier	Rosaire Bazinet
Patrice Lussier	Raoul Couillard	1972, <i>Commissaire rég.</i>
Rév. Solyme Taupier (1912)	Doris Hébert	Bertrand Poulin
		Michel Tétreault

ECOLES DES RANGS

Les Livres des Délibérations de la Commission Scolaire de la Paroisse de Saint-Charles, bien distincts de ceux de la Commission Scolaire du Village, sont au nombre de trois: le premier de 1881 à 1921, le 2ième de 1922 à 1949, le 3ième de 1950 à 1960. Les uns et les autres sont déposés au bureau de la Commission Régionale de Saint-Hyacinthe.

Ceux de la Commission Scolaire de la Paroisse concernent les 2 écoles établies sur le bord de l'eau: la première à un mille en amont de l'église, la 2ième à l'Amyot puis celles des 3ième et 4ième rang.

Les informations antérieures à 1881, sont puisées aux notes de l'abbé Isidore Desnoyers.

Il appert que les ressources en matériel et en personnel ne furent pas à la hauteur de la bonne volonté des promoteurs de ces premières écoles des rangs. En 1837, l'instituteur de l'école du 4ième rang, M. Letartre, sait à peine lire; il est chargé de 20 à 25 écoliers. Celle du 3ième rang, aussi appelé rang de Ste-Rose, fondée par la Fabrique en 1841, ne possède qu'une étroite chambre munie d'une seule porte et non lambrissée à l'extérieur. Les garçons sont séparés des filles par une demi-cloison; la mère et son enfant logent dans cette unique pièce. M. François Pétrimoult en est le titulaire.

De 1838 à 1857, la Fabrique a dépensé 5,509 livres pour l'entretien de ses trois écoles: celle du village, incluse. L'inspecteur Leroux, dans son rapport de 1861, déclare qu'elles sont fréquentées par 235 élèves. De son côté, l'inspecteur Delâge affirme que les écoles des 3ième et 4ième arrondissements à la charge des Demoiselles Mélodie Ducharme et Esther Dubuc sont très bien tenues. Il en est de même pour celles dirigées par les Demoiselles Georgiana Laforêt et Lucie Tétreault, en 1870.

Il serait fastidieux de reproduire tels quels les travaux de routine accomplis par les membres de la Commission Scolaire de la Paroisse, de 1881 à 1960: il s'agit invariablement d'élections de leurs commissaires et présidents, de l'engagement des institutrices, de leur salaire, de leur congédiement, des vacances à fixer, des réparations à effectuer et des comptes à payer.

Le rapport des inspecteur jette un peu plus de lumière sur le

fonctionnement des écoles. Ces préposés de l'administration supérieure ont l'oeil à tout: état des bâtisses, matériel pédagogique, hygiène et, par-dessus tout, la qualité de l'enseignement. Au sujet des maîtresses, ils notent le succès des unes comme les points faibles des autres, leur exactitude à se conformer aux directives du Bureau de l'Enseignement touchant les méthodes à suivre et les manuels à employer.

En 1958, l'inspecteur Roger Gagnon souligne que toutes les institutrices sont diplômées: remarque qui porte à croire qu'il n'en a pas toujours été ainsi. De son côté, l'inspecteur Veilleux, en avril 1957, déplore le petit nombre des élèves par école, ce qui ne favorise ni l'entraîn ni l'émulation dans les études; il constate aussi l'absence de confort et le manque de matériel pédagogique approprié. A son tour, l'inspecteur J.A. Girard déclare, dans son rapport du 22 mai 1942, que 90 élèves sont répartis en 5 écoles: il a fait fermer l'école numéro 6 qui ne reçoit plus que 2 élèves. Le 13 juin 1945, il ne reste plus que 32 filles et 6 garçons, chiffre qui remonte à 64 écoliers pour 5 écoles.

Ces maigres statistiques jointes à la pauvreté de l'installation matérielle déterminèrent le Département de l'Education à décréter l'annexion de la Commission Scolaire de la Paroisse à celle du Village, devant prendre effet le 1er juillet 1960. Le Département compte sur la coopération de tous pour la construction de l'école centrale, en 1960.

Cette proclamation gouvernementale suscita une opposition unanime chez les membres de la Commission Scolaire de la Paroisse qui la signifièrent à qui de droit, mais sans effet.

Cette répugnance de la part des Commissaires à renoncer au contrôle de leurs écoles se comprend, mais elle doit céder devant les exigences de la formation intellectuelle et de l'intérêt public. Longtemps avant, le curé Taupier avait opiné en faveur de cette centralisation pour de semblables motifs. Une institutrice qui

a expérimenté le régime des écoles rurales, à Saint-Charles, donne sa pleine approbation à un tel regroupement.

A partir de 1960, il n'y a plus qu'une seule Commission Scolaire chargée de l'unique école centrale située au Village. A son tour cette commission locale sera supprimée pour faire place à la Commission Régionale du Comté de Saint-Hyacinthe, en 1972.

Voici les noms de ceux qui ont présidé à la défunte Commission:

1881—Odilon Hébert	1914—Médéric Couillard	1934—Aimé Voghel
1884—André Bonin	1915—Joseph Hébert	1936—Donat Meunier
1889—Pierre Meunier	1916—Wilfrid Messier	1937—Arthème Leboeuf
1891—Arsène Brin	1917—Jos. Archambault	1938—Ulric Borduas
1894—Rémi Rémy	1918—Hormidas Hébert	1939—Etienne Cordeau
1897—Adélaré Rémy	1920—Auguste Lusignan	1941—Paul-Emile Poirier
1899—J.B. Borduas	1922—Chs. Léon Meunier	1942—Stanislas Borduas
1900—Adolphe Cordeau	1924—Henri Lapière	1944—Henri Meunier
1904—Félix Lusignan	1925—Auguste Petit	1945—Joseph Chaume
1906—Tossaint Bousquet	1926—Léon Leboeuf	1946—Zéphyrin Messier
1908—Aimé Geoffrion	1927—Elzéar Pratte	1947—Joseph Loiselle
1909—Albert Berger	1928—Etienne Adam	1948—Solyne Lebrun
1910—Adélaré Meunier	1929—Wilfrid Berger	1949—Alvarez Palardy
1911—Hormidas Rémy	1932—Joseph Jarret	1953—Ephrem Bousquet
1912—Philippe Poirier	1933—Chs-Emile Meunier	1960—Henry Benoît
1913—Joseph Meunier		

Les Secrétaires-trésoriers furent: Elzéar Chabot, L.O. Dauray, Philibert Contant, Napoléon Archambault, W. Meek, Germain Lafrenière, Eugène Handfield, Félix Geoffrion, Stanislas Lussier: en 1918. Moins les deux derniers, sont tous notaires.

Vie sociale et Loisirs

Soumis au même climat et aux mêmes adversités: rudesse des tâches, privations continuelles, solitude et crainte de l'Iroquois, les colons venus de France oublièrent vite les disparités de leur province respective pour s'uniformiser et donner naissance à un type social Canadien de plus en plus distinct de celui de la mère-patrie.

Constamment astreints aux pénibles travaux du défrichage et de la culture des emblavures en pleine expansion, ces tâcherons se rencontraient avec joie, le dimanche, dans le temple du Seigneur pour prier ensemble, et recevoir avis et encouragements de leur pasteur et causer entre eux à la sortie de l'église.

Pour le mieux, la vie retirée et besogneuse laissait peu de place à l'oisiveté et aux vices qui en découlent. Les seules récréations possibles se bornaient à de rares visites aux plus proches voisins et à la participation à quelque fête familiale ou populaire.

Le peuplement de la Seigneurie de Saint-François-le-Neuf s'étant effectué rapidement, nos ancêtres ne tardèrent pas à multiplier ces rencontres amicales, ces veillées du bon vieux temps où on jouait aux cartes, aux dames et on se livrait à la danse. Les gens raffolaient de ce divertissement et se le permettaient sans égard aux protestations du clergé fort alarmé. Ils écoutaient avec

avidité les récits mirobolants des coureurs des bois rentrés au bercail après des mois et des années d'absence, en quête d'aventures. Tout en frissonnant d'horreur, ils prêtaient l'oreille aux histoires de loup-garous, de chasse-galerie, de revenants et de diableries. Selon l'usage antique, les habitants fêtaient la Saint-Catherine en se régaland de "tire"; ils participaient aux épluchettes de blé d'Inde, aux corvées de construction, et, les dames, à la confection de courtes-pointes. Au printemps, parents et amis des sucriers envahissaient les cabanes pour y déguster les produits de l'érable. Il va sans dire qu'ils ne manquaient pas de stimuler la gaieté au moyen de spiritueux importés des Antilles: rhum, jamaïque et autres du genre. Là, comme ailleurs, il y eut des abus. Saint-Denis et Saint-Charles possédaient leur distillerie respective et il serait bien étonnant que leurs citoyens ne fussent pas les premiers consommateurs de ces produits locaux. Les multiples et sévères avertissements des évêques diocésains ne laissent subsister aucun doute sur ce sujet. Ils appuyèrent fortement la campagne de tempérance poursuivie à travers la Province par le fameux prédicateur Chiniquy. Saint-Hilaire eut sa visite, Saint-Charles reçut l'abbé Mailloux et les trois pères Oblats Guigues, Brunet et Dandurand qui y établirent une société de tempérance à laquelle adhérèrent 500 membres, dès 1847. Quarante ans plus tard, le 9 février 1886, deux autres apôtres s'élevèrent avec tant de véhémence contre l'alcoolisme, qu'un marchand du lieu "ne voulant pas contredire les missionnaires de la tempérance, annonça à la "porte de l'église qu'il cesserait de vendre des spiritueux même "avant l'expiration de sa licence."

Par contre, un alambic illégal fut découvert dans les limites de la Paroisse, vers 1900, et plus tard on constata la distribution de liqueurs non autorisées par la loi.

Par vote majoritaire, les citoyens de Saint-Charles s'opposèrent à la vente des spiritueux, lors d'une campagne active en faveur de la prohibition totale.

Sauf quelques rares exceptions, les gens s'adonnaient régulièrement à la pratique de la religion. Toutefois il s'en trouva qui créèrent des ennuis aux curés en ne payant pas la dîme obligatoire ou en refusant de fournir le pain bénit à la Messe du dimanche, à leur tour, avant que cette dernière charge ne fut abolie par le Cardinal Taschereau. S'il y eut négligence ou mauvaise volonté dans certain cas, il y eut également incapacité en ces temps de sévère économie.

La morale fut relativement intègre: sur une période de 200 ans, on ne compte que 70 naissances illégitimes malgré le cantonnement répété d'un certain nombre de miliciens.

Un fait social assez étonnant, c'est la présence d'étrangers, dont plusieurs de langue anglaise parmi ces patriotes supposés racistes et intolérants, vivant avec eux en paix et harmonie. En réalité, les gens de Saint-Charles furent ouverts et accueillants et ne luttèrent que contre les oppresseurs de leurs droits et libertés.

Voici les noms de ces hôtes qui ont habité notre paroisse, surtout durant la première moitié du 19ième siècle: précisément la période politique la plus troublée. Notons en premier lieu les noms des seigneurs Walker, Winkelfoss, Debartzch, Kierkowski puis par ordre alphabétique: Bengle, Butterfield, Campbell, Clarke, Collingwood, Cummingford, Friedenburg, Gloutnay, Grantford, Haga, Heyneman, Hoffmeister, Hywat, Lanigan, Mc.Donald, Mc.Duff, Mc.Guire, Mc.Liff, Muir, Mullin, Murray, O'Connell, O'Connor, Rendford, Richardson, Rienstad, Rimschneider, Rampelberg, Rodenberg, Runchay, Schiller, Scott, Scullen, Spinck, Sringeld, Wright.

Cette liste ne prétend pas être complète, en dépit de sa longueur.

L'eau du Richelieu s'est transformée en glace miroitante, la neige a blanchi la campagne, les collégiens rentrent au foyer pour

y passer les vacances de Noël et du Jour de l'An. La Nativité de l'Enfant-Dieu remplit les coeurs d'une joie à la fois spirituelle et humaine; après la Messe de Minuit, on réveillonne en famille. Dès le matin du Jour de l'An, fils et filles mariés s'amènent avec leur progéniture, recevoir la bénédiction paternelle et festoyer dans une intimité qui se fait plus chaleureuse et plus communicative.

Cette rencontre solennelle, selon la tradition ancestrale, marque le début du temps des fêtes, période féconde en réunions de parents et amis qui se recréent en causeries animées autour d'une table bien garnie. Depuis la prohibition et l'abstinence totale, les spiritueux qu'on servait libéralement ont fait place aux breuvages rafraîchissants, sans pourtant diminuer l'allégresse et l'entrain. Après une abondante réfection, les convives s'adonneront au jeu de cartes ou de dames, chanteront et se permettront une discrète sauterie au son du violon.

Aux plaisirs du dedans, les jeunes ajouteront les sports extérieurs. Bravant le froid, ils iront se balader sur l'immense patinoire qu'est devenue la rivière. Là se rencontreront les amis d'enfance séparés par des mois d'internat dans différents collèges. Ensemble, ils glisseront sur les pentes douces ou escarpées des rives enneigées ou se risqueront à traverser la rivière en toboggan sur une piste glacée, filant à une allure vertigineuse. Quelques privilégiés se promèneront en raquettes à travers champs et boisés.

Avec l'organisation des *Loisirs*, une patinoire permanente a été installée à l'orée du village pour l'agrément du public. Elle sert également aux parties d'hockey qui se jouent entre équipes de la ligue riveraine, devant des spectateurs toujours enthousiastes.

Durant l'hiver exceptionnel de 1908, je crois, les prairies se couvrirent d'un verglas assez solide et assez poli pour permettre aux patineurs d'y évoluer partout en parfaite sécurité.

Autre anomalie, en 1910, il tomba si peu de neige que les voitures durent rouler tout l'hiver. Rien de plus bizarre que de voir les voyageurs emmitouflés dans des paletos fourrés et des robes de carrioles, perchés sur des véhicules appropriés à la belle saison!

A la clôture des jours gras, enfants et adolescents font la mascarade. Vêtus d'oripeaux et le visage couvert de masques de fortune, ils parcourent le village en frappant à chaque porte. Tout en les accueillant avec bienveillance, les hôtes cherchent à pénétrer leur identité et les gratifient de quelques friandises. Ces étranges visiteurs s'esquivent sans tarder, pressés comme ils sont de terminer leur ronde avant le repas du midi.

Durant la froide saison, les Dames et Demoiselles profitent de leur séjour forcé à l'intérieur des maisons pour se livrer au tissage, au filage et à la couture.

A peine le carême est-il commencé qu'il faut préparer les "sucres". Les paysans vont établir leurs quartiers dans les érablières. Ils font fi des inconvénients de la cabane et de ce nouveau genre de vie, en supputant les revenus de leur industrie sucrière. Leur solitude sera d'ailleurs allégée par la présence de parents et amis désireux de jouir des effluves du soleil printanier, dans l'enchantement de la forêt en éveil, et plus encore, de se régaler de trempette, de tire sur la neige et d'oeufs cuits dans le sucre. Tout concourt à faire de cette partie de sucre un merveilleux délice.

Aux approches de Pâques, le printemps fait son oeuvre, les rivières accrues par la fonte des neiges emportent les glaces dans un mouvement bruyant et irrésistible. Il y a lieu de craindre la débâcle et l'inondation, telles qu'elles se produisirent en 1901, 1934, 1971, avec leurs conséquences néfastes: routes impassables, caves remplies, arbres déracinés ou rasés, rives érodées, bâtisses réduites en pièces.

C'est le temps où les rats musqués font leur apparition. Quelques chasseurs les tirent au fusil ou les prennent au piège. M. Arthur Patenaude les éclipse tous par les nombreuses peaux qu'il accumule chaque printemps.

Plein d'espoir, le cultivateur se porte aux champs avec ses instruments aratoires pour préparer la récolte qui fera son bonheur et sa richesse, au temps propice. Il laboure et sème pendant que l'élément féminin s'occupe au jardinage. Au village comme à la campagne, chaque maisonnée tient à cultiver son potager.

La fin de juin marque celle de l'année scolaire. M. le Curé, assisté des Commissaires, préside aux examens de fin d'année et à la distribution des prix dans les écoles de la municipalité. Les élèves des divers collèges et couvents rentrent joyeux dans leur famille pour les vacances d'été.

Ils y arrivent en temps opportun pour la fête de la Saint-Jean-Baptiste. Au témoignage de Mgr C.P. Choquette, ce patron national fut fêté à Saint-Charles, dès 1835, un an après sa proposition par Ludger Duvernay, à Saint-Hyacinthe. Voici ce qu'il en rapporte dans son *Histoire de Saint-Hyacinthe*: "Au village Debartzch, "le dîner est préparé chez l'hôtelier Bunker. Les portraits de Papi-neau, Viger, du regretté Louis Bourdages, doyen de la Chambre "d'Assemblée, décédé le 20 janvier précédent, ornent la salle. "Après le "Dieu sauve le roi" on boit à la santé des chefs."

Il semble que cette fête nationale soit passée inaperçue à Saint-Charles depuis 1835 jusqu'à 1978 et 1979, alors qu'il est fait mention de célébration en ces deux années consécutives.

Désormais libres de contrainte, les jeunes se promènent sur l'eau, causant, chantant; par un bon vent du Nord, ils se bercent au gré des flots; ils affrontent les vagues soulevées par le passage des bateaux. Ils se payent le luxe d'excursions à l'Île-aux-Cerfs, au barrage de Saint-Ours, sur des embarcations motorisées.

Dès avant 1900, St.Charles possédait deux yachts à vapeur, celui de la Famille Gervais et l'autre de J.B. Stevensen, à l'Île-aux-Cerfs. Vers 1908, M. Joseph Brunet, mécanicien et propriétaire de l'aqueduc, s'évertua à construire sa propre embarcation, moteur y compris. Il réussit son exploit, mais au prix de nombreux efforts et déconvenues. Il en fut de même de M. Ovila Meunier qui se borna à fabriquer la coque de son petit navire, mais l'abandonna bientôt sur le rivage après avoir failli s'enfoncer sous l'eau avec lui. MM. Alphonse Guertin, A.C. Miller et Aimé Geoffrion, postillon, se procurèrent des yachts de fabrication régulière.

D'autre part, l'ensemble des citoyens pouvait se prévaloir du service public du *Ferdinand*, ainsi appelé du nom de son créateur et capitaine, M. Ferdinand Fecteau de Saint-Antoine. Ce vapeur d'une capacité de 200 passagers, quittait son port d'attache les lundis et jeudis matins pour prendre à son bord les voyageurs de St.Denis, St.Charles et St.Marc et les conduire à la gare de Beloeil, en temps pour le train de Montréal à huit heures de l'avant-midi. Il les ramenait le soir après le retour de ce même train local de St.Hyacinthe. Le samedi après-midi, le *Ferdinand* faisait un extra en faveur des villégiateurs désireux de passer le dimanche sur les bords du Richelieu. Depuis des dizaines d'années, les bateaux de la Compagnie Richelieu et Ontario fournissaient un service régulier de transport entre Montréal et Chambly. Longs d'une centaine de pieds, pourvus de cabines, de restaurants et de salons, ils étaient en mesure d'accommoder leurs clients le plus agréablement possible.

Constamment, des yachts de plaisance des plus modestes aux plus luxueux sillonnaient le Richelieu dans les deux sens. Plusieurs d'entre eux venaient de New York par la voie du canal Chambly et du Lac Champlain.

Durant les chaleurs de l'été, la baignade quotidienne faisait les délices des gens de tout âge. Pendant que les petits s'initiaient à la natation auprès de la rive, les adolescents et les adultes se risquaient en eau profonde. Deux de ces habiles nageurs, Valmore

Bienvenu et Emmanuel Chicoine s'enhardirent à traverser la rivière à la nage. Mal leur en prit car le premier saisi de crampe fut réduit à l'impuissance, au milieu de la rivière; heureusement que son compagnon l'aïda à se maintenir à la surface de l'eau jusqu'à l'arrivée d'une barque secourable. Quelques enfants en péril de se noyer furent secourus à temps, de sorte que durant bon nombre d'années, personne ne périt par l'onde. On compte néanmoins 23 noyades dans l'histoire de St.Charles depuis les débuts jusqu'à nos jours.

A ma connaissance, personne ne fit jamais de la pêche, un métier; tout au plus, quelques rares amateurs s'adonnaient à ce sport de façon occasionnelle. Seul un nautonier étranger paraissait dans nos parages, voguant dans sa cabane flottante. Tandis que les gens de la place prenaient ordinairement brochets, carpes, achi-gans, dorés, perchaudes et crapets, lui capturait surtout des anguilles, qu'il offrait en vente par les rues du village.

Chaque été, les frères Léon et Azarie Chicoine en compagnie d'un cousin éloigné, M. Alphonse Jarret, munis de leur fusil et de leurs agrès de pêche, montaient en chaloupe à destination des îles de Sorel. Ayant pour but principal, la chasse aux canards, ils couvraient environ 30 milles à force de rames; fait sportif bien digne de mention.

En juin et juillet, on songe à la cueillette des fraises des champs, ces fruits si menus mais à la fois si délicieux; on accourt au ruisseau de l'Amyot dont les rives regorgent de cerises savoureuses. Les femmes de la maison et, parfois des amis, viennent se joindre aux fermiers pour couper et engranger la récolte du foin avant que les intempéries ne viennent l'endommager. Tous rivalisent d'ardeur et d'entrain dans l'accomplissement de cette tâche capitale.

Le Croquet est le jeu qui a tenu le plus longtemps et a fait le plus d'adeptes, à St.Charles. Il était déjà en vogue avant l'arri-

vée du siècle présent et ne cesse d'intéresser maints amateurs. Après s'être adonné au jeu individuellement, ils ont formé des équipes et se sont joints à une véritable ligue: ce qui suppose chez eux une qualification authentique. L'emplacement du croquet a varié au gré des circonstances de commodité et de disponibilité de terrains appropriés. Vers 1900, il occupait l'espace libre entre la résidence de M. Osa Bayard et de sa boutique de ferblanterie. Il passa de là à l'autre côté de la rue, chez le cordonnier Boileau. Après le feu, on l'établit sur la propriété de M. Philias Hébert, menuisier. Plus tard, on en trouve un très convenable chez M. Joseph Jarret à un mille en amont de l'église. Avec le temps, l'installation matérielle du croquet s'était grandement perfectionnée: on ne jouait plus qu'avec des boules en ébonite sur une surface dure et polie entourée de bandes épaisses solidement fixées au sol. Cerceaux et maillets, tout était à point. Quelques familles avaient mis le croquet à la portée des enfants en leur fournissant espace et agrès appropriés à leur âge.

Les vacances terminées, les écoliers profitent de leur congé hebdomadaire pour courir la campagne en quête de senelles et de glands. Ils prêtent aussi main forte aux parents qui s'affairent à arracher les légumes et à les transporter du potager à la cave. C'est aussi le temps de s'approvisionner de pommes au mont Saint-Hilaire.

Nos forêts les plus étendues et les plus danses abritent encore quelques chevreuils, dont la viande réglera certains privilégiés, et les bois orneront la demeure. Outre ce roi de nos bois, nos chasseurs trouveront, comme proie, des renards, des "siffleux", des lièvres, des putois et des écureuils qui se font de plus en plus rares.

Un sanctuaire y fut établi par le Gouvernement.

A ces divertissement saisonniers s'ajoutaient, en tout temps, les représentations théâtrales toujours populaires, à St.Charles. Elles étaient offertes tantôt par des troupes locales, tantôt par

des groupements étrangers. Etant donné la prohibition des pièces mixtes, seuls apparaissaient les acteurs de l'un ou de l'autre sexe.

Voici quelques titres des pièces jouées par les hommes durant la première décade du siècle présent: *Le Conscrit*, *Les Brigands Invisibles*, *Le Portefeuille Rouge* et *Chantepie*. Cette dernière pièce avait été dirigée et exercée par le vicaire du temps, M. l'abbé Onésime Paulhus. le Dr. Honoré Meunier et moi-même y tenions les principaux rôles. Durant une vacance d'été, les collégiens de Sherbrooke offrirent aussi à leurs concitoyens de St.Charles une comédie fort bien réussie.

Les Dames et Demoiselles de la paroisse ne le cédaient en rien à leurs partenaires en fait d'art et de talent; elles chantèrent avec succès deux opérettes: *La Fille du Sonneur de Cloches*, et *Le Petit Savoyard*. Mme Azarie Desrochers, aujourd'hui nonagénaire, excella dans le rôle-titre de *Geneviève de Brabant*; j'eus l'honneur d'être son petit page.

Durant le bazar de 1909, les filles du couvent donnèrent *La Chaumière Bretonne* et les petits garçons, *Le Millionnaire d'un Jour*. Les spectateurs étaient toujours vivement impressionnés par leurs tableaux vivants aux éclats multicolores où ils reproduisaient les faits saillants de l'histoire profane ou religieuse. *La Naissance de l'Enfant-Jésus*, *L'Apparition de Notre-Dame de Lourdes*, *l'Entrevue de Pie VII et de Napoléon Bonaparte*, etc.

Parmi les amateurs étrangers, nous relevons vers 1903 une troupe de St.Hyacinthe dans *Félix Poutré* en date du 21 mai 1925, autre séance dramatique par un cercle de la même ville. A partir de 1945, ces visites de comédiens devinrent assez fréquentes: notons la présence d'une troupe de Sorel qui vient animer une *Soirée du Bon Vieux Temps*. Apparaissent ensuite le clan Daignault en 1950, un groupe de Sorel en 1951, les Gais Lurons de Verchères, la troupe de Donat Durand dans le drame *Sainte Elisabeth*.

De peur d'être incomplet, ajoutons les items suivants, au crédit des nôtres: en 1932, Saynète et partie de cartes, en 1935, Partie de cartes et comédie; en 1936, soirée récréative par jeunes filles; en 1949, les Tertiaires de St.François font les frais d'une représentation théâtrale. A l'occasion de la fête des mères, les religieuses convient ordinairement celles-ci à quelque saynète accompagnée de chants.

Tôt ou tard, le cinéma devait s'introduire à St.Charles. En 1934, un prêtre Américain montre la vie de Ste.Bernadette, en 1946 on exhibe le film de guerre "Nuremberg". Ce n'est là que le début d'une série de séances cinématographiques qui se répèteront de façon assez fréquente.

MUSIQUE

La musique s'affirma de manière plus solennelle en 1855 par la création d'une fanfare. Elle est dûe à l'initiative de l'instituteur local, M. Labonté qui voulut par cette institution relever la beauté du culte et donner plus d'éclat aux célébrations civiques. La fabrique construisit pour leur usage un petit jubé au-dessus du grand, dans l'église. Ce corps de musique subsista bon nombre d'années. En 1902, on en voyait comme relique une grosse caisse et un petit tambour ainsi qu'un instrument en cuivre, appelé baryton, le tout conservé dans la boutique de M. Charles Desrochers située sur le bord de l'eau, en face de sa résidence. Les tambours servirent plus d'une fois dans les pièces de théâtre. Le comet d'argent utilisé par M.J.A. Chicoine est resté en la possession de son petit fils.

Avant l'arrivée des Soeurs de la Présentation en 1908, Melle Gabrielle Franchère enseignait le piano à quelques fillettes, tandis que les adolescentes se perfectionnaient dans l'usage de cet instrument dans les divers couvents qu'elles fréquentaient. De temps à autre la chorale de notre couvent fit entendre dans l'église paroissiale des chants pieux et soignés. Celle de la paroisse ne fut pas

négligée non plus, puisque la fabrique engagea M. Lucien Lamoureux de Sorel pour lui donner des cours de chant. En 1955, les services de M. Bailly de Saint-Marc furent retenus pour cette même fin.

On ne peut parler de musique sans parler de musiciens. Les mieux connus et les plus estimés sont les MM. Desrochers: Joseph, violoniste, Félix, clarinettiste et Armand, accompagnateur au piano. Jouant en trio, ils exécutaient artistement des morceaux choisis qui rehaussèrent presque toutes nos soirées récréatives. A l'occasion de mon ordination sacerdotale, ils me firent l'honneur d'une sérénade fort appréciée.

Est-il permis d'ajouter que le gramophone de M. Alphonse Lussier, junior, amicalement surnommé le *Boss* et grand ami des jeunes, les régala à toute heure de chansons et chansonnettes égayantes.

Cette énumération des divertissements offerts à la population de St.Charles resterait incomplète si on omettait de mentionner les Festivals annuels de trois jours, où dominaient les événements sportifs, et les tombolas au grand air. La Fête des Patriotes qui nous amenait en novembre le cortège des admirateurs des braves de 1837, que la *Société Historique* locale accueillait chaleureusement en participant avec eux aux articles du programme suivant: Messe du Souvenir, visite au cimetière, banquet, tribut floral au monument des Patriotes et représentation théâtrale.

Le Cercle des Fermière organisait des défilés de modes, des excursions et des pèlerinages patronnés à souhait par l'élément féminin.

Les Anciens mettant à profit les subventions accordées par le Gouvernement Fédéral en vertu du plan, *Horizons Nouveaux*, fondèrent le *Club de l'Amitié de l'Age d'Or*.

Le cours de danse institué en 1974 permit à ces anciens d'organiser une soirée dansante en 1975. De mieux en mieux, les Loisirs offrent des cours de ballet, de jazz et de théâtre en 1978.

En 1977, depuis deux ans déjà, 25 à 30 jeunes pratiquent le judo à l'école, sous la direction de M. Yves Robichaud.

Plus que toute autre saison, l'été s'avère propice à ces pèlerinages devenus coutumiers vers les sanctuaires de l'Oratoire de Saint-Joseph, du Cap-de-la-Madeleine, de Ste. Anne-de-Beaupré, du Mont Saint-Grégoire et de Sainte-Anne-de-Sabrevois. La piété n'empêche pas l'admiration des merveilleux paysages québécois. Jusque vers 1910, les pèlerinages à Ste. Anne-de-Beaupré s'accomplissaient par bateau; ils se firent ensuite par train et, enfin, par autobus.

Bien conscientes de l'engouement de la population pour les loisirs, les deux municipalités de Saint-Charles firent conjointement l'acquisition d'un terrain de jeux de 200,000 pieds carrés au centre du village. Il coûta aux contribuables la somme de \$3,500.00 comptant, plus la balance de \$16,500.00, payable en sept versements, sans intérêts. On sait qu'un autre terrain fort convenable, situé entre l'église et le ruisseau, avait été aménagé en 1960 et ne cesse d'être utilisé depuis.

En constatant les soins et les dépenses consacrés par la société adulte aux amusements et aux loisirs des jeunes, un ancien remarque nécessairement qu'en son jeune temps les enfants et adolescents étaient laissés à leur ingéniosité personnelle, ou peu s'en faut.

Faits marquants

ORDONNANCE DE 1755 à 1760: No 40 folio 19

Ordonnance qui résilie la concession de l'emplacement d'Amable Beaudry en la Paroisse Saint-Charles de Chambly, à lui concédé par le Sieur Joseph Marchand seigneur du dit lieu et qui condamne le dit Sr. Marchand à 200 lbs de dommages et intérêts envers le dit Amable Beaudry.

(Conclusion de l'Ordonnance)

“Vu aussi le dit contrat susdaté par lequel le deffendeur concède au demandeur un emplacement d'environ 61 pieds de front sur environ 179 de profondeur, attenant le terrain de l'église du lieu, à la charge de 30 livres de rente et d'y construire une maison logeable, la tenir et entretenir, en bon estat en sorte les cens et rentes seigneuriaux y puissent y estre aisément pris et perçus; et notre ordonnance du 27 juillet dernier qui ordonne la démolition de la dite maison et condamne le dit demandeur en 100 livres d'amende; ouy les parties comparantes.

Nous, attendu qu'il n'y a ni bourg ni village érigé dans la dite paroisse de St.Charles, avons résilié et résilions la concession de

l'emplacement en question portée par le contract du dit jour 2 août 1754, lequel contract demeurera de nul effet, en conséquence déchargeons le demandeur des clauses et conditions portées en iceluy; permettons au deffendeur de disposer du dit emplacement ainsi qu'il avisera, et le condamnons seulement en 200 livres de dommage et intêrêts envers le demandeur et aux dépens liquidés à 7 livres, la signification des présentes non comprise. Mandons etc..."

A Montréal le 7 Août 1756 Signé Bigot

Cité des EDITS ORDONNANCES RELATIFS A LA TENURE SEIGNEURIALE demandés par une adresse de l'Assemblée Législative, 1851, page 217.

Voici la teneur de la loi qui donna lieu au procès Beaudry-Marchand:

“Article I - Fait sa Majesté défense à tous ses sujets de la Nouvelle-France qui ont des terres à cens, de bâtir dorénavant ou faire bâtir aucune maison et étable en pierre ou en bois sur les terres ou portion, à moins qu'elles ne soient d'un arpent et demi de front sur trente à quarante de profondeur, à peine d'amende; granges permises.

Article II - Permet sa Majesté aux habitants des environs... des viles de faire tels établissements et dans telle étendue de terrain qu'ils jugeront à propos.

Article III - Les dispositions portées au précédent article auont lieu pour les bourgs et les villages déjà établis ou qui le seront par la suite.....

Edits et Ordonnances I, 586 – 28 avril 1745

LES MILICES EN NOUVELLE-FRANCE

Le nombre de soldats réguliers ne suffisant pas à protéger la Colonie contre les Iroquois, les Gouverneurs Coursolles et Frontenac, à la demande du Roi, organisèrent des milices locales dans chaque village. Sous la direction de lieutenants, de capitaines et d'enseignes, les colons étaient tenus de faire des exercices militaires. Le Roi pourvoyait les miliciens de fusils et de cartouches, mais, à leurs frais et dépens.

En 1750, on en comptait 7 à Saint-Charles.

Par leur bravoure, leur endurance et leur ingéniosité, ces miliciens improvisés rendirent des services éminents aux autorités du régime Français.

Obligé de lutter contre les colonies rebelles Américaines, le régime Anglais du Canada dut conserver ces indispensables milices.

Dès 1760, Burton, le nouveau gouverneur de Trois-Rivières, le reconnaît explicitement. En 1775, le Gouverneur Carleton proclame la loi martiale et mande toutes les milices sous les armes.

En 1784, la milice de Saint-Charles compte 206 miliciens placés sous les ordres de Louis Beaudry, capitaine-lieutenant, de Jean-Baptiste Lataille, lieutenant et de Joseph Dassigny, enseigne. Autre liste: 281 sous Joseph Royer, capitaine et Jean Bilodeau, lieutenant.

En 1812, 131 citoyens de Saint-Charles font partie de la milice relevant de Louis Bourdages de Saint-Denis, aide-major et de Jacques-Cartier, lieutenant-colonel.

En 1813, Pierre, Dominique Debartzch, futur seigneur de Saint-Charles, en qualité de capitaine, prend part à la bataille de Beauharnois.

On trouve au nombre des miliciens Antoine Benoît, capitaine, Louis Chicou-Duvert, notaire et major.

EPREUVES DE 1757-1758-1759

On imagine difficilement l'ampleur des calamités subies par la population de Saint-Charles durant ces terribles années qui précédèrent la conquête de la Nouvelle-France par les Anglais, en 1760. Tous les hommes vaillants de 15 à 60 ans furent appelés aux armes, laissant les terres aux soins des femmes, des vieillards et des enfants. A leur retour en fin d'automne, épuisés par des travaux et des efforts surhumains, ils trouvaient leur ferme appauvrie, ruinée en plus par la sécheresse ou les sauterelles. Pour comble de malheur, on imposa à ces affamés un surcroît d'hôtes à nourrir: le régiment de Roussillon, en 1756, celui de Guyenne, en 1758.

On sait par ailleurs que l'ensemble du peuple eut à souffrir des exactions et du gaspillage de l'intendant malhonnête, Bigot, de triste mémoire.

La petite vérole vint ajouter ses ravages dans un milieu déjà si gravement éprouvé.

Il a fallu à ces gens une résistance et un courage prodigieux pour survivre à tant de maux et relever une économie réduite à néant.

Lors de l'invasion du Canada par les troupes Américaines en 1776, Saint-Charles eut encore à héberger la brigade du général Powell pour ses quartiers d'hiver.

INVASION AMERICAINE DE 1775

En luttant pour leur indépendance, les Américains jugèrent de bonne guerre d'attaquer le Canada, colonie anglaise, pour s'en

emparer. Ils tablaient sur la désaffection des Canadiens-Français pour faciliter leur entreprise. Ils ne se trompaient guère car un bon nombre d'entre eux, loin de s'opposer à leur envahissement, le favorisaient de leurs vœux sinon de leur collaboration active, contre la volonté du clergé qui condamnait hautement toute coopération comme un manquement à la loyauté due au pouvoir établi. Les évêques allaient jusqu'à menacer les désobéissants des peines ecclésiastiques.

Il est vrai que le Gouvernement Anglais, dans la crainte de voir l'élément Français faire cause commune avec les Américains, avait supprimé la défense de pratiquer la religion Catholique Romaine, ainsi que le Serment du Test qui équivalait à une apostasie.

Pouvait-on raisonnablement accorder confiance aux déclarations et promesses des propagandistes Américains, alors que notre religion n'était pas mieux traitée dans leur propre pays?

En toute occurrence, nos ancêtres se conformèrent tant bien que mal à ces ordonnances de leurs chefs spirituels comme en témoignent les deux documents ci-joints.

**PUBLIC ARCHIVES OF CANADA
COLONIAL OFFICE RECORDS
Series Q, Vol. II, 149**

Copy of Intelligence from Montreal received the 5th of April 1775.

“Le 22ième février 1775 lors que j'entrai chez Monsieur La taille, curé à St.Charles sur la rivière Chambly, je trouvai ce Monsieur lisant une copie imprimée de l'adresse du Congrès aux Canadiens qu'un Anglais que je ne connaissais pas ni Mr. La taille venait de lui présenter à lire. Ce curé après l'avoir parcouru très succinctement le lui rendit en lui disant que cela lui paraissait mauvais, et qu'il n'en avait nullement besoin.

Cet Anglais que j'ai su, depuis peu de jours, se nommer Woolsey, nous dit que le but de cet écrit était de détourner les habitants de prendre les armes contre eux craignant que ce ne soit le dessein du Gouvernement et qu'il était bien à propos que ces Messieurs eussent une réponse.

Je lui demandai d'où il avait eu cette brochure et il me dit que M. Buck, greffier qui en avait 4 à 5 sur sa table lui avait donné celle-là. Je crois mais sans certitude que le même Woolsey en a distribué de semblables du côté de LaChenaye, il me dit qu'il avait le désir d'en procurer une au curé de Terrebonne."

**A HISTORY OF THE ORGANIZATION DEVELOPMENT
AND SERVICES OF THE MILITARY AND NAVAL
FORCES OF CANADA, Vol. III, p. 19**

"On soupçonnait toutefois que des personnes vivant dans la paroisse de St.Charles, est de Richelieu assistaient l'ennemi et servaient de guides pour leurs espions. Le major Christophe Carleton commandant à St.Jean, eut enfin recours à l'expédient d'envoyer deux soldats avec instruction de se faire passer pour déserteurs et de s'assurer de l'assistance qu'ils pourraient obtenir. Ces hommes furent reçus de façon hospitalière par un certain Pierre Charland, qui avait été arrêté comme sympathisant avec les rebelles de 1775. Vu que celui-ci ne pouvait ni lire ni écrire, on l'invita à poser sa marque à une lettre adressée au major John Brown, s'offrant à lever une compagnie de Canadiens pour le service du Congrès sous son propre commandement. Dans un post-scriptum, il affirmait pouvoir recruter quatre compagnies en dedans de trois jours avec lesquelles il s'engageait à le rejoindre. Il fournit les supposés déserteurs d'armes et de provisions mais, inquiet à la pensée qu'ils pourraient être découverts par les officiers de milice, il insista pour qu'ils partent immédiatement. Ils avaient été accompagnés et introduits par un espion loyaliste de réputation douteuse nommé Azariah Pritchard qui, en l'occurrence agit en qualité d'agent provocateur. Dans son rapport, le major

Carleton nota que le service de renseignement de ce peuple était excellent. Si un espion sort, ils le savent aussitôt et bien qu'ils ne connaissent pas sa destination précise, ils sont mis en garde et comme ils sont familiers avec la géographie de la région ils la devinent assez juste."

LA PAROISSE DE SAINT-CHARLES SUR RICHELIEU

Proclamation du 10 juillet 1835

Les limites et bornes de la paroisse comprendront les limites et bornes telles qu'elles sont maintenant, (excepté les quatre habitations maintenant occupées par Jérôme Bernard, Christophe Leduc, Joseph Dufresne et Jean-Baptiste Létourneau avec cette portion de leurs terres qui est située sur l'autre côté de la rivière des Hurons et d'une étendue de territoire d'à peu près une lieue et demie de front sur à peu près deux lieues de profondeur et bornée au nord par la rive sud de la rivière Richelieu, au sud, par la base qui la sépare de la seigneurie Debartzch et Dessaulles; à l'ouest, au sud-ouest par la ligne seigneuriale de Rouville; à l'est et au nord est par la ligne seigneuriale de Saint-Denis.

Proclamation du 18 juin 1845

Moins cette partie comprise dans St.J.Bte de Rouville.
Moins cette partie annexée à la Présentation par proclamation du 21 février 1860.

Moins cette partie comprise dans la paroisse de Ste. Marie-Madeleine par proclamation du 15 mai 1877.

Décret du 2 novembre 1825

Proclamation du 10 juillet 1835

Les limites pour les fins paroissiales et municipales étant les mêmes cf. ci-haut.

AVANT LA BATAILLE

Les batailles de Saint-Denis et de Saint-Charles ont eu comme préliminaires les assemblées patriotiques de Saint-Laurent, de Saint-Ours et celle de Saint-Charles; la dernière en date, mais la première en importance dans cette lutte entreprise contre un gouvernement oppressif et insupportable.

Pourquoi a-t-on choisi Saint-Charles de préférence à tout autre lieu, comme théâtre de cette manifestation nationale? C'est que la dite paroisse, relativement nombreuse en ce temps-là, se trouvait au centre géographique de la Vallée du Richelieu, mais plus encore, parce qu'elle était un foyer intense de patriotisme. Avant de se rallier au Gouvernement, le seigneur Debartzch avait maintes fois convoqué chez lui des ardents défenseurs de la cause canadienne. De concert avec les instituteurs Siméon Marchesseault et Boucher de Belleville, il avait publié successivement deux journaux éphémères, *l'Echo du Pays et le Glaneur*; il était également secondé par les sieurs Chicou-Duvert: François, médecin et Louis, notaire. Le curé Blanchet, tout en se maintenant dans les limites de la modération, n'avait jamais caché sa sympathie pour les Patriotes. L'affluence d'au moins 5,000 citoyens venus des points les plus reculés des six comtés environnants justifie amplement le choix de Saint-Charles pour protester solennellement contre l'inique administration des maîtres Anglo-Saxons.

Les promoteurs les plus éminents du mouvement populaire s'étaient fait un devoir d'y prendre la parole: Louis-Joseph Papineau, l'idole du peuple, le docteur Wolfred Nelson, chef des braves de Saint-Denis et président de l'assemblée, le seigneur Drolet, député et vice-président conjoint avec le docteur François Duvert, O'Callaghan, rédacteur du journal *VINDICATOR*, Chénier le héros de Saint-Eustache, les députés Amyot et Cardinal, Viger, Rodier, Girod et maints autres.

Présenté de la façon la plus élogieuse par le Président de l'as-

semblée, le héros du jour, Papineau, avança majestueusement au bord de l'estrade, ovationné par une foule en délire. Comme toujours il fut éloquent, mais des observateurs remarquèrent une atténuation sensible de ses diatribes: il alla même jusqu'à prôner le règlement des contestations par voie constitutionnelle. Il avait été frappé en effet par l'effervescence des auditeurs et avait aperçu des armes entre leurs mains. De plus, la virulence de certains orateurs qui confinait à l'appel aux armes lui fit craindre des excès de violence insurmontables dont on lui attribuerait certainement la responsabilité. Les orateurs qui le suivirent, Viger, Lacoste, Rodier, Mailhot, tout en corroborant ses récriminations, imitèrent sa modération. Il en fut cependant autrement de Nelson, Brown et Girod, puis du Docteur Côté de l'Acadie qui se déclarèrent ouvertement en faveur de la résistance armée.

Rien ne peut donner une idée plus juste de la teneur de ces discours que les résolutions proposées par les chefs et hautement approuvées par la masse en ébullition. Les principales se formulèrent ainsi: "Conformément aux Droits de l'Homme, le peuple peut abolir ou changer de gouvernement---l'autorité de l'Angleterre doit se baser non sur la force mais sur la bonne volonté des constituants---Les récentes destitutions d'officiers Canadiens sont dénoncées et on invite les six comtés à en élire des nouveaux et à ne coopérer en rien avec ceux que le Gouvernement a nouvellement institués---On proteste contre la nomination à l'Exécutif de personnages ayant perdu la confiance publique---On ne mettra pas d'entrave à la désertion des soldats et leur passage aux Etats-Unis---On organisera partout la ligue des Fils de la Liberté, etc, etc."

Avant de se disperser, les Patriotes accomplirent un rite évocateur de la Révolution Française. Ils lurent une adresse à Papineau devant la *Colonne de la Liberté* érigée près de l'estrade et coiffée du bonnet Phrygien. Le Dr Côté, après s'être prosterné devant elle, l'offrit au grand chef. Celui-ci répondit par un bref discours; des jeunes chantèrent alors un hymne à la Liberté et,

Côté en tête, et la main tendue vers la Colonne, ils jurèrent de rester fidèles à leur pays, de vaincre ou mourir. Les miliciens de Jalbert et de Lacasse soulignèrent ce serment de nombreuses salves, la foule chanta des airs patriotiques, en se retirant.

Cette grandiose et belliqueuse démonstration servit grandement la propagande patriotique; par contre, elle alerta le clergé qui se sentit obligé de rappeler des principes théologiques opposés à ceux des Patriotes extrémistes en des mandements qui accentuèrent l'anticléricalisme de quelques uns et produisirent la désaffection envers l'autorité religieuse chez beaucoup d'autres non sectaires.

L'alarme ne fut pas moins vive dans le camp du Gouverneur Gosford et de ses partisans. Incité par eux, il publia une proclamation suivie des mandats d'arrestation contre les principaux chefs Patriotes.

Conscient du danger, l'intrépide curé de Saint-Charles sert une mise en garde très opportune à Lord Gosford. "Je crois que l'excitation est à son comble. Il n'y a pour ainsi dire qu'une voix pour condamner la conduite du Gouvernement. Ceux qui, jusqu'ici ont été tranquilles et modérés se réunissent à leurs concitoyens qui les avaient devancés pour dire que si le Gouvernement veut le bonheur du peuple, il doit céder aux justes demandes: que bientôt il ne sera plus temps. Le mouvement est tel que, pour ma part, je doute beaucoup que ceux qui l'ont excité puissent l'arrêter, quand ils en auraient la volonté. Je dois dire, de plus, qu'il ne faut plus compter sur les messieurs du clergé, pour arrêter le mouvement populaire dans les environs. D'ailleurs vous savez que les pasteurs ne peuvent se séparer de leurs ouailles. Ce qui me porte à croire que bientôt il n'y aura plus qu'une voix pour demander la réparation des griefs parmi les Canadiens de quelque état et de quelque condition qu'ils soient."

LA BATAILLE DE SAINT-CHARLES

La bataille des Patriotes de Saint-Charles est assurément le fait dominant de l'histoire de cette ancienne paroisse. Ce serait toutefois une erreur de le considérer comme un incident purement local, car sa portée est nationale. Il est l'aboutissant de cet état de violence qui débuta avec la conquête des nôtres par les Anglais et alla croissant jusqu'au paroxysme de 1837.

Se targuant de son pouvoir et de ses richesses, le vainqueur de 1760 traita notre peuple sans égard pour sa dignité, ses droits naturels et les garanties de la Capitulation. Après avoir détruit ses foyers et ses biens matériels par vengeance, il s'évertua à l'angliciser et à le protestantiser en lui imposant le Serment du Test, équivalent à une formule d'apostasie, et en instituant des écoles propres à cette fin néfaste. La Couronne d'Angleterre, de connivence avec une clique d'administrateurs cupides et hostiles, assujettit le pays à des formes de gouvernement destinées à assurer à ses complices la prépondérance politique, le contrôle des deniers et l'accaparement des terres au détriment des premiers occupants. Pour tout dire, la minorité anglaise bafouait impunément la majorité Française. Les rares Gouverneurs qui traitèrent les Canadiens avec justice et humanité furent dénoncés au Roi comme coupables de faiblesse ou de trahison par ces sycophantes et rappelés en Angleterre pour répondre à leurs accusations malicieuses.

Nos chefs nationaux, exaspérés par tant d'exaction, protestèrent vivement en haut-lieu, mais leurs griefs restant sans effet, ils en appelèrent alors au peuple pour lui faire partager leur indignation. Il est probable qu'ils ne voulurent pas pousser leurs concitoyens à une révolte sanglante, mais, ceux-ci survoltés par la véhémence de leurs discours, par l'escarmouche entre les Fils de la Liberté et les membres du Doric Club à Montréal et surtout par le décret d'arrestation émis contre le chef Patriote, décidèrent de recourir aux armes.

D'abord hésitant sur le parti à prendre, le Gouverneur Gosford se résolut enfin à dépêcher deux corps de troupes pour mâter les rebelles de la vallée du Richelieu. Le premier, sous le commandement du colonel Gore, devait quitter Sorel et se rendre à Saint-Charles pour y opérer sa jonction avec le deuxième sous les ordres du colonel Wetherall. Après une marche nocturne par des routes impassables sous la pluie et la neige, les soldats de Gore arrivaient à Saint-Denis gelés, affamés, épuisés. En dépit de ce désavantage, ils attaquèrent sans désespérer les nombreux patriotes embusqués dans les maisons et les granges du village. Impuissants à les déloger, défaits et démoralisés, ils reprirent le chemin de Sorel après avoir perdu plusieurs morts et blessés ainsi que leurs munitions.

De son côté, le bataillon de Wetherall, parti de Chambly, bivouaquait à Saint-Hilaire en attendant du renfort, jugé nécessaire à la suite de la défaite de Saint-Denis. Au matin du 25 novembre, il se mettait en route pour Saint-Charles, harcelé par Bonaventure Viger et ses hommes qui détruisaient les ponts et faisaient feu sur l'ennemi, à l'abri des maisons. Ceux-ci, constatant que les Anglais incendiaient les maisons d'où les coups étaient partis, cessèrent leur manège et se rallièrent aux défenseurs de Saint-Charles. De l'autre côté de la rivière, quelques patriotes suivaient l'ennemi en le canardant sans grand dommage. Wetherall arrivait donc à proximité du camp retranché de Saint-Charles sans encombre sérieux.

Ce camp consistait en un rempart d'arbres renversés partant du manoir Debartzch et remontant vers l'intérieur des terres sur une distance de 800 pieds pour revenir vers la rivière de façon à entourer le manoir qu'on avait transformé en forteresse. Ce retranchement abritait environ deux cents combattants, dont cent neuf seulement possédaient des fusils. On en comptait bien deux cents autres, réfugiés au village, mais sans armes, si ce n'est que fourches et bâtons. Storrow Brown, auquel Siméon Marchessault et Boucher de Belleville, instituteurs, avaient confié la marche des opérations, constatant la puissance des forces ennemies, prétendit

se rendre au village pour y chercher du renfort. d'après certains témoins, il aurait fait mine de retourner au camp accompagné de quelques hommes et ne se serait enfui à Saint-Denis qu'après avoir tenté vainement de rallier les fuyards devant l'ennemi victorieux.

Entre temps, s'étaient produits deux faits qui auraient pu changer notablement le cours des événements. C'est d'abord l'arrestation de deux messagers envoyés par Colborne pour intimider à Wetherall l'ordre de retraiter immédiatement vers Montréal, dans la crainte d'une répétition de la défaite de Saint-Denis. Les Patriotes qui avaient saisi ces messagers, au lieu de les laisser accomplir leur mission, les retinrent captifs donnant ainsi libre cours à Wetherall de poursuivre ses opérations. Ce dernier, peu enclin à verser le sang, commença à déployer ses forces en vue d'impressionner les rebelles. Constatant l'inutilité de son manège, il envoya alors une lettre aux défenseurs du camp, leur promettant l'immunité s'ils se dispersaient. Brown croyant l'ennemi mal en point, accepta la proposition à condition qu'il déposât ses armes en faisceaux au milieu du chemin. Le citoyen Durocher chargé de porter cette réponse, craignant le danger, s'esquiva ou arriva en retard de sorte que Wetherall, lassé d'attendre, se détermina à passer à l'attaque.

Ses soldats, avançant en rangs serrés, furent accueillis par une salve qui en abattit une trentaine. Ebranlés un moment par cette résistance inattendue, ils reprirent leur attaque sans plus de succès. C'est alors que Wetherall avisa la colline que Brown avait négligé de fortifier et y établit sa troupe avec ses canons. De cette position dominante, ils canonnèrent le retranchement en y opérant de larges brèches par lesquelles les réguliers chargèrent à la baïonnette. Voyant la partie perdue, la plupart des Patriotes s'enfuirent, laissant quelques braves lutter jusqu'à la mort en se faisant égorger et éventrer. Un certain Ménard, qui avait feint la mort, fut transpercé de coups de baïonnettes. Grâce à une énergie surhumaine, il s'abstint du moindre mouvement et réussit à s'échapper, plus tard, à la faveur de la nuit. Ce traitement barbare confirme la

croyance que les Anglais mirent fin à l'existence de plus d'un blessé en état de survivre.

Bonaventure Viger se sauva en traversant la rivière à la nage, ainsi que plusieurs autres. Siméon Marchesseault enfourcha un cheval, s'élança à travers les soldats et courut vers sa maison en flamme y chercher quelques papiers et libérer ses bestiaux menacés de périr dans l'étable. Au son des cloches, femmes et enfants avaient fui dans les bois. Le curé Blanchet, qui avait prié avec les patriotes avant le combat, revint au camp administrer les mourants. Ceux d'entre eux qui avaient continué à se défendre en cherchant refuge dans les granges y furent consumés avec elles.

Wetherall, après avoir occupé le village, fit bivouaquer ses troupes dans l'église avec leurs chevaux. Pour se garantir du froid, les soldats firent un grand feu dans le poêle qui, dépourvu de cheminée, remplit bientôt l'enceinte de fumée. Ils y firent aussi boucherie et cuisine, pendant que les cadavres des leurs reposaient au pied de l'autel. Les prisonniers, tristes et recueillis, furent écroués dans la sacristie.

Le lendemain, Wetherall fit enterrer ses morts. Deux gentilles demoiselles, qui ne peuvent être autres que les filles d'Amable Hébert, s'adressèrent à l'officier Bell pour réclamer le corps de leur père. Avec beaucoup d'égard, cet Anglais les conduisit au camp et les aida à charger sur un traîneau le cadavre ridige et défiguré de ce malheureux père, pour le ramener à sa demeure.

En mettant de côté toute exagération, on peut affirmer que les pertes des Patriotes se chiffèrent à 40 morts, 30 blessés et 30 prisonniers. Le rapport officiel des forces Anglaises limite à 3 ses morts et à 18 ses blessés: nombre inférieur à la réalité, si on s'en tient aux témoignages des patriotes.

Le surlendemain, 27 novembre, les corps de 24 combattants, dont 11 de Saint-Charles, étaient inhumés dans le cimetière local,

sans aucun rite religieux conformément aux directives de l'évêque Mgr. Lartigue.

A la bataille de St.Charles, à deux lieues de St.Denis, en remontant la rivière, au delà de cent Canadiens perdirent la vie, d'après Garneau. Sur ce nombre de tués 24 Catholiques furent inhumés dans le cimetière de St.Charles, d'après l'acte de décès qui suit, extrait du registre original de cette paroisse pour l'année 1837.

Le 27 novembre 1837, ont été inhumés dans le cimetière du lieu les corps de 24 catholiques morts en combattant contre les troupes de Sa Majesté, le 25 du même mois dont voici les noms:

Joseph Goddue, fils de Joseph Goddue et de Marie Cordeaux, âgé de 18 ans
Henri Chaume, fils d'Antoine Chaume et de Marie Cathérineau, âgé de 21 ans
Olivier Lescault, fils de Joseph Lescault et de Rose Giboule, âgé de 22 ans
Louis Fénix, fils de Louis Fénix et de Victoire Benoit, âgé de 24 ans
Moyse Lemoine
Joseph Comeau, époux de Sophie Loiseau, âgé de 29 ans
Toussaint Lionel, époux de Madeleine Authier
François Mingo, époux de Adélaïde Lescaut
Jean-Baptiste Hébert, époux de Marie Fontaine
Amable Hébert, époux de Adélaïde Loïselle, âgé de 46 ans
Gabriel Hamel, époux de Charlotte Dufaud, âgé de 54 ans
Moïse Pariseau, fils de Joseph Pariseau, meunier et de Luce Casavan, âgé de 18 ans
Joseph Boulé, fils de feu Antoine Boulé et de Marie-Anne Decelles, âgé de 19 ans, de St-Marc
Joseph Fénix, fils de Joseph Fénix, cultivateur et de Marguerite Dallancour, âgé de 25 ans de St.Marc
André Lévesque fils de feu François Lévesque et d'Amable Cha-

gnon de St.Marc
Xavier Pariseau, menuisier fils de feu Jean-Baptiste Pariseau et de
N. Girard, âgé de 23 ans de Verchères
Isaac Fontaine fils de Joseph Fontaine et de Geneviève Dandeneau,
âgé de 22 ans de Saint-Denis
Pierre Emery Codaire, fils de Marc Emery Codaire et de Angélique
Desgranges, âgé de 21 ans
Un Provost, un Hamel, un Ménard de St-Jean-Baptiste
Abraham Rémi Bellefleur, fils de François Rémi Bellefleur et de
Thérèse Lafleur, âgé de 22 ans de St.Hilaire
Gabriel Gosselin, époux de Judith Ledoux, âgé de 53 ans de Verchères

Etaient présents à l'inhumation Charles Desautels qui a signé
Joseph Goddue, Jean-Baptiste Rousselle, Joseph Lefebvre et François
Bélisle qui ont déclaré ne savoir signer, de ce requis.

B. de L.

Copié du Bulletin des Recherches Historiques, Vol. II, page
18, An. 1905.

APRES LA BATAILLE

Les trente prisonniers de Saint-Charles tombés aux mains de
Wetherall, le 27 novembre, 1837, furent conduits à pied, liés deux
à deux par les poignets jusqu'à Longueuil où ils montèrent sur un
bateau pour passer le fleuve. Une foule nombreuse les attendait
au quai de Montréal en vue de se moquer d'eux, de les couvrir
d'insultes, de boules de neige, d'oeufs pourris et de cailloux. La
Colonne de la Liberté que l'on portait au milieu d'eux attira sur-
tout les lazzi de cette meute vindicative. Encadrés par la troupe,
les vaincus furent amenés aux casernes pour y être écroués en
attendant la décision du Gouverneur sur leur sort.

Entre temps, le Gouverneur Gosford avait été remplacé par
Lord Durham qui, dès son arrivée, publia une amnistie générale
en vertu de laquelle "tous les détenus ou fugitifs, moyennant tel

“cautionnement de bonne et loyale conduite à l’avenir que le
“Gouverneur pourra ordonner pourraient librement retourner
“dans leurs foyers et y demeurer sans aucune molestation.” Ce-
pendant, étaient exclus de cet acte de clémence les huit qui avaient
signé l’acte de culpabilité de haute trahison qui entraîna pour eux
le déportement aux Bermudes tandis qu’il méritait aux autres l’am-
nistie générale. Il faut ajouter à cette liste d’exceptions les prin-
cipaux chefs de la rébellion et quelques autres présumés coupables
de délits spécifiques.

Aucun citoyen de Saint-Charles ne se trouvant au nombre des
exclus, tous furent en état de recouvrer leur liberté moyennant
caution. Un de ceux-là, le curé Blanchet, emprisonné à Montréal,
le 16 décembre 1837, fut libéré le 31 mars 1838, grâce aux efforts
de Mgr. Bourget, moyennant caution de 1000 livres. Jacques Ro-
bitaille, écroué le 12 novembre 1838, fut relâché le 12 décembre;
Siméon Marchesseault, emprisonné le 12 décembre 1837, exilé aux
Iles Bermudes, le 3 juillet 1838, fut libéré le 6 octobre 1838, mais
se retira aux Etats-Unis, par prudence; le 17 octobre 1840, il était
rentré au Canada. Louis Duvert, notaire, pris le 30 novembre
1837, fut libéré à l’amnistie du 7 juillet 1838, moyennant cau-
tion de 1000 livres. Plus loin, il sera question de 5 autres.

Pour mieux comprendre la suite des événements, rappelons
qu’une deuxième insurrection eut lieu en 1838, affectant surtout
la région de Chateauguay, Napierville, Saint-Philippe et autres.
Elle fut définitivement matée par Colborne le 10 novembre 1838,
et eut pour conséquence l’emprisonnement de 816 personnes à
Montréal, 18 à Québec, 19 à Sherbrooke et 2 à Trois-Rivières.
Traduits en cours martiale, la plupart furent libérés avec ou sans
cautionnement moins 108, condamnés à subir leur procès en
cour de justice. En vertu du jugement subséquent, 12 furent
exécutés, 58 déportés en Australie, 2 bannis et 27 relâchés sous
caution. Ces châtimens occasionnèrent la publication d’une se-
conde amnistie générale par Lord Elgin en 1849.

Grâce à la persévérance de Lafontaine, devenu premier ministre et secondé par quelques Anglais animés de meilleurs sentiments, la Chambre vota la somme de \$400,000. dollars pour indemniser les innocentes victimes des déprédations de la soldatesque et des volontaires loyalistes rapaces.

Cette mesure de justice élémentaire eut pour malheureux effet de soulever la colère des bureaucrates et fanatiques Anglo-Saxons au point d'incendier les édifices du Parlement à Montréal et de se livrer aux plus odieux excès.

Les Canadiens-Français, lésés dans leur propriété matérielle, firent 2244 réclamations auprès de la Commission des Pertes dont 107 furent rejetées pour cause de participation active au mouvement insurrectionnel.

On note parmi les réclamants les citoyens de Saint-Charles dont les noms suivent:

Louis Brodeur, pour avoir participé à la bataille et distribué des cartouches aux combattants, est frustré des 30 livres qu'il avait réclamées.

Jean-Baptiste, Eusèbe Durocher, marchand, emprisonné pour haute trahison le 30 novembre 1837, fut libéré le 11 juillet 1838 moyennant caution de 2000 livres. Par suite de cette incrimination, il réclama en vain la somme de 416 livres.

François Duvert, médecin et vice-président de l'Assemblée des Six-Comtés, emprisonné le 31 décembre 1837, fut libéré le 8 juillet 1838. La réclamation faite par les héritiers de ce chef notoire des Patriotes fut évidemment rejetée.

Joachim Jacques, chapelier, se réfugie aux Etats-Unis après la bataille du 25 novembre. Déclaré coupable de haute trahison, il ne fut jamais arrêté et put rentrer au pays poursuivre l'exercice de son métier. Etant décédé, sa veuve, Emilie Tétrault, réclama 781 livres; la part de son mari défunt lui fut refusée; après une seconde réclamation, elle obtint 123 livres à titre

de veuve.

François, Modeste Lemire, commis d'Eusèbe Durocher. Emprisonné le 30 novembre 1837, il fut libéré le 7 juillet 1838, moyennant caution de 1000 livres. Sa réclamation de 54 livres fut rejetée pour avoir faussement juré qu'il n'avait pas mis les pieds dans le camp des rebelles.

NAPOLEON DEMERS

Le 18 février 1889, Napoléon Demers, fils de Michel et d'Exupère Comeau de Saint-Charles, épousait Mélanie Macé, fille d'Adolphe et de Marie Vigeant dit Taupier, soeur du curé de la même paroisse: M. Solyme Taupier.

Six ans après, Mélanie, mère d'une fille de 5 ans, fut lâchement assassinée dans son logis de Saint-Henri de Montréal.

Ayant justement déploré cette mort horrible, les parents et amis de la victime, ainsi que les citoyens de Saint-Charles, se demandèrent avec indignation qui en était l'auteur.

A cause de certaines circonstances défavorables, les soupçons se portèrent sur l'époux de la jeune mère, Napoléon Demers. Celui-ci fut dès lors arrêté et passé en jugement sous l'inculpation de meurtre.

On dit que c'est grâce à l'éloquence exceptionnelle de son avocat, Me Odilon Desmarais, que le présumé coupable échappa à la potence.

En l'exonérant, le jury n'avait pas commis d'erreur. La justice de sa sentence fut confirmée par la confession même du meurtrier, faite avant sa mort, survenue environ 60 ans après la commission du délit. C'était le laitier qui avait pénétré dans l'habitation de la victime pour y faire la livraison habituelle du lait.

Officiellement libéré par la Cour de Justice, Napoléon ne restait pas moins accablé par le doute persévérant chez quelques concitoyens et n'eut pas la satisfaction d'entendre cet aveu pleinement libérateur, car il décéda en 1929, à Saint-Jean-Baptiste du Manitoba, province où sa fille Maria devenue religieuse chez les Soeurs Oblates du Sacré-Coeur et de Marie-Immaculée, sous le nom de Soeur Rose-de-Lima, se livrait à l'enseignement depuis 1908.

Personnellement, j'avais connu M. Napoléon Demers à St-Charles et le revis au Manitoba en 1925. En qualité d'aumônier du Couvent de Saint-Charles du Manitoba, je rencontrai Soeur Rose-de-Lima qui en était sacristine, je la visitai sur son lit de mort et assistai à ses funérailles en qualité de diacre.

HISTOIRE DE SAINT-CHARLES

Le feu le plus dévastateur de l'histoire de Saint-Charles fut celui du 11 octobre 1906. Il prit naissance au sous-sol de l'école du village, allumé très probablement par des cendres déposées près des fondations en bois par des écoliers en train de vider le fourneau, durant l'après-midi. Vers dix heures du soir, le notaire aperçut de sa chambre à coucher les premières lueurs qui éclairaient le soupirail de l'école. La famille de l'instituteur, Pierre Meunier, aussitôt alertée eut à peine le temps d'évacuer l'étage. Melle Boissy, une voisine, vint tirer de son berceau le bébé endormi.

M. J.A. Chicoine jugeant la résidence du notaire Napoléon Archambault, menacée de destruction certaine à cause de sa contiguïté à l'école, s'empara des registres paroissiaux et les transporta chez lui.

Un vent très violent poussait les flammes vers le centre du village, remplissant le firmament d'étincelles aussi nombreuses que les flocons de neige durant une poudrière d'hiver. Dès lors,

les habitants de la rue principale estimèrent la conflagration incontrôlable et se hâtèrent de sauver leur mobilier et autres effets.

Déjà les cloches de l'église avait sonné le tocsin et on avait fait appel à la municipalité de Saint-Marc pour s'assurer du service de sa minuscule pompe à incendie. En réponse à cette demande de secours, quelques braves citoyens traversèrent le Richelieu, malgré la fureur des vagues, afin de limiter les dégâts dans la mesure du possible.

Dans la rue tout est branle-bas et confusion: les gens chargés d'objets disparates fuient devant les flammes tourbillonnantes. En quelques heures, le foyer ardent a consumé 21 demeures et les dépendances attenantes. Du côté ouest de la rue, outre l'école, ce sont les propriétés du notaire Archambault, de Philias Hébert, menuisier, de Jean-Baptiste Doire, sellier, d'Osa Bayard, ferblantier, de Horace Gervais, commis, d'Alphonse Jarret, menuisier retiré, et de Dame Marie-Louise Leblanc, veuve du Dr. Philippe Auguste Desilets et maîtresse de poste. Là, le sinistre fut intercepté par un bosquet verdoyant tandis qu'il poursuivait sa course de l'autre côté de la rue. Voyons à présent la destruction accomplie du côté est de cette même artère. Les flammes déferlant de l'école s'attaquèrent d'abord à la maison d'un Auclair, menuisier puis, à celles de Irénée Langevin, fondeur, de Michel Dumas, rentier, de Gustave Demers, menuisier, d'Antoine Demers, forgeron, de Hercule Bourassa et d'Elzéar Fontaine, boucher (les deux occupants la même bâtisse) de J.A. Chicoine, marchand, de Gélas Rémy, rentier, de la carrosserie Desrochers, de Clément Laflamme, tanneur, de Hormisdas Bienvenu, hôtelier, d'une Dame Dumaine et enfin, d'Alexandre Rémy, fromagier. L'élément destructeur s'arrêta à cet endroit-là, à cause du vide produit par un incendie antérieur.

Plus de la moitié des résidences de la rue principale avaient été rasées. Le coup fut rude pour ceux qui n'étaient pas assurés:

tout particulièrement pour M. J.A. Chicoine dont le contrat d'assurance avait expiré ce jour-là même, sans être renouvelé par suite de la négligence de l'agent-assureur. Quelques industries tombèrent pour ne plus se relever: la fonderie d'Irénée Langevin, la tannerie de Clément Laflamme, la sellerie de J.B. Doire et la forge d'Antoine Demers. Sans trop tarder, l'Hotel Richelieu d'Hormisdas Bienvenu, la carrosserie de Charles Desrochers, l'atelier de Gustave Demers furent réédifiés, sur leurs ruines, des vides furent comblés avec le temps, mais pas tous: il s'en faut.

Les familles déplacées réussirent à se reloger temporairement chez des parents et des amis ou dans des locaux de fortune. Quelques-unes, gravement affectées par les pertes financières subies dans la récente calamité, allèrent commencer une nouvelle carrière en dehors de Saint-Charles.

BAZAR

Après l'incendie de l'école du village, la Commission Scolaire décida de construire une école-couvent, bâtisse imposante et relativement dispendieuse. Comment en financer le cout. Les \$500.00 octroyés par l'Honorable Gouin, premier ministre, ajoutés aux assurances laissaient encore une marge considérable à combler.

Chacun voulut y aller de sa contribution, les Dames de la Paroisse, en tout premier lieu. D'un commun accord, elles résolurent d'organiser un bazar. C'était une entreprise de taille: d'autant plus difficile que c'était, à ce qu'il semble, la première du genre à Saint-Charles. Dans une séance de début, elles élurent les officières: Mme J.A. Chicoine, présidente, Mme Pierre Meunier, vice-présidente, ainsi que les préposées aux divers comités dont Mme Lagüe, soeur du curé Taupier.

Comme source de revenus, on misa tout particulièrement sur la quête effectuée par trois candidates qui rivaliseraient entre elles pour l'obtention de la plus grosse recette. Le choix tomba sur

Melle Oliva Lagüe, nièce du curé, Melle Albertine Chicoine, fille du marchand et Melle Léa Lussier fille d'un cultivateur.

Sans tarder, des ouvrières bénévoles se mirent à l'oeuvre pour confectionner divers objets destinés à la loterie et au pavillon de la pêche.

Il était à prévoir que la réalisation de cette aventure donnerait lieu à des tâtonnements, des malentendus voire à des critiques désobligeantes. Quoiqu'il en soit de ces anicroches, le bazar ouvrait ses portes à la date fixée: du premier au huit janvier 1908. Le site tout désigné fut le couvent prêt à l'héberger, puisqu'il ne manquait plus que le crépissage des cloisons déjà recouvertes de lattis.

On choisit la plus vaste salle de l'étage pour y étaler les nombreux articles de la loterie, de même que les logettes de la pêche et de la bonne aventure. Pour un sou, les enfants lançaient une ficelle munie de crochet à l'intérieur de la cabine, assurée d'en retirer un minuscule cadeau-surprise qui ne manquait pas de provoquer l'hilarité de la marmaille. Tout à côté, logeait la diseuse de bonne aventure attifée à la bohémienne qui prédisait à tout venant les événements les plus mirabolants. Pas de péché en la matière, car les jeunes n'y voyaient qu'une bonne farce.

Une seconde pièce était réservée aux bonbons et rafraîchissements. On y servait des huîtres crues, que les clients arrosaient de vinaigre pour les rendre plus savoureuses et plus digestives. La roue de fortune avait son quartier spécial, toujours bien achalandé. Elle ne faisait évidemment qu'un seul gagnant contre plusieurs perdants. En dépit de cette frustration, l'appât du gain ou, disons mieux, la certitude que la roue s'enrichissait à chaque tour au compte d'une bonne oeuvre, attirait une clientèle sans cesse renouvelée.

Chaque soir, le bazar offrait à la foule une représentation

théâtrale, accompagnée de musique confiée aux soins du trio Des-rochers ou de quelque autre soliste de choix. Les acteurs, infailliblement du même sexe, se recrutaient parmi les messieurs ou dames de la paroisse. Par exception, les Enfants de Marie de la ville de Saint-Hyacinthe vinrent donner un spectacle fort apprécié.

Un soir, ce genre de divertissement fit place à la Vente des paniers, autre statagème mis en oeuvre pour grossir les recettes. Les donzelles de la paroisse étaient invitées à préparer un goûter dissimulé dans un panier artistement décoré et mis en vente à l'encan. L'heureux acheteur acquérait le droit de consommer ce régal en compagnie de la confiseuse, dont il trouvait le nom caché dans le panier. Or, un damoiseau ayant été séduit par l'apparence d'un de ces contenants l'acheta à prix fort, mais, la demoiselle dont il lut le nom ne lui étant pas agréable, bien qu'elle fut fort distinguée, il l'ignora sans vergogne et invita ses amis à partager le contenu de son panier. Etourderie de jeune malappris qui causa à la charitable donatrice un vif chagrin et à son auteur, une réprobation méritée.

Ces huit jours de réjouissances sociales prenaient fin avec la proclamation de la candidate victorieuse et la remise des articles des loteries aux heureux gagnants. Melle Oliva Lagüe, l'emporta par une faible marge sur sa plus proche concurrente, Melle Albertine Chicoine, grâce aux généreux apports de son oncle et curé, disait-on dans les coulisses. En ce moment solennel, plusieurs vivaient dans l'expectative d'être favorisés par le sort, mais en furent quittes pour leur frustration. Ce qui importait le plus, c'était le succès financier du bazar qui enregistra \$1,500.00 de profit net sur les recettes brutes de \$1,800.00.

Encouragées par cette réussite, les Dames de la paroisse organisèrent deux autres bazars qui, eux aussi, eurent lieu au couvent, mais au grand inconvénient des Révérendes Soeurs obligées de s'effacer pour laisser le plus d'espace possible aux activités de l'organisation. Par contre, le programme théâtral s'enrichit de la participation des filles du couvent et des garçons de l'école. Bien

stylés par les Soeurs devenues directrices, ils figurèrent avantageusement sur la scène. Leur jeu naïf et sincère suscita sympathie et enthousiasme dans le public en général, mais, surtout chez les parents et amis de la famille.

Soit qu'on voulut libérer les Soeurs de cette corvée du bazar, soit que les dettes furent suffisamment acquittées, il disparut du cadre paroissial pour ne réapparaître que bien des années plus tard, sous forme de tombola en plein air sur la place du monument aux Patriotes.

MUNICIPALITE DU VILLAGE

Proclamation le 30 avril 1924, G.O., Vol. 56, p. 1431.

Attendu qu'une requête nous a été présentée demandant de détacher de la municipalité de la Paroisse de Saint-Charles, dans le comté de Saint-Hyacinthe, le territoire ci-après décrit, et de l'ériger en municipalité de village sous le nom de la municipalité du village de Saint-Charles-sur-Richelieu. Attendu que toutes les prescriptions du Code municipal à cet égard ont été remplies, que le dit territoire est dans les conditions exigées par la loi pour former une municipalité de village et qu'il restera à la municipalité de la paroisse de Saint-Charles une population de plus de 300 âmes;

A ces causes, du consentement et de l'avis de Notre Conseil exécutif exprimé dans un décret en date du 2 avril 1924, et conformément aux dispositions du Code municipal de notre Province de Québec, nous déclarons que le territoire suivant, savoir:

Le territoire, dans la première concession de la Seigneurie de Saint-Charles sur le Richelieu et dont les bornes, en référence aux données du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Charles sont ainsi décrites: vers le nord-ouest la rivière Richelieu, en remontant son cours depuis le coin nord-ouest du lot numéro vingt-six (26) jusqu'au coin sud-ouest de l'emplacement de Sieur Amédée De-

sautels dans le numéro quatre vingt dix sept (97); vers le nord-est, les lots numéro vingt-quatre et vingt-cinq et vers le sud-ouest et le sud-est une ligne brisée s'établissant en continuité comme suit: du coin sud-ouest de l'emplacement d'Amédée Desautels dans la section du numéro quatre vingt dix sept (97) sur la rivière Richelieu, la ligne sud de cet emplacement, puis le côté ouest du chemin public sur une quarantaine de pieds vers le sud et la ligne sud de l'emplacement Etienne Adam dans le numéro quatre vingt dix sept (97) à l'est du susdit chemin: l'arrière ligne du dit emplacement "Etienne Adam" et celle du suivant par le nord-est appartenant à Amédée Désautels: l'arrière ligne-pareillement-des lots numéros cent, quatre-vingt dix-neuf et quatre vingt dix huit (100, 99, 98); la ligne séparant le lot numéro quatre-vingt douze (92) du lot numéro quatre-vingt dix-sept (97) en la suivant jusqu'à la deuxième concession; le cordon entre cette concession et la première, dans une direction à peu près nord, jusqu'au côté sud-ouest de la montée qui conduit à St.Hyacinthe; ce côté sud-ouest de la dite montée, en la suivant jusqu'au côté ouest du chemin de la deuxième concession et enfin ce côté ouest du chemin jusqu'au côté nord-est du lot numéro vingt-six (26) est détaché de la municipalité de la paroisse de Saint-Charles et érigé en municipalité de village, sous le nom de "La Municipalité du village de Saint-Charles-sur-Richelieu", à compter de ce jour.

Cité de MUNICIPALITES PAROISSES CANTONS ETC DE LA PROVINCE DE QUEBEC De 1896 à 1924 Compilé par Odessa Piché, page 465.

**MAIRES DE SAINT-CHARLES
APRES LA DIVISION EN DEUX MUNICIPALITES**

<i>MUNICIPALITE DU VILLAGE</i>	<i>MUNICIPALITE DE LA PAROISSE</i>
Alexandre Dion – 1924 à 1928	Octave Lozeau – 1924 à 1925
Philias Hébert – 1928 à 1933	Alfred Leboeuf – 1925
Octave Chicoine – 1933 à 1947	Médéric Couillard – 1926

MUNICIPALITE DU VILLAGE

Adrien Dion – 1947 à 1949
Georges Messier – 1949 à 1961
Rosaire Bazinet – 1961 à 1967
Paul Bousquet – 1967 à

*MUNICIPALITE DE LA PA-
ROISSE*

Charles-Léon Meunier
1926 à 1935
Aimé Voghel – 1935 à 1937
Louis Benoit – 1937 à 1947
Chs Lusignan – 1947 à 1951
Paul Pratte – 1951 à 1955
Jean Lusignan – 1955 à 1963
Paul-Emile Lusignan –
1963 à 1965
Léo Hébert – 1965 à 1977
Bertrand Poulin – 1977 à

**CENTENAIRE DE LA BATAILLE
DE SAINT-CHARLES 1837-1937**

L'année 1937 marquait l'anniversaire du soulèvement patriotique d'une portion notable de notre peuple Canadien-Français contre un gouvernement despotique et spoliateur. Ce rappel d'un événement aussi important pour le sort des nôtres ne manquait certes par d'opportunité, mais combien y auraient songé sans l'éveil donné par l'élite fervente et éclairée de l'Action Patriotique de Montréal?

C'est à elle que revient le mérite d'avoir organisé la célébration de ce glorieux centenaire par des manifestations éclatantes et instructives ayant pour but de ressusciter l'admiration et le respect pour ces héros et d'entretenir chez leurs descendants un patriotisme de bon aloi.

Quant à nous, citoyens de Saint-Charles, nous nous félicitons de trouver à la tête de cette méritante association, M. Adé-
lard, Charles Miller, véritablement un des nôtres à titre d'instituteur en l'école de notre village, d'époux d'une fille de notre milieu, Melle Delvina Desrochers et de tenant feu et lieu dans la coquette résidence qu'il a érigée en partie de ses propres mains.

Secondé par l'équipe sélecte des Professeurs de Montréal, son Président a réalisé une célébration à la fois émouvante et génératrice d'authentique civisme.

Afin de donner à leur geste une plus ample portée, les membres du Comité exécutif se sont adjoint un Comité d'honneur composé des sommités du monde politique, intellectuel et social. Ils ont également intéressé l'ensemble de la population à leur projet en l'invitant à souscrire à l'érection d'un monument digne des braves tombés sur le champ de bataille de Saint-Charles. A en juger par le nombre et la générosité des donateurs, l'initiative de *l'Action Patriotique* a reçu un accueil unanime et enthousiaste.

La célébration du centenaire a touché d'autant plus de gens qu'elle s'est déroulée en huit manifestations distinctes par leur contenu et le lieu de leur présentation. Voilà où se situent ces différents théâtres: Ecole Saint-Jean-de-Matha, Stade de Montréal, lors du huitième festival des écoliers; Stade de Montréal, sous les auspices du Bon Parler Français, au Pied-du-Courant, sous le patronage de la Chambre des Notaires, à Saint-Denis, à Saint-Charles-sur-Richelieu, sous la présidence de A.C. Miller, à Montebello et à Saint-Eustache. Variés et toujours conformes au sens de la célébration historique, ces programmes comportaient récitations, allocutions, évocations, chants et musique.

Voici celui de Saint-Charles dans sa teneur originale:

PRELUDE — De midi à 3 heures: Musique-Chant-Récitations-Visite du champ de bataille-Arrivée du défilé.

CEREMONIE DU DEVOILEMENT: Détonation-Marche triomphale-Allocutions: M. Octave Chicoine, maire de Saint-Charles, M. A.C. Miller, président de l'Action Patriotique. Le monument est dévoilé par l'honorable J.A. Paquette, secrétaire provincial.

Musique: "O Canada, terre de nos aïeux".

Hommage des sociétés patriotiques: Des fleurs sont déposées

au pied du monument.

Chant: "*Canadien Souviens toi*" Hymne aux Patriotes de 1837, chanté par M. Arthur Lapierre et l'Association chorale de Saint-Stanislas. Paroles et musique de M. Eugène Lapierre D.M. Directeur du Conservatoire National de Musique.

DISCOURS – L'Honorable J.A. Paquette, secrétaire provincial.

Chant: "O Canada, mon pays, mes amours" – G. Longtin.

M. Félix Desrochers – M. Miller – Musique.

Chant "Le Credo du paysan" – M. Gustave Longtin.

Au piano M. Raoul Laberge, professeur

L'Honorable P.J.A. Cardin, ministre fédéral des travaux publics et député du comté de Richelieu.

L'Honorable T.D. Bouchard, député du comté de Saint-Hyacinthe.

M. le Dr. Liboire Beauregard, préfet du comté de Saint-Hyacinthe.

M. Wilfrid Du Cap, président de l'Alliance Catholique des professeurs de Montréal.

M. Ligori Lacombe, député fédéral des Deux-Montagnes.

M. Wolfred Nelson, arrière petit-fils du Dr. Wolfred Nelson de St.Denis.

M. Zéphyrin Hébert, petit-fils d'un patriote tombé à St.Charles, le 25 novembre 1837.

INTERMEDE MUSICAL de 5 à 7 heures.

RECITATION – "*Le Vieux Patriote*", de Louis Fréchette par M. Jules Massé, professeur de diction à l'école Jacques-Cartier et président du Bon Parler Français.

CHANT – "O Carillon" par M. Irénée Demers, professeur.

RECITATION – "*La langue française*" par M. Oscar Lemire et Melle Marie Lambert.

MUSIQUE

RECITATION "*Papineau*" de Louis Fréchette par Alfred Nézet, professeur.

CHANT

RECITATION "*La reine du ber*" de Blanche Lamontagne par

M. P.E. Paquette, instituteur.
SKETCHIE — “*Les Patriotes de 1837*”; pièce en vers du Dr Honoré Thibault.

DISCOURS ILLUMINATION FEU D'ARTIFICE

Un mémorial de ces brillantes festivités s'imposait; il prit la forme d'un Programme-Souvenir qui les décrit dans le détail tout en prodiguant force dates, gravures, portraits et notices historiques en rapport avec les événements de 1837-38. Il contient en plus la liste des généreux souscripteurs qui ont voulu confier au marbre et à l'airain du monument patriotique les noms des braves tombés sur le champ de bataille de Saint-Charles pour l'amélioration du sort de leurs concitoyens.

Voici la description de ce monument telle que consignée au PROGRAMME-SOUVENIR: Ce monument est l'oeuvre de M. Henri Bisson, artiste, peintre et sculpteur, professeur à l'école Saint-Louis-de-Gonzague de Montréal. M. Bisson en a dessiné les plans, modelé les deux reliefs et surveillé l'exécution.

Le plus grand des deux motifs représente l'Immortalité, sous la figure d'un ange, gravant dans la pierre le nom des héros de Saint-Charles. Cette allégorie a été conçue et exécutée par l'artiste Henri Bisson.

Le relief du bas, également modelé par M. Bisson, est une conception par M. Jacques Barry, de l'assemblée des Six Comtés. M. Barry est professeur de dessin à l'école primaire supérieure “Le Plateau”.

La taille du granit a été exécutée à Iberville P.Q. par la Maison Thuot et Denicourt. Le coulage des bronzes a été confiée à la Maison A. Archambault, 8010, avenue Henri-Julien, Montréal.

EMIGRATION AUX ETATS-UNIS ET AILLEURS

Dans son mandement du 27 décembre 1855, Mgr. Jean-Charles Prince, évêque de Saint-Hyacinthe, met ses fidèles en garde contre les dangers de l'émigration aux Etats-Unis... "par votre "émigration vous compromettrez gravement votre sanctification, "votre prospérité, votre bonheur et en quelque sorte l'avenir du "Canada tout entier." En 1857, il revient sur le même sujet: "Vous n'y trouverez ni l'instruction qu'il vous faut ni les moeurs "qui vous conviennent ni les Sacrements de la religion dont vous "avez continuellement besoin." Le pasteur déplore également l'apostasie de certains des nôtres dans ce pays voisin. Comme remède, il propose la colonisation des Cantons de l'Est.

Ces terres distantes, dépourvues de voies d'accès et de communication, d'un prix trop élevé pour les moyens de nos pauvres gens, ne les attireraient guère, à cette époque-là, du moins.

En attendant, le père de famille, à moins d'être exceptionnellement fortuné, ne pouvait établir ses fils dans les vieilles seigneuries où les terres se faisaient rares. D'autre part, l'industrie, alors inexistante, n'avait aucun emploi à leur offrir. Il ne leur restait plus que le chemin de l'exil.

Les évêques réunis à Québec en 1871 encouragèrent les Québécois à peupler le Manitoba; plus tard, des prêtres se firent agents de colonisation pour les autres provinces de l'Ouest.

Il n'y a pas de statistiques touchant l'exode des citoyens de St.Charles; nous ne pouvons citer que des noms connus personnellement. Quatre des enfants de Prudent Guyon et d'Esther Tétreault s'établirent à Sandy Hill, Jean-Azarie Chicoine et son frère, Irénée, Philippe Jarret, Alexandre Lapierre, à Woonsocket ainsi que Philias Pratte, Alexandre Lozeau, à Central-Falls, Azarie Chicoine, fils d'Octave, à New-Bedford, Philippe Guillet, à Burlington. D'autres encore ont passé les lignes, bien que leur des-

tion soit inconnue: Philiat Pratte, les familles de Joseph Chicoine et d'Alber Jarret, Honoré Lapierre, Rosalie Loisselle et sa soeur, les quatre fils d'Alfred Petit, Marie-Rose Lapierre, l'Heureux du Côteau, Irène Lussier, Arthur Desrochers, Josaphat Audet a vécu à New-Bedford, Albert Chicoine et sa soeur Hélène, à Détroit ainsi que Paul Guertin.

Ont émigré au Manitoba: Louis-Aimé Lussier, Irénée Langevin, fils, Arsène Millier, Napoléon Demers, Gustave Guertin.

Se sont établis en Saskatchewan, Irénée Lapierre, Raymond Lussier; en Alberta, la Famille Bazinet, à Lamoureux, la famille Arthur Messier à Legal, Azarie Lapierre, à Beaumont, Hormisdas Lapierre; en Colombie-Britannique: Ajénor Brin.

Pour quelques uns d'entre eux, l'exil n'a été que temporaire.

Ancêtre des familles anciennes et nombreuses

ANCETRES DE FAMILLES DE SAINT-CHARLES

BENOIT – Ancêtre de France, Etienne Benoît, originaire de Xaintes, marié à Nicole Chanodyseau, en 1670 à Montréal

BENOIT-LIVERNOIS – Originaire de Nevers, France, marié à Elisabeth Gobineau, en 1658 à Montréal.

BOUSQUET, Jean, maître-armurier natif de Tonnin, Agenois, marié à Catherine Fourier, en 1672 à Montréal.

BRODEUR – Jean le Brodeur, originaire de Niel, Vendée, s'établit à Montréal en 1775, épousa Marie-Anne Messier à Boucherville en 1679. Charles le Brodeur épousa Judith Bougret à St.Charles en 1766.

CHARON – Nicolas, natif de Saint-Martin, évêché de Meaux, a épousé Catherine Pilet-Plat à Montréal en 1665.

CHARON-CABANAC, marié à Elisabeth Poupart, en 1713 à Montréal.

CHICOINE – Ancêtre de France, Gilles Chicoyne et Perrine Boisaubert de Chaunay ancien Anjou.

Ancêtre Canadien, Pierre Chicoyne, leur fils cadet, établi à Ville-Marie en 1662, épousa Madeleine Chrétien à Montréal, en 1770.

FONTAINE-BIENVENU – Ancêtre de France, Jacques Fontaine et de Claude Giron d'Orléans.

Ancêtre Canadien, Pierre Fontaine marié à Marguerite Anthiaume en 1692 à Verchères, épousa en seconde noce, Marguerite Jentès, en 1700, à Varennes.

GUYON – Jean Guyon et Mathurine Robin de Perche en France
Jean Guyon marié à Elisabeth Couillard, en 1645, à Québec

HEBERT – Louis Hébert marié à Marie Rollet. Première famille établie à Québec, en 1617.

HOGUE – Pierre, originaire de Notre-Dame de Bellefontaine, diocèse d'Amiens, marié à Jeanne Théodore, à Montréal, en 1676, premier concessionnaire de Saint-Charles.

JARRET DIT BEAUREGARD – André Jarret de Beauregard, lieutenant de la compagnie de M. Antoine Pécaudy, seigneur des Iles de Beauregard, en face de Verchères, marié à Marguerite Anthiaume, à Montréal, en 1676.

LANGEVIN – Michel Langevin marié à Marguerite Héli.

LEDUC – Antoine Leduc marié à Jeanne Fauchoux

LOISELLE – Louis Loïselle marié à Marguerite Charlot, à Montréal, en 1648.

LUSIGNAN – Jean Lusignan épousa Thérèse Latouche à Boucherville, en 1699. Originaire de Pranzars, évêché de Poitiers, il était soldat de M. de la Valtrie.

LUSSIER — Jacques Lussier, originaire de Saint-Eustache de Paris marié à Charlotte De la Marche, à Québec, en 1669.

MESSIER — Michel Messier marié à Marie-Anne Lemoine, en 1658, à Montréal.

MEUNIER DIT LAPIERRE — Meunier-Pierre, fermier de M. de Boucherville, époux de Barbe Richaume.

Son fils Jean-Baptiste épouse Thérèse Lacoste à Boucherville en 1712.

Un autre fils François, épouse Marie-Marguerite Ledoux à Boucherville en 1711.

REMY — Léopold Rémy, soldat de la Compagnie Bécourt, originaire du diocèse de Thou, marié à Angélique Trudel de l'Ange Gardien, en 1758.

REMI — Marié à Marguerite Vary

TETREAU — Louis Tétreau, de Saint-Martin en Poitou, épousa Maria-Mathilde Landreau, à Trois-Rivières, en 1663.

Extrait de Généalogie des PRINCIPALES FAMILLES DU RICHELIEU de G.A. De Jordy.

LE DOCTEUR PIERRE CHICOT DIT DUVERT

Le docteur Duvert s'établit à Québec dès avant 1788. Il résida d'abord dans la Côte-de-la-Montagne, puis se transporta dans la rue St.Jean.

Les Almanachs de Québec de Neilson mentionnent le docteur Duvert chaque année jusqu'en 1810. Il décéda chez son fils à Saint-Charles-sur-Richelieu, le 28 juin 1813. La Gazette de Québec du 8 juillet 1812 annonçait la mort du docteur Duvert dans les termes suivants: "Mourut à St.Charles de Chambly le 28

“du mois dernier le docteur Pierre Chicou Duvert âgé de 67 ans. “On ne saurait se figurer combien il a souffert avant de quitter “ce monde passager, mais aussi ferme que vertueux, il affecta “jusqu’au dernier moment à paraître gai dans les douleurs même “les plus aiguës. La mort du juste n’est qu’un doux sommeil.”

M. Duvert avait épousé en premières noces Madeleine Côté et, en seconde noces Catherine Lee, veuve d’Alexandre Dumas. Celle-ci décéda à Québec, le 28 mars 1821.

De son premier mariage le docteur avait eu, entre autres enfants, François Duvert, qui fut médecin et Louis Duvert qui fut notaire.

Les deux frères Duvert, après avoir exercé leur profession respective à Québec pendant quelques années, allèrent s’établir à St.Charles-sur-Richelieu. Ils furent tous deux mêlés à la rébellion de 1837-1838 et eurent l’honneur de faire de la prison pour leur participation pourtant bien bénigne à la rébellion.

Le docteur Duvert s’était contenté de prêter son terrain pour la grande assemblée de St.Charles. Son frère, le notaire Duvert, n’avait guère fait plus. Mais en ces temps difficiles, il ne fallait pas faire grand’chose pour goûter aux prisons de sa Majesté.

Le docteur Duvert décéda à St.Charles-sur-Richelieu le 5 août 1841, à l’âge de 51 ans. M. L.O. David fait un bel éloge de ce dévoué patriote dans l’Opinion Publique du 22 mars 1877. Un de ses fils, Jean-François Duvert fut aussi médecin et décéda à St-Hyacinthe le 17 septembre 1874. Un autre, Hector Duvert exerça la profession d’avocat pendant plusieurs années à Putnam, aux Etats-Unis.

Tiré de “A Travers les Anciens Canadiens” de Pierre-Georges Roy.

DUVERT, Dr. François Chicou dit

Fils du Dr. Pierre Chicou-Duvert, qui, d'après les MEMOIRES de Gaspé, constata la mort de McLane après son exécution, et de Madeleine Côté, de Saint-Valier, il devint médecin comme son père et s'établit à St.Charles. Patriote déclaré, il fut l'un des deux vice-présidents de la grande assemblée de St.Charles, qui se tenait d'ailleurs sur sa propriété. Un mandat ayant été émis contre lui pour haute trahison, il se cacha quelque temps, mais il finit par se livrer lui-même avec J.T. Drolet son compagnon de vice-présidence à St.Charles. Jeté en prison à Montréal, le 31 décembre 1837, il n'en sortit que le 8 juillet 1838, moyennant un cautionnement de 2000 livres. Il mourut à St.Charles, le 5 août 1841, âgé de 51 ans, 6 mois et 15 jours.

“Enfermé sept mois en 1837, dit *L'AURORE DES CANADAS* du 18 du même mois, il y contracta la maladie dont il mourut.”

Les héritiers du Dr. Duvert produisirent devant la Commission des Pertes une réclamation de 216 livres pour les propriétés détruites par les troupes, mais elle fut rejetée, les commissaires basant leur décision sur la déposition d'un témoin formulée dans les termes suivants: “Je suis le fermier de M. Duvert: deux ou trois jours avant la bataille de St.Charles, le docteur me dit qu'il avait mis son fusil en ordre pour moi; je compris qu'il me l'offrait pour m'en servir au camp de St.Charles contre les troupes de Sa Majesté. Une servante du docteur Esther Bousquet, me dit aussi, le matin de la bataille, que le docteur gardait son fusil pour moi; je lui répondis que le docteur pouvait prêter son fusil à qui il voudrait. Je sais que le docteur prêta son fusil à une personne du nom d'Augustin Duthilly de St.Marc, que lui, Duthilly était à la bataille de St.Charles et se battit contre les troupes de Sa Majesté. Ce Duthilly dit, après que le docteur fut sorti de prison, et en ma présence: “J'ai encore le fusil que vous m'avez prêté.” (Commission des Pertes, 1852, No 369)

Le Dr Duvert avait épousé Hélène Mount, fille du chirurgien Philip Mount et de Christiane Munro. Il en eut plusieurs enfants: le Dr John Duvert qui mourut à St.Hyacinthe âgé de 75 ans; Hector Duvert qui fut avocat à Putnam, Conn.; une fille qui devint Mme Pierre Daigle, de Montréal; une autre fille, Hélène Flavie, qui épousa successivement Charles-Joseph-René Drolet, le père du chevalier, et de l'hon. Louis Renaud.

Copié de l'article de Aegidius Fauteux dans "*LES PATRIOTES 1837-38*", page 240.

M. Louis Brodeur fils de Louis Brodeur et de Rose Benoît-Livernois représente le comté de Richelieu à l'Assemblée Législative en 1820: il est citoyen de Saint-Charles.

DUVERT, LOUIS CHICOU

Frère du précédent (François), il naquit le 1er septembre 1787, du mariage de Pierre Chicou-Duvert chirurgien, et de Madeleine Côté de St.Valier. Admis notaire par commission du 4 août 1809, il pratiquait à St.Charles-sur-Richelieu. Emprisonné à Montréal pour haute trahison, le 30 novembre 1837, il ne fut libéré qu'à l'aministie le 7 juillet 1838, moyennant un cautionnement de 1000 livres. Il était au nombre des prisonniers amenés par le colonel Wetherall après St.Charles, et qui furent conduits jusqu'à Montréal, attachés deux à deux par les poignets. Le *POPULAIRE* du 1er décembre 1837 dit, à cette occasion, que le notaire Duvert se distinguait par sa corpulence et semblait lever fièrement la tête.

Le notaire Duvert mourut peu de temps après, à St.Charles, le 17 décembre 1840, âgé d'environ 53 ans.

Il était le frère du Dr. François Chicou-Duvert qui fut aussi emprisonné pour cause politique. L'on pourrait à bon droit appeler les deux Duvert de St.Charles les frères siamois de la rébellion

de 1837-38. Etablis voisins l'un de l'autre dans la même paroisse, ils avaient épousé les deux soeurs, filles du chirurgien Philip Mount et de Christiane Munro; ils furent incarcérés ensemble pendant sept mois dans la même prison et ils moururent tous les deux à quelques mois d'intervalle.

Copie du texte de Aegidius Fauteux dans "*PATRIOTES DE 1837-38*", page 242.

MAISON HISTORIQUE, Duvert, Lévêque, Chicoine, Desrochers

"En juin 1872, M. J.E. Lévêque, curé de Saint-Marc songeait à se retirer du ministère curial. Dans le but de s'assurer un domicile privé, le cas échéant, il acheta au mois de juillet pour 300 dollars, l'établissement de Hector Duvert, Ecr. avocat, situé sur les confins sud du village de Saint-Charles. Il consistait en un lopin de terre d'environ 4 arpents en superficie, deux maisons adjacentes en briques et autres dépendances très confortables, bâties vers 1859 pour le dit Sieur Duvert, alors marchand.

Le 1er octobre, M. Lévêque retiré y fixa sa résidence. Dans l'automne de 1874, avec la permission de son évêque, il se ménagea dans le haut de la maison une petite chapelle ouverte au public pour la commodité des personnes de sa maison et ses voisins."

Extrait de "*Histoire de la Paroisse de Saint-Charles*", manuscrit de M. l'abbé Desnoyer.

Maison démolie pour faire place au monument des Braves de 1837 en l'an 1935.

PERSONNAGES LAICS DE SAINT-CHARLES

Dr. Charles Lescault fils de Jean-Baptiste Lescault et de Germaine Manseau, est né en 1827, a fait ses études au collège de l'Assomp-

tion, puis au Collège de Chirurgie de Montréal. Il s'établit à St. Charles en 1860, se maria avec Caroline Connel en 1867 et décéda à St.Charles le 16 mai, 1895 à 68 ans. Il est le père de l'abbé Charles Lescault du Séminaire de St.Hyacinthe.

Dr. William Morin est né à St.Charles, du mariage de Pierre Morin et de Marie-Louise Bengle. Après s'être marié avec Aline Lescault le 13 février 1893, il pratiqua son art à St.Judes, puis à St.Hyacinthe en compagnie de ses trois fils, médecins comme lui: Jean, Paul, Jules. C'est là qu'il décéda.

Dr. Philippe-Auguste Desilets, né à Bécancour en 1853, épousa Marie-Louise Leblanc de St.Charles en 1896, pratique à St.Charles et fut broyé par un train à St.Henri de Montréal, le 23 octobre 1905. Il fut inhumé à St.Charles.

Dr. Honoré Meunier est né à St.Charles le 6 avril 1876 du mariage de Honoré Meunier et de Marie-Louise Bengle. Il a étudié à Marieville, St.Hyacinthe, Sherbrooke et à l'Université Laval de Montréal. Reçu médecin en 1902, il a exercé sa profession à St.Charles jusqu'à 1916, alors qu'il s'établit à St.Césaire pour y continuer sa pratique jusqu'à sa mort survenue le 17 mai, 1959. Il est inhumé dans le cimetière de St.Charles.

En 1903, il avait épousé Onésime Chicoine dont il eut 3 fils et 6 filles. Il est le père de feu Frère Georges Meunier, Oblat de Marie-Immaculée.

Dr. Laurent Lussier, né à St.Charles, du mariage d'Alphonse Lussier et de Laura Loiselle, le 21 mars 1881. Après avoir étudié à l'Université Laval de Montréal, il pratiqua la médecine à La Patrie, puis à Montréal où il décéda le 6 juin 1946 à l'âge de 65 ans. Il était l'époux de Blanche Jarret.

TELESPHORE LACROIX

Magistrat de district pour le district judiciaire de Richelieu avec résidence à Sorel, dans la Province de Québec.

Il naquit à Saint-Charles-sur-Richelieu le 1er novembre 1856, du mariage d'Octave Lacroix, cultivateur et de Rosalie Manseau.

Il fit ses études à l'école de Saint-Charles, au Collège de Sorel et son droit au Bureau de MM Mercier et Desmarais, avocats à Saint-Hyacinthe.

Admis au barreau, en janvier 1884.

Il exerça sa profession avec succès à Sorel de 1884 à 1903, en société avec M. C.J.C. Wurtele, avocat, frère du juge Wurtele et pendant cette période prit une part active au mouvement politique dans le district de Richelieu.

Elevé à la magistrature en 1903 comme magistrat de district, pour la circonscription de Richelieu.

Il a épousé le 10 janvier 1887 Arline Deschênes, de Sorel. Il n'a pas d'enfant.

En politique, libéral.

Cité des Biographies Canadiennes-Françaises de J.A. Fortier, 1920.

Mr. ADELARD C. MILLER - Instituteur

Bien que né en dehors de Saint-Charles, M. Adélarde Miller peut être considéré à bon droit comme un de ses ressortissants.

A peine sorti de l'école normale Jacques-Cartier avec son diplôme d'enseignant, il venait s'installer à l'école de cette localité

pour la diriger et y enseigner pendant deux ans, s'affirmant dès le début comme excellent professeur.

Durant ce premier stage de sa carrière, il épousa Melle Delvina Desrochers, organiste de la Paroisse. Il entretint dès lors, des relations suivies avec la famille de son épouse et avec les gens du village.

Bien plus, il édifiait, vers 1907, une coquette maison sur le bord de l'eau, en face de la demeure de son beau-père, Charles Desrochers et en conserva la propriété jusqu'à sa mort survenue à Montréal, en 1953. Précédé dans la mort par son épouse, il repose à ses côtés dans le cimetière de la Côte-des-Neiges.

Ce digne citoyen a grandement honoré Saint-Charles par une brillante carrière d'instituteur, qu'il exerça successivement à Saint-Jérôme puis à Montréal, dans les écoles Champlain, Le Plateau, Belmont et Olier.

Cette dernière école a bénéficié de ses services pendant vingt années consécutives, dont onze en qualité de principal adjoint. Nommé directeur de l'école du Centre, en 1928, il persévéra dans l'accomplissement de cette fonction jusqu'à sa retraite effectuée en 1938.

Ajoutons à cette carrière professionnelle déjà bien remplie quelques charges bien dignes de mention: celles de commissaire d'école à Saint-Viateur d'Outremont, d'échevin pour la municipalité de Delorimier de 1902 à 1909 et de président de l'Association des Professeurs de l'école Normale, Jacques-Cartier. Et, ce qui touche plus particulièrement les citoyens de Saint-Charles, il fut le fondateur de l'*Action Patriotique* qui se chargea de célébrer avec brio le centenaire de la bataille de 1837 et d'élever un monument à la mémoire de ces héroïques combattants qui sacrifièrent leur vie pour l'amélioration du sort de leurs compatriotes.

Renseignements puisés en partie dans *Profils Normaliens* de Gustave Bellefleur et Donat Durand.

HERMAS DESLAURIERS, Médecin, Député

Né à Saint-Charles de Richelieu, le 21 octobre 1870, fils de Misaël Deslauriers, cultivateur et de Cordélia Phaneuf, il fit ses études au Séminaire de Saint-Hyacinthe et à l'Université Laval de Montréal.

Admis dans la profession médicale en juillet 1905, il pratiqua la médecine générale à Montréal et fut en peu de temps à la tête d'une vaste clientèle.

Depuis 1912, il a pris une part active aux campagnes électorales, municipales, provinciales et fédérales dans la division Ste. Marie et les candidats qu'il appuya furent invariablement victorieux. A l'élection générale de 1917, pour la Chambre des Communes, il brigua les suffrages dans la division Ste. Marie, et fut élu par acclamation, et réélu en 1921, par 10,909 voix contre deux adversaires. Au Parlement, il souleva plusieurs importants débats, notamment au sujet de la vie chère, de la crise du chômage, de l'immigration, de la Conférence Impériale.

Intéressé dans la British Canadian Insurance Co., la Petrolia Land Company et autres entreprises commerciales et industrielles.

Gouverneur à vie de l'Hôpital Notre-Dame, membre de la Société des Artisans Canadiens-Français, de l'Ordre des Forestiers Canadiens, de l'Union St. Pierre, membre du Club Canadien, du Montréal Club, du Club Lemieux.

Il a épousé le 27 juin, 1905, Lucie Renaud fille de feu Joseph Renaud, médecin, dont il a eu trois enfants: Marie-Lia, Joseph-Ignace et Marie-Thérèse.

En politique, libéral.

Cité de *Biographies Canadiennes-Françaises* de Raphaël Ouimet.

FELIX DESROCHERS

Félix Desrochers naquit à Saint-Charles-sur-Richelieu le 13 avril 1886. Il étudia à l'école du village puis au Séminaire de Saint-Hyacinthe sous la direction du digne M. Léon Pratte, son cousin germain. Il fréquenta ensuite l'Université de Montréal d'où il sortit licencié en Droit. Dès le 7 juillet 1907 il était en état d'inaugurer la pratique de sa profession d'avocat.

Dans le cours des années suivantes, il y ajouta maintes activités étrangères au barreau: en 1912, c'est l'organisation du Parlement Modèle dont il assume la fonction de Premier Ministre; en 1916, il brigue en vain les suffrages des électeurs du comté de Saint-Hyacinthe; en 1917, il est élu président de la Jeunesse Conservatrice et, en 1926, du Club Cartier-MacDonald. Peu après, il se présente deux fois à l'échevinat du Quartier Lafontaine, mais, sans succès.

Par surcroît, des oeuvres sociales et artistiques réclament son activité débordante: il devient directeur de chorale et d'orchestre, donne ça et là des conférences dont une centaine contre le blasphème.

Sa culture étendue le désigne à la charge de bibliothécaire à la bibliothèque municipale de Montréal en 1930, puis à celle du Parlement Fédéral en 1933. Dans les années postérieures, il est préposé aux soins de la bibliothèque de son Alma Mater, le Séminaire de Saint-Hyacinthe.

Entre temps, Félix Desrochers participa effectivement à la cause patriotique en qualité de membre de l'Institut Canadien-Français, de la Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa, de l'Alliance

Française, de la Société historique Franco-Américaine. Il met le comble à ses activités en présidant la Société des Conférences de l'Université et en enseignant la bibliothéconomie. Enfin, on l'entend discourir dans les Semaines Sociales de 1941, 1944, 1946 et 1947.

Doué d'une force physique et intellectuelle peu commune, d'une mémoire prodigieuse et d'un véritable talent oratoire, il semblait destinés à des fonctions encore plus hautes que celles qui ont pourtant marqué sa brillante carrière.

Félix Desrochers épousa Melle Rita Duckett dont il eut un fils, Jean, avocat. Celle-ci étant décédée, il épousa en secondes noces, Melle Corinne Corriveau.

Notes inspirées en partie de *Biographies Canadiennes-Françaises*, de Me J.A. Fortin, année 1948.

DONAT VOGHEL, Médecin

Né à Saint-Charles-sur-le-Richelieu, le 13 septembre 1906, le Docteur Donat Voghel est fils de Hormisdas Voghel et de Elumina Gagnon. Après ses études classiques au Séminaire de Saint-Hyacinthe, il reçut son B.A. en 1926 et entra la même année à l'Université de Montréal pour ses études médicales. Durant son stage à l'université, concurremment avec ses études médicales, il poursuivait d'autres études supérieures et il obtint les diplômes suivants: certificat d'études supérieures en biologie (1929), certificat d'études supérieures en botanique et certificat d'études supérieures en minéralogie et en géologie (1930), licence ès sciences sociales, économiques et politiques et Doctorat en Médecine, (1932). Durant ces études, le futur médecin exerçait d'autres activités: c'est ainsi que, en 1931, il fut démonstrateur en biologie, en 1930, président du Comité de Régie des E.E.N. et aussi trésorier de l'Ass. Gen. des Etudiants, il était aviseur de la Revue des Cliniques. Il reçut la Médaille de bronze de l'Université de Montréal pour

“Culture générale”.

Nommé en 1932, boursier au Gouvernement Provincial pour étude de perfectionnement en Europe. Bourse renouvelée quatre fois, il étudie successivement avec les grands maîtres Français, Sergent, Clerc, Guillaïn, Chiray, Rather, Villaret, Cottenot, Guylaroche.

Durant le même temps il suit des cours dans la section générale de l'Ecole libre des sciences politiques, poursuit le cours complet de journalisme à l'Ecole des Sciences Sociales, étudie sous la direction de Laughier, Lahy et Fontègne et obtient le diplôme de l'Institut National d'Orientation professionnelle de Paris.

En 1936, il est nommé boursier de la Société Royale pour études spéciales en Orientation Professionnelle. Il obtint alors le certificat d'Etudes à l'Institut de Psychologie de la Sorbonne et le diplôme de psychologie du travail des Arts et Métiers de Paris. Puis à la suite de recherches très longues, en psychologie, il soutient à la Sorbonne deux thèses l'une sur l'axonémie, et l'autre sur la Physiologie musculaire, il obtient le diplôme ès-sciences d'Etat Français avec la plus haute distinction.

A New-York, en 1938, il continue ses études en endocrinologie et en psychologie et en psychiatrie. De retour à Montréal il s'intéresse à ces sciences et à l'orientation professionnelle ainsi qu'aux problèmes jocistes. Professeur agrégé de Physiologie de l'Université de Montréal en 1941, il obtient le prix David pour recherches scientifiques.

Le Dr Voghel est l'initiateur, le propriétaire et l'administrateur d'un nouveau centre médical situé à 300 Carré Saint-Louis.

Le 7 octobre 1902, il épousait Suzanne Saint-Cyr. De cette union sont nés 5 enfants.

Cité de *Biographies Canadiennes-Françaises* de J.A. Fortin, 1948.

Honorable VALMORE BIENVENU

Maître Valmore Bienvenu, naquit à Nashua, dans les États-Unis du mariage de Hormisdas Bienvenu et d'Angéline Beaupré, le 12 juillet 1894.

En 1902, le chef de famille et les siens vinrent s'établir à Saint-Charles-sur-Richelieu où ils vécurent jusqu'en 1928.

Au cours de cette période Valmore fréquente quelque peu l'école du village et va poursuivre ses études d'abord chez les Frères du Sacré-Coeur, à Saint-Hyacinthe puis au Séminaire de Sherbrooke. Après avoir obtenu avec grand succès sa licence en Droit à l'Université Laval de Québec, en 1917, il est admis à la pratique de sa profession qu'il exerça uniquement dans la Capitale Provinciale.

Nommé substitut junior du procureur général en 1921, il est promu substitut sénior dès l'année 1926. En 1941, ses confrères l'élevaient Dauphin du Barreau et en 1942, Bâtonnier du district de Québec.

En sa qualité de Procureur de la Couronne, l'avocat Valmore eut à plaider d'importantes causes criminelles, tâche dont il s'acquitta toujours avec science et habileté.

Constamment mêlé à la politique depuis 1916, il milita en faveur du parti libéral dans toutes les élections tant du Fédéral que du Provincial. Alors président de la Jeunesse Libérale, il fut choisi député de Bellechasse à la Législature du Québec dont il fut aussitôt proclamé vice-président, puis président en 1942. Vers la fin de la même année, on lui confia la charge de Ministre de la chasse et des pêcheries.

Etant devenu juge de la Cour Supérieure, il fut envoyé à Hull pour y juger un cas de meurtre et, au moment de prononcer la sentence de mort contre le coupable, il s'affaissa terrassé par une crise cardiaque, en février 1952, à 57 ans.

Il avait épousé Melle Charlotte Langlois dont il eut trois fils et une fille. Digne dans son comportement et son langage, consciencieux dans l'exercice de ses hautes fonctions, Valmore Bienvenu est un citoyen vraiment honorable qui a fait honneur à Saint-Charles.

Cité en partie de *Biographies Canadiennes-Françaises* de J.A. Fortin.

Dr. Paul Lacroix, né à St-Charles du mariage d'Edouard Lacroix et d'Oliva Manseau, époux de Cécile Tessier a pratiqué son art dans la cité de Montréal où il est décédé le 16 octobre 1949. Son corps repose dans le cimetière de St.Charles.

Dr. Léonidas Lagüe né du mariage de Joseph Lagüe et de Eloise Vigeant dit Taupier, soeur du curé Solyme Taupier de St.Charles a grandi au presbytère de son oncle. Le 18 août 1908, il épousait Philomène Pratte et s'établit à Ste.Madeleine où il pratique la médecine jusqu'à sa mort, survenue le 8 février 1959.

Dr. Jules Lussier, né à St.Charles du mariage d'Alphonse Lussier et de Palmyre Sénécal a fait ses études classiques à St.Hyacinthe et à Sherbrooke puis, la médecine à Laval de Montréal. Marié à Grazielle Halde, il pratiqua son art à Montréal où il décéda et fut inhumé à St.Charles, le 13 mai 1962.

Notaire Maurice Lussier, né à St.Charles en 1892 du mariage d'Alphonse Lussier et de Palmyre Senécal, fit ses études classiques à Sherbrooke, étudia le Droit à l'Université Laval de Québec, épousa Berthe Bienvenu et exerça sa profession à Cookshire pendant 3 ans, puis à Danville jusqu'à sa mort survenue à l'hôpital St.Vincent

de Sherbrooke, le 17 février 1952, à l'âge de 59 ans.

Notaire Georges Bienvenu, né en 1893 à Nashua des États-Unis du mariage de Hormisdas Bienvenu et d'Angélique Beaupré fit ses études classiques à Sherbrooke, son notariat à l'Université Laval de Québec et exerça sa profession à La Patrie. Il décéda en l'hôpital de Québec.

Maître Omer Lussier, né à St.Charles du mariage de Louis Lussier et de Georgiana Bousquet, a fait ses études classiques à Sherbrooke. A l'Université Laval de Québec, il a étudié le génie forestier puis le Droit. Après une carrière bien remplie, il décédait en la cité de Québec.

Dr. Georges Langevin, il naquit à Saint-Charles-sur-Richelieu, le 5 juillet 1894, du mariage de Ernest Langevin et d'Azélie Cordeau. Il fit ses études classiques au Séminaire de Sherbrooke et son cours de médecine à l'Université de Montréal. Il exerça sa profession à Saint-Moïse, puis à Pasbébiac où il établit un commerce et fonda la banque locale. C'est là qu'il décéda à l'âge de 82 ans.

Il avait épousé Louise Roy dont il eut trois fils.

Dr. Albert Rémy, il naquit à Saint-Charles-sur-Richelieu, le 21 février 1896, du mariage de Hormisdas Rémy et de Héloïse Desautels. Il fit ses études classiques au Séminaire de Sherbrooke et son cours de médecine à l'Université de Montréal. C'est en cette ville qu'il pratiqua sa profession, surtout à l'Hôpital Ste-Jeanne d'Arc en qualité d'anesthésiste. Il décéda le 7 janvier 1965, à l'âge de 69 ans.

Il avait épousé Laurette Favreau dont il eut deux enfants Marcel et Camille.

Dr. Armand Desrochers, il naquit à Saint-Charles-sur-le-Richelieu, le 5 juillet 1882 du mariage de Charles Desrochers et de Herminie

Geoffrion. Il fit ses études préparatoires chez Leblond-Brumath et son cours de médecine à l'Université de Montréal. Il pratiqua sa profession d'abord à Papineauville, puis à Saint-Valérien qu'il quitta en 1913 pour la ville de Montréal. Il décéda à Saint-Charles le 28 juillet 1929, où il fut inhumé.

En première noce, il avait épousé Corinne Monty, soeur de l'Honorable Rodolphe Monty, dont il eut René, Lucien, Thérèse et Jeanne. De son deuxième mariage contracté avec Liliane Davignon, il eut Louis et Edmond.

Maître Paul Miller, fils de Charles-Adélarde Miller et de Delvina Desrochers, né à Montréal en 1897, fit ses études classiques à Saint-Hyacinthe, son Droit à l'Université Laval de Montréal et exerça sa profession dans cette même cité. Il a épousé Victoire Migneault. Il est présentement retiré à Montréal.

Louis-Napoléon Messier, fils d'Alphonse Messier et de Julienne Phénix dit Dauphinois naquit à St.Charles le 2 juin 1875. Après avoir débuté comme commis au magasin de J.A. Chicoine, alla s'établir à Montréal où il fonda un commerce très florissant sur l'Avenue Mont-Royal, comportant 37 rayons et 4 vastes planchers. Il décéda à Montréal, le 13 septembre 1936.

Joseph Dutilly, industriel, fils de Wilfrid Dutilly et de Clara Meunier naquit à St.Charles le 28 novembre 1894. Il fonda à Montréal une manufacture d'ornements de souliers. Décédé à Montréal il fut inhumé dans le cimetière de St.Charles.

Gustave Guertin, marchand, fils d'Alphonse Guertin et d'Eva Hébert, après avoir fait ses études au collège commercial de Varennes, fit son apprentissage dans le commerce avec ses oncles de Winnipeg et de St.Jean-Baptiste du Manitoba, collabora avec son père à St.Charles puis alla s'établir à Joliette, où il fonda un important commerce de grains, et y décéda.

Il avait épousé Marie-Paule Saint-Germain de St.Hyacinthe.

Antoine Guertin, commerçant, fils d'Alphonse Guertin et d'Eva Hébert, naquit à St.Charles en 1896. Il débuta dans le commerce avec son père, à Ste.Madeleine, établit un commerce de brûleurs à l'huile dans Montréal, puis alla fonder un commerce important de grains, à St.Pie de Bagot.

Il avait épousé Simone Beauregard de St.Hugues et décéda vers 1878.

Dr. Louis-Aimé Couillard, médecin, est né à Saint-Charles en 1918, du mariage de Médéric Couillard et de Delvina Geoffrion. Il a fait ses études classiques à St.Hyacinthe, a épousé Lucille Rémy en 1943 et pratiqué son art à Sorel. Il est décédé en avril 1965.

Dr. Pierre Meunier, Médecin-Chirurgien, Gynécologue, est né à St.Charles, le 26 avril 1910 du mariage d'Ovila Meunier et de Berthe Marquette, a fait ses études classiques au séminaire de St.Hyacinthe, son cours de médecine à l'Université de Montréal. Il a poursuivi des études supérieures à Paris en 1938-1939, à Boston, en 1939. Chirurgien à l'Hôtel-Dieu en 1940, professeur agrégé à l'Université de Montréal en 1950, il obtient le prix du concours scientifique de la province en 1953. Il est nommé professeur titulaire à l'Université de Montréal en 1959, président de la Société Canadienne de Gynécologie et d'Obstétrique à Jasper en 1966, président d'honneur de la Société Française de Gynécologie à Nantes en 1971.

Marié à Lucille Lamoureux en 1943, il en a eu deux fils Jean et Robert.

Il a publié: *Diagnostic Gynécologique* aux Presses de l'Université de Montréal, 263 pages, préfacé par le Dr. J.E. Marcel, rédacteur en chef de la *Revue Gynécologique de Paris* ainsi que *Etude Clinique de la Dysménorrhée*, Paris, Maloine, 1950.

Me Gustave Hébert, Avocat, né du mariage de Dorès Hébert et de Rita Gaudreau a fait ses études au séminaire de Saint-Hyacinthe et exerce sa profession à Montréal.

Dr. André Lusignan, né à St.Charles du mariage de Jean-Paul Lusignan et de Simone Beaulieu a fait ses études au séminaire de St.Hyacinthe et exerce sa profession de médecin psychiâtre à l'Hôpital Mercier de St.Hyacinthe.

Dr. Robert Rémy, né à St.Charles du mariage de Roland Rémy et de Bernadette Archambault a fait ses études au séminaire de St. Hyacinthe et exerce la profession de comptable agrégé à Montréal.

M. Alphonse Dupré, fils du marchand Rosario Dupré et de Simone Benoît a fait ses études au séminaire de St.Hyacinthe et est devenu fonctionnaire du Gouvernement.

M. Luc Bousquet, fils du maire, Paul Bousquet et de Lucille Messier a fait ses études au séminaire de St.Hyacinthe et exerce la profession de comptable à Montréal.

St.Charles a l'honneur de compter parmi ses citoyens:

L'Honorable Dame Jeanne Sauvé, député de la circonscription de Laval-des-Rapides et Orateur de la Chambre des Députés du Gouvernement Fédéral.

L'Honorable Maurice Sauvé, ancien représentant des Iles-de-la-Madeleine et ministre des Forêts et du Développement Rural.

M. Arthur Portelance, député de la circonscription Gamelin au Fédéral.

ELMIRE BRODEUR-LAVIGNE

Elmire, fille de Jean-Baptiste Brodeur-Lavigne, charron, et de

Marie-Anne Leboeuf mariés vers 1815, née le 20 septembre 1831. Elevée pauvrement, à 18 ans elle fit un acte de courage en déclarant à son père: "Dorénavant, c'est moi qui tiendrai le gouvernail et qui conduirai la barque". De grande taille, forte comme un homme, industrielle, laborieuse, économe et sage, se fit couper les cheveux, elle revêtit un pantalon, gardant cependant une jupe courte afin d'indiquer son sexe dont elle ne rougit jamais et ne déshonora pas. Elle se donna toute entière aux travaux accoutumés aux hommes, labourant, hersant, creusant fossés et rigoles, plantant piquets, faisant clôture plus adroitement que la plupart des habitants avec lesquels elle rivalisait victorieusement dans tous les travaux de la culture des champs. Par un travail constant, aidé d'une sage administration, elle paie les dettes de la famille, acquiert une seconde propriété, prit soin de son père et de sa mère jusqu'à leur mort et se fit une honnête aisance. Le travail de bûcheron ne lui faisait pas peur. Je l'ai vue au cours de l'hiver conduisant des gros billots au moulin à scie. Était-elle invitée à un "bee" pour faire de la terre neuve, à l'homme incapable de tenir les mancherons, elle offrait les guides et prenait pour elle le travail exigeant plus de force et d'habileté. Dans les levages de bâtisses, c'est Elmire qui marquait et dirigeait le taillage et mettait tout le monde présent en mouvement. Elle commentait, dirigeait et faisait sa grosse part du travail. Dans les mortes saisons, elle fabriquait des pelles de bois pour tous les habitants du quatrième rang, ainsi que des manches de hache, puis des attelages de collier et des sellettes qu'elle vendait aux selliers. Pour avoir conversé de choses agricoles, d'élevage d'animaux domestiques, pour avoir été en contact avec les hommes, elle n'en fut pas moins toujours honnête et jamais elle ne se déplaça: aussi était-elle respectée de tous ceux qui la connaissait. Elle était invitée aux soirées qui se faisaient dans tout son rang, elle était reçue avec joie car elle ne manquait pas d'apporter son violon pour faire sauter les jeunes. Qui se permit de rire en la voyant au travail et tenant à la bouche un gros calumet, ne la valait pas. Elle fut le type original, oui, mais parfaitement recommandable.

Notes de l'abbé St.Pierre, ancien vicaire de Saint-Charles.

Évolution du Milieu

La physionomie du village de Saint-Charles a peu changé au cours de son existence: seule la petite rue qui longe l'église et le cimetière fut ouverte. Avant 1908, l'espace d'environ 7 arpents qui séparait le village proprement dit du hameau qui entoure l'église, n'était occupé que par deux anciennes maisons; au cours des années, l'école-couvent et d'autres résidences comblèrent les vides de façon à unir les deux parties du village.

A cette même époque, la rive du Richelieu, à partir de la rue St.Jean-Baptiste jusqu'à la rue de l'Industrie; autrement dit, de la serre Girouard au monument des Braves, était totalement occupée par des établissements industriels ou commerciaux: tout d'abord, le clos de bois de J.A. Chicoine, les deux hangars servant d'entrepôt au magasin Dion, le quai d'Hébert et Guertin où accostaient les bateaux de ligne; là, s'élevaient de vastes bâtiments abritant moulin à farine, foin et marchandises déchargées des navires. La descente au bac public séparait ce dernier quai de celui du Gouvernement, construit à même le moulin à scie. Suivaient la fromagerie-beurrerie et son entrepôt, le quai de J.A. Chicoine pourvu de son élévateur à grain et enfin l'atelier de Charles Desrochers.

Vers 1907, cette dernière bâtisse fit place à la résidence de A.C. Miller, qui disparut beaucoup plus tard; l'entrepôt à grain de J.A. Chicoine fut démoli en 1924, la fromagerie fut ravagée

par le feu en 1922, le moulin à scie fut en partie détruit par la débâcle de 1934. Une à une, les autres bâtisses furent rasées laissant à découvert les eaux enchanteresses du Richelieu. Au point de vue pittoresque, ce fut une amélioration du paysage, mais au point de vue commercial et industriel ce fut une déchéance regrettable. Le Gouvernement Diefenbaker, à l'instigation du député Ricard, compensa en quelque sorte cette perte en construisant un mur de soutènement destiné à empêcher l'érosion de la rive par les eaux de la rivière. Cet ouvrage considérable couvrait environ un mille en amont du village et deux, en aval.

Cette séduction exercée par le Richelieu amena sur ses rives de nombreux villégiateurs qui s'emparèrent graduellement de tous les terrains sis dans les limites de la paroisse. A la hauteur de l'Île-aux-Cerfs, on a même établi un campement qui a l'allure d'un hameau. Là se trouve le *Camping Bellevue* propriété de Maurice Petit.

Quelques habitations ont également prolongé le village en direction de Saint-Hyacinthe tandis que quelques autres jouissent de la fraîcheur des bois du troisième rang. Au bout de ce rang, du côté de St.Denis, Elzéar Morneau avait établi la *Plage des Sables*.

Cet afflux de gens venus de l'extérieur a causé une augmentation sensible de la population des deux municipalités locales. Entre 1900 et 1950, elle s'était stabilisée entre 700 et 800, mais en 1976 elle marquait 1276 âmes. Quand la paroisse égalisera-t-elle le chiffre record de 1624 qu'elle détenait en 1851?

On note en 1974 la présence de 41 non-catholiques. Il y en eut certainement au milieu du siècle dernier, mais on peut dire que pendant 50 ans c'est-à-dire, jusqu'à récemment il n'y eut dans Saint-Charles que des citoyens de langue française et de religion catholique, si on excepte la famille Stevenson qui habitait l'Île-aux-Cerfs.

Il y a lieu de se demander quel aurait été le sort de la paroisse si la voie ferrée établie en 1846 l'avait traversée au lieu de passer par Saint-Hilaire et Saint-Hyacinthe. Rapportons à ce sujet ce que Mgr C.P. Choquette écrit dans son *Histoire de St.Hyacinthe*: "Ce n'est pas sans motif que Sherbrooke avait résolu de lier partie "avec St.Hyacinthe car l'un et l'autre village se voyaient menacés "de déchéance par un troisième tracé, Montréal-Stanstead via Longueuil, Beloeil, St.Charles, seigneurie St.Hyacinthe, Roxton, "Compton, Stanstead où Sherbrooke est ignoré et St.Hyacinthe ne "reçoit qu'une vague assurance. Heureusement, ce projet bizarre "ne trouva pas d'encouragement et au début de 1846, le plan de "Montréal-Portland fut approuvé en tout lieu."

Encore préoccupée de faciliter les communications la municipalité du village passa une résolution en faveur de la création d'un pont à Saint-Denis, appuyant, sans doute un projet mis de l'avant par ce village. Dans la même veine, des gens de St.Charles auraient désiré que le pont de l'autoroute Montréal-Québec fût établi à proximité de leur village. Ce désir d'un pont local, bien naturel, n'est pas nouveau puisque Joseph Benoît l'avait exprimé dès 1833.

Faut-il regretter cette absence de voie ferrée et de ponts? Oui, si l'on s'en tient au développement matériel et à l'accroissement de la population; non, si l'on considère la tranquillité du lieu et la sélection de ses habitants. Saint-Charles a pu paraître morne à certains touristes, mais ceux qui y ont vécu ne l'ont pas jugé dépourvu d'animation et d'agrément: témoins, ces nombreux parents et amis qui venaient parmi nous, surtout durant la saison estivale.

VIE RELIGIEUSE

Paroisse, Clergé, Administration

La paroisse étant un territoire à vocation religieuse, c'est l'évêque qui en fixe les limites et lui assigne ses pasteurs. Lors de son érection, Saint-Charles dépendait nécessairement du siège épiscopal de Québec puisqu'il n'y en avait pas d'autre en Amérique du Nord. Elle resta sous sa juridiction jusqu'à la création du diocèse de Montréal en 1836, puis passa sous celle du diocèse de Saint-Hyacinthe, quand il fut érigé en 1852. Elle porta d'abord le nom de Saint-Louis, qui fut bientôt échangé pour celui de Saint-Charles et confiée à la protection du saint évêque de Borromée.

A cause de son caractère ecclésiastique, la paroisse ne coïncide pas toujours avec la division territoriale civile: en fait, celle de Saint-Charles comprenait non seulement le fief François-le-Neuf, mais aussi celui de Cournoyer, situé sur l'autre bord de la rivière Richelieu et qui devint paroisse indépendante sous le vocable de Saint-Marc, en 1792.

En dépit d'une légère infériorité numérique, Saint-Charles fut préférée à Saint-Denis pour servir de résidence à l'unique curé, comme étant plus au centre du district religieux projeté, compris entre Saint-Ours et Saint-Hilaire.

Antérieurement à la nomination du premier curé, Sieur Jean-Baptiste Gosselin, les quelques familles de Saint-Charles

avaient construit une modeste chapelle en bois et aménagé un presbytère à l'avenant, en prévision de l'avenir, et pour recevoir les missionnaires qui les visitaient périodiquement par mandat de l'évêque diocésain.

Ainsi que beaucoup de ses confrères dans le sacerdoce, le Sieur Gosselin était né en France. Ces prêtres de la mère-patrie avaient été amenés au pays par des évêques de France ou invités par des pasteurs canadiens. Il faut y ajouter les nombreux missionnaires envoyés ici par les Supérieurs des Jésuites, des Sulpiciens, des Missions Etrangères et des Franciscains désignés sous le nom de Récollets.

Plusieurs d'entre eux, chassés de la France par la Révolution de 1792, se montrèrent disposés à exercer leur ministère au Canada. Les autorités religieuses du pays se demandèrent alors en quel nombre elles devraient les accueillir. M. Demers, curé de Saint-Denis, consulté à ce sujet répondit sagement que cet accueil de prêtres étrangers ne pourrait se faire au détriment du recrutement et de la formation de notre clergé national, car la crise étant passée, ces prêtres exilés rentreraient vraisemblablement dans leur patrie, laissant la nôtre sans remplaçants disponibles. Ils vinrent cependant assez nombreux et leur collaboration s'avéra des plus secourables, jusqu'à ce quelle fut interrompue par leur retour au pays natal, de même que par l'impotence et la mort. Il n'est pas hors de propos de signaler que leurs caractère et mentalité, différant notablement de ceux de notre clergé local, occasionnèrent des divergences et frictions peu favorables à la sympathie mutuelle.

Nos prêtres Canadiens reçurent leur formation cléricale au séminaire de Québec jusqu'à ce que celui de Montréal vint lui prêter secours en 1840.

Le ministère sacerdotal des premiers temps de la Colonie donnait lieu à bien des peines et sacrifices. Leur résidence, qu'il s'agisse de curés, de desservants ou de missionnaires, était primi-

tive et inconfortable; ils voyageaient par eau ou par des routes vilaines. Plusieurs d'entre eux, aux jours du dimanche avaient à desservir plus d'un poste, soit de façon régulière, soit pour remplacer un confrère absent. En semaine, des travaux manuels ou des tâches administratives réclamaient leurs soins. En ces paroisses naissantes où tout était à créer, il fallait veiller aux constructions nouvelles et réparer les vieilles où l'on s'était établi au hasard des circonstances. Chaque nouvelle entreprise matérielle exposait le pasteur à des affrontements d'opinion, des chicanes et de la désaffection. On ne s'étonne donc pas de la brièveté de certains pastorats, de la mauvaise santé de maints curés, voire, de leur trépas anticipé.

En faisant la revue des événements paroissiaux, on est frappé par la prépondérance du matériel sur le spirituel, c'est qu'elle est surtout basée sur les rapports des délibérations de la Fabrique limitées à l'administration temporelle. Par discrétion, les curés s'abstenaient de faire des révélations sur l'état des âmes, se bornant aux statistiques indispensables. Chez ces pionniers de la Nouvelle-France, la vie religieuse était des plus simple: la prière en famille, l'assistance à la Messe du dimanche puis l'accomplissement du devoir pascal. Les pratiques de dévotion et les associations pieuses se développèrent lentement au rythme du progrès matériel et social.

Avant de procéder à l'érection d'une paroisse, il fallait d'abord résoudre le problème de la subsistance du pasteur. La dîme y pourvoyait à condition d'être répartie sur un nombre suffisant de francs-tenanciers. Ceux de Saint-Charles et de Saint-Marc furent jugés en état de la fournir et, à l'avènement de la paroisse, chacun dut apporter au curé le 26ième minot de grain de sa récolte annuelle. A Saint-Charles comme ailleurs quelques uns, sans doute, se firent tirer l'oreille pour payer leur dû, mais, comme il était réclamable en cour de justice civile, ils finirent par se résigner bon gré mal gré à l'accomplissement de cet important devoir.

En même temps qu'à la subsistance du curé, s'imposait aux paroissiens l'obligation de construire et d'entretenir le presbytère ainsi que l'église, aussi bien que de voir au bon état du cimetière. Ils s'en acquittaient par l'entremise de la FABRIQUE. Cette institution, capitale dans la vie de la paroisse, consistait dans un conseil formé de trois marguilliers présidé par le curé; son rôle spécifique se résumait à l'administration des biens et revenus de la paroisse. Ce corps de fabriciens ou marguilliers élu par les francs-tenanciers, pour trois ans, se renouvelait cependant annuellement par la sortie du plus ancien, pour faire place au nouveau. Si les affaires de routine sont traitées par les trois marguilliers du banc, les réparations considérables, l'achat de vases sacrés requièrent l'assistance des anciens et nouveaux fabriciens. Quant aux constructions, ventes, achats et emprunts, les francs-tenanciers doivent être convoqués et leur décision confirmée par la signature de l'Evêque.

Dans les affaires de moindre importance, l'Evêque délègue le curé à sa place, mais le pouvoir de décision appartenait toujours à l'ensemble de la Fabrique et, jamais au curé seul. Ses séances devaient être dûment convoquées au prône, réunir le quorum et être assorties d'un procès-verbal en forme. La Fabrique tirait ses revenus ordinaires des quêtes paroissiales du dimanche et des fêtes, de la vente des bancs de l'église, de la concession des lots du cimetière et d'un pourcentage du casuel. En vertu de l'institution de la fabrique, chacun des fidèles non seulement pouvait connaître la destination de ses deniers, mais il en disposait réellement et se trouvait impliqué de façon effective dans la vie de sa paroisse.

Ces éclaircissements nous dispensent une fois pour toutes de revenir sur les procédures requises pour la validité de chaque acte paroissial tant au point de vue civil qu'ecclésiastique.

La liste des obligations de nos ancêtres en matière religieuse resterait incomplète sans la mention de celle qui imposait à chaque famille de la paroisse de préparer à son tour le pain à bénir et dis-

tribuer durant la messe paroissiale du dimanche et des fêtes d'obligation, en signe d'union et de charité fraternelles.

Ce pieux devoir, accompli avec empressement par la majorité des paroissiens, paraissait cependant onéreux à une certaine minorité. De plus, il donnait lieu à l'ostentation des uns ou à la mesquinerie des autres, sans compter qu'il mettait les pauvres dans l'embarras. La distribution du pain bénit pouvait difficilement se faire sans discrimination fâcheuse; elle troublait assurément le recueillement nécessaire à l'audition de la sainte messe.

De sorte qu'en 1877, l'ensemble du clergé, avec le Cardinal Taschereau en tête, abolit volontiers l'antique coutume du pain bénit, jugée préjudiciable à la paix et à la piété des fidèles.

Elle subsiste de façon exceptionnelle dans des cas particuliers comme la fête de Saint Jean-Baptiste.

Avant de faire la revue du ministère des curés de St.Charles, il convient de reproduire en son entier le document officiel du Siège épiscopal de Québec par lequel cette paroisse fut érigée et pourvue de son premier titulaire.

Création de la Paroisse de St-Charles

Le Doyen, les Chanoines, témoins dignes de foi, le Chapitre de l'Eglise de Québec, à ceux qui verront ces lettres, salut dans le Seigneur.

C'est le propre de la sollicitude pastorale d'instituer des églises paroissiales et de leur donner des recteurs idoines qui paissent le troupeau du Seigneur par la parole et les Sacrements.

Nous, auxquels est dévolue toute juridiction durant la vacance du Siège épiscopal, avons considéré que dans les lieux appelés communément, Rivière Richelieu, se trouvent beaucoup de fidèles qui, à cause de la très grande distance et du mauvais état des chemins, peuvent à peine avoir accès à l'église pour assister au Sacrifice et entendre la parole divine.

Prêtant l'oreille aux prières et demandes de ces gens et désireux, en autant qu'il est en notre pouvoir, d'obvier aux dangers encourus par les âmes, nous avons décrété par les présentes d'ériger la paroisse Saint-Louis située sur la Rivière Richelieu dans la Seigneurie Courmoyer et La Fresnière et nous avons nommé et nommons le capable et idoine Sieur Jean-Baptiste Gosselin pasteur et curé de la dite paroisse, lui remettant la dite église avec ses droits aux dîmes, offrandes et honneurs de quelque sorte que ce soit, qui reviennent au pasteur légitime.

Nous voulons que ceux qui demeurent et demeurerons dans les limites territoriales de la dite église ainsi érigée le tiennent pour pasteur et curé et lui rendent tout ce que ce nom comporte de droits et le reçoivent comme dans son église mère et paroissiale.

Nous statuons de plus que les paroisses voisines, Saint-Denis en premier lieu, situé dans la Seigneurie Dumesnil soit régie et gouvernée par lui, à titre de mission et Nous voulons qu'au retour de l'évêque, il lui montre les présentes pour qu'elles soient confirmées et approuvées par lui.

Donné à Québec en la réunion du Chapitre.

Signé: Charles de Lotbinière, Doyen du Chapitre
Tonnancour, Chanoine secrétaire ad'hoc.

Note: C'est le seul document où la paroisse de St.Charles soit désignée sous le nom de St.Louis.

ETABLISSEMENT CURIAL

La fondation de la paroisse de St.Charles sur la rivière Richelieu remonte à l'année 1740. A cette époque, les habitants alors établis dans les fiefs de St.François-le-Neuf et Coumoyer construisirent une chapelle en bois pour le service du culte divin. Ils se pourvurent également pour presbytère d'une petite maison aussi en bois, bâtie ou acquise par eux pour loger le futur curé. Cette maison avait une cheminée de terre. Ces deux édifices étaient situés à l'angle ouest du cimetière actuel. Au mois d'octobre le Chapitre de Québec, sede vacante érigea en église paroissiale l'Église de St.Louis dans les fiefs Coumoyer et La Fresnière. En même temps, M. J.B. Gosselin, prêtre de Québec né à Amiens en France, fut pourvu canoniquement de cette cure.

Noms des premiers marguilliers de la Paroisse de Saint-Charles en 1741:

Guillaume Lasserre
Pierre Chicoine
Jean-Baptiste Guyon

Curés titulaires

1er Curé – Messire Jean-Baptiste Gosselin 1740-1741

L'abbé Jean-Baptiste Gosselin, né à Amiens dans la Picardie, en France, l'an 1712, acheva ses études à Québec où il fut ordonné par Mgr Dosquet, le 18 septembre 1734. Voyage en France, (1735-1736), curé de Lanoraie, 1736, d'Yamaska, 1736-1740; à Québec, 1740. Premier curé de Saint-Charles-sur-Richelieu, 1740-1741, avec desserte de Saint-Denis, 1740-1741; chanoine de la cathédrale de Québec, 1741-1747; en France, 1747-1749 où il est décédé en septembre 1749.

Messire Jean-Baptiste Gosselin, né à Amiens en France, avait terminé ses études à seize ans et revêtit l'habit ecclésiastique. Un an plus tard, Mgr Dosquet l'amena avec lui à Québec, où il termina sa cléricature, tout en se livrant à l'enseignement. Il fut ordonné prêtre en la chapelle des Ursulines le 18 septembre 1734. En venant au Canada, il fit naufrage à douze lieues du rivage et perdit tous ses colis. A l'automne de 1735, en compagnie de son évêque, il retournait en France pour raison d'affaires. Revenu l'année suivante, il assumait la fonction de curé à Lanoraie pendant un an, puis se retira à Québec. Là, en 1740, il se dévoua au secours des soldats frappés par une grave épidémie.

C'est à la suite de cet acte de dévouement qu'il vint prendre possession de la cure de Saint-Charles. Déjà initié au ministère à Lanoraie, il compléta son expérience pastorale en ajoutant à son travail spirituel celui de défricheur et de jardinier, au cours de la semaine. Ses dimanches, partagés entre Saint-Charles et Saint-Denis, étaient par contre très occupés. Voyageant en chaloupe durant l'été: l'hiver, il empruntait la surface glacée de la rivière pour se rendre à cette mission, le samedi après-midi, et en revenir le dimanche, avant souper. En cette unique journée, il accomplissait tout le ministère accumulé durant les derniers quinze jours.

Mal logé dans son presbytère délabré et, peu préparé à un tel genre de vie, Messire Gosselin accepta avec joie sa nomination au Chapitre de Québec et quittait Saint-Charles après seulement dix mois et demi de pastorat. Chose étrange, il n'enregistra aucun de ses actes ministériels.

2ième curé – Messire Michel Gervaise 1741-1750

L'abbé Michel Gervaise né à Montréal le 8 mars 1717 de Charles Gervaise et de Marie Boyer fit ses études à Québec et fut ordonné le 23 septembre 1741. Curé de Saint-Charles-sur-Richelieu, 1741-1750. Curé fondateur de Saint-Antoine-sur-Richelieu avec desserte de Saint-Denis-sur-Richelieu, 1741-1753, où il bâtit un presbytère en 1753; missionnaire à Contrecoeur, 1765-1767, 1772-1775; retiré à Saint-Antoine-sur-Richelieu, 1785-1787 où il est décédé le 5 mai 1787.

En novembre 1741, M. Michel Gervaise entrait dans ses fonctions curiales, à Saint-Charles, âgé de 24 ans, après avoir passé quelques mois dans la paroisse d'un confrère plus ancien. Jeune, dynamique, s'intéressant à tout, il sut gagner l'estime de la population.

A peine installé dans sa charge, il convoqua les paroissiens pour aviser à la construction d'un nouveau presbytère, le vieux paraissant irréparable. Sa proposition fut accueillie favorablement, car tous se rendaient compte que sa résidence actuelle n'était vraiment pas logeable. De plus, une cheminée défectueuse la menaçait d'incendie aussi bien que la chapelle adjacente. Cependant, les paroissiens de Saint-Marc, convaincus d'avoir bientôt leur église en propre, mirent une condition importante à leur contribution: celle d'être remboursés par la fabrique de Saint-Charles dans l'éventualité de l'édification d'une bâtisse chez eux.

La condition étant dûment acceptée, on procéda à la construction de ce presbytère en pierre qui fut terminée en 1742, à la satisfaction générale. Son emplacement correspondait au site de l'actuel.

Le 14 février 1742, le Sieur de la Fresnière fit don à la fabrique d'une terre de 1 arpent et 5 perches sur 2 lieues de profondeur, à prendre sur le bord de l'eau et avoisinant la sienne, en faveur du curé Gervaise et de ses successeurs, moyennant la célébration d'une Messe de requiem pour le repos de l'âme de Dame Charlotte Godefroy, son épouse; après son décès, ainsi qu'au jour anniversaire de chaque mois, pendant un an. Cet acte de donation étant passé devant notaire, celle-ci fut légalement acceptée par l'évêque de Québec.

L'évènement le plus sensationnel fut sans doute la visite pastorale de Sa Grandeur Mgr. de Pontbriand: la première en ce hameau de moins de 20 familles. Ce digne prélat, à la fois savant, zélé, orateur puissant et non avare de sa parole, édifia profondément les fidèles du lieu. Il confirma 30 adultes et 63 enfants, sans exclure ceux de moins de 7 ans.

Après avoir examiné les registres paroissiaux, Sa Grandeur constata l'omission des actes de baptêmes, de mariages et de sépultures du régime précédent, et manda au curé Gervaise de les

reconstituer en assermentant les témoins de ces actes.

Au cours de sa visite, Mgr. de Pontbriand ordonna aussi la construction d'une église en pierre. Les 5 octobre et 4 novembre, les paroissiens furent convoqués en assemblée régulière pour mettre à exécution cette ordonnance épiscopale. Les citoyens de Saint-Marc, tout en renouvelant les conditions énoncées plus haut, acceptèrent de fournir leur part. Faute de données, nos connaissances se bornent au fait que cette église était située là où se trouve le charnier et qu'elle contenait 70 bancs.

En même temps que le curé Gervaise surveillait la construction de l'église de Saint-Charles, il s'occupait activement de l'édification du presbytère de Saint-Antoine, qu'il devait bientôt habiter en qualité de pasteur de la double paroisse de Saint-Antoine et de Saint-Denis. Il quittait donc Saint-Charles après 9 ans d'un règne paisible et fructueux.

3ième Curé – Messire Jean-Baptiste Frichet 1750-1754

M. Jean-Baptiste Frichet, né à Québec, le 21 juin 1716, d'Etienne Frichet et d'Anne Lavergne, fit ses études à Québec où il fut ordonné par Mgr Pontbriand, le 22 septembre 1742. Premier curé des Ecureuils, 1742-1750 où il a construit un presbytère. En 1750-1754, curé de Saint-Charles-sur-Richelieu; de Saint-Denis-sur-Richelieu 1754-1758 où il a reconstruit l'église en 1767; retiré à Québec 1768-1774 où il est décédé le 17 août 1774.

M. l'abbé Frichet, successeur de M. Gervaise, arrivait à Saint-Charles enrichi de l'expérience de 8 années de ministère curial accompli en la paroisse des Ecureuils. Etant l'aîné des dix ordinands de sa promotion, l'évêque lui avait confié immédiatement une cure, au lieu d'un vicariat qu'il décerna aux neuf autres. Cette marque évidente de confiance était justifiée par la piété et les

talents de l'élu. Malheureusement, sa faible santé ne lui permit pas de donner la pleine mesure de sa valeur personnelle; toutefois, elle eut pour bon effet de le rendre compatissant envers les malades.

Les registres paroissiaux de Saint-Charles, manquant de 1741 à 1754, nous privent de détails intéressants sur la gestion de ce digne abbé. Puisque aucun événement marquant n'est signalé, il faut conclure que la vie paroissiale suivit un cours normal pendant les quatre années de service de l'abbé Jean-Baptiste Frichet. Celui-ci s'en va prendre charge de la cure de Saint-Denis où il est bien connu pour y avoir été desservant pendant ce même laps de temps.

4ième Curé – M. Louis Mercereau 1754-1758

Né à Montréal, le 15 juin 1716, de René Mercereau et de Louise Guillemot, fit ses études à Québec et fut ordonné à Rennes en France, en juillet 1739. Curé de St.Joseph de Lévis 1739-1754 avec desserte de St.Henri de Lauzon, 1749-1754 qu'il a fondé en y bâtissant une église et un presbytère. Curé de St.Charles, 1754-1758, de Verchères, 1758-1777 où il a construit une sacristie, une maison pour le bedeau, un presbytère et une chapelle pour les morts. Décédé là, le 8 juillet 1777.

Canadien de naissance, M. Mercereau assumait les fonctions de curé à Saint-Charles après les avoir exercées pendant 14 ans à Saint-Joseph de Lévis. Les quelques événements survenus durant son séjour de quatre ans sont: la deuxième visite épiscopale de Mgr. Pontbriand, au cours de laquelle il fit des confirmations non inscrites au registre paroissial, la sépulture de quatre noyés dans les ondes du Richelieu, l'abjuration d'un soldat nommé Lambert, puis la célébration de quelques mariages de soldats français stationnés dans la Paroisse.

La présence de ces soldats nous rappelle que c'est durant ces années de 1754 à 1760 que se prépara et se livra la bataille finale qui décida de la conquête de la Nouvelle-France par les Anglais. Toutes nos paroisses furent victimes des malheurs de la guerre: enrôlement des vaillants cultivateurs, disette des vivres, misères de toutes sortes et angoisses de chaque moment.

M. Mercereau laissa la paroisse après le 24 septembre et fut remplacé par M. Frichet curé de Saint-Denis en attendant l'arrivée de son successeur.

5ième Curé – M. Henri-Marie La Taille 1758-1766

Né vers 1711, il fut ordonné prêtre à Québec, le 22 septembre 1742, après y avoir fait ses études; il fut missionnaire à Saint-Jean Deschaillons jusqu'à 1744, puis à Sainte-Croix qu'il quitta en 1756. Nommé curé de Saint-Charles, en octobre 1758, il administra cette paroisse jusqu'au 25 août 1766.

A cette époque là, des soldats Français licenciés durant la guerre ou ayant choisi de rester au pays, après la capitulation de Québec, s'établirent à Saint-Charles; d'autres y furent inhumés comme en font foi les registres paroissiaux.

Le 26 mars, fut inhumée sous le banc du Seigneur, Marie-Anne Cartier, épouse de Joseph Marchand, Seigneur de la paroisse. Il en fut de même pour sa fille, Josephite le 16 juillet 1760.

Ce même Seigneur, en 1763, demanda au gouverneur de Montréal, Ralph Burton, l'autorisation de fonder un bourg autour de l'église, octroyant à cette fin un terrain de 3 par 4 arpents. Bien que dûment autorisé, le Seigneur ne mit pas son projet à exécution.

M. Henri-Marie La Taille ouvrit le 2ième registre des comptes et délibérations de la Fabrique, le seul qui existe aujourd'hui.

Maladif, il fut obligé de recourir aux bons offices de ses confrères voisins, Messieurs La Taille de l'île-du-Pas, Gervaise de Saint-Antoine et Frichet de Saint-Denis. De plus en plus impotent, il se retira à l'Hôpital-Général de Ville-Marie où il expira et fut inhumé à l'âge de 57 ans, en juin 1768.

6ième Curé – M. Mathieu Camin La Taille 1766-1782

Né à Québec, le 26 novembre 1725, Mathieu Camin Lataille, fils de Henri Camin Lataille et de Jeanne Gatién, fit ses études à Québec et fut ordonné le 15 septembre 1751. Curé de l'île-Dupras 1751-1758 avec desserte de Sorel 1757-1758; curé de St. Charles 1766-1782 avec desserte de Beloeil 1772-1773; décédé à Saint-Charles-sur-Richelieu, le 18 octobre 1782.

Ce nouveau curé, M. l'abbé Mathieu La Taille, est un personnage bien distinct du précédent que des historiens ont confondu avec lui pour n'en faire qu'un seul, qui aurait géré la paroisse de 1758 à 1782.

Dès 1767, la fabrique fait une allonge au presbytère de pierre bâti en 1742. Les gens de Saint-Marc contribuent aux mêmes conditions de remboursement. Un grand tableau de Saint-Charles, patron du lieu, titulaire de l'Eglise, ornera désormais le sanctuaire; il a été payé 360 livres. Deux ans après, en 1768, les fidèles entendront résonner sur l'étendue de leur territoire la voix d'une cloche de 300 livres, inaugurée le 4 novembre, fête du Saint Patron. Elle coûta à la Fabrique la somme de 794 livres. Le vieux tabernacle cède la place à un neuf confié aux soins du sculpteur, François Levasseur et des Soeurs de l'Hôpital-Général de Québec, quant à l'ornementation. Poursuivant ses travaux de réfection, la

Fabrique fait peindre et dorer le chœur de l'église, puis refaire en bardeaux la moitié du toit de l'église. De son côté, M. La Taille pourvoit le vestiaire de quelques ornements indispensables.

En 1768, Mgr. Briand de Québec effectue sa première visite pastorale, au cours de laquelle il confirma 21 personnes; elle fut suivie d'une deuxième, en 1772. A la même époque, le curé La Taille ouvre les registres de la nouvelle paroisse de Beloeil qu'il desservira jusqu'en 1773 en même temps que la sienne.

Gravement malade, à partir du 4 juillet 1782, M. Mathieu La Taille cessa tout ministère et fut remplacé par ses confrères voisins, jusqu'à sa mort survenue le 18 octobre. Son corps repose dans le chœur de l'église de Saint-Charles.

7ième Curé – M. Joseph Martel 1782-1794

M. Joseph Martel, né à Montréal, le 18 décembre 1747 de Pierre Martel et de Marie-Anne Roy, fut ordonné le 9 février 1772. Desservant à Boucherville 1773-1774, curé de Contrecoeur 1775-1782, de St. Charles 1782-1793; premier curé de St. Marc, 1794-1800, où il est décédé en 1800.

M. l'abbé Joseph Martel, Canadien, avait exercé la fonction de curé à Contrecoeur, pendant 7 ans, avant de prendre charge de Saint-Charles.

En février 1784, il achète à son propre compte une terre de 2 par 80 arpents, ainsi qu'un lopin de terre de 40 par 3/4 d'arpents dans la localité, propriétés qu'il vendit au Seigneur Génison en 1787.

En cette même année 1784, la mort fit 80 victimes dont 60 enfants de moins de 7 ans.

Le curé fait recouvrir en entier le toit de l'église et, trois ans plus tard, il ordonne la réfection de toutes les ouvertures de l'église.

En vue de mettre fin à certaines contestations au sujet des limites des terres avoisinantes, le curé confie à M. Marcouliez, de Yamachiche, l'arpentage des propriétés de l'église.

Le 8 mars 1787, le Seigneur Jean Jénison trépassa et son corps fut déposé dans l'église paroissiale, le 10 suivant. Il était célibataire.

Du 6 au 8 juin 1788, Mgr. Hubert, coadjuteur fit la visite paroissiale durant laquelle il administra 22 confirmations.

La récolte ayant manqué dans tout le pays, l'évêque autorisa les Fabriques à donner, au plus, la moitié de leurs avoirs aux nécessiteux de la Paroisse. En outre, il invita les curés à faire une souscription personnelle pour les besoins généraux des paroisses les plus affectées.

En 1791, les citoyens de Saint-Marc s'agitent pour avoir leur paroisse en propre et se refusent à cotiser aux réparations du presbytère et à l'agrandissement du cimetière.

Du 14 au 16 juin 1792, Mgr. Hubert accomplit sa deuxième visite pastorale: il confirme 97 personnes et prescrit la réfection du mur du presbytère.

Conformément aux désirs des fidèles de Saint-Marc, la Seigneurie Coumoyer est érigée en paroisse indépendante, mais encore desservie au spirituel par le curé de Saint-Charles.

Considérant l'entretien de sa terre coûteux et malcommode, le curé décide de vendre, par rente foncière non rachetable, au Sieur Pierre Fontaine dit Bienvenu, la partie de sa terre située au

delà du 80ième arpent: à partir de la rivière.

Muni de la permission de son évêque, M. Joseph Martel va établir sa résidence à Saint-Marc au grand mécontentement des paroissiens de Saint-Charles. A leur insistance, l'évêque se rend volontiers et leur accorde le curé résident dont ils ont été privés pendant deux mois et demi, dans la personne de M. Michel Brunet.

8ième Curé – M. l'abbé Michel Brunet 1794-1800

M. Michel Brunet, né à Montréal le 18 avril 1771 de François Brunet et de Marthe Pouget, fit ses études à Québec et fut ordonné le 11 mai 1794. Curé de Saint-Charles 1794-1800: desservant à Notre-Dame de St.Hyacinthe 1796. Curé de Terrebonne 1800-1802; de St.Martin-de-Laval 1802-1835 où il décéda le 2 octobre 1835.

M. l'abbé Michel Brunet fut nommé curé de Saint-Charles seulement quatre mois après son ordination au sacerdoce.

Les quelques faits notables de son administration sont les suivants: en 1795, il rénove le plancher de l'église, en 1797, il engage comme chantre Charles Vallière, au salaire de 300 livres, bientôt réduites à 250, l'obligeant à assister avec exactitude à tous les offices. Le premier, il procède en bonne et due forme à l'élection d'un marguillier et en fait dresser l'acte authentique. En 1796, la somme de 823.3 livres fut enlevée du coffre-fort de la Fabrique par des voleurs. Malgré cette perte, il fit faire des réparations à l'église au montant de 3,371 livres.

Du 16 juin, Mgr. Denaut fit sa première visite pastorale soulignée par 98 confirmations. Nommé à la cure de Terrebonne, M. Brunet est remplacé par M. Pierre Consigny, curé de Saint-Marc en attendant l'arrivée de son successeur, en décembre 1800.

9ième Curé – M. l'abbé Gabriel Elzéar Taschereau 1800-1802

M. Taschereau, né à Québec le 23 octobre 1773 de Gabriel Elzéar et de Louise Elisabeth Bazin, fit ses études à Québec et fut ordonné le 28 octobre 1796. Vicaire aux Trois-Rivières 1796-1797; premier curé de Ste.Croix 1797-1800; curé de St.Charles avec desserte de St.Hilaire 1800-1802; curé de Ste.Thérèse 1802-1809; de St. Jean-de-Port-Joli 1809-1813; retiré à la Beauce 1813; il y décède en 1822.

M. Taschereau, installé à Saint-Charles pour un terme d'un peu moins de deux ans, n'y accomplit rien de marquant, à part le ministère de routine. Les actes d'élection inaugurés par son prédécesseur ne furent pas même continués par lui. On signale tout au plus l'inhumation d'une dame nommée Louise Martel, noyée dans les eaux du Richelieu. Le 20 octobre 1802, il quittait Saint-Charles pour prendre charge de la paroisse de Sainte-Thérèse.

10ième Curé – M. Michel Vallée 1802-1810

M. Vallée, né à Montréal le 15 septembre 1770 de Pierre Vallée et de Catherine Rottot, fut ordonné le 17 août 1794; vicaire à Vaudreuil 1794-1797; curé de Lachine 1797-1802; curé de St. Charles 1802-1810 avec desserte de St.Hilaire 1802-1808; curé de St.Marc 1808-1810; curé de St.Pierre-de-la-Rivière du Sud 1811-1823 avec desserte de St.François-de-la-Rivière-du-Sud 1815-1823; décédé à Montmagny le 23 octobre 1823; inhumé à St.Pierre-de-la-Rivière-du-Sud.

Durant les huit années d'exercice de ses fonctions, M. Vallée a repris la rédaction de l'élection des syndics interrompue par son prédécesseur. La fabrique paie pour l'achat de 4 tableaux repré-

sentant les 4 évangélistes et agrandit le cimetière d'une longueur de 61 pieds; grâce au don du Seigneur Winkelfoss. Elle multiplie le nombre de places dans l'église en y ajoutant un jubé construit au prix de 624.2 livres.

Le Curé échange la desserte de Saint-Hilaire pour celle de Saint-Marc: il en sera ainsi pour ses successeurs jusqu'en 1832.

En 1809, Mgr Plessis accomplit en juin sa visite pastorale, conférant la Confirmation à 262 personnes. A cette occasion, il décrète qu'une lampe brûle constamment devant le Saint-Sacrement.

D'après le témoignage de M. Cherrier, curé de Saint-Denis, il y avait à Saint-Charles, en ce temps-là de 750 à 800 communians.

Le 16 septembre 1610, M. Michel Vallée célèbre son dernier office à Saint-Charles et s'efface devant son successeur, M. Pierre Robitaille.

11ième Curé – M. Pierre Robitaille 1810-1830

L'abbé Pierre Robitaille, né à la Jeune Lorette, près de Québec, le 11 septembre 1758, de Pierre Robitaille et de Geneviève Parent, fut ordonné le 12 octobre 1758. Aumônier de l'Hôpital-Général de Québec, 1789-1792; curé de Rimouski 1793-1798; avec desserte du Bic 1793-1796 et de Tadoussac 1793-1798; curé de St. Mathias 1798-1807 avec desserte de Marieville 1801-1805; curé de St. Philippe-de-Laprairie 1807-1810; de St. Charles 1810-1830 avec desserte de St. Marc 1810-1830; aumônier militaire des troupes Canadiennes dans le midi de la Province de Québec 1812-1815; missionnaire à Beloeil 1820-1821; à St. Hilaire 1820-1821; curé de Marieville 1830-1834 où il est mort du choléra durant l'épidémie, le 27 août 1834.

La gestion de M. Robitaille fut une des plus remarquables: d'abord par sa durée de 20 ans, puis par la construction de l'église en pierre qui subsista jusqu'à sa destruction par le feu en 1922.

Au jour même de son entrée en fonction, il convoqua une assemblée des francs-tenanciers pour aviser à la construction et à la réparation de certaines dépendances. En juillet 1811, autre assemblée pour l'édification d'une chapelle des morts: le Curé lui-même fait exécuter certains travaux à ses frais et dépens. Le 24 novembre, il s'agit de rendre l'habitation du bedeau décente et logeable.

A la demande de M. Robitaille, l'évêque Plessis accorde, jusqu'à révocation contraire, la célébration annuelle de la neuvaine en l'honneur de Saint François-Xavier, avec indulgence plénière.

En septembre 1812, M. Robitaille est nommé aumônier du bataillon de milice stationné à l'Île aux Noix et au fort Saint-Jean. Pendant trois ans, il consacra à cette charge la majeure partie de son temps, se faisant remplacer à Saint-Charles, par M. Louis Marcoux de 1812 à 1813, par M. Louis Gagné de 1813 à 1814 et par M. Demers de 1814 à 1815. Libéré de son aumônerie en mars 1815 par suite du licenciement des troupes, il reprit ses fonctions curiales de façon régulière. Dès lors, il s'occupa activement de la construction de l'église et de l'allongement du presbytère.

A son initiative, les paroissiens envoyèrent une requête à Mgr. Plessis alléguant que la présente église est devenue trop étroite pour la population et que la sacristie est irréparable.

En réponse à leur pétition, Mgr Plessis députa M. Bonefoy, curé de Boucherville et Grand-Vicaire, pour vérifier sur les lieux le bien-fondé de leurs allégations. Sur son rapport favorable, l'évêque recommande qu'une expertise soit effectuée. On constate alors une division d'opinion chez les paroissiens: 106 favorisent

la reconstruction, 17 se prononcent pour de simples réparations et 6, pour le statu quo. Cette divergence de sentiment donne lieu à une deuxième requête des paroissiens et à une nouvelle députation de M. Boncfoy. Celui-ci déclare péremptoirement qu'une reconstruction est indispensable et assigne comme dimensions 100 par 45 pieds pour l'église et 36 par 28 pieds pour la sacristie.

Voilà que M. Robitaille appuyé par 93 tenanciers réclame une église de forme octogonale: c'est-à-dire quasi circulaire avec huit côtés; étant donné l'exiguité du terrain disponible. En conséquence il envoie à son évêque une troisième requête, mais 40 tenanciers s'opposent à la forme octogonale, sous prétexte qu'elle est trop dispenseuse.

Sur les entrefaites, le Seigneur Debartzch offre un arpent de superficie pour faciliter l'érection d'une église traditionnelle, telle que voulue en premier lieu. Les paroissiens, pour une cinquième fois, en réfèrent à Mgr. Plessis qui autorise le style traditionnel, à condition toutefois que la donation du terrain soit dûment légalisée.

Le 31 mars 1817, toute difficulté étant aplanie, les Commissaires civils J. Mondelet et D. Ross homologuent l'acte des dépenses et répartitions pour lui donner force de loi. Dès lors, les Syndics peuvent confier à M. P. Auger les travaux de construction qui devront commencer le 1er juillet 1819 pour se terminer en avril 1820. En fait, son ouvrage, terminé à la satisfaction des inspecteurs, est approuvé par eux en date du 20 septembre 1820. Restent les bancs qu'on adjuge au Sieur Joseph Pepin, sculpteur de Saint-Vincent-de-Paul.

Le gros-oeuvre accompli, l'église est prête pour la bénédiction que M. Robitaille sollicite de l'évêque Plessis. Dans l'impossibilité de parfaire lui-même ce rite, Mgr Plessis autorise M. Robitaille à choisir l'officiant entre les trois archiprêtres du voisinage. Le choix

ayant favorisé Messire Antoine Girouard, curé de Saint-Hyacinthe, il voua au culte le nouveau temple de Saint-Charles en la date mémorable du 20 décembre 1820.

Deux items importants manquent encore à l'église: la voûte et le jubé: les Syndics chargent M. Joseph Pepin de construire le premier et assignent le deuxième à M. Dominique Vallières, menuisier du lieu. M. Louis Brion posera le paratonnerre.

A date, l'église a coûté aux paroissiens la somme de 73350 livres sans compter les matériaux ni les jours de corvée.

Durant sa première visite pastorale du 30 juin au 3 juillet, Mgr Plessis confirme 169 personnes, il authentique les reliques placées dans deux cadres, au-dessus du maître-autel; il ordonne d'enregistrer dans un livre spécial les élections des marguilliers et autres délibérations de la fabrique.

Le recensement fait à cette occasion accuse une diminution de 1420 à 1100 âmes, due vraisemblablement à la disette précédente et aux charges imposées par la construction de l'église.

Vers ce temps-là le curé de Beloeil est décédé, M. Robitaille se vit dans l'obligation de vaquer aux soins de 4 paroisses: Saint-Charles, Saint-Marc, Saint-Hilaire et Beloeil.

M. Deguise, curé de Varennes reçoit le mandat de présenter la requête exigée pour l'érection civile et canonique de la Paroisse de Saint-Charles. La première fut agréée par Mgr. Plessis en mars 1825, mais, la deuxième, par Lord Aylmer ne le fut qu'en 1835.

Les documents requis en l'occurrence révèlent la nature de la dîme payée par les paroissiens de Saint-Charles à leur curé: 200 minots de froment, 60 minots de pois, 70 minots d'avoine, 15 minots d'orge et 10 minots de gaudrioles (moulée de froment, de pois et de sarrasin).

Du 12 au 14 juin, Mgr. Lartigue accomplit sa deuxième visite pastorale durant laquelle il fait 146 confirmations. En cette année-là, la population s'élève à 1521 âmes.

La Fabrique augmente sa série de tableaux en y ajoutant ceux de Saint-François-Xavier et de Saint-Dominique.

Il ne faut pas omettre qu'en 1818, les paroissiens furent appelés à se prononcer sur l'admission d'une quatrième auberge dans le Village. Par une majorité de 36 voix ils s'y opposent sagement car, outre les trois auberges déjà existantes, les marchands locaux sont autorisés à vendre des spiritueux: ils n'ignorent pas que leurs concitoyens sont déjà trop portés à l'abus des liqueurs alcooliques pour en faciliter l'usage par un nouveau débit.

Après 20 ans d'une administration féconde en réalisations laborieuses et pénibles, M. Pierre Robitaille quitte Saint-Charles pour en entreprendre de semblables à Sainte-Marie-de-Monnoir.

12ième Curé – M. Augustin Blanchet 1830-1837

M. Augustin Magloire Blanchet, né à St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, comté de Montmagny le 22 août 1797 de Pierre Blanchet et de Rose Blanchet, fit ses études à Québec où il fut ordonné par Mgr. Plessis, le 3 juin 1821. Vicaire à St.Gervais 1821-1822; missionnaire aux Iles-de-la-Madeleine et à Chéticamp 1822-1826; curé de St.Luc-sur-Richelieu avec desserte de St.Jean d'Iberville 1826-1828; curé de l'Assomption 1828-1830; de St.Charles-sur-Richelieu 1830-1833 d'où il fut incarcéré à Montréal avec les patriotes révoltés en 1837; missionnaire à St.Marc 1830-1832; curé des Cèdres 1838-1842; à l'Archevêché de Montréal 1842-1846 où il fut chanoine titulaire de la cathédrale 1844-1846; premier évêque de Nesqually, dans l'Etat de Washington avec résidence à Walla-Walla, 1846-1850; à Nesqually 1850-1879; élu en

1846 et sacré à Montréal par Mgr. Bourget le 27 septembre 1846, retiré sous le titre d'évêque D'Ibora, à Vancouver dans la Colombie-Anglaise 1879-1887, décédé à Vancouver le 25 février 1887.

Par son implication dans l'insurrection de 1837, M. Blanchet est, de tous les curés de Saint-Charles, celui qui s'est acquis la plus grande notoriété. Avant d'en venir à cet événement mémorable, rappelons d'abord que la paroisse de Saint-Marc ayant été pourvue de son propre curé, celui de Saint-Charles se trouva par le fait même déchargé du soin spirituel des fidèles de l'autre rive. Par contre, il eut à risquer sa vie en administrant les derniers Sacrements aux affligés du choléra que les immigrants Irlandais introduisirent au pays en 1832. 28 paroissiens périrent victimes de la terrible épidémie tandis que 10 autres succombaient à diverses maladies.

En vue de compléter les travaux, la fabrique fit construire une chaire, deux autels latéraux et le retable du maître-autel. Ces ouvrages furent exécutés par Messieurs V. Chartrand et P.S. Marquette de Saint-Vincent-de-Paul, au coût d'environ 1500 livres. Le nombre des bancs mis en place devait s'élever à 145 dont 37, au jubé. On estima l'église en son état présent à 6,000 louis et le terrain, à 500.

En 1834, Mgr. Lartigue fit sa troisième visite épiscopale, au cours de laquelle il confirma 182 personnes. Après avoir fait le relevé des comptes de 1823 à 1833, il ordonne aux marguilliers comptables de percevoir les arrérages dûs à la Fabrique; il prescrit l'établissement d'un confessionnal à l'intérieur de l'église et d'une clôture de séparation pour le cimetière des enfants morts sans baptême. Il rappelle enfin que dans l'enregistrement des actes de délibérations, il faut distinguer celles de la Fabrique de celles de la paroisse entière.

Une reprise de choléra en 1834 fait 32 nouvelles victimes

durant les mois d'août et de septembre.

A cause de la mauvaise tenue des livres de comptes, de la négligence à collecter les dûs et à faire la reddition des comptes en temps voulu, les marguilliers constatent de fortes pertes subies par la fabrique. A cette occasion, 89 personnes gravement endettées sont déclarées insolvables.

Pour son malheur, Saint-Charles était devenu le centre de l'agitation politique. M. Debartzch, Seigneur du lieu, faisait en sa demeure des réunions patriotiques qui aboutirent à l'assemblée monstre des cinq comtés.

M. Blanchet, comme bien des Canadiens, sympathisa ouvertement avec les rebelles ainsi que le révèle une lettre de Mgr. Lartigue à lui adressée peu avant le combat du 25 novembre. D'ailleurs, l'histoire rapporte que: "Vers les onze heures et demie, le "curé Blanchet s'amena au camp et tint ce petit discours: Vous "savez que mon ministère ne me permet pas d'approuver la violence, et encore moins l'effusion du sang; mais puisque vous "voulez absolument combattre, tout ce que je puis faire est de "vous mettre sous la protection de la Sainte-Vierge." Il les fit "ensuite agenouiller sur la terre gelée et récita avec eux cinq Pater, "cinq Ave et l'Acte de contrition. S'étant relevé, il leur donna sa "bénédiction, leur recommanda de ne pas oublier Dieu, qu'il était "avec eux, et les exhorta à se préparer à bien mourir. Il se retira "ensuite les larmes aux yeux. Ainsi que l'exigeait son devoir pastoral, le combat fini, il se rendit sur le champ de bataille pour "administrer l'Extrême-Onction aux mourants et aux blessés."

Durant la nuit du 25 novembre et le jour suivant, les troupes logèrent dans l'église et le presbytère où elles commirent quelques déprédations inexcusables. Le livre des délibérations de la Fabrique, de 1821 à date, celui des comptes de 1837; 8 petits registres et un gros servant à l'enregistrement des Baptêmes, Mariages et Sépultures et couvrant 15 années, furent perdus. Le coffre-fort

de la Fabrique d'abord enlevé, lui fut plus tard rendu.

Au registre des sépultures de l'an 1837, un Nota Bene signale que les 27 et 28 novembre, 24 personnes tuées en combattant contre les troupes de Sa Majesté furent inhumées dans le cimetière de la Paroisse.

La conduite plus que suspecte du curé Blanchet aux yeux des autorités Anglaises les induisit à l'arrêter et à le conduire à la prison de Montréal, le 15 décembre. Il resta cependant curé de droit jusqu'à la nomination de son successeur, effectuée le 13 mai 1838. Entre temps, M. Irénée Lagorce, vicaire de Saint-Denis, prit soin de Saint-Charles.

MANDEMENT DE MGR LARTIGUE (Octobre 1837)

Depuis longtemps, Nos très chers Frères, Nous n'entendons parler que d'agitation, de révolte même, dans un Pays toujours renommé jusqu'à présent par sa loyauté, son esprit de paix, et son amour pour la religion de ses Pères. On voit partout les frères s'élevant contre leurs frères, les amis contre leurs amis, les citoyens contre les concitoyens et la discorde d'un bout à l'autre de ce Diocèse, semble avoir brisé les liens de la charité qui unissaient entre eux les membres d'un même corps, les enfants d'une même Eglise, du Catholicisme qui est une religion d'unité. Dans des conjonctures aussi graves, notre seul parti ne peut être sans doute que de nous en tenir, je ne dis pas à l'opinion que Nous et nos fidèles coopérateurs dans le Saint Ministère, aurions droit cependant d'émettre comme citoyens aussi bien que les autres, mais à l'obligation que Nous impose l'Apôtre des Nations lorsqu'il disait "Malheur à moi si je ne prêche pas l'Évangile."

Nous ne saurions d'ailleurs vous être suspect sous aucun rapport: comme chez vous le sang canadien coule dans nos veines: Nous vous avons souvent donné des preuves de l'amour que Nous avons pour notre commune et chère patrie (.....) vous savez enfin

que Nous n'avons jamais rien reçu du Gouvernement Civil comme Nous n'en attendons rien, que la justice due à tous les sujets Britanniques; et que Nous rendons témoignage à la vérité quand Nous attestons solennellement que Nous vous parlons ici de notre propre mouvement sans aucune impulsion étrangère, mais seulement par un motif de conscience.

Encore une fois N.T.C.F. Nous ne vous donnerons pas notre sentiment comme citoyen sur cette question purement politique qui a droit ou tort entre les diverses branches du Pouvoir Souverain; (ce sont des choses que Dieu a laissées aux disputes des hommes) mais la question morale savoir quels sont les devoirs d'un Catholique à l'égard de la Puissance civile établie et constituée dans chaque état, cette question religieuse, dis-je, étant de notre ressort et de notre compétence, c'est à votre Evêque à vous donner sans doute toute instruction nécessaire sur cette matière et, à vous, de l'écouter (...)

Ne vous laissez pas séduire si quelqu'un voulait vous engager à la rébellion contre le Gouvernement établi sous prétexte que vous faites partie du peuple souverain; la trop fameuse convention nationale de France, quoique forcée d'admettre la souveraineté du Peuple puisqu'elle lui devait son existence, eut bien soin de condamner elle-même les insurrections populaires en insérant dans la Déclaration des Droits en tête de la Constitution de 1795 que la souveraineté réside non dans une partie ni même dans la majorité du Peuple mais dans l'universalité des citoyens; ajoutant que nul individu, nulle réunion partielle des citoyens ne peut s'attribuer la Souveraineté. Or, qui oserait dire que dans ce pays, la totalité des citoyens veut la destruction de son Gouvernement? (...)

Abrégé du Mandement cité de *l'Histoire du Canada par les textes* de Guy Frégault et de Marcel Trudel, Tome I, page 202.

Lettre de Mgr Bourget à M. Blanchet, curé de St.Charles

Mon cher et ancien Confrère

Vos trois lettres du 25 et 31 octobre et du 6 novembre me sont parvenues aujourd'hui et je vais y répondre un peu à la hâte, parce que je suis en ce moment surchargé de besogne.

Vous serez toujours le bienvenu à faire vos représentations. Mais voici les idées qui me viennent à l'occasion de l'intervention du Clergé que vous croyez nécessaire pour obtenir le redressement de nos griefs.

Dans cette nouvelle marche, il faudra décider que le Conseil législatif est une nuisance publique, que la Constitution n'est plus bonne et qu'il faut la changer... Or, avons-nous caractère pour nous prononcer en telle matière? N'irions-nous pas contre les vœux des Patriotes qui nous veulent mettre absolument hors de la scène politique? nous trouvons dans nos Livres Saints qu'un des devoirs des peuples est de ne jamais résister à la puissance établie de Dieu.

Le Souverain Pontife charge les Evêques d'instruire leurs ouailles de leurs obligations envers leurs Souverain. Ces évêques sont les sentinelles placées en des lieux élevés pour découvrir de loin l'ennemi, et leur devoir est tellement d'avertir leurs peuples du danger qu'ils courent, que si quelqu'un périt pour n'avoir pas été averti du danger, on en demandera compte à ceux qui faisaient la garde. Voilà ce qui explique pourquoi l'Evêque de Montréal a jugé à propos de donner le Mandement qui aujourd'hui fait jeter les hauts cris à tous nos Patriotes outrés.

Quelques-uns prétendent que cette démarche est propre à inspirer de la haine contre le Clergé, et que ce Mandement ne fera point de bien. En supposant que cela soit vrai, n'y a-t-il pas des circonstances impérieuses où il faut dire la vérité aux hommes

quoiqu'elle doive les choquer. N. Seigneur savait très bien qu'en disant aux Scribes et aux Pharisiens qu'il était le fils de Dieu, il ne les ferait pas croire en lui, et que même la confession de sa divinité lui attirerait la mort la plus ignominieuse. Cependant vous connaissez aussi bien que moi avec quelle liberté il leur a dit la vérité; et avec quel zèle il a tonné contre leurs vices, sans craindre de compromettre les intérêts de son Eglise naissante. Il nous a fait savoir par là que nous ne devons jamais craindre les persécutions des hommes quand il s'agit de leur montrer des devoirs qu'il leur importe de savoir et que ce n'est pas par un lâche silence que l'on s'attire des considérations pour l'honneur de la religion mais par une liberté toute sainte à prêcher "*opportune importune*". Savez-vous ce qu'a dit à Montréal un des plus chauds que la terre ait porté, M. Brown qui se trouvait à l'assemblée de St.Charles. Parlant de vous, il s'exprimait ainsi: "Si tous les membres du Clergé sont comme celui-ci, il ne sera pas difficile d'en venir à bout." C'est au moins là le sens de son propos. Envisageant l'état de crise où nous sommes, je crois voir le bras de Dieu appesanti sur tous; sur le Clergé qui a ses misères et qui doit être purgé, qui par sa résistance à ses Supérieurs a accoutumé les fidèles à ne plus faire autant de cas de l'Autorité Ecclésiastique; sur les laïcs dont un grand nombre par leurs ivrogneries, leurs impuretés et leurs déréglemens ont mérité d'être aveuglés par de faux docteurs, qui en flattant leurs oreilles par les cris de liberté, vont les réduire à l'esclavage. Combien de fois, mon cher Ami, nous avons gémi ensemble des faiblesses de nos confrères tout en nous confondant de nos propres misères. Le temps est arrivé où Dieu va nous châtier par la perversité de nos peuples. Espérons que la haine que nous portent les méchants servira à nous purifier du vieux levain, pour devenir un pain nouveau. Alors les peuples voyant en nous des hommes de Dieu, nous respecteront comme ses Ministres.

Bulletin de Recherches historiques, Vol. 60-1954-No IV-page 159.

LETTRE DE M. L'ABBE A.M. BLANCHET A MESSIRE
DEMERS, VICAIRE GENERAL DE SAINT-DENIS, APRES
LA BATAILLE DE SAINT-CHARLES

“Les militaires, après avoir fait brûler une grange, avec animaux, calèches, etc. dans le haut de la paroisse, se sont approchés du camp. Ayant mis en fuite les insurgés, ils ont mis le feu à la maison d'une autre personne (sa nièce aussi— et à celle de son beau-père, qui était voisine...toutes deux éloignées de 7 ou 8 arpents du camp; ils ont encore incendié toutes les bâtisses de M. Debartzch, excepté la maison qui ne vaut guère mieux.

Arrivés à l'église, où il n'y avait personne qui vive, ils ont enfoncé les portes et s'y sont logés. Le Très Saint Sacrement y était, ils ont pénétré dans la sacristie où ils ont logé leurs prisonniers avec une garde considérable.

A peu près dans le même temps, sans doute ils ont forcé et brisé les portes du presbytère, intérieures et extérieures; ils ont brisé et pillé tout ce qui s'y trouvait, à l'exception de mes sofas, chaises, tables, chaudrons et quelques images encadrées, tout le linge, toutes mes hardes, celles de ma nièce et de mes serviteurs, tout a été enlevé ou mis en pièces; nous sommes restés avec ce que nous avons sur le corps. Pas une cuillère, quelques assiettes, une demi douzaine de couteaux qui ont été retrouvés en paquets pour être emportés. Je puis dire avec raison que je commence un nouveau ménage.

Quelque temps après le combat, ... le colonel ... m'avait assuré que rien ne serait dérangé dans l'église, je crois que ça été le cas. Trois de leurs morts étaient étendus au bas des degrés de l'autel. Les militaires avaient monté un poêle double tuyau perpendiculaire répandant la fumée dans l'édifice.

C'est un coup de la Providence que le feu n'ait pas pris. Une certaine place du plancher a brûlé. Voilà à peu près tout le dom-

mage de l'église si j'en excepte un grand nombre de vitres cassées, mais qui ont pu l'être par les balles durant le combat. On assure qu'on y a fait boucherie, qu'on avait fait entrer les chevaux, je n'ai encore pu vérifier cette dernière chose. Un boulet a traversé la couverture et la voûte, après avoir frappé le mur opposé, a été trouvé dans la grande allée. Un autre paraît avoir fait un trou dans la couverture et est tombé de la voûte près du bassin. Voilà pour l'intérieur de l'église.

Venant à la sacristie, on y a tout fait; elle a servi de privé, de cuisine et on y a volé deux patènes, le pied de l'ostensoir, une assiette aux burettes, le vase pour se purifier les doigts, le dessus de l'encensoir avec ses chaînettes, l'instrument de paix, le tout d'argent; de plus, on y a volé le petit christ de l'autel de la sacristie avec les bras de la croix, deux voiles de calice de soie et un enveloppeur. Le porte-Dieu et la boîte aux Saintes Huiles qui se trouvaient au presbytère ont eu le même sort ainsi que les burettes d'argent. Il me manque une aube, un bonnet carré. Je regrette surtout une chose, ma relique de la vraie Croix et de la Couronne d'Epines qui est allée avec le reste, voilà pour la sacristie. Il est bon de dire aussi qu'il ne m'est pas resté une bouchée de pain, ni aucune provision de quelque espèce que ce soit.

Le Dimanche soir (26 novembre) on a fait brûler la grange de celle de mes nièces dont la maison avait brûlé la veille, de sorte qu'elle est restée avec son mari avec ce qu'elle portait. On a amené ma calèche, une petite charrette et une grosse. J'ai mes chevaux parce que je les avais retirés de l'étable. J'ai perdu deux hamais; on pense bien que le meilleur n'a pas été pour moi.

Le pillage a eu lieu chez M. Paradis, commis de M. Debartzch, chez les Mes Duvert, Mount, chez le maître d'école, mais pas autant qu'au presbytère. Les soldats ont pillé même en retournant à Saint-Hilaire, cela dans plusieurs maisons. On assure qu'on a mis le feu au pied d'une croix près du hangar de M. Debartzch. que l'on a entretenu le feu pendant trois heures, et qu'on a été obligé

d'y mettre la hache pour la faire tomber. Je vérifierai ce fait. Je ne parlerai pas de mon voyage à Saint-Denis pendant la nuit sous peine d'être garotté et conduit à la prison de Montréal si je refuse et pourquoi? Pour porter deux lettres, une à Madame Guémont et l'autre pour vous, M. le Grand Vicaire.

Voilà ce que je peux écrire pour le moment

(signé) A.M. Blanchet

LETTRE DE MESSIRE M. BLANCHET DANS LA
PRISON NEUVE A MONTREAL

1838, le 5 mars à Mgr Bourget, évêque de Telmesse.

“Je vous prie de prendre en considération, s'il ne serait pas expédient de faire quelques démarches pour obtenir mon élargissement. J'ai eu l'honneur de vous dire avec sincérité tout ce que j'avais fait avant et durant les troubles de St.Charles. J'ai parlé avec la même sincérité et la même franchise à M. le Gouverneur Général lors de l'investigation. Vous avez en outre eu connaissance de toutes les démarches qui ont été faites et de tous les affidavits qui ont été donnés pour prouver ma conduite loyale. J'ai eu le bonheur de jouir d'une bonne santé. J'observe l'abstinence et le jeûne comme chez moi...”

Le 14 mars, au même, du même lieu. “Je croirais que trois mois de prison doivent être suffisants pour me punir d'avoir prêché l'obéissance à l'autorité légitime jusqu'à m'exposer à l'animadversion de ceux qui différaient d'opinion. Si c'est là une récompense, je crois qu'elle n'est pas propre à exciter l'émulation... cependant je suis toujours disposé à m'acquitter de mon devoir ci-après comme ci-devant...”

Une 3ième lettre au même nous apprend qu'on lui demandait *pro forma* pour obtenir sa liberté deux cautions de L 500

chacune. Tout de même, il l'obtint.

1837 Décembre A propos de l'arrestation de M. Blanchet, Mgr. Lartigue écrivait le 19 décembre à Messire Demers, curé de St.Denis: "Samedi dernier (16) , M. Blanchet a été emprisonné à Mont-réal sous accusation de haute trahison... En attendant mieux, je "vous charge de pourvoir à la desserte de la paroisse soit par votre "vicaire M. Lagorce soit par quelque prêtre de St.Hyacinthe, du moins pour les dimanches et fêtes. Vous pourrez aussi permettre au curé de St.Mare de biner, s'il y a nécessité et vous devez le charger de veiller sur cette paroisse dans la semaine...."

Par une circulaire à son clergé du 6 février 1838, l'évêque de Montréal avait ordonné de chanter dans toutes les paroisses une messe d'action de grâce pour la fin des troubles politiques. Au 10 mars suivant cette messe n'avait pas encore été chantée à St.Charles.

Le 10 mars, Mgr Lartigue écrit encore à ce sujet à M. Demers: "On me dit que la messe d'action de grâce ordonnée par ma circulaire du 6 février n'a pas été chantée à St.Charles. C'était cependant une des paroisses où il convenait le plus qu'elle fut célébrée de préférence à bien d'autres. J'apprends aussi que l'église de St.Charles est restée dans un état de délabrement et de malpropreté depuis le coup de cette paroisse qu'on y voit encore des taches de sang dans l'église, que plusieurs carreaux de ses fenêtres sont fermés en bardeaux au lieu de vitres, que la sacristie est sale et dégoûtante... 12 prêtres commandés par vous, (c'est-à-dire, ceux de l'arrondissement de la rivière Chambly) s'entendant entre eux ne pouvaient-ils pas aisément faire par charité la Pâque dans une paroisse voisine comme St.Charles?"

(Signé) J.J., évêque de Montréal

Il n'y avait donc pas de desservant propre résidant à St.Charles. Messire Blanchet, quoique prisonnier en était encore le curé titulaire.

Lettre de l'abbé Augustin Magloire Blanchet, curé de St.Charles
à Mgr. Ignace Bourget, St-Charles 7 décembre 1837

Monseigneur

Je viens de recevoir votre lettre du 5 courant et je m'empresse de répondre à vos désirs concernant les accusations portées. Je vais vous dire toute la vérité et rien autre chose que la vérité.

Que j'aie favorisé l'insurrection de mes gens, rien de plus contraire à la vérité. Mon sermon ou plutôt mes quelques paroles prononcées après l'assemblée n'étaient pas de nature à y porter. Depuis quelques temps, j'entendais dire que l'on tenait des discours propres à exciter au brigandage, au mépris des prêtres, ce qui devait retomber sur la religion. M. Papineau ayant exhorté nos habitants à se garder de ces excès et ayant surtout insisté sur la nécessité d'implorer les lumières du ciel dans des conjonctures si difficiles et de respecter la religion et ses ministres et ayant dis-je dans ce sens, de manière à faire verser des larmes à plusieurs de nos bons habitants, je crus que je pourrais avec avantage citer ces choses dans la chaire de vérité, pour montrer que ceux qui parlaient un autre langage ne devaient pas être écoutés, et je le fis. Mais quelle fut ma surprise après la Messe lorsqu'en arrivant au presbytère, on me dit qu'aussitôt après l'office, un des meneurs s'était servi de mes paroles pour dire aux habitants assemblés qu'il n'y avait pas de mal à suivre tous les avis de M. Papineau puisque de j'avais loué comme ci-dessus... etc. Il faut remarquer que dans le temps, je tenais le langage ci-dessus, en chaire, je n'avais aucune connaissance des résolutions passées à l'assemblée du 23. Quoiqu'il en soit, je crus que je devais expliquer mon intention, et le premier jour d'office solennel je le fis et dis bien clairement que je n'avais pas eu d'intention d'approuver tout ce qui s'était passé à la dite assemblée et je fus bien surpris, car, au sortir de l'église quelqu'un parla de moi d'une manière bien violente et alla jusqu'à vouloir me sommer d'aller m'expliquer à la porte de l'église, si l'on m'a rapporté la vérité, et la lettre ci-jointe qui me fut adres-

sée dans le cours de la semaine vous prouvera ce que j'avance. Comme elle vient d'un meneur d'alors, elle est je crois suffisante à elle seule pour prouver que mon discours n'était pas propre à favoriser la révolte. D'ailleurs, la famille Debartzch pourra corroborer ce que je viens de rapporter.

Quant à mon apparition dans le camp des insurgés, je vous ai dit ce que j'avais fait et ce que je ne ferais pas, si c'était à recommencer quoique ces paroles que je vous ai rapportées dans ma dernière: "Messieurs, vous savez, que mon caractère et mon "devoir ne me permettent pas d'approuver la violence et encore "moins l'effusion du sang"... ne me paraissent pas de nature à exciter à la révolte ou même l'approuver. Quant à l'absolution générale, personne ne me prouvera jamais qu'il en a été question.

Viennent ensuite les paroles injurieuses au mandement du 24 octobre. Il m'en coûte ici de dire toute la vérité. Mais à l'exemple de l'Apôtre, in *insipientia*, je la dirai. Je vous ai déjà écrit ce qui se passa dans l'Eglise au moment de la lecture de ce Mand. Le lundi, j'avais une gr'Messe qui avait été demandée pour obtenir de Dieu des secours et des lumières par rapport aux circonstances critiques dans lesquelles on se trouvait: voici je crois mes propres paroles: "pour obtenir la justice due au pays sans aucune "diminution dans la foi ni dans les moeurs. Je me rendis à la sacristie quelquetemps (sic) avant la Messe, il me vint alors dans l'esprit qu'une humiliation de ma part apaiserait Dieu et je fus si touché du scandale de la veille et des autres désordres que je voyais et que je prévoyais, que je ne pus retenir mes larmes, ce qui dura jusqu'au commencement de la Messe, il me vint alors dans l'esprit qu'une humiliation de ma part apaiserait Dieu. Dans ce but, voici ce que je dis après le *Gloria In Excelsis*. "Mes frères, je pense que "ce sont mes péchés qui sont la cause de tous les crimes qui se "committent en cette paroisse, je vous prie de demander à Dieu "qu'il me les pardonne, pour moi, je prierai Dieu que mes péchés "n'attirent pas sur vous de nouveaux châtiments." Je ne pus retenir mes larmes tout le temps de la Messe; mais dans les dernières

oraisons je ne pus les chanter et je finis en basses Messes.... Si c'est là une marque d'approbation du désordre, je suis confondu. En mettant en note que le Mandement était généralement méprisé, je n'avais que l'intention de faire connaître à ceux qui viendront après nous l'aveuglement de mes ouailles pour l'instruction de leur premier pasteur.

Enfin, il s'agit d'un écrit tendant à prouver que la révolte n'est pas contre le droit divin, ce sont là les paroles de votre lettre. Etant au milieu de la révolution et étant exposé à entendre tous les jours des propos séditeux, il me vint à l'esprit, un jour de coucher sur le papier les raisons qu'on pouvait apporter pour excuser un soulèvement, non pas pour les communiquer à personne, sinon peut-être à quelques uns de mes confrères afin d'avoir leurs raisonnements là dessus. Je me rappelle que je disais quelque chose du droit naturel, par rapport à la soumission d'un pays conquis envers la Métropole; je parlais aussi du droit divin. Mais je ne puis me rappeler en quels termes tout cela est exprimé. Tout ce que je puis assurer c'est que j'étais bien éloigné d'avoir intention de favoriser la révolte puisque je ne l'ai lu cet écrit, ni montré à personne et que d'ailleurs ma désapprobation au camp de la violence et de l'effusion du sang prouve ma conviction là dessus. (Celui qui veut exciter la révolte n'écrit pas au Gouverneur pour l'informer de l'excitation.... etc.

Voilà, Monseigneur, tout ce que je puis dire aujourd'hui pour ma défense à l'égard des quatre points mentionnés dans votre lettre... J'ai encore entendu dire que l'on avait trouvé des médailles de l'indépendance dans mon presbytère. Je n'ai jamais vu de ces médailles ni chez moi ni ailleurs. Dans les deux derniers jours avant le combat il avait peut-être 100 à 150 personnes logées au presbytère. La frayeur dont j'étais saisi m'a enlevé la force d'éloigner de mes appartements quelques unes de ces personnes. j'étais seul au milieu des insurgés. Je n'avais que ce soit pour me protéger, je voyais emprisonner ceux qui s'opposaient à eux. On me rapportait qu'on devait arrêter un certain curé. On s'emparait

des propriétés... Je ne dis pas cela pour m'excuser, et j'ai manqué, mais pour faire voir combien ma situation était difficile. Au reste, je ne refuse pas les châtements que je mérite et depuis quelque temps j'ai demandé à Dieu de faire tomber sa colère sur moi plutôt que sur mon peuple. Je me vois exaucé en partie et je suis résigné à tout.

Je suis bien respectueusement vtr h. serviteur.

A.M. Blanchet, ptre. curé

Tiré de *REVUE D'HISTOIRE DE L'AMERIQUE FRANCAISE*,
Vol. XXII, No 3, page 441.

Extrait de la lettre de M. A.M. Blanchet, curé de St.Charles
au Gouverneur Gosford.

Je crois connaître assez l'opinion de la population circonvoisine pour vous dire que le danger est imminent, qu'il n'y a pas de temps à perdre, si vous avez quelque chose à faire pour le bonheur des Canadiens. L'opinion publique a fait un pas immense depuis l'assemblée des cinq comtés: assemblée des plus imposantes... d'hommes persuadés que les souffrances du pays étaient telles qu'il fallait faire les plus grands efforts pour les faire cesser... Pour moi, j'ai vu en partie ce qui s'y est passé, et étant sans passion, je crois que la vérité n'est pas loin de mon rapport.

13ième Curé – M. Antoine Joseph Ginguet 1838-1842

Né dans le diocèse de Nancy en France, M. Ginguet fut ordonné en France, 1836. Curé de St.Valentin 1836-1838; de St.Charles-sur-Richelieu 1838-1842; desservant à Iberville 1842; retiré à l'évêché de Montréal 1842-1843; à St.Jude 1843-1846 où il est décédé, le 25 février 1846.

Né en France, M. Ginguet inaugura son ministère à Saint-Charles après seulement 2 ans de cure à Saint-Valentin.

En cette même année de 1838, Son Excellence Sir John Colborne avait désigné 3 Commissaires pour enquêter sur les pertes subies par les loyaux sujets de Sa Majesté durant les troubles de 1837. M. Ginguet convoqua une assemblée de paroisse en vue de réclamer les indemnités dues à la paroisse, à ce titre, M. Jacques Auclair député à cette fin, ayant réussi à les obtenir, elles furent versées à la paroisse en 1839.

En vertu d'une ordonnance émanée du Conseil Spécial, les paroisses sont autorisées à acquérir des terrains: en conséquence Mgr Lartigue invite les paroisses à se prévaloir de ces dispositions. En assemblée, on décide de faire arpenter les terrains de l'église et du curé et d'accomplir les formalités requises pour les transférer à la paroisse.

M. Ginguet, en mars 1842, est appelé par l'évêque, à Montréal pour présider à la rédaction de la nouvelle revue cléricale intitulée *MELANGES RELIGIEUX*, tout en demeurant curé de Saint-Charles.

Mgr. Bourget accomplit sa première visite pastorale, durant laquelle il confirme 227 personnes. Après avoir terminé la révision accoutumée des livres, de 1831 à 1840, il prescrit l'exhaussement du cimetière pour ne pas découvrir les corps déjà inhumés. Une liste des messes de fondation devra être affichée dans la sacristie pour prévenir tout oubli.

Après 6 mois d'absence, M. Ginguet reprend l'administration de sa paroisse: tout juste pour la passer à son successeur.

En 1840 l'oeuvre de la Propagation de la Foi fut établie à Saint-Charles en vertu du décret de S.S. Grégoire XVI et du mandement de Mgr. Bourget.

1836 – L'EMIGRE FRANCAIS

Par l'abbé Joseph Ginguet, 13ième curé de St.Charles

Volez o ma barque légère,
Volez, j'ai vu dans ce brillant lointain
La Terre libre, hospitalière
Dont la pensée abrégéa mon chemin.

Comme la vue de la patrie
Remplit de joie l'âme du voyageur
Port désiré, terre chérie,
En vous voyant, je revois le bonheur

L'émigré des terres lointaines
trouve, dit-on, sur ton sol protecteur
Foi et vertu, libre de chaînes
Qui liaient les élans de son coeur

Ils renaîtront les jours prospères,
j'ai vu du port le peuple généreux
Là, j'ai trouvé amis et frères
Et, plein d'amour, j'ai dit, je suis heureux

Amour, tendre reconnaissance
Seront à vous jusqu'à mon dernier jour.
Amis dont la même espérance
Doit nous unir au terrestre séjour

Je redirai longtemps encore
Ces nobles coeurs et ces soins généreux,
Cette bonté qui tant m'honore

Les amis vrais qu'on rencontre en ces lieux.

Je redirai, vastes campagnes
Tous les trésors dont Dieu vous enrichit
Je redirai, sombres montagnes
Les bois, les lacs dont il vous embellit.

Je redirai ce lieu champêtre
Ses habitants, ses côteaux, ses vallons
La maison blanche au pied du cèdre
L'humble chapelle où le soir nous prions

Je redirai à la patrie
Ce beau pays et son peuple pieux
Ces vertus dont l'âme ravie
Ne peut trouver de modèle qu'aux cieux

Je redirai o, vieille France,
Ces nobles noms émigrés de ton sein
Qu'aux jours si beaux de ta vaillance
L'honneur suivit dans ce pays lointain.

Vous que la Foi rendit mes pères
Apôtres saints, recevez mon amour
Du coeur d'un fils les vœux sincères
Sont d'imiter vos vertus, chaque jour

A votre voix, enfant docile
J'irai semer la parole du Christ
J'irai bénir le champ fertile
Tout arrosé des sueurs de vos fils

Aimer, bénir toute sa vie
Ceux que Jésus enfanta sur la croix
C'est une part digne d'envie
Pour qui l'adore et médite ses lois

Que le bonheur, terre bénie,
Soit à jamais le prix de ta bonté
Moi, jusqu'au soir de cette vie
Je redirai ton hospitalité.

14ième Curé – M. Joseph Moll 1842-1844

M. Moll, né à Montréal le 28 février 1794 de Michel Moll et de Marie Vernier, fut ordonné le 12 octobre 1817. Vicaire à Deschambault 1817-1819; curé de Chéticamp 1819-1822; de Ste-Anne-de-la-Pérade 1822-1828; de St.Timothée-de-Beauharnois 1828-1832; premier curé de St.Edouard-de-Napierville 1832-1842; de St.Charles-sur-Richelieu 1842-1844; de St.Sulpice 1844-1855; décédé le 21 mars 1857, inhumé à Berthierville.

Ce court terme d'administration s'est déroulé sans événement digne de mention.

15ième Curé – M. Charles Irénée Lagorce 1844-1848

M. Lagorce, né à St.Hyacinthe le 6 juin 1813 de Charles Lagorce et de Marie-Angèle Morin, fut ordonné le 30 juillet 1837. Vicaire à St.Denis-sur-Richelieu 1837-1838; à Sorel 1838-1841; curé de Ste. Anne-des-Plaines 1841-1844; où il a reconstruit l'église incendiée en 1844; curé de St.Charles-sur-Richelieu 1844-1848; professeur des sourds-muets de Montréal 1852-1860; assistant à St.Aimé 1860-1861; à la Présentation 1861-1863; Trappiste à Langevin, Cantons de l'Est 1863-1864; décédé à Ste.Claire le 22 février 1864; inhumé à St.Hyacinthe.

En 1845, la fabrique décide de bâtir un hangar à grain pour engranger celui de la dîme, mais l'exécution du projet est ren-

voyée à l'année suivante.

En cette même année 1846, 3 habitants établis à l'Ouest de la rivière des Hurons demandent à l'Evêque d'être affiliés à la paroisse de Saint-Jean-Baptiste comme étant beaucoup plus rapprochée: leur demande est agréée.

M. Lagorce manifeste la velléité de fonder à Saint-Charles, une école de sourds-muets, avec l'assistance d'un M. Caron, comme directeur. Il nous fournit pour cette année 1846 des statistiques paroissiales intéressantes, soit: 239 familles catholiques et une protestante; environ 1,600 âmes dont 960 communicants et 640 non communicants; 5 écoles tenues par 5 maîtres ou maîtresses fréquentées par 120 garçons et 120 filles. La dîme du curé comporte 120 minots de blé, 260 minots de pois, 500 minots d'avoine, 160 minots d'orge, 100 minots de grains divers; son casuel s'élève à 225 livres.

A la demande du Curé, les Pères Oblats Guigues, Brunet et Dandurand prêchèrent une mission solennelle du 6 au 24 juin 1847, dont les fruits spirituels furent vraiment remarquables; les confessionnaux furent assiégés de 6 heures du matin à 7 heures du soir, 900 personnes s'approchèrent de la Sainte Table. Pour assurer la persévérance des retraitants, les missionnaires établirent la pieuse association de Marie-Immaculée et la Société de Tempérance. 125 jeunes filles s'inscrivirent dans la première et 500 hommes, dans la seconde. A la clôture de la cérémonie, la population et son Curé remercièrent chaleureusement les bons Pères pour leur oeuvre éminemment apostolique et firent monter vers le ciel un vibrant *Te Deum*.

La palissade ou série de poteaux, pour attacher les chevaux, ordonnée en 1842, fut enfin installée, les bancs de l'église reçurent une couche de peinture et quelques autres réparations furent exécutées.

En sa première visite pastorale du 18 au 20 juillet, Mgr. Prince, coadjuteur de l'Evêque de Saint-Hyacinthe, administra la Confirmation à 223 sujets. Dans son unique ordonnance, il autorise la coupe et la vente du foin récolté au cimetière au profit des âmes du Purgatoire.

Désireux de résigner sa charge curiale, pour cause de maladie et autres raisons, M. Lagorce est autorisé par l'Evêque à quitter la paroisse, à l'automne de 1848.

16ième Curé – M. Claude Antoine Ternet 1848-1851

M. Ternet, né en France, entra chez les Sulpiciens et y fut ordonné. Professeur au séminaire de Montréal 1845-1848; sort de la Compagne de St.Sulpice, 1848; curé de St.Charles-sur-Richelieu, 1848-1851; aumônier des Soeurs Sainte-Anne, à St.Jacques l'Achigan 1859-1860; missionnaire au Labrador 1860-1863; retiré à Lévis 1863-1865; retourné en France 1865.

M. Ternet ex-Sulpicien et professeur au Grand Séminaire de Montréal entrait dans ses fonctions curiales sans la moindre expérience dans le ministère paroissial.

Durant son terme assez bref, la fabrique fit exécuter certaines réparations au clocher, en 1849.

L'Année suivante, le Seigneur du lieu, Alexandre Kierkowski présente à la Paroisse un offre d'achat pour la terre du Curé moyennant une rente et autres conditions. En dépit de l'acquiescement de l'Evêque à cette proposition, les habitants s'y opposent en masse et l'affaire en reste là.

Ce même Seigneur avait également sollicité de l'Evêque la faveur de se construire un caveau de famille sous le banc seigneur-

rial. Elle lui fut accordée à condition de défrayer les frais de construction et d'admission de chaque défunt déposé là.

La paroisse avisée de la concession et réunie en assemblée consentit à céder dans la cave l'espace de terrain nécessaire au caveau mortuaire à prendre dans l'aile droite de l'église. Il en va de même pour l'usage de la chapelle située au-dessus du caveau et à l'intérieur de l'église tout en se réservant la place du petit autel déjà existant et d'un confessionnal éventuel.

En 1851, M. J.B. Cormier reçut 4,847 livres pour confectionner et poser des chassis vitrés à toutes les fenêtres de l'église.

Malgré ses insistances auprès des marguilliers-comptables, M. Ternet ne réussit pas à obtenir la reddition des comptes pour les années 1847, 1848, 49 et 50.

En septembre de 1851, M. Claude Antoine Ternet, muni de l'autorisation de son Supérieur, quittait à la fois la paroisse de Saint-Charles et le diocèse de Montréal.

17ième Curé – M. Pierre Jérémie Crevier 1851-1855

M. Crevier, né à St.Laurent près de Montréal le 3 février 1814 de Luc Crevier et de Marie Pepin, fit ses études à Ste.Thérèse et au séminaire de Montréal, fut ordonné le 24 janvier 1841. Vicaire à Marieville 1841-1842; à Chambly 1842-1843; desservant à St.Hermas 1843; curé de St.Augustin-des-Deux-Montagnes 1843-1851; de St.Charles-sur-Richelieu 1851-1855; de St.Grégoire d'Iberville 1855-1856; assistant à St.Denis-sur-Richelieu 1856-1857; en repos 1857-1858; à Marieville, directeur du Petit Séminaire 1858, assistant du curé 1858-1862; retiré à St.Charles 1862-1863; missionnaire à Malone, dans l'Etat de New York et à Centreville, dans le Rhodes-Island; encore retiré à St.Charles-sur-R. 1863-1867; procureur de l'évêché de St.Hyacinthe 1867-1868, encore retiré à St-Charles-sur-R. 1868-1875; où il est décédé le 11 mai 1875.

Dès sa première rencontre avec les paroissiens de Saint-Charles, M. Crevier insinue l'opportunité de renouveler la couverture de l'église. Répondant à son désir, les francs-tenanciers, en deux assemblées tenues l'année suivante, décident de couvrir le toit en tôle et de confier l'entreprise à M. Poitras de Montréal, au coût de 9,055.15 livres. Le paiement se fera en partie par la fabrique, partie par souscription volontaire des habitants.

De concert avec ses paroissiens, M. le Curé fait planter des arbres sur la place de l'église et devant le presbytère pour en améliorer l'apparence.

En 1852 et en 1854, deux jubilés sont célébrés pour conjurer les maux présents et obtenir la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception.

En 1853, première visite pastorale de Mgr. Prince, évêque de Saint-Hyacinthe, durant laquelle il révisé les comptes de la Fabrique de 1847 à 1852.

M. l'abbé Mailloux, Grand-Vicaire prêche aux fidèles une retraite de tempérance, au cours de 1855.

En cette même année, la Fabrique améliore les abords de l'église en construisant un perron au coût de 858.13 livres.

Soucieux du développement intellectuel des gens et du bon emploi de leurs loisirs, M. Crevier fonde une bibliothèque de 500 volumes en 1854. D'autre part, les paroissiens amateurs de musique établissent une société musicale due à l'initiative des Sieurs John Duvert et de son frère Hector. M. Labonté, instituteur, en devient le premier président. Etant donné que cette fanfare a pour but de relever la solennité des offices religieux et d'enseigner le chant sacré, la fabrique lui alloue la somme de 10 louis pour l'achat des instruments. Un petit jubé est alors construit au-dessus du grand pour les accommoder.

Alertés par la rumeur d'un changement de curé, les paroissiens s'empressent d'adresser à l'Evêque une requête de 388 signatures, le priant de laisser à son poste leur bien-aimé pasteur. Malgré ce touchant témoignage d'estime, M. Crevier doit quitter Saint-Charles pour assumer la cure de Saint-Grégoire de Monnoir.

18ième Curé – M. Hector Drolet 1855-1856

M. Drolet, né à Québec le 31 janvier 1806 de François Drolet et de Marie-Louise Fiset, fit ses études à Québec et fut ordonné le 24 janvier 1830. Vicaire à St.Roch de Québec 1830-1831. à St. Gervais 1831-1833; à Verchères 1833-1835; à Notre-Dame de St.Hyacinthe 1835-1838; curé de Nipissiguit 1838-1839; de Caracquet 1839-1849; avec desserte de Tracadie 1838-1842; curé de Montpellier dans le Vermont 1849-1854; curé de Ste.Brigide d'Iberville 1854-1855; de St.Charles-sur-R. 1855-1856; de St.Jude 1856-1861 où il est décédé le 25 juin 1861.

Quand M. Drolet prit possession de la cure de Saint-Charles il comptait déjà 24 ans de sacerdoce et ne manquait certes par d'expérience.

Pour le plus grand bien des paroissiens, de concert avec Mgr. Prince, il proposa l'établissement d'un couvent de Soeurs. Les gens du village accueillirent le projet favorablement; par contre, ceux de la campagne, influencés par M. Lauzeau, procureur de la fabrique, s'y opposèrent fortement, alléguant que l'entretien des religieuses coûtera cher, qu'ils auront à payer davantage pour l'éducation de leurs filles, que les taxes de la propriété augmenteront, qu'il faudra construire un jubé pour l'usage des élèves et, enfin qu'ils ne tiennent pas à séparer l'école des filles de celle des garçons. Autant de motifs plus ou moins spécieux en conséquence desquels, M. Drolet suggéra à son Evêque de renvoyer à des jours meilleurs l'exécution de leur commun projet.

Désireux d'obtenir l'aide du Gouvernement, les Commissaires d'École voulurent prendre en mains l'école de la fabrique, mais les autorités religieuses faisant peu de confiance aux gouvernants de l'époque, s'y refusèrent absolument.

Le manque de sympathie entre le pasteur et ses ouailles contribua sans doute à abrégé le séjour du curé Drolet à Saint-Charles qui dura moins d'un an.

19ième Curé – M. Joseph, Marie, Melchior Balthazard 1856-1865

M. Balthazar, né à Marieville le 16 octobre 1821 de Joseph Balthazard et d'Emilie Lomme, fit ses études à Chambly et au séminaire de Montréal où il fut ordonné le 19 avril 1846; vicaire à l'Acadie 1846; à St. Valentin, 1846; à Lacolle 1846-1847; à Boucherville 1847-1849; à St-Eustache 1849; curé de St. Gabriel de Brandon 1849-1850; de Lanoraie 1850-1852; de Ste. Brigide 1852-1853; de St. Jude 1853-1856; de St. Charles-sur-R. 1856-1865; voyage en Europe 1865-1866; procureur du Petit Séminaire de Marieville 1866-1867; curé de Granby avec desserte de Shefford 1867-1871; retiré à Adamsville 1871-1882; à Richelieu 1882-1887; décédé à l'hôpital de Marieville le 3 avril 1887.

Voici les principaux événements du règne de M. Balthazard: l'école de la fabrique est transférée du sud au nord de l'église, de l'autre côté du ruisseau, là où elle subsista jusqu'en 1896; le clocher subit quelques réparations, de nouvelles palissades sont élevées sur la place de l'église.

En 1857, M. Dupuis, curé de Saint-Athanase prêche aux fidèles une retraite de 4 jours. M. le Curé donne la sépulture à Louis Brodeur, premier-chantre, décédé à l'âge de 85 ans.

Durant sa visite pastorale du 16 au 18 juin 1856, Mgr Prince

administre le Sacrement de Confirmation à 184 sujets et ordonne qu'un confessionnal soit placé dans la chapelle de la Sainte Vierge; il permet aussi à la fabrique de faire crépir les murs extérieurs de l'église.

Soucieux de l'avancement spirituel de ses paroissiens, M. Balthasard invite le Père Mainguy, Jésuite, à leur prêcher une mission de 15 jours, en 1864. L'année suivante, il préside la célébration d'un jubilé proclamé par Sa Sainteté Pie IX contre les erreurs du temps et prêchée par le Père de Massini, jésuite.

Le 12 septembre de 1865, le Rmme. Père Kazkievicz, Supérieur de l'Ordre de la Résurrection, bénit et fixe au mur de la chapelle seigneuriale une tablette indiquant le lieu de sépulture de la famille d'Alexandre Edouard Kierkowski.

M. Balthasard affecté dans sa santé abandonne sa cure pour prendre un repos devenu nécessaire le 30 septembre 1865.

20ième Curé – M. Charles Saint-Georges 1865-1868

M. Saint-Georges, né à Varennes, comté de Verchères le 13 mars 1834 de Chales St.Georges et d'Esther Tétreau, fit ses études à St.Hyacinthe où il fut ordonné le 15 août 1858. Vicairé à Sorel 1858-1859; curé de Granby 1859-1860; à Sorel, vicairé 1860: desservant 1860-1861; curé de St.Paul de Rouville 1861-1865; de St.Charles-sur-R. 1865-1868; d'Iberville 1868-1901 où il fonda un couvent des Soeurs de la Congrégation; dès 1868; appela de France les Frères Maristes en 1885; restaura l'église en 1896-1897; chanoine honoraire de la cathédrale de St.Hyacinthe 1877-1901. Décédé à Iberville le 5 septembre 1901.

Le vieux presbytère bâti en 1742, rallongé deux fois et à maintes reprises réparé, tombait de vétusté et fut jugé irréparable

par les paroissiens. Au nombre de 83, ils demandèrent à Mgr. Joseph Larocque de le remplacer par un neuf. M. Stanislas Desaulniers, prêtre du Séminaire de Saint-Hyacinthe, fut alors député par l'autorité diocésaine pour étudier sur place le bien-fondé d'une telle demande. Parfaitement d'accord avec les paroissiens, il décréta la construction d'un édifice en brique de 40 par 36 pieds, à situer en partie sur le local de l'ancien.

Permission étant obtenue des Commissaires civils furent élus pour légaliser la répartition, elle fut fixée à 1,613 livres et la fabrique s'engagea à en fournir autant. On procéda en même temps à la construction d'une salle publique séparée du presbytère et à quelques réparations du chemin couvert.

Ces divers travaux furent exécutés au cours de 1866 et 1867, au coût total de 3,900 livres. Poursuivant leur généreuse collaboration, les habitants rehaussèrent le cimetière par des corvées volontaires. A l'unanimité, ils consentirent à assurer l'église, le presbytère et autres dépendances pour une valeur de 3,500 louis dans l'Association d'Assurance Mutuelle des fabriques des diocèses de Montréal et de Saint-Hyacinthe.

M. Saint-Georges eut la consolation d'assister à la bénédiction de son nouveau presbytère par M. Crevier, ancien curé de Saint-Charles. Vers le même temps, il présida un Triduum et reçut Mgr Larocque en visite épiscopale, durant laquelle l'évêque confirma 167 sujets. Gravement émus par l'envahissement des Etats Pontificaux, les citoyens de Saint-Charles font une quête pour défrayer les dépenses de voyage d'un zouave. Après tant de travaux matériels accomplis en si peu de temps et dans une rare harmonie, M. Saint-Georges quitte sa paroisse le 25 septembre 1868.

21ième Curé – M. François, Augustin Lemay 1868-1872

M. Lemay, né à Ste.Rose de Laval, le 1er décembre 1816, d'Auguste Lemay et de Louise Elénier-Jarry, fit ses études à Ste.Thé-

rèse et au séminaire de Montréal où il fut ordonné par Mgr Gaulin le 1er juin 1844. Vicaire à St.Rémi-de-Napierville 1844-1846; à St.Jude 1846-1847; curé de Ste.Victoire 1847-1862; de Beloeil 1862-1868; de St.Charles-sur-R. 1868-1872; de St.Marc 1872-1894 où il décéda le 23 juin 1894.

Transféré de la cure de Beloeil à celle de Saint-Charles, M. Lemay connaissait bien la région et ses habitants; il n'y eut donc pour lui aucun problème d'adaptation.

En 1869, il célébra le jubilé proclamé à l'occasion du Concile du Vatican et confia sa prédication à M. Pelletier, curé de Saint-Robert.

La Paroisse lui doit l'instauration de la dévotion à Notre-Dame-de-Pitié par la bénédiction solennelle de sa statue, qui fut soldée grâce à la collecte effectuée par Dame Connell, en 1871.

Le Curé voulut rehausser la beauté des cérémonies liturgiques par l'achat d'un petit orgue usagé dont le coût fut défrayé par souscriptions volontaires.

En 1872, Mgr Charles Larocque fait sa deuxième visite pastorale à Saint-Charles et y confirme 91 sujets.

M. André Bonin, maître-maçon, est chargé par la Fabrique de construire un charnier pour la somme de 300 livres. Son oeuvre est terminée au jour de la Toussaint. Encore une fois, les fidèles ont fait preuve de générosité en versant bénévolement 274 livres pour cette oeuvre pieuse.

C'est là le dernier acte dont il soit fait mention sous le règne de M. Lemay.

22ième Curé – M. Joseph Zéphyrin Dumontier 1872-1876

M. Dumontier, né à St.Barthélémi, comté de Berthier le 16 juin 1829 de Louis Dumontier, fit ses études à l'Assomption, au séminaire de Montréal et à St.Hyacinthe où il fut ordonné le 27 août 1854; Vicaire à St.Aimé 1854-1855; Premier curé de St.Robert 1855-1864; curé de St.Aimé 1864-1872; curé de St.Charles sur-R. 1872-1876; aux Etats-Unis 1876-1889; dans le Massachussett; curé de Ste.Marie de Marlboro 1878-1889 où il a fondé un couvent, restauré l'église, construit un presbytère; décédé subitement pendant les Quarante-Heures le 7 septembre 1889.

Quittant la cure de Saint-Aimé pour prendre en charge celle de Saint-Charles, M. Dumontier y arrivait le 3 octobre 1872.

L'année suivante, ses paroissiens étaient convoqués pour une retraite paroissiale prêchée par le Père A. Coulonge, dominicain.

Le mercredi, 3 septembre de 1873, durant la retraite des curés, la corniche du mur intérieur de l'église s'effondra à partir du jubé jusqu'à la chapelle seigneuriale. Heureusement qu'il n'y avait pas de messe ce matin-là, car des fidèles auraient pu y perdre la vie.

M. Dumontier, mettant à contribution la générosité évidente des paroissiens, recueillit les deniers nécessaires à l'achat de deux cloches. Bien à regret, il ne put jouir du plaisir d'entendre les harmonies, car, avec la permission de son supérieur, il quittait à la fois Saint-Charles et le diocèse de Saint-Hyacinthe pour aller exercer le ministère aux Etats-Unis, le 30 août 1876.

23ième Curé – M. Jacques Denis Michon 1876-1887

M. Michon, né à St.Denis-sur-Richelieu le 28 mars 1827 d'Abel

Michon, cultivateur, et de Constance Leboeuf, fit ses études à St.Hyacinthe et fut ordonné dans sa paroisse natale le 2 octobre 1853. Vicaire à St.Césaire 1853-1854; à Roxton, vicaire 1854; curé 1854-1868; curé de St.Jean-Baptiste de Rouville 1868-1869; de St.Ours 1869-1876; de St.Charles-sur-R. 1876-1887; retiré à St.Hyacinthe 1887-1890; à Beloeil 1890-1891; à l'hospice Game-lin de Montréal où il décéda le 30 juin 1912.

En septembre 1876, M. le curé Jacques, Denis Michon inaugurait un règne dont la fin lamentable laisse un triste souvenir dans les annales de la paroisse de Saint-Charles. Son début fut marqué par la bénédiction de deux cloches respectivement de 1,323 et de 1,120 livres, confiée aux soins de l'abbé J.E. Lévesque par Mgr Louis Zéphyrin Moreau. Les noms imposés à ces cloches furent ceux des donatrices: Marie-Louise, fille de M. Victor Leblanc et Julienne, épouse du Sieur Moïse Rémy et fille de Léon Chicoine.

A cause de l'ébranlement produit par le poids des cloches en mouvement, la flèche du clocher dut être abaissée et leur équilibre réglé aux dépens de leur rendement harmonieux. Notons cependant que le mérite d'avoir recueilli les fonds nécessaires à l'achat de ces cloches revient au curé précédent, M. Joseph, Zéphyrin Dumontier.

Il semble que le cours de la vie paroissiale se soit déroulé normalement jusqu'au jour où M. Michon s'avisait de demander à ses paroissiens les deniers requis pour agrandir son presbytère et y effectuer certaines réparations. Cette dépense, bien qu'autorisée par l'Evêque du lieu, rencontra l'opposition déterminée de bon nombre de tenanciers. Devant leur obstination, Mgr. Moreau les menaça des châtiments ecclésiastiques.

Pour faciliter le rétablissement de la paix, M. Michon re-

nonça humblement à ses fonctions curiales et se retira en toute quiétude à St.Hyacinthe, Beloeil et Montréal où il termina ses jours en juin 1912.

MENACE D'INTERDIT

La mésentente survenue entre un groupe important de la Paroisse d'une part et de l'évêque conjointement avec le curé d'autre part, est un fait trop important de l'histoire religieuse de St.Charles pour être ignoré. L'historien doit à ses lecteurs d'en faire connaître la nature à l'aide des documents disponibles.

Un rapport puisé au Cahier des Délibérations de la Fabrique, bien que rayé et non daté, éclaire la question en litige:

“Pour nous conformer aux vues exprimées par Sa Grandeur, l'Assemblée décide qu'une cuisine de 25 par 30 pieds à toit français soit construite et placée à angle droit contigüe au presbytère actuel pour permettre au curé de la paroisse et aux personnes de sa maison de sortir de la cave, qui fut toujours mal-saine et aujourd'hui inhabitable.”

Aussi de renouveler le toit du presbytère qui fait eau de toutes parts, le couvrir en fer blanc ainsi que la cuisine.”

Il s'agit également dans ce document d'allonger les 60 bancs des deux côtés de l'allée centrale d'une place chacun.”

Cette décision qui ne fut jamais entérinée est sans doute due aux pourparlers qui eurent lieu en février 1887, tout d'abord, entre un groupe de notables de St.Charles et l'évêque, Mgr. Zéphyrin Moreau, puis entre ce même prélat et trois marguilliers qu'il avait convoqués, le 21 février.

Tous les partis intéressés semblaient d'accord sur les réparations et travaux projetés; toutefois, avant de procéder à leur exé-

cution, il faudrait attendre le résultat de l'enquête à faire sur place par M. l'abbé Xiste Bernard.

L'ordonnance publiée par Sa Grandeur, en date du 10 mars 1887, expose clairement l'état de la question, à ce stage-là.

LOUIS ZEPHIRIN MOREAU

Par la grâce de Dieu et la faveur du St.Siège Apostolique, évêque de St.Hyacinthe.

A tous ceux que les présentes verront faisons savoir que viz:

1e La demande qui nous a été faite et que nous avons autorisée, de la construction d'une cuisine extérieure pour le presbytère et de l'agrandissement d'un certain nombre de bancs dans la nef de l'église de la paroisse de St.Charles,

2e Les objections qui nous ont été présentées contre ces deux susdits projets,

3e Notre commission, chargeant Monseigneur Alexis Xiste Bernard, Archivicaire de notre diocèse, de se transporter sur les lieux, d'examiner avec l'aide d'un expert si le dit presbytère est susceptible de subir les augmentations et réparations demandées, de vérifier s'il est plus opportun d'agrandir les bancs proposés de la nef ou d'allonger le jubé et de faire du tout un rapport des commodes et incommodes.

4e Le rapport verbal de commode et incommode du dit Monsieur Bernard constatant, d'après l'affirmation bien catégorique de l'expert choisi, que le dit presbytère peut durer encore au moins quarante ans, suggèrent en conséquence, non d'y ajouter une cuisine extérieure, mais de l'agrandir sur la largeur et la profondeur de façon à en faire une maison carrée qui aurait la façade tournée vers le chemin royal et déclarant qu'il est plus expédient d'allonger le jubé, afin d'y construire de nouveaux bancs.

En conséquence, le Saint Nom de Dieu invoqué, nous avons ordonné et ordonnons d'agrandir le presbytère et d'allonger le jubé de l'église de la dite paroisse de St.Charles et de plus, nous avons réglé et réglons ce qui suit :

1e Le dit presbytère sera agrandi sur le côté nord-est d'environ seize pieds sur la largeur et de quarante cinq pieds sur la longueur de façon à en faire une maison carrée, dont la façade devra alors regarder le chemin royal :

2e Les nouveaux murs de l'agrandissement ci-dessus spécifié reposeront sur des fondations bien solides et seront de mêmes matériaux qualité et confection que les murs avec lesquels ils devront être parfaitement reliés pour conserver une complète uniformité :

3e La couverture actuelle du presbytère, qui a besoin d'être renouvelée, devra être enlevée et refaite avec celle de la partie nouvelle, en forme de toit français couvert en tôle galvanisée ou en fer blanc de première qualité.

4e On devra aussi faire une galerie couverte sur le devant du presbytère et placer la porte d'entrée au milieu de la façade, poser les lucarnes nécessaires sur chaque côté de la couverture, faire au besoin de nouvelles cheminées, les châssis intérieurs et extérieurs, les jalousies et soupiraux.

5e On devra de plus terminer tous les murs extérieurs du dit presbytère par un double enduit, défaire les anciennes divisions et en construire de nouvelles au goût de Monsieur le Curé, y placer un cabinet à l'eau chaude et un système de chauffage à l'eau chaude, faire de nouvelles portes avec encadrement, des planchers, les escaliers et tous les travaux en bois nécessaires, peindre et vernir tout ce qui doit l'être, en un mot mettre toute chose dans un état solide et convenable.

6e Pour le plus grand avantage de la fabrique et des paroissiens, et pour conserver aux bancs de la nef de l'église leur forme régulière, allonger le jubé de façon à pouvoir y placer vingt nouveaux bancs ;

7e Comme il est difficile de monter et descendre sans danger

les escaliers actuels du jubé, on devra en construire de nouveaux d'un accès plus facile et forme convenable.

8e Nous permettons à la Fabrique de la dite paroisse de St. Charles de faire exécuter à ses frais les travaux sus mentionnés et nous autorisons à cet effet la dépense d'une somme qui ne devra pas excéder \$3,500.00, trois mille cinq cents piastres.

9e Il ne sera procédé à l'exécution de ces dits travaux qu'après qu'un plan d'iceux nous aura été soumis et aura reçu notre approbation.

Sera notre présente ordonnance lue et publiée au prône de la messe paroissiale de St-Charles, le premier dimanche après sa réception et ensuite conservée dans les archives de la dite paroisse.

Donné à St.Hyacinthe, en notre Palais Episcopal, sous notre seing, le sceau du Diocèse et le contreseing de notre assistant-secrétaire, le dixième jour de mars de l'année mil huit cent quatre vingt sept.

L.S. Evê. de St.Hyacinthe
par Mgr F.X. Decelles ptre
asst. secrétaire

Lettre personnelle de l'évêque au curé Michon
accompagnant l'ordonnance du 10 mars 1887

Je vous transmets avec la présente ordonnance que je dois devoir émaner pour les travaux à exécuter tant dans l'église qu'au presbytère. Il y a espoir d'après ce que me rapporte M. Bernard que ces dispositions rencontreront plus le sentiment de la paroisse que ce qui fut d'abord proposé et dont j'ai cru devoir me désister pour le plus grand bien; vous y gagnerez du reste, car vous aurez un presbytère pour ainsi dire, neuf et beaucoup plus commode.

Faire nommer par l'assemblée des anciens et nouveaux marguilliers un surveillant des travaux. -- Bien surveiller les travaux.

20 mars 1887 – Assemblée des Marguilliers de St.Charles

Vu l'ordonnance de Mgr. Louis Zéphyrin Moreau, évêque de St.Hyacinthe, en date du 10 courant et publiée dans l'église de St.Charles, dimanche le 13 aussi du présent mois, l'assemblée mue par un sentiment de reconnaissance pour les faveurs accordées par la susdite ordonnance à la paroisse de St.Charles, choisit et nomme le Sieur Octave Lozeau, marguillier comptable, pour aider le curé de la paroisse à mettre à exécution la teneur de la dite ordonnance. (en marge) De plus les 2 marguilliers du banc d'oeuvre, aussi Messieurs Joseph Brin et Magloire Pratte, anciens marguilliers.

(signé) Octave Lozeau, Pierre Benoît, Joseph Leduc, J.D. Michon, ptre.

5 juin 1887 - Cet acte du 20 mars a été lu à haute et intelligible voix par le président, curé de la paroisse. Signé par les mêmes que ci-haut.

26 avril 1887 – Lettre de l'évêque au curé Michon

J'ai approuvé les plans du presbytère préparés par M. l'architecte Gauthier et je permets par les présentes qu'un montant additionnel jugé nécessaire soit pris sur les deniers de la Fabrique de la paroisse avec le montant mentionné à ce décret du 10 mars dernier pour effectuer les travaux de réparation et d'agrandissement conformément aux plans que j'ai approuvés et que je vous renove par la même malle que cette lettre.

LOUIS ZEPHIRIN MOREAU

par la grâce de Dieu et du St.Siège Apostolique, Evêque de St.Hyacinthe,

A tous ceux que les présentes verront, faisons savoir que

Nous étant convaincu que le presbytère de la paroisse de St. Charles-sur-Richelieu avait besoin de réparations considérables et d'être pour ainsi dire refait avec des dimensions plus grandes et des divisions plus commodes.

Ayant approuvé les plans et devis de monsieur l'architecte Gauthier, qui nous avait été présentés sauf quelques retranchements que nous avons spécifiés dans le temps à Monsieur le Curé de la dite paroisse, l'exécution de ces plans et devis devant coûter la somme de quatre mille cinq cents piastres.

Prenant en considération que la paroisse s'était imposé de louables et généreux sacrifices pour la réparation et l'ornementation de l'église paroissiale et que la fabrique avait des ressources suffisantes pour se charger de l'exécution des susdits travaux de réparations et d'agrandissement du presbytère.

Voulant témoigner à la paroisse que nous apprécions à sa juste valeur le zèle dont elle avait fait preuve en s'imposant volontier une répartition pour l'église et en ne voulant pas demander d'elle de nouveaux sacrifices, nous avons permis que la Fabrique, après nous être bien assuré qu'elle pouvait le faire se charge des paiements des travaux ci-dessus mentionnés et qu'elle assumera en conséquence une dette de quatre mille cinq cents piastres.

Notre bon vouloir envers la paroisse n'étant pas goûté d'un certain nombre de paroissiens puisqu'ils viennent d'instituer contre la fabrique une action légale aux fins de l'empêcher; si cela est possible de se charger de paiement des travaux et de réparations et d'agrandissement au presbytère.

Ne voulant pas que la faveur que nous faisons à la paroisse soit l'objet d'une contestation devant les tribunaux civils et d'un procès qui ne ferait que traîner les choses en longueur.

En conséquence, nous retirons par les présentes, l'autorisa-

tion que nous avons donné à l'Oeuvre et Fabrique de St.Charles de prendre sur ses deniers le montant de quatre mille cinq cents piastres pour les réparations du presbytère et nous ordonnons que la paroisse prenne au plus tôt les procédés nécessaires pour prélever légalement sur elle le même montant de quatre mille cinq cents piastres qui seront employées pour les susdites réparations. Nous voulons qu'il n'y ait aucun retard à l'accomplissement de cette ordonnance qui presse d'autant plus que le curé est aujourd'hui sans logement.

Sera la présente ordonnance lue au prône de la messe paroissiale de la dite paroisse de St.Charles sur Richelieu, dimanche le vingt six juin courant.

Donné à St.Alexandre dans le cours de notre visite Pastorale, sous notre seing et le contreseing de notre assistant-secrétaire, le vingt un juin mille huit cent quatre vingt sept.

L'Z. éve. de St.Hyacinthe
par Mgr F.Z. Decelles ptre
asst.-secrétaire

Je soussigné, certifie avoir lu à haute et intelligible voix, l'ordonnance ci-contre dimanche le vingt sixième jour de juin 1887.

J.D. Michon, ptre.

Avis aux paroissiens de Saint-Charles concernant la réparation
du presbytère de la paroisse.

Louis Zéphyrin Moreau, par la grâce de Dieu et la faveur du Saint-Siège Apostolique, évêque de Saint-Hyacinthe.

Aux fidèles de la paroisse de Saint-Charles-sur-Richelieu.

Par une ordonnance en date du 21 juin dernier dont lecture a été faite au prône du Dimanche 26 du même mois, Nous vous faisons savoir que Nous retirions, pour les raisons que Nous vous donnions alors, la permission que Nous avons cru devoir accorder de prendre le montant de \$4,500.00 sur les deniers de la Fabrique pour les réparations du presbytère, Nous vous enjoignons en même temps de vous mettre de suite en mesure de prélever ce montant sur la Paroisse afin de donner à votre pasteur le logement convenable auquel il a droit et que l'Ordinaire du diocèse est en droit d'exiger.

Depuis 2 mois que cette susdite ordonnance vous est connue et que l'on vous a rappelés au devoir de circonstance qui vous incombe, il ne nous est encore rien parvenu de votre part qui témoigne que vous êtes dans la disposition de vous rendre à l'injonction que Nous avons faite de vous mettre au plus tôt en mesure de réparer la demeure curiale de votre paroisse.

Il est de notre devoir de ne pas laisser continuer un état de choses qui est évidemment contre la justice et qui semble dénoter la résolution ou le parti-pris de ne pas tenir compte de l'ordonnance canonique qui vous a été faite et communiquée de manière à ce qu'aucun de vous ne puisse en ignorer la teneur.

Voulant remédier à ce que Nous considérons comme un aveuglement funeste que Nous déplorons et qui afflige sensiblement les bonnes âmes de votre paroisse et en même temps vous épargner les humiliations qui résulteraient pour votre paroisse d'une persistance obstinée dans les dispositions où vous semblez être aujourd'hui. Nous vous avertissons en conséquence que Nous vous donnons jusqu'au 29 septembre courant pour vous conformer à notre susdite ordonnance du 21 juin et que, si, à cette date, rien n'est encore fait, Nous édicterons contre votre paroisse des peines canoniques dont vous aurez à subir la honte aux yeux de tout le diocèse et à la profonde tristesse de ceux d'entre vous qui sont bien disposés.

Après le beau et généreux sacrifice que vient de faire votre digne pasteur en Nous donnant sa démission de curé de Saint-Charles dans le seul but de contribuer à y ramener la paix et à vous remettre dans la voie de l'obéissance. si toutefois sa présence parmi vous pouvait être un obstacle à ces deux résultats si excellents. Nous avons la ferme confiance que vous réfléchirez sérieusement sur l'attitude si peu chrétienne que vous avez prise et sur les malheurs qui vous attendent si vous ne vous en désistez pas pour entrer dans la voie de l'obéissance que les fidèles doivent à leurs pasteurs du diocèse.

Sera le présent avis lu au prône de la messe paroissiale de Saint-Charles les Dimanches 4 et 11 septembre courant.

Donné à Saint-Hyacinthe sous notre seing et le sceau du diocèse et le contreseing de notre assistant secrétaire, le 1er septembre 1887.

L.Z. Evêque de Saint-Hyacinthe
par Mgr P.Z. Decelles, Assistant-secrétaire

Lettre de l'évêque au curé Michon
accompagnant l'ordonnance du 21 juin

- - - - -

Vous lirez dimanche prochain à votre prône l'ordonnance ci-jointe. Comme le document parle assez clairement par lui-même, il sera mieux de n'y ajouter aucun commentaire.

Lire de façon compréhensible.

Disposer l'entrepreneur Bonin obligé de suspendre ses travaux à patienter et à ne pas user de son droit strict de continuer les travaux, en attendant l'issue de l'affaire.

Faites prier vos bonnes âmes, pour que cette tempête s'apaise
au plus tôt. L.Z.

Lettre du même au même, le 10 septembre 1887
touchant l'ordonnance du 1er septembre.

Je vous disais hier que dans le cas où les paroissiens de St.
Charles ne feraient pas leur soumission, j'enverrais quelqu'un lire
au prône la sentence d'interdit, le dimanche avant la St.Michel.
Comme ils ont jusqu'au 29 courant à se voir ce ne sera pas le
susdit Dimanche que sera lue l'ordonnance d'interdit, mais le
dimanche 2 octobre.

Vous pouvez laisser la paroisse dans la semaine du 25 courant
et j'avertirai votre successeur de ne s'y rendre que lorsque les
affaires seront arrangées. En partant vous remettrez les clefs de
l'église et de la sacristie au marguillier en charge qui ira les ouvrir
le dimanche pour l'office. Vous verrez de plus à ce qu'il reste le
moins d'hosties possible dans le tabernacle afin que l'officiant en
ait moins à consommer le jour de l'interdit.

Croyez-moi bien sincèrement votre tout dévoué en Notre-
Seigneur. L.Z.

18 juillet 1887 – Les paroissiens appelés à voter sur le plan défi-
nitif de l'évêque se prononcèrent en sa faveur par 40 de majorité
contre ses opposants.

Retrait de l'injonction suspendant les travaux
effectués au presbytère de St.Charles

C.S. Saint-Hyacinthe
No 431

Moïse Rémy, fils, demandeur vs les curé et marguilliers
de l'Oeuvre et Fabrique de la paroisse de Saint-Charles, défendeurs

Attendu que arrangement, le demandeur discontinue
son action sans frais.

Saint-Hyacinthe 4 octobre 1887

Fontaine et Saint-Jacques
Ass. du demandeur

De consentement
Beauchemin et Malette av. du
défendeur

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

SOUVENIRS REDIGES PAR M. SOLYME TAUPIER,
CURE DE ST.CHARLES

En 1887, étant malade et me croyant incapable de desservir
convenablement ma paroisse de Ste.Brigide, j'acceptai la paroisse
de Saint-Charles.

La lettre de Mgr. Moreau relativement à mon changement,
m'ordonnait de me rendre à Saint-Charles pour la St.Michel sui-
vante. Je me préparai à mon départ et, un jour propice, j'envoyai
mon ménage à Saint-Charles. Au jour de cet envoi, dans l'après-

midi, je reçus une autre missive de mon évêque me disant de ne point aller à Saint-Charles sans un nouvel ordre. Que ferai-je, me dis-je? Je ferai revenir mon ménage et je ferai encan aussitôt que possible. Je me hâtai donc d'aller à Saint-Charles et à ma demande, mes anciens paroissiens me ramenèrent mon ménage à Ste.Brigide. Je partis pour St.Hyacinthe, Mgr. me reçut avec sa bienveillance coutumière et me dit que j'étais chez moi à l'évêché, mais en moi-même je me disais: "Tu n'as plus de gîte, que vas-tu faire? "Voyager et tâcher de me fixer sous un autre ciel".

Je me commandai un complet pour le vendredi suivant: je ne voulais pas passer le Dimanche à St.Hyacinthe. Je ne pus avoir mon complet que le lundi suivant. Etant à l'évêché, je rencontrai M. André Bonin de St.Charles qui venait dire à Mgr. que l'opposition aux réparations du presbytère de St.Charles avait retiré son bref d'injonction qu'elle lui avait signifié.

Sur ce Mgr. m'ordonne de m'en aller à St.Charles, mais pas avec gaieté de coeur. Ainsi est tombé à l'eau et mon voyage et mon séjour aux Etats-Unis. Oh! Notre carrière en cette vie dépend de peu de chose pour la fixer!

A mon arrivée à St.Charles, mes nouveaux paroissiens me reçurent avec bienveillance, mais j'avais appris, après ma nomination, que St.Charles était en ébullition et que par suite le terrain était glissant. Je pris alors la résolution de louvoyer entre les deux partis.

Le presbytère actuel, à mon arrivée, à St.Charles, n'était entouré que de planches. Je fus forcé de me retirer chez un nommé Joseph Lussier où j'occupai une partie (sud) de sa maison. J'y restai jusqu'au printemps. Je trouvai l'hiver froid et maussade. Oh! temps de la jeunesse, que vous êtes beaux. Jeune homme, tout n'est pas rose dans la vie.

Le 5 mars, les ouvrages intérieurs du presbytère, sur demande

de l'entrepreneur, sont reçus conditionnellement. Dans la même semaine, la feuille 23 de ce registre fut déchirée par une main cambriole: ce qui n'empêcha pas les affaires de la Fabrique de marcher à l'ordinaire, le presbytère ne fut reçu que le 4 juin 1888. Le 8 mars, je rendis les comptes d'Octave Lozeau, la recette fut de \$1,628.29, la dépense de \$1,785.50: déficit de \$157.00 et dettes passives \$1,243., dettes actives \$81.03.

Le 20 juin, Mgr. Moreau autorise le curé à faire disparaître les poteaux qui étaient en face du presbytère et tout près du presbytère et à régler la sonnerie des cloches du temps.

Le 22 juillet, la Fabrique décida d'assurer pour 15,000.00 l'église, 3,000.00 le presbytère, 500.00 les dépendances. L'ordonnance pour le soutien du curé est datée du 30 août 1888. Le 11 décembre 1887, le marguillier est autorisé d'emprunter les argents requis.

Le décret d'érection d'un Chemin de la Croix à la sacristie est daté du 1er janvier 1889 et pour payer le presbytère aussitôt qu'il sera achevé et de procéder à la vente des nouveaux bancs que l'agrandissement du jubé dans notre église a mis entre les mains de notre Fabrique. Augustin Benoît fut élu marguillier.

24ième Curé – Taupier Le Chanoine Solyme 1887-1921

Joseph Solyme, né à St.Mathias, comté de Rouville le 31 décembre 1835 de Jean Taupier cultivateur et de Desanges Dufresne, fit ses études classiques au séminaire de St.Hyacinthe et sa théologie, un an au collège de Chambly, les deux autres années au petit séminaire de Marieville et fut ordonné à St.Hyacinthe par Mgr. Prince le 21 août 1859. Au petit séminaire de Marieville, professeur du 23 août 1859 au 11 juin 1860, directeur des élèves du 11 juin 1860 à septembre 1863, préfet des études et vicaire simultanément à la paroisse de septembre 1863 au 23 septembre 1865, avec desserte en plus de la mission voisine de Ste Angèle-de-Mon-

noir, du 5 octobre 1864 au 23 septembre 1865; curé de St.Paul-de-Rouville du 30 septembre 1865 au 29 septembre 1866, de Milton du 29 septembre 1866 au 7 octobre 1871 et en même temps missionnaire fondateur de Ste.Pudentienne de sept. 1866 à sept. 1871 où il a bâti une chapelle en 1870; curé de Ste.Brigide d'Iberville du 7 oct. 1871 à sept. 1887 où il a terminé le presbytère et l'intérieur de l'église. Curé à St.Charles-sur-Richelieu de sept. 1887 à oct. 1921 où il a achevé en 1888 le presbytère commencé par son prédécesseur, restauré l'intérieur de l'église en 1905 et fondé le couvent des Soeurs de la Présentation en 1907; nommé Chanoine honoraire de la cathédrale de St.Hyacinthe en octobre 1915, retiré à St-Charles-sur-Richelieu d'oct. 1921 à sa mort. Digne ecclésiastique d'une exquise courtoisie, qui ne se démentait jamais; combien pieux, régulier, toujours bon et calme. Son évêque ne lui aurait demandé aucun sacrifice qu'il ne l'eût accepté sans hésitation, avec la plus entière déférence. Il est décédé dans sa résidence privée de St.Charles-sur-Richelieu doyen d'ordination du clergé canadien, le 22 septembre 1928.

La nomination de M. l'abbé Solyme Taupier à la cure de Saint-Charles fut d'abord annulée, puis remise en vigueur, étant donnée l'amélioration de la situation religieuse en cette paroisse affligée de récente dissension touchant l'administration temporelle. Le nouveau titulaire par sa dignité, sa pondération et sa courtoisie se présentait comme le personnage le mieux qualifié pour ramener le calme et la concorde des esprits. Il y réussit à tel point qu'il termina sans plus d'incidents les travaux si fâcheusement interrompus sous le régime précédent. Bien plus, dès 1889, il est autorisé à acheter le bois nécessaire à la construction d'une dépendance.

Au mois d'avril 1890, la fabrique, en vue d'assurer ses biens auprès de l'Association mutuelle d'assurance des diocèses de Montréal, Sherbrooke et Saint-Hyacinthe, charge Messieurs Tous-

saint et Misael Auclair de Saint-Marc de faire l'estimé de ses bâ-tisses. Leur expertise donne les chiffres suivants: l'église, \$25,000. la sacristie, \$5,000., le presbytère, \$6,000. autres dépendances, \$2,000.

Revenant sur une promesse d'aide faite en faveur de l'orphe-linat des Soeurs Grises de Saint-Hyacinthe, la Paroisse lui substitut une quête annuelle laissée à leurs soins.

Le 6 septembre de la même année, M. Taupier installe un Chemin de la Croix dans la sacristie.

Procédant à une série de travaux en 1894: on repeinture l'in-térieur de la sacristie, on construit une écurie sur le terrain du be-deau, on répare les boiseries du presbytère, on rehausse les hauts pans de l'église et du presbytère. En 1895, la galerie du presbytère est parachevée. En 1896, une dépendance du même édifice est recouverte de tôle tandis que le hangar et la salle publique sont soumis à des réparations urgentes. En mai 1897, la clôture du ci-metière est, soit réparée soit renouvelée.

A l'occasion de sa visite épiscopale, Mgr. Maxime Decelles autorise la reconstruction du chemin-couvert et du toit du pres-bytère, et en cette même années, la fabrique avise à l'entretien du cimetière.

Au cours de sa deuxième visite pastorale, Mgr. Decelles, coadjuteur, recommande de faire peindre les chassis de l'église; il prescit aussi l'achat de chasubles rouge et blanche; dans sa visite antérieure il avait conseillé au curé de se procurer un dais, une chape blanche et des cartons d'autel.

A l'occasion du jubilé de 1901, M. Taupier fit ériger une croix imposante en granit qu'il bénit en présence d'un concours nombreux de fidèles. Le sermon de circonstance fut donné par le R.P. Brillant, dominicain.

En 1904, la Fabrique engage un maître pour diriger une école de chant.

Cette même année sera marquée par l'exécution de nombreux et importants travaux: tout l'intérieur de l'église devant être repeint et festonné, l'orgue refait, le plancher recouvert de bois franc, les bancs remplacés, un système de chauffage à eau chaude installé. En outre, il faudra recouvrir de tôle la galerie du presbytère, la glacière, le hangar à bois et la salle publique. Messieurs Charles Messier, Misaël Deslauriers, Alfred Petit et Louis-Napoléon Messier sont élus pour seconder le curé dans l'accomplissement de ces importants travaux. De son côté, M. Alphonse Lussier est chargé de niveler le terrain aboutant le cimetière en vue d'y construire un abri pour chevaux et voitures.

La série des améliorations se poursuit sans trêve en 1906 par le remplacement du perron en bois en face de l'église par un autre en ciment et, en 1908, par l'application d'une couche d'aluminium sur le toit de l'église et du clocher.

Le feu de 1906 qui avait détruit une partie du village débuta précisément à l'école, bel édifice de construction récente: de toute nécessité, il fallait le remplacer. C'est alors que M. Taupier conçut le projet d'introduire les religieuses dans la Paroisse et de leur confier la direction de l'école municipale tout en leur permettant d'ouvrir un pensionnat à leur compte. Son projet ayant été accepté par la Commission scolaire, celle-ci décréta la construction d'un couvent à proximité de l'église. L'édifice terminé fut pourvu d'une cloche de 158 livres, que Mgr. Bernard vint bénir, et la fabrique fit confectionner des prie-Dieu qu'elle disposa dans le centre de la nef pour accommoder les jeunes couventines.

Dans l'après-midi du 27 octobre 1911, l'évêque du lieu se présente de nouveau à l'église pour bénir une quatrième cloche destinée à compléter le carillon. Le sermon de circonstance fut dévolu au chanoine Amédée Lefebvre, enfant de la paroisse. Au

cours de cette même cérémonie, l'évêque bénit aussi un tableau représentant Saint-Charles-Borromée, patron de l'église: toile exécutée par M. P.A. Martin de Saint-Hilaire, au prix de \$150.00.

En 1913, le cimetière déjà fort encombré fut rehaussé par corvée. Les visites épiscopales de 1915 et de 1918 ne comportent aucun décret digne de mention. C'est en cette dernière année que les Soeurs Grises inaugurèrent leur quête annuelle en faveur de l'orphelinat de Saint-Hyacinthe, tel qu'entendu antérieurement.

Les assurances sur les propriétés de la Fabrique, qui avaient été majorées en 1919, furent portées, en 1921, à \$50,000. pour l'église: sans compter un extra de \$10,000. de la part d'une autre compagnie. Cette hausse des valeurs s'avéra des plus opportunes quand on se rappelle que l'église devait passer au feu le 25 septembre de l'année suivante.

M. le curé Taupier, très consciencieux dans l'exercice de ses fonctions spirituelles, ne négligea aucunement le côté matériel de son office curial: la seule nomenclature des travaux accomplis sous sa présidence nous en convainc facilement. Il y a même lieu de s'émerveiller du fait qu'il ait pu si souvent recourir à l'aide financière sans soulever les moindres récriminations. Evidemment, il jouissait de la pleine confiance de ses paroissiens, qu'il méritait d'ailleurs tant par sa vertu que par son jugement droit et éclairé.

Fidèlement au poste, il accueillait avec bienveillance ceux qui réclamaient ses services. Son toit hospitalier abritait non seulement sa soeur, ménagère attitrée, sa nièce organiste et son neveu, étudiant en médecine, mais aussi des membres de sa parenté, tant du Canada que des Etats-Unis.

Après 33 ans de service assidu et, en pleine conformité avec les exigences du culte et de la piété, il se retirait à l'ombre du clocher dans l'ancienne école municipale qu'il avait transformée en

confortable habitation. En compagnie de sa soeur, Madame Lagüe, il y vécut jusqu'au 22 septembre 1928 ayant atteint l'âge avancé de 92 ans et se trouvant, par le fait même, doyen d'ordination du clergé Canadien.

Ses restes reposent sous la croix du jubilé 1901 que lui-même avait érigée. Là, il attend au milieu des siens le grand jour de la Résurrection.

25ième Curé – Larose, l'abbé Joseph, Irénée 1921-1940

M. Larose, né à Beloeil, comté de Verchères le 14 décembre 1870 de Victor Larose et de Zoé Paquette, fit ses études classiques et théologiques à Marieville, moins un an et 2 mois au grand séminaire de Montréal. Il fut ordonné dans sa paroisse natale par Mgr Gravel, le 14 juillet 1895. Vicaire à St.Ours 1895-1896; à St.Marc 1896-1898; à St.Dominique de Bagot 1898-1900; à St.Marc encore 1900-1901; à la Présentation 1901-1903; à Marieville 1903-1907, entretemps desservant à St.François-Xavier de Shefford; curé de Dunham 1907-1913; où il a relevé le presbytère de ses cendres en novembre 1909 et fondé un couvent des Soeurs de St-Joseph de St.Hyacinthe en 1911; curé de Notre-Dame de Stanbridge 1913; curé de St.Charles 1921-1940. Retiré à la Re traite Saint-Bernard, décédé le 11 octobre 1950.

M. l'abbé Joseph, Irénée Larose, en assumant la cure de Saint-Charles, commençait un terme d'office de 19 ans. Bien que moins long que le précédent, il dépassait la durée ordinaire et contribua à favoriser la continuité dans l'administration, pour le grand bien de la paroisse.

A peine installé, il obtenait de son évêque l'autorisation de dépenser \$3,000.00 pour diverses réparations. Ce n'était là que le début de ses préoccupations matérielles, car, moins d'un an après

son entrée en charge, le feu détruisait l'église paroissiale, n'en laissant subsister que les quatre murs. Le triste événement se produisit à la suite du chant d'un "libera" pour le défunt Irénée Langevin, citoyen de Montréal, mais devant être inhumé à Saint-Charles, sa paroisse natale. Ce rite funèbre terminé, M. Larose s'en allait poursuivre sa visite paroissiale aux confins de Saint-Denis quand il fut rappelé pour assister impuissant à l'hécatombe. Dès lors, les actes du culte furent transférés à la salle publique de l'Institut bientôt pourvue des stations du Chemin de la Croix. Pour compenser la perte subie par le défaut de rente des bancs, la fabrique fixa à 5 centins l'usage d'une chaise, à la messe du dimanche. Grâce, sans doute, aux dédommagements accordés par les compagnies d'assurance, elle décida sans tarder la reconstruction de l'église. M. Larose, paraît-il, aurait favorisé un plan de style moderne, mais les marguilliers soutenus par les tenanciers se prononcèrent résolument en faveur de la reproduction aussi exacte que possible de l'ancien temple. C'est à ce dernier choix que s'arrêta l'autorité diocésaine en donnant son approbation accompagnée d'instructions détaillées en date du 30 novembre 1922.

Les travaux de reconstruction furent poussés si activement qu'en 1924, l'évêque députait M. l'abbé Desranleau pour bénir l'église resuscitée de ses cendres ainsi qu'une cloche et un orgue. L'érection d'un nouveau Chemin de Croix suivit de près l'ouverture du nouveau temple.

La municipalité secouée par ce déplorable incendie se décida enfin à faire l'achat d'une pompe à incendie, initiative salubre que la Fabrique encouragea en lui allouant la somme de \$500.00 en septembre, 1925.

Voici en bref les principaux événements qui marquèrent les années subséquentes: l'électrification du presbytère et de ses dépendances; la quête annuelle effectuée par le beadeau est remplacée par un octroi de \$100.00; la Paroisse s'engage à verser au Séminaire de St.Hyacinthe, pendant 20 ans, la somme de \$150.00

pour lui aider à reconstruire sa chapelle et deux ailes de l'édifice; M. Larose voit aux funérailles de son regretté prédécesseur, M. le chanoine Solyme Taupier ainsi qu'à celles de sa soeur Elise décédée trois jours avant lui, en fin de septembre 1928. En 1933, les fidèles sont invités à signer une pétition au Pape en faveur de la proclamation du dogme de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge-Marie. L'année suivante les citoyens de Saint-Charles déplorent la double noyade des frères Chaput.

Les visites épiscopales accomplies durant la présente administration s'échelonnent ainsi: Mgr. Fabien Zoël Decelles, 22 septembre 1925, le même en 1928, Mgr. Aldée Desmarais, le 14 juin 1932, le même, le 4 juin 1935 et le 21 mai 1938. Aucun décret ou directives ne sont mentionnés à la suite de ces visites du premier Pasteur.

Plein de zèle pour le bien spirituel de ses fidèles, M. Larose leur a procuré l'avantage de retraites paroissiales aux dates suivantes: en 1926, par les Pères Dozois et Lussier, Oblats de Marie-Immaculée, en 1931, par les Pères Martin et Harvey, Rédemptoristes et en 1936, par les Pères Roy et Granger, dominicains. Une retraite pour enfants est aussi signalée en 1935.

Une soirée payante est organisée pour abaisser la dette de la Paroisse qui, en 1936, s'élève à \$14,300.00, à la clôture de l'année.

Vers le même temps le recensement de la Paroisse donne 150 feux ou domiciles, 727 âmes, dont 629 communians et 98 non communians.

Au cours de 1939, ont été célébrés 13 Baptêmes, 6 Mariages et 3 funérailles.

En 1940, M. Joseph, Irénée Larose arrive au terme d'une administration plutôt paisible et d'autant plus consolante qu'il

l'a vécue dans la compagnie de son frère, l'abbé Victorin, qui ne manqua pas de l'assister, au besoin.

**26ième Curé -- L'abbé Joseph, Théodore, Charles, Richard
Lecomte 1940-1945**

Né à St.Sébastien d'Iberville le 16 avril 1893 de Pierre Solyme Lecomte, cultivateur et de Marie-Jeanne Antoinette Trudeau, fit ses classiques à St.Hyacinthe et sa théologie au grand séminaire de Montréal; il fut ordonné par Mgr. Bernard à St.Hyacinthe le 25 juillet 1918. Professeur au séminaire de St.Hyacinthe 1918; vicaire à Waterloo, Ste.Famille de Granby; curé de Dunham, 1933; curé de St.Charles 1940-1946; d'Upton 1946-1956; de Waterloo, 1956-1960; retiré à la Retraite St.Bernard 1965; à l'Hôtel-Dieu 1967; décédé 16 janvier 1968.

M. l'abbé Richard Lecomte, désigné par l'Evêque pour gérer la paroisse de Saint-Charles, naquit au sein d'une famille profondément chrétienne qui voua quatre de ses sept fils au culte des saints autels.

Sa nomination survenait après 21 ans d'expérience pastorale en tant que vicaire et curé dans diverses paroisses. Pieux, assidu au travail, habile administrateur, il promettait une gestion paisible et fructueuse. Telle elle fut en réalité: observateur fidèle des pratiques traditionnelles du culte, il ramena la célébration du Mois de Marie à 7 heures du soir; il invita les Pères Franciscains à ranimer la fraternité locale du Tiers-Ordre par la visite canonique réglementaire, le 1er mars, 1942; il confia aux Pères Léon-Pascal et Eymard, franciscains, la retraite paroissiale durant laquelle la fraternité atteint le nombre de 198 membres; peu après, il célèbre un tri-duum eucharistique. Le 23 août, le Père Lemay, dominicain, vient entretenir les fidèles de la dévotion du Rosaire perpétuel.

Ayant à faire face à des réparations considérables, la fabrique dut imposer aux tenanciers une répartition de \$12,000.00 autorisée, sans doute, par Mgr. Douville, évêque auxiliaire, lors de sa visite du 29 avril, 1941. Grâce à une sage économie, la dette de la Paroisse, au 1^{er} janvier 1945, ne dépassait pas \$7,768.00.

Le 29 novembre 1942, Mgr. Fabien Zoel Decelles trépassait laissant le siège épiscopal à Mgr. Douville devenu évêque en titre le 6 décembre suivant. Celui-ci, revêtu de sa nouvelle dignité visitait Saint-Charles les 15 et 16 juin 1944.

M. l'abbé Anthyme Roy, enfant de la Paroisse où il vivait retiré depuis un certain temps, rendait son âme à Dieu, le 12 janvier 1945.

Terminons par ces quelques statistiques qui ne manquent pas d'intérêt: la population locale compte 708 âmes réparties en 176 familles: 113 à la campagne et 63 au village. Furent administrés en 1944, 13 Baptêmes, 7 Mariages et 15 Sépultures furent enregistrées. En 1943, les écoles de la campagne comptent 84 élèves, celle du village, 22.

Muté à la cure d'Upton, M. Lecomte quitte la Paroisse le 26 septembre 1945.

27ième Curé – l'abbé Raoul Péloquin 1945-1951

M. Péloquin, né à Springfield dans le Massachusett le 24 août 1896 de Calixte Péloquin et d'Alexina Paul, fit ses études au séminaire de St.Hyacinthe; il fut ordonné à St.Pierre de Sorel par Mgr. Limoges le 22 juillet 1923. Vicaire à St.Simon de Bagot, 11 septembre 1923 à 1925; à Roxton Falls, 1925-1926; à la Présentation, 1926-1928; à St.Liboire, St.Ours, Ste.Victoire, Ste. Famille de Granby, Bedford, Beloeil. Curé à Philippsburg 1940-1945; St.Charles 1945-1951; à l'Ange-Gardien de Rouville 1951-1958; à St.Césaire 1958-1965. Retiré à l'Assomption 1965-1970.

Funérailles et inhumation au Séminaire le 26 mai 1970.

Bien que citoyen Américain par sa naissance à Springfield, Mass., le nouveau curé M. l'abbé Raoul Péloquin était parfaitement canadienisé. Un an après sa naissance, sa famille rentra au Canada et s'établissait à Sorel. C'est là que s'écoulèrent son enfance et son adolescence, moins le temps qu'il passa au Séminaire de Saint-Hyacinthe où il fit ses études classiques. A ce moment de sa vie, sa famille retourna aux Etats-Unis mais lui, resta désormais attaché au sol québécois.

Ami de la vie et des gens, actif et entreprenant, son terme d'office se signale par une grande activité religieuse et sociale à laquelle il participa volontiers. On s'en convainc facilement en suivant le calendrier des cinq années de son séjour à Saint-Charles.

1945

30 septembre — Peu de jours après son installation, il est appelé à bénir la chapelle d'un foyer d'épileptiques récemment établi sur une des Iles-aux-Cerfs.

17 décembre — La fabrique achète une fournaise pour l'église

1946

30 mai — Cérémonie de couronnement d'une statue de la Vierge-Marie.

16 juin — La rapide multiplication des autos dans la localité a rendu inutile l'étable et le hangar du curé qui obstruent le paysage. Il est donc décidé de les faire disparaître et de transporter la salle paroissiale dite, salle des habitants de l'autre côté du chemin. Il s'en suivra un dégagement des plus avantageux pour l'apparence du temple et de la résidence curiale.

23 juin — Organisation d'un pèlerinage à Saint-Anne-de-Beaupré,

par train. Procession aux flambeaux en l'honneur du Sacré-Coeur demandée par l'Ordinaire du lieu.

7 juillet – Célébration des Quarante-Heures avec prédication du Père Surprenant, dominicain.

17 juillet – Pèlerinage des élèves des Soeurs à l'Oratoire de Saint-Joseph.

31 juillet – Tombola de 4 jours en plein air, autour du monument des Braves, pour défrayer le coût de la démolition des bâtisses condamnées.

4 août – Corvée au cimetière

15 août – Pèlerinage au Cap-de-la-Madeleine.

22 septembre – Cérémonie au cimetière.

24 novembre – Ouverture officielle de la salle publique, près de l'église.

27 novembre – Corvée générale pour le terrassement du stationnement pour autos.

1947

20 octobre – Corvée des paroissiens pour niveler le terrain devant la salle publique.

7 décembre – Souscription pour la statue du Sacré-Coeur.

1948

16 mai – Bénédiction d'une fabrique de conserves: propriété de Mr. Voghel. --- Bénédiction d'un réseau électrique.

22 août – Tableau de St.Charles Borromée par Nincheri placé au-dessus de l'Autel.

31 décembre – Au cours de l'année: 14 Baptêmes, 7 Mariages, 8 sépultures.

1949

13 février – Soirée et partie de cartes organisée par le Tiers-Ordre.

20 mars – Soirée théâtrale des Tertiaires pour les oeuvres paroiss-

siales.

29 mai – Intronisation du Sacré-Coeur dans les foyers.

3 juillet – Bénédiction d'un drapeau pour le Comité Social.

21 août – Au cimetière: réparation de clôtures, terrassement, redressement des monuments.

18 septembre – Soirée théâtrale pour financer les travaux du cimetière.

16 octobre – Intégration officielle du cercle de l'Union Catholique des Fermières.

20 novembre – Assurance de l'église portée à \$75,000., du presbytère \$10,000. dépendances, \$1,800.

31 décembre – Au cours de l'année: 22 Baptêmes, 7 Mariages, 12 sépultures.

1950

26 mars – Organisation du Rosaire Perpétuel par ordre de l'Evêque.

30 mai – Visite pastorale par Mgr. Martin Lajeunesse, au nom de Mgr. Douville.

27 septembre – Croisade du Chapelet --- Souscription pour le Grand Séminaire.

29 octobre au 5 novembre – Retraite paroissiale prêchée par deux Pères Oblats.

15 octobre `Annonce du décès de M. l'abbé Joseph Larose, ancien curé de Saint-Charles et inhumé à Beloeil à l'âge de 79 ans.

1951

15 avril – On accomplit les cérémonies du Jubilé.

3 mai – En la fête de l'Ascension, la chorale de la cathédrale exécute les chants de la Messe.

14 juillet – Le Comité Social donne une soirée en plein air.

12 août – Bénédiction de deux tableaux par Mgr. Douville. L'un représente "Le Groupe du Rosaire", l'autre, "L'Atelier de Nazareth".

A cette liste d'activités paroissiales déjà bien remplie, il faut ajouter l'organisation de retraites fermées dans les centres religieux de Saint-Hyacinthe, les nombreuses réunions du Cercle des Fermières et des autres associations locales et plusieurs représentations offertes par des troupes théâtrales de l'extérieur.

En quittant Saint-Charles pour prendre charge de la cure de l'Ange-Gardien, M. Péloquin pouvait se rendre le témoignage d'avoir tenu la population en éveil pour son plus grand bien.

29ième Curé – l'abbé Georges-Edouard Brosseau 1951-1959

M. Joseph Hypolyte, Georges Eoudard Brosseau, né à Henryville comté d'Iberville le 4 septembre 1900 d'Edouard Brosseau, marchand et d'Anna Arpin, fit ses classiques au séminaire de St.Hyacinthe et sa théologie au séminaire de Montréal, moins une partie au séminaire de St.Hyacinthe où il fut ordonné dans la cathédrale par le cardinal Rouleau le 25 juillet 1923. Professeur au séminaire 1923-1924; assistant secrétaire à l'évêché 1924-1926; vicaire à St.Césaire 1926-1927; à Marieville, à Farnham, à Cowansville. Curé de la cathédrale de Hearst 1932-1936; desservant d'une colonie au lac Ste.Thérèse; curé à Gogoma 1940, curé à Sultan 1945; aumônier à la maison provinciale des Frères Maristes à Iberville à 1949; Directeur de la Société d'Aide à l'Immigration avec résidence à Ottawa. Curé à St.Charles 1951-1959; curé à Waterloo, à St.Pie, à Stanbridge-Est. Décédé à l'hôpital de Verdun, le 5 janvier 1973, inhumé à St.Georges d'Henryville.

Après une carrière sacerdotale assez mouvementée, M. l'abbé Georges-Edouard Brosseau se stabilisa à Saint-Charles, où il exerça les fonctions de curé pendant 9 ans.

Intronisé par Mgr. Valmore Lajoie, le 2 décembre 1951, il pose son premier geste administratif en installant dans son église

les statues de Saint-Antoine-de-Padoue et de Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, chaque côté de la porte d'entrée.

1952

17 février – Les paroissiens sont invités à signer une pétition au premier ministre contre les abus de l'alcool.

18 mai – Le curé demande aux citoyens de lui remettre portraits, documents et vieux souvenirs pouvant servir à l'histoire de Saint-Charles, ainsi que les noms des prêtres et religieuses issus de la Paroisse.

14 septembre – La Paroisse participe aux festivités du centenaire de la fondation du diocèse de Saint-Hyacinthe.

23 novembre – Deux Pères Oblats de Marie-Immaculée prêchent une retraite paroissiale.

31 décembre – Au cours de l'année: 20 Baptêmes, 7 Mariages, 7 Sépultures.

1953

1er juin – Visite pastorale de Mgr. Douville.

4 octobre – Assemblée de fabrique en vue d'acheter un terrain pour l'agrandissement du cimetière et la construction d'une salle paroissiale.

6 décembre – Réunion des fidèles pour relancer la J.A.C.

1954

28 février – Vénération de la statue de Notre-Dame-du-Cap en visite à Saint-Charles.

5 mai – Visite canonique de la fraternité du Tiers-Ordre franciscain par le Père Venance Lizotte. -- Un Père Jésuite vient aussi entretenir les fidèles de l'apostolat de la prière.

20 juin – La Fabrique décide de ne plus vendre de lots dans le vieux cimetière.

11 juillet – Le curé Brosseau accueille le Père Louis-Marie et les

Soeurs Oblates qui viennent remplacer les Soeurs de la Présentation-de-Marie, enseignantes à l'école du village pendant 46 ans.

5 septembre – L'heure sainte est prêchée par le Père Létoumeau, O.M.I.

21 novembre – Retraite prêchée par le Père Pierre Pothier, apôtre marial.

1955

26 juin – Les Soeurs Oblates ont quitté la Paroisse après moins d'un an de service à l'école municipale.

1956

29 avril – La démolition de la remise abritant chevaux et voitures, devenue inutile, est décrétée par la Fabrique. Elle a duré 50 ans.

27 mai – Visite pastorale de Mgr. Douville.

7 octobre – Le terrain de stationnement en face de l'église est agrandi.

25 novembre – Retraite paroissiale prêchée par les Pères Jean-Marc et Charles, Trinitaires.

1957

27 janvier – Partie de cartes pour solder l'achat d'un micro.

10 février – Installation de fonts baptismaux dans l'église même.

Population du village: 268, de la campagne: 422 – En tout 691 âmes. --- Ecole du village: 57, de la campagne: 65 – En tout 122 élèves.

1958

21 juin – Publication des nouveaux règlements pour le cimetière.

14 décembre – Bénédiction d'une patinoire.

1959

26 avril – La galerie du presbytère est remplacée par des perrons.
31 mai – Visite pastorale de Mgr. Douville.
4 octobre – Bénédiction du cimetière nouveau.
8 novembre – Visite des paroissiens au cimetière.

A part quelques absences motivées par ses études des langues slaves, à l'Université de Montréal, M. Brosseau resta fidèlement au poste jusqu'à son transfert à la cure de Waterloo.

N.B. En vertu d'une déclaration de l'évêché communiquée à M. Brosseau par Mgr. Girouard, chancelier, en date du 8 novembre 1958, l'église de St.Charles n'a pas perdu sa consécration lors du feu de 1922: les mêmes murs ayant servi à sa reconstruction.

28ième Curé – M. l'abbé Réal Beaugard 1959-1967

M. Beaugard, né à St.Hyacinthe le 18 novembre 1914 de Aristide Beaugard et de Eveline Bergeron, fit ses études au séminaire de St.Hyacinthe et au grand séminaire de Montréal; ordonné le 18 mai 1940 en la cathédrale de St.Hyacinthe par Mgr. Douville; vicaire à St.Denis; 1940-1944; vicaire à Notre-Dame de Sorel 1944-1955; aumônier des Soeurs de St.Joseph de St.Hyacinthe et en même temps aumônier des Loisirs de St.Hyacinthe 1955-1960; curé de St.Charles 1959-1967; curé de St.Ours 1971.....

M. Beaugard arrivait à Saint-Charles-sur-Richelieu enrichi de l'expérience de huit années d'un fructueux vicariat à Sorel et d'une vie spirituelle intense de cinq années passées chez les Soeurs-de-Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, en qualité d'aumônier. Encore jeune et débordant d'activité, il était en mesure de fournir un stage bien rempli tant au point de vue pastoral qu'administratif.

1960

14 avril — La Fabrique autorise la Commission scolaire à utiliser la salle paroissiale, la sacristie et la maison vacante du bedeau pour accomoder les élèves durant la reconstruction de l'école municipale.

18 juin — Visite canonique du Tiers-Ordre Franciscain effectuée par le P. Léo Hébert.

10 juillet — Pèlerinage du Rosaire Perpétuel au Cap-de-la-Madeleine.

28 août — Pique-nique pour enfants.

11 septembre — Institution d'un cours de folklore. --- M. Jean-Paul Roy assume les fonctions de sacristain.

1961

28 mai — Des travaux importants sont accomplis au cimetière qui, entre autres choses, est pourvu d'une allée centrale.

23 décembre -- Peinture de l'église, isolation de la voûte, réfection du système électrique.

1962

6 juin — Visite épiscopale de Mgr. Douville

26 août — Pèlerinage au Mont Saint-Grégoire.

1er septembre — Visite canonique du Tiers-Ordre Franciscain.

11 décembre — La porte du tabernacle est changée. --- Les personnages du Calvaire sont installés dans le cimetière.

1963

27 janvier — M. Beaudoin répare l'orgue au coût de \$690.00. --- Le plancher de l'église est recouvert de bois contre-plaqué et de tuiles en caoutchouc au coût de \$3,500.00. --- Des toilettes sont aménagées donnant à l'extérieur de l'église. --- La restauration des murs extérieurs est confiée à la Compagnie Tremblay-Fraser

au coût de \$10,485.00.

2 juin – Inauguration de la Ligue de Balle-au-Camp.

1964

8 mars – Instauration du semainier ou feuillet hebdomadaire destiné à communiquer aux paroissiens les intentions des messes célébrées, les mariages, les décès et autres événements d'intérêt pour eux.

25 octobre – Retraite paroissiale prêchée par le Père Garant O.M.I.

13 septembre – Achat d'une fournaise pour l'église.

29 novembre – Assemblée des maîtres et parents. Sujet: Catéchisme de 1ère Communion.

31 décembre – Grand passif de la Fabrique: \$39,450.00.

Population: 834, Gent écolière: 243 – 5 Baptêmes – 1 Mariage, 9 sépultures.

1965

20 avril – Visite pastorale de Mgr. Gaston Hains, auxiliaire de Mgr. Douville.

19 juillet – Les paroissiens célèbrent le 25ième anniversaire de l'ordination sacerdotale de leur pasteur avec messe solennelle, banquet d'honneur et offrande d'une bourse. A cette occasion, M. Beauregard s'accorde un repos bien mérité sous forme de voyage en Europe qui durera environ trois mois. Il est remplacé par le Père Fidèle Chicoine, Franciscain et enfant de la Paroisse.

1er décembre – Célébration communautaire de la Pénitence.

31 décembre: Population: 810 – 13 Baptêmes – pas de Mariage – 9 sépultures.

1966

1er janvier – La nouvelle Loi des Fabriques entre en vigueur --

1er janvier au 29 mai, jubilé d'action de grâce pour faveurs obtenues durant le Concile Plénier et pour sa mise en pratique.

21 février – Rencontre des parents et des commissaires de la Régionale.
 12 mars – Souper et soirée Canadienne.
 3 avril – Première Communion des enfants: sans cérémonie spéciale.
 22 mai – Dans la Paroisse on compte 78 cultivateurs, 44 travailleurs dont 31 en dehors de la paroisse, 29 commerçants dont 8 au dehors.
 29 mai – Travaux dans le cimetière par corvée volontaire.
 3 juillet – Tombola: profit net \$7,000.00.
 4 septembre – Dorénavant l'heure d'adoration de la Ligue du Sacré-Coeur alternera avec un forum.
 23 octobre – Cours de chant à la chorale donné par M. Lucien Lamoureux de Sorel.
 6 novembre – Retraite paroissiale et 40 Heures prêchée par le P. Bouchard, O.P.
 28 décembre – Souper gratuit pour les jeunes de 16 à 18 ans.
 31 décembre – Au cours de l'année: 6 Baptêmes, 5 Mariages, 6 Sépultures. --- Dette paroissiale: \$23,500.00.

1967

22 janvier – Tarif pour le nouveau cimetière: Lot de 8 corps, \$50.00, entretien \$100.00 part du monument, \$250.00.
 11 juin – Le Calvaire du cimetière est achevé.
 25 juin – A l'avenir, la Tombola sera remplacée par une offrande de \$10.00 par famille.
 27 juillet – Intronisation de Mgr. Sanschagrin comme évêque diocésain.
 19 novembre – M. le curé annonce sa nomination à la cure de Saint-Ours. Par son action pastorale diligente, par les améliorations effectuées à l'église et au cimetière ainsi que par l'intérêt spécial qu'il a porté aux jeunes, M. le curé, Réal Beauregard a bien mérité sa promotion à l'importante cure de Saint-Ours: au regret toutefois des gens de Saint-Charles.

29ième Curé – L'abbé Marcel Caplette 1967-1970

M. l'abbé Marcel Caplette est né à Sorel le 21 octobre 1921 du mariage de Pierre Caplette et d'Eva Péloquin, a fait ses études à St.Laurent, à Québec et sa théologie à St.Hyacinthe. Ordonné par Mgr Douville le 18 décembre 1948, il est nommé vicaire à Marieville 1948 à 1953, vicaire à la cathédrale, 1953 à 1957, vicaire à St.Eugène de Granby, 1957-1960, vicaire à Notre-Dame du St. Sacrement, 1960 à 1964, vicaire à Notre-Dame de Granby 1964 à 1967, curé à St-Charles 1967 à 1970, curé de St.Robert 1970...

“Votre nouveau curé, M. l'abbé Marcel Caplette, vicaire à “Notre-Dame de Granby a de l'expérience dans les mouvements “de groupes et dans l'administration des paroisses ainsi que dans “leur organisation.” C'est en ces termes que M. Beaugard annonçait la venue de son successeur à la cure de Saint-Charles, en date du 26 novembre 1967.

En 1968, M. Caplette doit aviser à un moyen de financer la dette de la paroisse qui s'élève à \$20,000.00.

27 septembre 1968, Visite épiscopale de Mgr. Albert Sanschagrin.

1969

5 mai – Une bande de terre appartenant à l'église est concédée à la Municipalité pour ouvrir une rue de 50 pieds de largeur donnant accès à un nouveau développement situé au Nord-Ouest du cimetière. -- La salle paroissiale est vendue aux Petites Soeurs de Jésus de Montréal: son déménagement étant laissé à leurs frais et dépens.

9 août – Par décret de l'évêque la dîme s'élèvera à 25 cents par \$100.00.

1970

7 janvier -- Vente du tracteur de la Fabrique à M. Jean-Paul Roy, sacristain, qui se charge de l'entretien du cimetière pendant 5 ans, au salaire annuel de \$150.00.

30 novembre -- La dette de la Paroisse est descendue à \$12,739.45

16 décembre -- Adieu de M. Marcel Caplette à la Paroisse: "Je quitterai la Paroisse, mercredi avant-midi, le 16 décembre. Je voudrais exprimer toute ma reconnaissance pour les trois ans que j'ai vécu au milieu de vous. Ma joie fut trop courte. Vous avez toujours répondu avec empressement et générosité à mes appels tant spirituels que matériels; ensemble nous avons pu réaliser de belles et grandes choses. Un autre va maintenant continuer la besogne. Je lui souhaite autant de bonheur que j'en ai éprouvé parmi vous. Je vous dis Au Revoir et que le Seigneur vous accompagne toujours dans votre vie. Merci...Merci...encore une fois Merci."

30ième Curé -- M. Roland Salvail 1970-1975

Né à Sorel le 21 novembre 1907, élève du séminaire de St. Hyacinthe, ordonné le 19 juin 1933, M. Roland Salvail s'adonne aux oeuvres sociales diocésaines jusqu'en 1952 alors qu'il devient aumônier de l'Hôtel-Dieu pendant deux ans; il est ensuite nommé curé de Sainte-Eugénie de Douville de 1954 à 1964 puis de Notre-Dame de Granby de 1964 à 1970. Le 16 décembre de cette même année 1970, il prend charge de la cure de Saint-Charles, jusqu'en 1975 alors qu'il est nommé Animateur de Centraide Richelieu-Yamaska...

1971

23 mai -- Mgr Leguerrier O.M.I. vient donner la Confirmation.
12 septembre -- Le curé est invité à bénir les locaux de la Caisse Populaire.

14 novembre – Le semainier paroissial annonce la création du journal "Les Loisirs" et sollicite la participation des paroissiens. Au terme de sa visite paroissiale, M. le Curé publie les statistiques suivantes: population Catholique, 894, non Catholique, 23.

31 décembre – Au cours de 1971 on compte 13 Baptêmes, 7 Mariages, 7 sépultures.

1972

23 janvier – Dette de la Fabrique: \$10,099.84.

5 février – Inhumation de M. l'abbé Anthime Meunier, enfant de la paroisse.

26 mars – Célébration pénitentielle en préparation pour la Pâques.

11 octobre – Il est décrété que les lots de cimetière de 8 places coûteront \$150.00; ceux de 4 places \$100.00; ceux de 3 places \$50.00.

1973

11 janvier: La dette de la Fabrique est descendue à \$6,779.16.

19 mai – Mgr. Denis Robitaille administre la Confirmation aux élèves de 2^{ième} année.

6 octobre – Fondation du "Club de l'Amitié" de Saint-Charles, subventionné par le Gouvernement Fédéral en vertu de son projet "Horizons Nouveaux". Les gens de 50 ans et plus sont invités à s'y joindre.

18 décembre – Célébration pénitentielle en préparation pour Noël

1974

27 janvier – Souper paroissial. Recettes nettes \$832.15.

17 mars – Dette de la Fabrique: \$4,826.91.

12 mai – Mgr. Sanschagrin, après avoir administré la Confirmation, préside à un repas communautaire.

23 septembre – Mgr. Louis Langevin, Père Blanc, est sacré auxiliaire de Mgr. Sanschagrin.

10 novembre – La population totale de Saint-Charles se chiffre à 1013 dont 41 non Catholiques.

1975

26 janvier – La dette de la Paroisse n'est plus que de \$2,510.97.

18 mai – La profession de Foi des élèves de 6ième année est présidée par Mgr. Sanschagrin.

1er juin – Cycloton organisé par les "Loisirs".

11 juillet – Départ du curé, M. Roland Salvail. Durant son terme d'office, la vie religieuse s'est maintenue régulière et active. Par souci de brièveté, les activités coutumières comme pèlerinages et réunions des diverses associations n'ont pas été mentionnées mais se sont poursuivies sans relâche pour le bien de tous.

31ième Curé – M. Marc-Aimé Loiselle 1975-1980

Né le 25 avril 1930 à Upton et après avoir fait ses études classiques à St.Hyacinthe, M. l'abbé Marc-Aimé Loiselle, ordonné le 26 mai, 1956, inaugure son ministère en la cathédrale d'Amos, sous l'égide de son oncle maternel, Mgr. Aldée Desmarais, évêque du lieu, de 1957 à 1960. De là il passe à la cathédrale de Saint-Hyacinthe. En 1967, il est nommé curé de Sainte-Eugénie de Douville; de 1971 à 1975 il est au service de la Commission Scolaire d'Yamaska; en 1975, il prend charge de la cure de Saint-Charles; curé de Ste-Angèle, 1980...

1975

30 novembre – Séance générale de confessions à laquelle participent plusieurs prêtres.

10 décembre – Un sacrilège ayant été commis par des cambrioleurs, il y eut acte de réparation consistant en l'exposition du Très-Saint-Sacrement entre les deux messes du Dimanche, le 24 courant

22 décembre – Absolution générale.

1976

18 janvier – Les assurances-feu prises sur l'église sont fixées à \$225,000.00, au coût de \$1,623.75; celles du presbytère, à \$30,000.00 au coût de \$84.00.

18 janvier – Pour une troisième fois en 4 mois des cambrioleurs pénètrent par effraction dans l'église, s'emparant d'une valeur de \$2,000.00.

1er février – La fabrique songe à la vente de la maison et du terrain à l'usage du bedeau, mais un de ses membres ayant porté l'évaluation à \$10,000.00 découragea l'acheteur éventuel et la propriété resta aux mains du vendeur qui depuis, la loue régulièrement.

11 avril – Après 16 années de service en qualité de bedeau, M. Jean-Paul Roy offre sa démission mettant fin à un office familial qui remonte au siècle précédent. Norbert Roy, à 1878, Adolphe à 1921, Ernest à 1960, Jean-Paul à 1976.

25 avril – Le coût de chauffage pour l'année écoulée s'élève à \$2,241.52.

4 juillet – Le Gouvernement met à la disposition des inondés du printemps dernier des formules de réclamation pour dommages subis.

24 octobre – Les réparations effectuées à la grosse cloche ont coûté \$400.00; celles du chemin-couvert, \$2,000.00.

20 décembre – Absolution collective en préparation pour Noël.

31 décembre – Au cours de l'année: 15 Baptêmes, 6 Mariages, 10 sépultures.

1977

9 janvier – Les cours de préparation au mariage devenus obligatoires se donnent soit à Beloeil soit à Saint-Hyacinthe.

23 janvier – M. le Curé met sa grange en vente et cherche à louer sa sucrerie.

19 juin – Saint-Charles est choisi comme site à visiter durant la semaine du PATRIMOINE (19 au 26 juin) et sera décrété village historique par décret spécial du Gouvernement.

17 juillet – Rénovation du chemin-couvert au coût de \$2,475.86.

25 septembre – Conférence de M. l'abbé Beaulé sur l'orientation des Foyers.

27 novembre – Par décision de la Fabrique, aucun monument ne sera érigé sur la fosse commune. Le creusage de chaque fosse est fixé à \$80.00. La permission d'inhumér requerra la majorité des marguilliers.

31 décembre – Au cours de l'année: 15 Baptêmes, 11 Mariages, 20 sépultures. La population totale de la Paroisse compte 1276 âmes.

1978

19 août – Convocation de l'assemblée des Paroissiens pour décider d'un emprunt destiné aux réparations de la cheminée de l'église.
24 septembre – Célébration d'une messe au cimetière. --- Bénédiction de la nouvelle cheminée.

17 et 18 novembre – Fête des Patriotes en coopération avec Saint-Denis, célébration eucharistique, visite au cimetière, aux monuments, artisanat, théâtre, etc.

31 décembre – Par suite d'une obstruction dans la cheminée la fumée s'est répandue dans l'église, couvrant tout, d'une suie épaisse qui nécessitera un renouvellement complet de la peinture. En conséquence la messe dominicale sera célébrée en l'école du village

1979

11 mars – La fabrique passe un contrat avec M. Rosario Cusson de Drummondville pour le lavage et la peinture de l'intérieur de l'église au coût de \$22,200.00.

13 mai – Réouverture de l'église paroissiale totalement restaurée. La Fabrique consacrera annuellement \$950.00 à l'entretien du cimetière.

20 mai – L'Assurance Mutuelle des Fabriques octroie \$16,650.00 à la Paroisse pour les dégâts occasionnés par une cheminée défectueuse, en décembre 1978.

24 juin – La Fabrique décide de construire à neuf la cheminée manquée.

16 septembre – Cérémonie religieuse au cimetière en l'honneur des morts.

23 septembre – M. Benoît Bond commence la reconstruction de la cheminée, au coût de \$6,799.50.

18 novembre – Fête des Patriotes de 1837. Messe, dîner, hommage aux Patriotes devant les monuments de St.Charles et de St.Denis, Films, pièces de théâtre, chants et danses, à St.Denis.

1980

6 janvier – Dette de la Paroisse: \$31,467.00.

9 mars – Mgr. Langevin administre la Confirmation après la messe dominicale.

4 mai – Le coût du chauffage pour l'année écoulée s'élève à \$3,553.00.

15 juillet – Départ de M. Marc-Aimé Loiselle assigné à la cure de l'Ange Gardien, souligné par une cérémonie d'adieu de ses paroissiens. Durant son administration, la population n'a cessé d'augmenter et s'est montrée fidèle à l'observance de ses pratiques religieuses, charitables et sociales.

32ième Curé – l'abbé Victor Desautels 1980.....

M. l'abbé Victor Desautels est né le 4 octobre 1919 à Ste.Rosalie, du mariage d'Armand Desautels et d'Eva Chicoine. Ordonné le 26 mai 1945, il est nommé vicaire à Acton-Vale 1946 à 1951, à Notre-Dame Auxiliatrice de Tracy, 1952, St.Aimé 1952 à 1959, curé de l'Immaculée Conception de Granby, 1959 à 1966, St. Marcel 1966 à 1970, curé de St.Valérien 1970 à 1980, curé de St.Charles, 1980.....

Vicaires

1812	Marcoux, Louis
1813-14	Demers, François-Xavier
1868-72	Crevier, Jérémie (ancien curé de St.Charles)
1881	Dufresne, Jos.Laurent, Prosper, Boivin
1881	Hébert, Louis-Philippe
1881-82	Nadeau, Joseph, Hubert
1882-83	Messier, Elie, Hormisdas
1883-84	Vincent, Zéphyrin
1884-85	Goyette, Amédée
1885-87	Saint-Pierre Athanase, Legros
1887	Chapdeleine, Edmond
1887	Richard Charles, Georges
1895	Boulais François-Xavier, Noel
1895-96	Beaudry, Maurice
1896	Loiselle Charles-Antoine
1897-99	Gadbois, Omer
1900-02	Lemonde Jos.Horace, Ephrem
1902-03	Poirier, Jos. Napoléon
1903	Séguin, Alphonse
1903-05	Guertin Rémi
1905-13	Paulhus Onésime
1913-16	Ducharme Albert
1916-17	Hétu Charles, Jos, Hubert
1917-20	Charbonneau Jos.Laurent, Aldéric
1920-21	Hétu Charles, Jos. Hubert
1921	Pepin Alfred (Dernier vicaire de Saint-Charles)

Rôle du Curé

Si on s'en tenait aux seuls actes mentionnés dans les monographies consacrées aux curés de Saint-Charles, on pourrait estimer peu considérable le bilan de certains d'entre eux. Pour être juste à leur égard, il convient de le compléter par l'énumération des tâches routinières qui incombent à tout pasteur, réclamant constamment son temps et ses soins.

Considérant de plus que ces obligations pastorales concernent plus ou moins les paroissiens, leur rappel aide à mieux saisir l'ensemble de la pratique religieuse en ses diverses manifestations.

La vie paroissiale comporte une série d'actes qui se reproduisent régulièrement selon les jours, les semaines, les mois et les ans. Cette répétition ne manque pas d'engendrer une certaine routine, mais il s'en faut que ce soit une raison pour les ignorer: ils forment la trame de l'existence humaine et, en ce qui regarde les actes religieux, ils sont aussi nécessaires à la vitalité de l'âme que l'alimentation quotidienne à celle du corps. On ne comprendrait guère l'histoire de notre peuple si l'on faisait abstraction de cette action divine soutenue par une pratique religieuse indéfectible.

Après Dieu, le grand responsable de la religiosité de nos ancêtres est son représentant sur la terre: le curé de la paroisse. Pour nous en convaincre, suivons-le dans ses diverses activités, en com-

mençant par celles du dimanche.

Au premier appel des cloches, les fidèles qui ne sont pas retenus au foyer pour la garde des tout-petits et des biens matériels se mettent en route pour l'église. Après avoir entendu en confession ceux qui désirent purifier leur conscience, le curé revêt les ornements sacerdotaux et, précédé des enfants de chœur, entre dans le sanctuaire. Déjà le "tinton" a averti ceux qui causent à l'extérieur de l'église: au besoin, le constable invite les retardataires à y entrer, pour ne pas manquer l'aspersion salutaire. Du haut de la tribune, le chœur de chant composé uniquement de voix mâles entonne l'Introit, le Kyrie, le Gloria. A son tour, le curé chante les Oraisons, l'Épître et l'Évangile, quitte la chasuble et monte en chaire.

Il débute son allocution par la lecture du Rituel, ce texte rédigé et prescrit par l'autorité ecclésiastique en vue d'éclairer les auditeurs sur le sens de la fête ou de la saison liturgique. Suivent alors les diverses annonces dont est rempli le cahier accoutumé: publication des bans de mariages et leur célébration éventuelle, célébration des exercices pieux de la semaine, convocation des membres aux diverses assemblées des marguilliers, des Dames de Ste. Anne, du Tiers-Ordre Franciscain, de la Ligue du Sacré-Coeur, du Rosaire Perpétuel, de l'Union des Prières, etc, etc. Dans un esprit de fraternelle sympathie, il recommande aux prières les agonisants et les fidèles décédés au cours de la semaine, sans omettre les anciens de la place.

Les intentions de Messe qu'il énumère occuperont tous les jours de la semaine et, le plus souvent, ont pour objet le repos de l'âme des défunts: elles proviennent des associations pieuses auxquelles ont appartenu les trépassés, des quêtes faites aux funérailles, de collectes spéciales faites durant le mois des morts: telle la "criée" des Ames. Plus d'un, par des dispositions testamentaires s'est assuré d'abondants suffrages en vertu d'une sage prévoyance. D'ailleurs, les parents et amis se font un devoir de secourir les âmes

souffrantes par le moyen du Saint-Sacrifice. Ils y recourent également pour manifester leur reconnaissance pour faveurs obtenues ou pour solliciter la bénédiction de Dieu sur les travaux de la terre. Ils le font personnellement ou en union avec les cultivateurs de la même concession.

Etendant sa bienveillance au-delà des choses strictement ecclésiastiques, le curé annonce volontiers des événements profanes comme les réunions des cercles des Cultivateurs Catholiques ou des Fermières, des séances dramatiques et musicales, des parties de carte, des loisirs paroissiaux, des conférences, voire des cliniques pour enfants. Il ne se refuse même pas à publier ce que lui demandent les paroisses environnantes. Les activités du Couvent des Soeurs si importantes pour la Paroisse font toujours l'objet d'une mention très spéciale.

On ne saurait terminer ce bilan des annonces sans parler des quêtes commandées à signaler pour le dimanche suivant: il y en a une douzaine pour le moins. Le curé ne peut éluder la sempiternelle question des finances. De concert avec la fabrique il lui faut pourvoir à l'entretien de l'église, du presbytère, du cimetière et autres dépendances en activant les sources ordinaires de revenus: vente des bancs, collectes du dimanche, casuel, répartitions en vigueur. Il ne peut non plus passer sous silence la dîme indispensable à sa propre subsistance et à celle de son personnel: la plupart du temps, elle souffre d'arrérages chroniques et substantiels. Voilà pourquoi les curés réitèrent les demandes de fonds contre leur gré et au déplaisir des contributeurs.

Cette longue liste d'annonces plus ou moins complète a été puisée au cahier des annonces de Saint-Charles entre 1930 et 1980 en notant toutefois qu'à partir de 1964, nombre d'entre elles ont été consignées dans le semainier paroissial distribué aux paroissiens chaque dimanche. Cette heureuse innovation a pour avantage d'abrèger le discours et de fournir à tous un document précieux accompagné de considérations salutaires.

Tel quel, ce répertoire d'annonces enrichi de commentaires et de directives pouvait durer un bon quart d'heure mais n'écourtait en rien la durée du sermon réglementaire. En cette instruction familière, appelée autrefois, PRONE, le pasteur exposait un point de doctrine, suivi d'applications pratiques en rapport avec les besoins spirituels et adaptées aux exigences de la vie quotidienne.

En outre de cette prédication intercalée dans la Messe paroissiale, Monseigneur de Saint-Vallier et ses successeurs imposèrent l'enseignement du catéchisme en séance spéciale soit après le Saint Sacrifice, soit à l'occasion des Vêpres. L'enseignement du catéchisme dominical est depuis longtemps tombé en désuétude, mais la célébration des Vêpres a survécu jusqu'à récemment: on y ajoutait la récitation du chapelet, puis la bénédiction du Très-Saint-Sacrement. En vertu d'une promesse antique, le curé de Saint-Charles, chaque premier Dimanche du mois, portait en procession à l'intérieur de l'église, la statue de la Sainte-Vierge pendant qu'on chantait les litanies de *Lorette*.

Lorsque, en des temps plus récents, les Vêpres étaient supprimées, pour faire place à un autre exercice de piété ou pour cause d'absence, la bénédiction du T.S. Sacrement était reportée à la fin de la Messe.

En vue de réduire les déplacements, le curé convoquait à la suite de la Messe, les membres de la fabrique et ceux des diverses associations pieuses.

Tant pour le pasteur que pour les fidèles, le dimanche était fort rempli. Ce n'est pas à dire que les jours de semaine étaient tout-à-fait vacants: Au tout début de la colonie, on comptait 33 fêtes d'obligations chômées qui furent bientôt ramenées au nombre de 19. Désireux de procurer au nouveau-né les bienfaits du Baptême, les parents le présentaient à l'église le jour même de sa naissance ou, au plus tard, le lendemain. De temps à autre il fallait célébrer mariages et funérailles; durant le Carême, les fidèles

étaient conviés le mercredi pour instruction et chapelet, le vendredi, pour le Chemin de la Croix; on célébrait assez régulièrement les Mois de Marie, du Sacré-Coeur et du Saint-Rosaire sans oublier la neuvaine en l'honneur de la bonne Sainte-Anne; des malades réclamaient le Saint Viatique.

Chaque année, accompagné d'un marguillier, le curé visitait les foyers pour tenir à jour le *Livre des Ames*, prendre contact avec ses ressortissants, recueillir l'offrande en l'honneur de l'Enfant-Jésus. A leur demande, il bénissait la maison ou consacrait les familles au Sacré-Coeur. Membre éminent de la Commission Scolaire, souvent le seul en état de juger pertinemment de la marche des études, il se rend ponctuellement aux cinq écoles du lieu pour présider aux examens et à la distribution des prix. Il se mêle parfois aux pèlerins qui vont à Sainte Anne-de-Sabrevoie, au Cap-de-la-Madeleine, à l'Oratoire Saint-Joseph et même à Sainte-Anne-de-Beaupré.

De graves événements auxquels non seulement il participe, mais qu'il doit prévoir et organiser, requièrent ses soins: la visite épiscopale, tous les trois ans, les retraites annuelles, les jubilé, les Quarante-heures paroissiales et celles du Couvent; les premières Communions solennelles précédées d'enseignement catéchistique: les confessions en la veille des fêtes et au premier vendredi du mois. En sa qualité de président de la fabrique, le curé préside ses séances et porte souvent la responsabilité des grandes décisions à prendre dans les constructions, les réparations à effectuer et les multiples problèmes de l'administration temporelle. Au printemps, il voit à l'inhumation des corps accumulés dans le charnier durant l'hiver, il organise le lavage de l'église. Officier de l'Etat aussi bien que de l'Eglise, il doit tenir en double le registre des Baptêmes, des Mariages et des sépultures, en faire rapport aux autorités civiles et en rédiger l'attestation aux citoyens qui la demandent. Il ne peut se désintéresser de la culture d'une terre dont il est l'usager et le propriétaire pendant son terme d'office, quelles que soient les qualifications du fermier qui en prend

soin.

Essentiellement dédié au service des autres, le prêtre ne saurait négliger ses intérêts personnels: le bon fonctionnement de son presbytère, sa retraite annuelle, sa récollection mensuelle, son assistance aux conférences ecclésiastiques, les devoirs de piété filiale envers les siens et son aide aux confrères avoisinants.

Pratiques de Dévotion et Associations pieuses

Tout comme leurs contemporains, les gens de St.Charles, non seulement accomplissaient les grands préceptes du devoir pascal, de l'assistance à la messe du dimanche, ils faisaient la prière du soir en famille y ajoutant la récitation du chapelet, ils imploraient la bénédiction de Dieu sur leurs repas et Lui en rendaient grâce après les avoir pris: ils signaient même la miche de la croix avant de l'entamer. Le foyer était pourvu d'eau bénite et de cierges de la chandeleur, qu'on allumait dévotement lors des violents orages et à l'agonie des mourants. Au Jour de l'An, le père de famille donnait aux siens la bénédiction traditionnelle; les paysans érigeaient volontiers des croix-du-chemin au carrefour des routes.

Animés d'un tel esprit de Foi, nos ancêtres accueillirent avec empressement les diverses pratiques de dévotion ou les associations pieuses que l'Ordinaire du lieu ou le curé introduisirent dans la paroisse. Sans prétendre les nommer toutes, signalons les principales: neuvaine en l'honneur de Saint-François-Xavier, 1835 -- Association de Marie-Immaculée pour les jeunes filles, 1847 -- Archiconfrérie pour les Dames, 1849 -- Scapulaire du Mont-Carmel, 1854 -- Société de Tempérance, 1847, ranimée en 1881 avec la Croix-de-Tempérance -- antique dévotion à la Sainte-Famille -- Confrérie de la Bonne Sainte Anne, 1890 -- 1922, Tiers-Ordre Franciscain -- Rosaire vivant, 1932 -- Rosaire Perpétuel, 1950 --

Ligue du Sacré-Coeur, Intronisation du Sacré-Coeur dans les foyers, Consécration des Familles au Sacré-Coeur, Apostolat de la Prière. La Ligue du Sacré-Coeur célébrait une heure d'adoration devant le Saint Sacrement une fois par mois; en 1959, une heure mariale avait lieu le premier samedi du mois.

Un tableau de Saint-Dominique recevant le Rosaire des mains de la Sainte-Vierge, celui de Saint-François-Xavier ainsi que les statues de Sainte-Anne, de Saint-François-d'Assise, de Saint Jean-Baptiste, installées dans l'église, rappelaient constamment ces dévotions variées au souvenir des fidèles.

TIERS-ORDRE FRANCISCAIN

Voici ce que déclare le Père Marie-Antoine Roy O.F.M. sur le Tiers-Ordre Franciscain, à St.Charles: "Au cours d'une retraite paroissiale, du 5 au 12 septembre 1920, à la demande du chanoine Taupier, j'ai dit quelques mots sur le Tiers-Ordre et fait appel aux âmes de bonne volonté. 142 ont répondu à mon appel et pris le saint habit: dont 99 soeurs et 48 frères.

En conséquence, le 6 mars 1922, M. Joseph Larose étant devenu curé, une fraternité du Tiers-Ordre fut canoniquement érigée sous le patronnage de Ste.Colette de Corbie.

En date du 18 février 1941, nous trouvons au registre de la Fraternité cette insertion du P. Pascal Leblanc O.F.M. visiteur canonique: "A la demande expresse de M. Lecomte, curé, tertiaire et apôtre du Tiers-Ordre partout où il a passé, j'ai préparé la résurrection du Tiers-Ordre dans la paroisse de St.Charles. Dès lors, la reprise du noviciat fut imposée aux novices et l'observance de la Règle, renouvelée par le profès."

La fraternité qui, à ce moment-là comptait 160 membres, s'éleva au nombre de 198, en 1942.

Communautés religieuses

ETABLISSEMENT DE NOTRE-DAME, A L'ILE AUX CERFS

De 1941 à 1961, Saint-Charles eut le privilège d'héberger sur l'Île-aux-Cerfs une oeuvre charitable unique en son genre, l'Établissement Notre-Dame pour Epileptiques. Ces infirmes occupaient celle de deux îles située au sud et habitée antérieurement par la famille Stevenson.

Cette institution doit son existence à l'initiative de Dames charitables, groupées dans l'Association Catholique de l'aide aux Infirmes, fondée à Montréal et présidée par Madame Théodule Bruneau.

Leur zèle s'étant porté vers les épileptiques, elles achetèrent à des termes très avantageux l'île en question, endroit des plus recommandables au triple point de vue d'isolation, de tranquillité et de salubrité. Effectivement secondées par M. Donat Turcotte, chevalier du Saint-Sépulcre, et grand pourvoyeur de leur oeuvre, elles érigèrent successivement plusieurs locaux pour loger un jardin de l'enfance et deux sections séparées pour garçons et filles.

Sagement organisée, l'oeuvre possédait trois conseils dis-

tincts: affectés aux soins des malades, à l'administration et à la construction. Après avoir été assistée par les Soeurs Grises, l'Association confia bientôt la régence de l'Oeuvre aux Soeurs Oblates Franciscaines de Saint-Joseph qui l'exercèrent effectivement de 1942 à 1954 sous la direction successive des Mères Supérieures Marie-Joseph-André Vaillancourt, Ambroise Généreux, M. Julienne Garon, M. Jean-Baptiste Vaillancourt et M. Blandine Boisvert.

Au début, les Pères Jésuites Jean-Talbot Rousseau et Gérard Houle remplirent les fonctions d'aumôniers auprès des garçons: ministère qu'ils passèrent dans la suite aux Pères Franciscains de Montréal.

Grâce au zèle de M. Donat Turcotte qui obtint de généreux bienfaiteurs la somme de \$15,000.00, l'Association fut en mesure d'ériger une chapelle de 72 par 25 pieds, capable d'accueillir 300 personnes. Cet oratoire semi-public destiné à rehausser les cérémonies du culte fut solennellement béni par Mgr. Conrad Chaumont, évêque auxiliaire de Montréal et Aumônier Général de l'Oeuvre, en présence d'un nombreux clergé et de plusieurs personnalités laïques, le 30 septembre 1945. M. l'abbé Raoul Péloquin, curé de Saint-Charles y était présent.

Les Dames de l'Association de l'Aide aux Infirmes, désireuses de consolider l'Etablissement de Notre-Dame et d'en assurer la survivance, décidèrent de le céder en totalité à l'Archidiocèse de Montréal. Cette donation comportait un terrain de 65 arpents de superficie, 9 bâtisses et un octroi du Gouvernement au montant de \$160,000.00 destiné à la construction d'un pavillon à l'épreuve du feu.

Au sommet de son activité, l'Etablissement de Notre-Dame comptait 15 Soeurs Oblates Franciscaines, 114 patients et 10 surveillants.

Les lieux étant devenus vacants par suite du transfert des épileptiques au Foyer Dieppe de Saint-Hilaire, les Frères de la Charité y conduisirent leurs protégés durant les vacances d'été. C'est durant leur séjour dans l'île que le feu ravagea un des édifices en 1961. Cet accident marqua la fin de cette oeuvre, qui fit époque dans l'histoire de Saint-Charles.

PETITES SOEURS DE JESUS

Cette communauté active et contemplative, selon l'esprit du Père Charles de Foucauld, ayant acheté de la fabrique l'ancienne *salle des habitants* en 1969, la fit transporter sur la rue de la Fabrique et la transforma en maison de repos, à l'usage de ses religieuses.

SOEURS DE LA PRESENTATION DE MARIE

Quand le curé Taupier, avec l'assentiment de nombreux paroissiens, invita les Soeurs de la Présentation-de-Marie à prendre charge de l'école municipale de Saint-Charles et à y établir un pensionnat de filles, il visait au-delà du rendement purement scolaire, une formation morale et religieuse plus accentuée. Il escomptait pour sa paroisse un bien spirituel assuré, qui résulterait des prières de ces âmes consacrées et de l'édification qu'elles donneraient tant aux parents qu'à leurs enfants.

Pendant les 46 ans de leur mission à Saint-Charles, les Soeurs n'ont pas démenti ces espérances. Les rapports des inspecteurs scolaires ont toujours été des plus favorables et, dans l'ensemble, les citoyens ont su apprécier les bienfaits de leur apostolat et ont vivement regretté leur départ de la localité.

Il nous est agréable de publier l'extrait suivant des archives de leur Maison-Mère touchant leur séjour de 46 ans parmi nous.

Voir aussi ce qui est consigné à leur sujet dans le chapitre intitulé: Ecole du Village.

*Les Soeurs de la Présentation de Marie
à Saint-Charles-sur-Richelieu, Québec
1908-1954*

Extraits de l'historique de la fondation du couvent

Date de l'arrivée des religieuses: 5 septembre 1908
Curé fondateur: M. le chanoine J.-Solyme Taupier

Personnel religieux à la fondation:

Soeur M. Saint-Guillaume, Laffleur, directrice (décès: 1952)
Soeur M. Saint-Isaïe, Davignon (décès: 1923)
Soeur M. Saint-François-Xavier, Desnoyers (décès: 1947)
Soeur M. Agnès-de-Jésus, Ouimet, (décès: 1975)
Soeur Marie-Hermance, Gendron, (décès: 1921)
Soeur M.-Félicité, converse (décès: 1929)

Le digne et bon Pasteur de Saint-Charles, Monsieur le chanoine Taupier, secondé par la Commission scolaire de sa belle paroisse, fit construire, en 1907, sur les rives enchantées du Richelieu, un couvent dont le confort marche de pair avec l'élégance.

Le 5 septembre 1908, notre Soeur Saint-Guillaume et ses trois (*) compagnes s'y domicilièrent avec un bonheur égal à la réception que leur firent et le bienveillant curé et les généreux paroissiens dont les excellentes dispositions facilitent le bien que nos Soeurs désirent faire. Au jour de l'inscription, le pensionnat compta 24 élèves; l'école, 40 garçons et filles, répartis en trois classes.

(*) Soeur Saint-Isaïe arriva le 9 septembre 1908 et Soeur Agnès-de Jésus, le 5 novembre 1908.

Extrait des annales du couvent

11 octobre 1908: Bénédiction de la Croix du Clocher

La cérémonie se fait dans notre salle de communauté. Après l'aspersion de l'eau bénite, notre bon Monsieur le Curé se prosterner et baise avec un religieux respect le pied de la Croix. Toutes les Soeurs fondatrices font de même. On installa ensuite la Croix sur la Maison.

O précieux gage de notre salut, sois toujours notre sauvegarde. Contre les vents, contre les incendies, contre les orages, protège-nous, car nous avons foi en ton incomparable puissance.

17 novembre 1908: Bénédiction de la Cloche

Monseigneur Bernard vient présider la bénédiction de la Cloche. Sa Grandeur est accompagné d'un grand nombre de prêtres, entre autres, M. Senécal, curé de la cathédrale, M. Darce, neveu de M. le Curé, M. Paul-Napoléon Desrochers, enfant de la paroisse. Ce dernier fait un magnifique sermon sur l'éducation, sermon qui impressionne visiblement l'auditoire. Grand nombre de paroissiens de Saint-Charles se font un honneur d'être parrains de la nouvelle cloche.

Noms de la cloche du couvent de Saint-Charles: Marie – Joseph – Pie – Alexis – Xyste – Guillaume.

Après la bénédiction, qui a lieu à l'église, Monseigneur se rend au couvent, accompagné de son secrétaire, M. Daoust, et d'un bon nombre de prêtres ainsi que des commissaires.

Juillet 1921: Messes d'un jeune ordonné dans notre chapelle

Pendant trois belles semaines, nous avons le privilège d'avoir la messe tous les jours en notre chapelle, par un jeune franciscain, le Père Frédéric Chicoine, ancien élève de la maison. Nous aimons à voir ce petit religieux célébrer les saints mystères en ce sanctuaire, témoin de ses premières aspirations au sacerdoce et à la vie monastique.

Son ancienne maîtresse, Soeur Saint-Isaïe, aujourd'hui directrice de la maison, contemple avec un légitime orgueil son petit écolier d'autrefois, vraiment grand et beau sous les saintes livrées du prêtre du Seigneur.

Le bonheur de la famille Chicoine est aussi très grand, l'émotion de la mère surtout est inexprimable et ne se traduit que par des larmes.

La première grand-messe du jeune religieux, le dimanche, donne lieu à une belle fête paroissiale. La vieille église revêt pour la circonstance sa plus belle parure, le choeur de chant harmonise ses voix, mais ce qui rehausse surtout la cérémonie, c'est bien le sermon de circonstance donné par un religieux franciscain, frère du jeune prêtre.

Durée du séjour de certaines religieuses à Saint-Charles

Soeur Saint-Guillaume, Lafleur (1908-1913)
Soeur Saint-Isaïe, Davignon (1908-1922)
Soeur Saint-François-Xavier, Desnoyers (1908-1919)
Soeur Agnès-de-Jésus, Ouimet, (1908-1909)
Soeur Marie-Hermance, Gendron (1908-1915; 1918-1921)
Soeur Félicité, Deslandes (1908-1923)

Soeur Sainte-Angéline, Fortin (1910-1926; décès: 1970)
Soeur Saint-Luc, Hamel, (1910-1913; d-ecès: 1933)

Soeur Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, St-Jacques, (1913-1921; décès: 1940)
 Soeur Saint-André, Robert, (1913-1916; décès: 1936)
 Soeur Marie-Alexandre, Bernier, (1915-1917; décès: 1976)
 Soeur Sainte-Lucie, Bousquet, (1916-1918; décès: 1971)
 Soeur Saint-Alphonse-Rodriguez, L'Heureux, (1917-1920; décès: 1981)
 Soeur Louise-de-Savoie, Tessier, (1917-1921; décès: 1967)
 Soeur Sainte-Laure, Guillet, (1920-1927; 1929-1932; 1937-1939; 1940-1941; décès: 1976)
 Soeur Saint-Marin, Péloquin, (1920-1942; décès: 1949)

Raisons du départ de Saint-Charles des Soeurs de la Présentation de Marie, en 1954.

- . Diminution du nombre des élèves:
 - a) La Communauté ne peut plus accepter d'élèves pensionnaires à cause des difficultés de recrutement.
 - b) Les enfants de la localité sont si peu nombreux qu'une seule maîtresse suffirait à l'école.
- . Refus des familles qui habitent à la campagne d'envoyer leurs enfants à l'école du village pour y constituer des classes normales, malgré le désir du Curé de Saint-Charles qui souhaiterait cette fusion.
- . Impossibilité pour la Communauté, du point de vue du personnel à fournir, de maintenir à Saint-Charles cinq religieuses pour un trop petit nombre d'enfants, alors que des champs d'action beaucoup plus vastes réclament ailleurs des ouvrières.

En l'année scolaire 1953-1954, 39 élèves seulement, garçons et filles fréquentent l'école du village.

(signé) Soeur Emilie Gauthier, secrétaire

Présentation de Marie
Saint-Hyacinthe, le 5 avril 1982

Les Soeurs Oblates de Marie-Immaculée ont aussi enseigné à
l'école municipale de St.Charles, de 1954 à 1955.

Prêtres et Religieux issus de St-Charles

TETREAU, l'abbé Auguste-Pascal. Né à St.Charles, comté de St. Hyacinthe, le 2 avril 1763 de Jean-Baptiste Tétreau et de Marie-Joseph Rivard, fit ses études à Québec et fut ordonné le 18 août, 1793. Vicaire à la Pointe-aux-Trembles de Québec, 1793-1795, décédé aux Ecureuils le 12 Janvier, 1795.

BOURQUE, l'abbé Louis Alfred. Né à St.Charles, comté de St. Hyacinthe, le 13 septembre 1841 d'Abraham Bourque, cultivateur et d'Angèle Messier, fit ses études classiques et théologiques à St.Hyacinthe et fut ordonné dans sa paroisse natale le 28 août 1864. Vicaire à St.Pierre-de-Sorel, 1864-1872; desservant à Ste. Rosalie, 1873-1873; premier curé de Ste.Prudentienne, 1873-1876; curé de Richelieu, 1876-1879; de la Présentation, 1879-1893; où il a restauré l'église et reconstruit le presbytère; retiré à St.Hyacinthe, 1893-1894. Pieux zélé et charitable, il a été constamment d'une régularité admirable, particulièrement à son oraison mentale du matin et à tous ses autres exercices de dévotion. Surtout il savait donner. Tout en administrant avantageusement les biens de ses fabriques, il ne pouvait rien garder pour lui-même. Puis, ce qui n'est pas peu dire, son éloquence égalait sa sensibilité; c'est au cours d'un grand sermon prêché à des pèlerins naviguant vers le sanctuaire de Ste.Anne-de-Beaupré en 1891, qu'il contracta la consommation pulmonaire, dont il mourut à St. Hyacinthe le 14 janvier 1894.

POIRIER, l'abbé Isidore. Né à St.Charles, comté de St.Hyacinthe, le 23 juillet 1792, d'Isidore Poirier et de Catherine Plamondon, commença ses études classiques au collège embryonnaire de St. Denis-sur-Richelieu et les finit au séminaire de Montréal, où il fit toute sa théologie; il fut ordonné le 12 octobre 1817. Vicaire à St.Pierre-de-Sorel 1817-1818; curé de Memramcook dans le Nouveau-Brunswick 1818-1821; de St.Luc-sur-Richelieu 1821-1822; de St.Césaire 1822-1823; d'où il fonda St.Damase-sur-Yamaska en 1823; curé de Ste.Anne-des-Plaines 1823-1839; de St.Jérôme-de-Terrebonne 1839-1841; premier curé de St.Anicet 1841-1857. Par-dessus tout, il était un amant de la splendeur du culte religieux, passionné en particulier pour le bon chant et la belle musique; ses marguilliers refusant de l'y aider, il alla même en 1836 jusqu'à acheter de ses propres deniers un orgue dispendieux pour son église de Ste.Anne-des-Plaines, puis payant de sa personne comme professeur, il l'entoura d'un choeur de chant tel qu'on n'en avait jamais connu dans la région; il possédait lui-même une superbe voix. Enclin à l'enthousiasme, parfois trop crédule, il fut quelque temps, à Ste-Anne-des-Plaines, le dupe d'une institutrice de son village, fameuse intrigante, se prétendant favorisée de visions et d'inspirations divines; ce fut le gros ennui de la fin de son séjour en cette localité. Notons encore qu'il avait une prédilection très prononcée pour le rouge au point d'en peindre presque tout l'intérieur de son presbytère et de son église à St. Anicet. Aussi à son décès dans cette paroisse, en l'absence d'ecclésiastique, ne crut-on mieux faire que de l'ensevelir avec une chasuble de cette couleur; c'est ainsi que le trouva Mgr. Bourget rendu pour célébrer ses funérailles. Il est mort le 9 décembre 1857.

PRATTE l'abbé François. Né à St.Charles, comté de St.Hyacinthe, le 30 mai 1836, né de Pierre Pratte, cultivateur et d'Appoline Chabot, fit ses études à St.Hyacinthe, où il fut ordonné le 21 septembre 1861. A St.Denis-sur-Richelieu, vicaire 1861-1862; desservant 1862; vicaire encore 1862-1864; vicaire à Sorel 1864-1866; encore desservant à St.Denis-sur-Richelieu 1866-1867; curé d'Iberville 1867-1868; de Roxton 1868-1876; de St.Simon-de-

Bagot 1876-1904 où il a rebâti le presbytère et décoré l'église; retiré à St.Hyacinthe 1904-1906 où il est décédé le 8 janvier 1906; inhumé à St.Simon-de-Bagot. Très pieux, il est de ceux qui se durillonnent volontiers les genoux sur le parquets des églises: de fait, pour le trouver, il fallait fréquemment l'aller chercher devant le Saint-Sacrement; il y visitait souvent Notre-Seigneur et ne manquait jamais son heure sainte quotidienne, sans compter ses chemins de croix et les stations à ses saints de prédilection. Aussi, quoique toujours discrètement, a-t-il accompli beaucoup de bien. Il était dans la force du terme, l'homme de tout le monde, aimant chacun en Dieu; dans les difficultés particulièrement, il était inutile d'essayer de le faire prononcer en faveur de l'un plutôt qu'en faveur de l'autre; à un importun qui aurait voulu le compromettre, il répondait invariablement: "Je ne sais pas." Il est décédé à l'hospice de St.Charles de St.Hyacinthe, après deux ans de paralysie, le 8 janvier 1906 et fut inhumé à St.Simon-de-Bagot.

LEDUC, l'abbé Olivier. Né à St-Charles, comté de St.Hyacinthe, le 22 octobre 1846, de Charles Leduc, cultivateur et d'Angèle Benoit, fit ses études classiques et théologiques à St.Hyacinthe où il fut ordonné par Mgr A. Racine le 30 novembre, 1875. Vicaire à St.Aimé-sur-Yamaska 1875-1878; desservant à la Présentation, 1878-1879; vicaire à la cathédrale de St.Hyacinthe 1879; à Bedford 1879; à St.Denis-sur-Richelieu, 1879; à St.Césaire 1879-1880; desservant à St.Grégoire d'Iberville, 1880; à Ste-Rosalie, 1880; curé de Sweetsburg, 1880-1884; de Dunham 1884-1886; d'où il a construit une église à Frelighsburg; curé fondateur de Rougemont, 1886-1891; curé de St.Robert, 1891-1902; où il a fondé un couvent des Soeurs-St-Joseph de St.Hyacinthe en 1899; curé de St. Aimé-sur-Yamaska 1902-1909 où il a rebâti le presbytère en 1903, et relevé l'église de ses cendres en 1908, actif et fécond en expédients il a beaucoup travaillé dans le domaine matériel sans pourtant négliger aucunement la sanctification des âmes qui l'entouraient. Combien de jeunes gens par exemple doivent à sa générosité, fruit de rudes économies, leur accès au sanctuaire?

Nul n'avait mieux que lui le discernement des vocations sacerdotales. Ses légères allures de diplomate, de même que son humeur un peu grognarde, ne trompaient personne sur son bon coeur et sa valeur réelle. Il a succombé à St.Aimé à une attaque de paralysie, après deux semaines de souffrances, le 15 novembre 1909.

TETREAU, l'abbé Frédéric. Né à St.Charles-sur-Richelieu le 12 juillet 1850 de Hector Tétreau, voiturier et de Pauline Cabana, fit ses études à Nicolet; fut ordonné à St.Grégoire-de-Nicolet par Mgr. Laflèche, le 20 septembre 1874; Vicaire à Gentilly, 1874-1876; à Stanfold 1876-1877; curé de St.Wenceslas 1877-1883; où il a bâti une église et un presbytère, 1883, curé de St.Jean-Baptiste de New-York; où il a construit une église, un presbytère, le couvent Villa-Maria, une académie des Frères Maristes, une école paroissiale mixte et un sanctuaire en l'honneur de Saint-Anne; en repos 1900-1902; depuis 1902 curé de Drummondville où il a édifié une église et un collège commercial en 1906-1907. Décédé le 8 mai 1920.

LEFEBVRE, MGR. Pierre-Joseph-Amédée. Né à St.Charles, comté de St.Hyacinthe, le 27 juin 1857, de François-Xavier Lefebvre, cultivateur et d'Angélique Desautels fit ses études classiques à St.Hyacinthe et sa théologie à Sherbrooke où il fut ordonné par Mgr. A. Racine, le 16 avril 1881. Au séminaire de Sherbrooke, professeur de rhétorique 1881-1883, de philosophie et directeur des élèves au séminaire de Sherbrooke, 1883-1887; en même temps procureur 1884-1885; étudiant à Rome en Italie 1887-1888; encore professeur de philosophie et directeur des élèves au séminaire de Sherbrooke, 1888-1891; de nouveau étudiant à Rome 1891-1893 d'où il revint docteur en droit canonique; 1893; au séminaire de Sherbrooke, encore professeur de philosophie et directeur des élèves 1893-1897, procureur 1897-1900; supérieur 1899-1909; professeur de philosophie 1902-1918; supérieur depuis 1918; en même temps aumônier des Soeurs du Précieux-Sang à Sherbrooke depuis 1895. Conseiller de l'évêque de Sherbrooke depuis 1888, administrateur du diocèse de Sherbrooke

depuis juillet à octobre 1905; docteur en théologie dogmatique 1903; prélat domestique du pape depuis 1919; auteur de divers ouvrages, dont l'un intitulé: *MGR ANTOINE RACINE*, un volume in-12 de 93 pages, 1894 et un autre: *Mgr PAUL LAROCQUE*, un volume in-12 de 220 pages, 1894. Décédé le 30 août 1929.

PRATTE, Le chanoine Léon. Né à St.Charles, comté de St-Hyacinthe, le 28 mars 1864, de Léon Pratte, cultivateur et de Philomène Geoffrion. Fit ses études classiques et théologiques au séminaire de St.Hyacinthe où il fut ordonné par Mgr. Moreau, le 16 septembre 1888. Au séminaire de St.Hyacinthe, professeur, 1888-1893, directeur des élèves 1893-1906; professeur encore 1906-1909; de nouveau directeur des élèves 1909 au 31 mars 1920; nommé chanoine titulaire de la cathédrale en 1919; supérieur du 31 mars 1920 à sa mort, vicaire forain du 1er novembre 1925, aussi à sa mort. D'une piété admirable, imprégnant toute sa conduite d'une confiance inébranlable en Dieu alliée à une humilité à toute épreuve, d'une clairvoyance étonnante dans la direction des jeunes âmes, il a été toute sa vie un semeur de sainteté autour de lui, une lumière dans le choix des vocations, une bénédiction pour tous. De quatre à huit heures du matin, il était à la chapelle; à chaque moment de la journée, on le rencontrait par corridors où par les rues le chapelet en mains et l'égrenant; le soir, au début de la récréation, il était le premier au milieu des élèves à faire le chemin de croix. Il mettait son âme entière en tout ce qu'il faisait; ainsi le voyait-on agir dans les réprimandes comme dans les encouragements. Du reste son zèle était ingénieux. Sur son lit de mort, demeurant pénétré de ce qui avait fait l'idéal de son existence, il déclarait à la façon de Ste.Thérèse-de-Lisieux: "Si je puis au ciel, je ferai tomber une pluie de vocations (ecclésiastiques et religieuses) sur terre." Il est décédé à l'Hôpital Saint-Charles de St.Hyacinthe, le 29 décembre 1930, et fut inhumé dans la crypte de son séminaire.

GERVAIS, L'abbé Arthur-Albert. Né à St.Charles, comté de St. Hyacinthe, le 26 janvier 1874 de Noé Gervais, instituteur et de

Malvina Dupuis, fit ses classiques à St.Hyacinthe, sa théologie, un an à Marieville, un an au grand séminaire de Montréal et deux ans à St.Hyacinthe; il fut ordonné dans sa paroisse natale par Mgr. Decelles; le 18 juillet 1897. Vicaire à Roxton 1897-1898; professeur au séminaire de Sherbrooke 1898-1902; vicaire à Danville 1902-1904; depuis 1904 premier curé de St.Wilfrid où il a bâti un presbytère et une église, dès 1904 et reconstruit cette dernière, incendiée en 1910, où il a également fait ériger une municipalité catholique scolaire en 1916. En 1918, curé de St.Wilfrid de Bams-ton; 1924 retiré à Sherbrooke; 1925 curé de Danville. Décédé le 21 novembre 1940.

GERVAIS, L'abbé Stanislas. Né à St.Charles, comté de St.Hyacinthe, le 27 août 1872, de Noé Gervais, instituteur et de Malvina Dupuis. Fit ses études à St.Hyacinthe et à Sherbrooke et fut ordonné dans sa paroisse natale par Mgr. Decelles, le 18 juillet 1897. Professeur au séminaire de Sherbrooke depuis 1897; 1913 curé de Racine; 1926 de Weedon; 1933 Aumônier Hôpital de Sacré-Coeur; 1943 en repos Hôpital du Sacré-Coeur. Décédé le 24 août 1949.

GERVAIS, L'abbé Joseph-Elphège-Auguste. Né à St.Charles-sur Richelieu le 16 janvier 1877 de Noé Gervais, instituteur et de Malvina Dupuis; fit ses études classiques et théologiques à St.Hyacinthe, où il fut ordonné par Mgr. Brunault, le 23 septembre 1900. Au séminaire de St.Hyacinthe, 1er régent, 1900-1901; professeur de français 1901-1902; d'éléments latins 1902-1904; de méthode versification 1904-1907; d'éléments latins 1907-1909; de méthode 1909-1910; de versification, 1910-1915; de belles-lettres 1915-1916; de versification depuis 1916; directeur de la congrégation de la Ste.Vierge depuis 1917. Décédé le 5 juin 1938.

DESROCHERS, l'Abbé Paul-Napoléon. Né à St.Charles, comté de St.Hyacinthe, le 9 janvier 1880 de Charles Desrochers, voiturier et d'Herminie Geoffrion, fit ses classiques à St.Hyacinthe et sa théologie au grand séminaire de Montréal; il fut ordonné à

St.Hyacinthe par Mgr. Bernard le 25 juillet 1906. Professeur au séminaire de St.Hyacinthe 1906-1907; vicaire à St.Liboire 1907-1909; Marieville 1909-1914; à Farnham 1914-1915; à la cathédrale de St.Hyacinthe 1915-1917; en repos à St.Charles-sur-Richelieu 1917-1919; vicaire à Ste.Madeleine depuis 1919. 1921 à St.Hilaire; 1922 curé à Knowlton; 1929 retiré à St.Hyacinthe; 1933 curé de St.Joseph de St.Hyacinthe; 1936 retiré à St.Charles; retiré au Séminaire de St.Hyacinthe de 1953 à sa mort, 30 septembre 1965, à l'âge de 85 ans.

LESCAULT, L'abbé Joseph-Charles. Né à St.Charles, comté de St.Hyacinthe le 30 décembre 1867, de Charles Lescault médecin et de Caroline Connell, fit ses études classiques et théologiques à St.Hyacinthe, où il fut ordonné par Mgr. Decelles, le 27 mai, 1894. Professeur d'Anglais au séminaire de St.Hyacinthe depuis 1894. Décédé le 23 juin 1931.

DUROCHER, Révérend Père Eusèbe-Horace. Né à St.Charles, comté de St.Hyacinthe, le 5 février 1851, de Jean-Baptiste-Eusèbe Durocher, marchand et de Césarie Préfontaine, fit ses études à St.Hyacinthe; entra chez les Jésuites, au Sault-aux-Récollets en 1873 et prononça ses vœux à Montréal en 1890; fut ordonné à Louvain en Belgique par Mgr. Van Den Brendan, le 8 septembre 1884; professeur au Collège Ste.Marie de Montréal 1885-1886; au scolasticat de l'Immaculée-Conception de Montréal, professeur de philosophie 1886-1887-1888-1892-1893-1894; de théologie de 1886 à 1887 et depuis 1894 recteur, 1891-1895, en même temps aumônier de l'asile Ste.Darie depuis 1904. Décédé le 1er décembre 1917.

TETREAU, L'abbé Hormisdas. Né le 15 mars 1876 il fut ordonné le 12 juin 1904. En repos à Farnham 1904-1905; aumônier de l'orphelinat St.Pierre à Manchester dans le New-Hampshire depuis 1905. Curé de Sommersworth où il est décédé vers 1946.

ROY, L'abbé Joseph-Anthime. Né à St.Charles, comté de St.Hya-

cinthe le 30 avril, 1883 d'Adolphe Roy, sacristain et de Rose-de-Lima Deschênes, fit ses classiques à St.Hyacinthe, sa théologie tant au grand séminaire de Montréal qu'à St.Hyacinthe où il fut ordonné par Mgr. Bernard le 21 septembre, 1910. Vicaire à Mashamville depuis 1910. Diocèse d'Ottawa; vicaire à Hull 1912; à Hanmond 1914; diocèse de Montréal 1920; aux Etats-Unis en 1921; 1927, vicaire à la basilique; 1930 vicaire à St.Eugène; 1934 dans Montréal; 1935 vicaire à l'Orignal, Ottawa; 1936, repos à Montebello; 1940, St.Hyacinthe; 1941, Deschênes, Ottawa. Décédé à St.Charles le 14 janvier 1945, à 61 ans.

GUILLET, L'abbé Stanislas. Né à Saint-Charles-sur-Richelieu, comté de Saint-Hyacinthe, le 27 février 1871, de Michel Guillet, cultivateur et de Louise Lussier, fit des études classiques à Ste. Thérèse et sa théologie au grand Séminaire de Montréal où il fut ordonné par Mgr. Bruchesi, le 23 décembre, 1899. Vicaire à Adams dans le Massachusett, de 1904 à 1906, à l'Immaculée-Conception de Holyoke, de 1906 à 1914, au Saint-Nom de Jésus de Worcester de 1914 à décembre 1916; curé de Fiskdale depuis janvier 1917.

ADAM, Mgr. Louis-Léonidas. Né à St.Mathias, comté de Rouville, le 5 juin 1886 d'Etienne Adam, cultivateur et d'Albina Minette, fit ses études classiques et théologiques à Sherbrooke où il fut ordonné par Mgr. P. LaRocque, le 29 juin 1911. Professeur de belles-lettres au séminaire de Sherbrooke 1905; 1911-1919, directeur de l'action sociale catholique; 1919, curé de Racine; 1926 de Ham Nord; 1929 curé fondateur de la paroisse du Christ-Roi, 1941. Décédé le 16 avril 1958.

ADAM, Le chanoine Joseph-Albert-Amédée. Né à St.Mathias de Rouville, le 11 juin 1891 d'Etienne Adam, cultivateur et d'Albina Minette, fit ses études classiques et théologiques à Sherbrooke où il fut ordonné par Mgr. P. LaRocque le 5 juillet, 1914; En repos à Notre-Dame de Ham, 1926; en repos à Racine; 1927 Aumônier de l'hôpital Sacré-Coeur de Sherbrooke; 1929 Vicaire à Ham-Nord;

1940 retiré au Séminaire de Sherbrooke. Décédé le 6 août 1958. La famille Adam était domiciliée à Saint-Charles.

LUSSIER, L'abbé Georges. Né à St.Charles, comté de St-Hyacinthe, le 17 avril 1889 de Patrice Lussier et Basilice Desautels fit ses études classiques et théologiques à Sherbrooke. Ordonné prêtre le 29 juin 1916; 1919 vicaire à Ste.Agnès de Lac Mégantic; 1920 à East Angus; 1924 à la Cathédrale de Sherbrooke; 1926 en repos à l'évêché. Curé dans l'Etat de New York où il décéda.

BRETON, L'abbé Donat Héli. Né à St.Charles, comté de St.Hyacinthe le 27 mars 1887 de Louis Héli Breton et d'Azilda Casavant, fit ses études classiques à St.Hyacinthe et sa théologie au grand séminaire de Montréal; il fut ordonné à St.Hyacinthe par Mgr. Bernard le 25 juillet 1913. Professeur au séminaire de St.Hyacinthe 1913-1914; vicaire à St.Pie de Bagot; 1925, à Ste.Madeleine; 1926 desservant à Philipsburg; 1927-1928 St.Armand; 1930 curé de Ste.Famille de Granby. Décédé à Montréal le 30 septembre 1947.

GEOFFRION, L'abbé Joseph, Toussaint, Léonidas. Né à St.Charles, comté de St.Hyacinthe le 11 juillet 1879 de Joseph Geoffrion cultivateur et d'Alphonsine Messier, fit ses études à Marieville et en Italie à la Propagande de Rome, où il fut ordonné par le cardinal Respighi le 19 mars 1904. Professeur de philosophie au petit séminaire de Marieville 1904. Docteur en philosophie en 1902, en théologie 1904; 1914-1915 au collège des Chanoines Réguliers du Nominique; 1916, aux Etats-Unis; 1935, retiré à Henryville; 1945 au presbytère d'Ellensburg, Etats-Unis 1953. Inhumé à St.Marc le 11 janvier 1954.

TETREAU, L'abbé J. Eugène. Domicilié à St.Charles fit ses études classiques à St.Hyacinthe. Ordonné le 7 juillet 1912. 1913 vicaire à Grande-Clairière; 1914 missionnaire à Makinac; 1916 à Selkirk; 1917, éconôme à l'évêché de St.Boniface; 1919 curé du Lac-du-Bonnet; 1922 de St.Georges de Chateauguay; desser-

vant de New-Carlisle, diocèse de Gaspé; 1932 de la Rivière-aux-Renards; 1933 à 1940 aux Etats-Unis; 1941 au Lac Mercier diocèse de Mont-Laurier; curé de Belle-Rive; 1954 curé de Chute St.Philippe; 1964 retiré à Val-David. retiré à Drummondville.

MEUNIER, L'Abbé Anthime. Né à St.Charles-sur-Richelieu en 1896, de Joseph Meunier, cultivateur et d'Anna Blanchette, fit ses études classiques à St.Hyacinthe, ses études théologiques au grand séminaire de Montréal. Ordonné prêtre le 18 septembre 1920; vicaire à Goulet 1923-1924; curé de La Reine 1926; à St. Charles en repos 1937; aumônier des Soeurs-Grises de La-Tuque; curé de La-Pointe-du-Lac 1954; aumônier de l'Hôpital Sainte-Marie de Trois-Rivières 1954; retiré au Centre d'Accueil incorporé de La-Tuque 1971; décédé aumônier du Foyer Méritas La-Tuque, le 30 janvier 1972; inhumé à St.Charles.

CHICOINE, Père Fidèle O.F.M. (Frédéric). Né à St.Charles-sur-Richelieu le 11 septembre 1896 de Jean-Azarie Chicoine et de Marie-Louis Onésime Proulx, fit ses études classiques au séminaire de St.Hyacinthe, son noviciat à Montréal, ses études théologiques au Couvent des Sacré-Stigmates de Québec. Il fut ordonné par Mgr. Forbes à Montréal en 1921, le 17 juillet. Desservant de Fort-Saskatchewan 1922-1925; directeur des élèves, professeur à Edmonton, Alberta 1925-1928; missionnaire en Chine 1929-1945; de nouveau dans l'Ouest Canadien, curé à Port-Albemi, B.C., St.Charles, Manitoba, Ste.Marie de St.Boniface. De retour dans l'Est, prédicateur 1954 à 1959; missionnaire au Pérou 1959-1969. De retour au Canada, suppléant du clergé séculier, résident et bibliothécaire au Monastère Franciscain de Montréal, Boulevard Dorchester.

MEUNIER, Frère Georges, Oblat de Marie-Immaculée. Né à St. Charles-sur-Richelieu le 10 septembre 1905, de Honoré Meunier médecin et d'Onésime Chicoine fit ses études classiques au séminaire de St.Hyacinthe; entra en religion le 14 octobre 1930; partit pour l'Afrique rejoindre ses frères missionnaires au Basuto-

land en 1933. Avec diligence et humilité il se livre aux tâches d'électrification et d'entretien jusqu'à sa mort survenue en Afrique le 7 mai 1971.

BONIN, L'abbé André. M. l'abbé André Bonin naquit à Saint-Hyacinthe du mariage d'André Bonin, maçon-entrepreneur et de Délia Brodeur et fut baptisé le 28 octobre 1866, par Mgr. Charles LaRocque qui adressa au père ces paroles prophétiques: "M. Bonin, c'est un prêtre que je vous baptise." Ce chef de famille établit bientôt les siens à Saint-Charles, où le jeune André fréquenta d'abord l'école du village sous la sage direction de M. Noé Gervais, puis fut envoyé au Séminaire de Saint-Hyacinthe préparer les voies à sa future vocation sacerdotale, car, élevé dans une famille nombreuse et profondément chrétienne qui donna sept de ses filles à la vie religieuse, il était lui-même pieux et rangé, un candidat tout désigné au Sacrement de l'Ordre. Sa faible santé l'obligea à interrompre plus d'une fois ses études, mais grâce à un talent exceptionnel, il compléta sans retard le cycle du cours classique. Revêtu dès lors de la soutane, il entreprit l'étude de la théologie qu'il poursuivit pendant trois ans au Séminaire de Saint-Hyacinthe, un an à Marieville et cinq mois au Grand Séminaire de Montréal. Conformément à la prédiction de son prédécesseur, Mgr. Moreau ordonnait André à la prêtrise le 3 mars 1889, et le nommait vicaire à Saint-Hugues. Transféré à Sorel après quelques mois, il y persévéra de 1889 à 1899. Durant cette période, il souffrit d'un mal d'yeux qui faillit le rendre aveugle, ne pouvant plus lire et devant célébrer de mémoire la Sainte Messe. Enfin guéri, il fut chargé de cures en divers endroits: Clarenceville, 4 ans, Saint-Nazaire, 4 ans, Saint-Joseph de Sorel, 9 ans, Saint-André d'Acton Vale, 9 ans, Saint Pie de Bagot, son dernier poste, 8 ans. M. André Bonin fut par excellence l'homme du saint ministère à la piété ardente et au zèle infatigable pour le bien des âmes. Régulier dans ses exercices spirituels, il ne négligea en rien le côté matériel de sa fonction: attentif à la tenue des livres, et au bon état du cimetière qu'il remit complètement en ordre. Il se fiait surtout à la prière pour mener à bonne fin son oeuvre pastorale, lui faisant la

part principale de son temps. “Il a fait l’oeuvre du bon Dieu et il l’a faite en saint.” Prêt à la mort comme au travail, il l’attendit dans le calme et la résignation. Selon son désir, elle survint le 19 mars 1933, en la fête de Saint-Joseph. Décédé à l’Hôtel-Dieu de Montréal, ses funérailles furent présidées à Saint-Pie par Mgr. J.A. Desmarais, en présence de ses chers paroissiens auxquels il laisse l’héritage d’une vie exemplaire et l’assurance de sa protection du haut du Ciel.

Religieuses issues de St-Charles

SOEURS DE LA PRESENTATION-DE-MARIE

GERVAIS, Marie, *Soeur Jérôme-de-la-Croix* est née à St.Charles-sur-Richelieu, le 16 janvier 1911, du mariage d'Horace Gervais et de Marie-Louise Desmarais. Date d'entrée en religion le 25 août 1934, vêtue 23 janvier 1936, profession 2 février 1937. Elève au Couvent de St.Charles de 1914 à 1928, elle a rempli divers postes de directorat soit à Marieville, à l'Ecole Normale de St.Hyacinthe, St.Aimé et St.Hugues. Passée à la Province de Montréal en 1968, elle y fut agrégée définitivement en 1978.

LALIBERTE, Jeannette, *Soeur Françoise-de-Lisieux* est née à Lowell, Mass., le 27 février du mariage d'Emile Laliberté et de Clorinda Brodeur. Domiciliée à St.Charles depuis sa tendre enfance, elle entra en religion le 11 février 1924, revêtit le saint habit le 16 juillet 1925 et fit profession le 16 août 1926. Naturalisée citoyenne canadienne depuis 1962, elle réside à la Maison-Mère de Saint-Hyacinthe.

FONTAINE, Denise, *Soeur Gabriel-de-l'Immaculée* est née à St. Marc le 12 avril 1917 du mariage de Herménégilde Fontaine et de Priscille Riendeau. Date d'entrée dans la vie religieuse 11 fé-

vrier 1935, vêtue 16 juillet 1936, profession 31 juillet 1937. Elle réside à la maison Centrale de Montréal. Soeur Gabriel-de-l'Immaculée-Conception était domiciliée à St.Charles lors de son entrée en religion.

LUSIGNAN, Anne-Marie, Soeur Marie-Reine du Sacré-Coeur, naquit à Saint-Charles-sur-Richelieu, le 27 avril 1919, du mariage de Charles Lusignan et de Maria Chicoine. Elle fit ses études primaires et secondaires au couvent de Saint-Charles sous la direction des Soeurs de la Présentation-de-Marie. Entrée en religion chez ces mêmes religieuses le 11 février 1937, elle fit profession le 25 mai 1940. Elle consacra 43 années de sa vie religieuse à l'enseignement dans les Cantons de l'Est, en majeure partie. Présentement, (1982) au Pensionnat de Drummondville où elle réside depuis 15 ans, elle s'occupe au service des étudiantes en qualité de bibliothécaire, infirmière, surveillante et de chargée de cours privés.

ADAM, Réjeanne, Soeur Etienne-Marie est née à Saint-Charles-sur-Richelieu, le 12 avril 1911, du mariage d'Etienne Adam et de Régina Rémy et a fait ses études au couvent des Soeurs de la Présentation de la même localité. Ayant fait son entrée dans la communauté de Saint-Hyacinthe, le 11 février 1930, elle y émettait sa profession en 1932. L'enseignement fut son oeuvre constante pendant 44 ans: accomplissant sa tâche en majeure partie dans les Cantons de l'Est. Comme elle oeuvrait dans la région de Montréal au moment de la création de cette Province religieuse, distincte de celle de Saint-Hyacinthe, elle s'y trouva agrégée par le fait même. En plus de son enseignement, Soeur Etienne-Marie se dévoua activement au succès de la Croisade Eucharistique. En son domaine et à sa manière, Soeur Etienne-Marie a poursuivi l'oeuvre éminemment apostolique de ses oncles Mgr. Léonidas Adam, M. le chanoine Amédée et de son grand oncle Mgr. Amédée Lefebvre, tous trois au diocèse de Sherbrooke. Elle a célébré en 1982 ses noces d'or de profession religieuse.

TANGUAY, Régina, Soeur Marie-Hermance est née à St.Charles-

sur Richelieu, le 2 juillet 1904 du mariage de Ernest Tanguay et de Corona Messier. Date d'entrée en religion 4 septembre 1922, vêtue 23 janvier 1924, profession 2 février 1925. Elle enseigna durant 29 ans à l'école Saint-Louis de Woonsocket, fut directrice à Saint-Louis, à Phenix, à Gorham, Maîtresse des novices à Hudson puis en charge de l'infirmerie Ste-Marie de Manchester où elle décéda le 19 avril 1973.

TANGUAY, Jeanne, Soeur Jean Olier, est née à St.Eusèbe de Verceil, Montréal, le 4 février 1911 du mariage d'Ernest Tanguay et de Corona Messier, domiciliée à St.Charles et étudiante pendant 15 ans. Elle s'est livrée à l'enseignement pendant 35 ans à Montréal, Saint-Ours, Coaticook, Granby, Farnham. Date d'entrée en religion 11 février 1931, vêtue 16 juillet 1932, profession 2 août 1933. Présentement retirée à Saint-Césaire.

GEOFFRION, Thérèse, Soeur Jeanne-Antoinette est née à St. Charles-sur-Richelieu, le 17 mars 1908 du mariage d'Arthur Geoffrion et de Valéda Tétreault. Date d'entrée en religion, 11 février 1928, vêtue 23 janvier 1930, profession 3 février 1931. Soeur Jeanne-Antoinette a passé toute sa carrière dans les écoles de la Nouvelle-Angleterre et réside présentement à Méthuen, Etats-Unis.

PETIT, Bernadette, Soeur Paul-Maurice est née à St.Charles-sur-Richelieu, le 20 décembre 1907 du mariage d'Auguste Petit et de Amanda Messier. Date d'entrée en religion 11 février 1929, vêtue 17 juillet 1930, profession 17 août 1931. Elle appartient à la Province de Montréal depuis 1948 mais réside présentement à Saint Césaire, Iberville.

DUROCHER, Alphonsine, Soeur Marie-du-St.Sacrement est née à Saint-Charles-sur-Richelieu, le 23 août 1843 du mariage de Jean-Baptiste Eusèbe Durocher et de Césarie Préfontaine. Entrée, 21 novembre 1866, vêtue 26 juillet 1867, profession, 16 juin 1869, décès 28 septembre 1878 à l'âge de 35 ans.

DUROCHER, Malvina, *Soeur Sainte-Sophie* est née à St.Charles-sur-Richelieu, le 20 janvier 1848 du mariage de Jean-Baptiste Eusèbe Durocher et de Césarie Préfontaine. Date d'entrée en religion, 13 août 1863, vêtue 15 août 1864, profession, 24 mai 1867; agrégée par Mère Saint-Maurice en personne lors de sa 1ère visite comme Supérieure Générale. En 1867, elle reçoit sa 1ère obédience pour St.Georges d'Henryville; l'année suivante elle part pour la France et enseignera durant 15 ans à Bordeaux, Avec Soeur Rivard elle est une des premières Canadiennes désignées pour la France. De retour au pays en 1883, Soeur Ste.Sophie devient maîtresse générale du Pensionnat de St.Hyacinthe. Elle mourut de tuberculose 4 ans après: en 1887.

DUROCHER, Octavie, *Soeur Marie-du-Sacré-Coeur*, est née à St.Charles-sur-Richelieu, le 19 décembre 1847 du mariage de Jean-Baptiste Eusèbe Durocher et de Césarie Préfontaine. Date d'entrée en vie religieuse, 21 novembre 1870, vêtue 26 juillet 1871, profession 19 mars 1873, décès 3 mars 1919. De 1890 à 1919 a été employée au Secrétariat de la Maison-Mère. Elle est décédée de la grippe espagnole.

DESAUTELS, Apolline, *Soeur Marie-de-la-Présentation* est née à St.Charles-sur-Richelieu le 8 mars 1834 du mariage de Charles Desautels et de Marie Jarrais. Date d'entrée en religion 15 août 1854, vêtue 2 août 1855, profession 21 novembre 1856. Ce fut la 2ième cérémonie de profession en terre canadienne; elle eut lieu dans la chapelle du couvent de St.Hugues. Elle fut institutrice à St.Césaire, c'est au curé Provençal (le protecteur du Frère André) qu'elle doit son orientation vers Ste.Marie-de-Monnoir et la Présentation. Elle fut directrice-fondatrice du couvent de St.Alexandre en 1866. Décédée le 15 mars 1881.

DUHAMEL, Thérèse, *Soeur Laurence-Marie* est née à St.Roch-sur-le-Richelieu le 28 septembre 1903 du mariage de Joseph Duhamel et de Albertine Brin. Domiciliée à St.Charles, chez sa grand'mère Madame Brin, elle suivit son cours au couvent du lieu de 1909 à

1919. Date d'entrée en religion, 11 février 1926, vêtue, 8 juillet 1927, de profession, 16 août 1928. Elle réside présentement à la Maison-Mère de St.Hyacinthe.

SOEURS GRISES

LAGRAVE, Soeur Eulalie, née le 2 mai 1805 à Saint-Charles sur la rivière Chambly du mariage de Louis Delagrave et de Thérèse Duperron, assistante de Mère Valade, dès 1844, elle visite les pauvres et les malades à domicile. En 1850, elle fonde la deuxième mission des Soeurs Grises à la Rivière Saint-François-Xavier, Manitoba. Elle est décédée à Saint-Boniface le 4 août 1859.

Société Can. de l'Histoire de l'Eglise Catholique-Session de 1970.

COUILLARD DE BEAUMONT, Alphonsine, née à St.Charles le 16 mai 1857 du mariage de François Couillard et de Elmire Petit a fait son entrée au couvent le 22 juillet 1879, ses voeux perpétuels le 25 août 1881 et est décédée le 17 janvier 1894.

COUILLARD DE BEAUMONT, Eva, née à St.Charles le 20 mai 1870 du mariage de François Couillard et d'Elmire Petit fit son entrée au couvent le 14 janvier 1888, ses voeux perpétuels le 25 juillet 1890 et décéda le 27 août 1905.

GUYON, Tharsile, née à St.Charles, le 20 avril 1809 du mariage de Prudent Guyon et d'Esther Ducharme fit son entrée dans la vie religieuse le 2 mars 1830, ses voeux perpétuels le 2 mars 1832. Fondatrice à l'Hôtel-Dieu de St.Hyacinthe. Après 10 ans de dévouement en cette ville, elle retourna à Montréal, sa destination première pour y mourir le 30 septembre 1854.

JACQUES, Alida, Soeur St.François-Borgia, née à St.Charles le 9 avril 1879 du mariage de Joseph Jacques et Henriette Bachand

fit son entrée au couvent le 30 septembre 1899, ses vœux perpétuels le 17 mars 1907 et décéda le 29 juin 1955.

MEUNIER DIT LAPIERRE, Octavie, née à St.Charles le 7 février 1880 du mariage de Jean-Baptiste Meunier et de Rose-Anna Chicoine fit son entrée en vie religieuse le 20 octobre 1900 et ses vœux perpétuels le 22 mars 1908. Elle décéda le 25 mai 1954.

LAPIERRE DIT MEUNIER, Fernande, née le 27 mai 1907 à St.Charles, du mariage de Jean-Baptiste Lapiere, fils, et de Clara Messier fit son entrée dans la vie religieuse le 2 août 1937 et ses vœux perpétuels le 20 août 1943. Elle vit présentement à la Maison Généralice de St.Hyacinthe.

ARCHAMBAULT, Parmélia, Soeur Saint-André d'Avellin, née à St.Charles le 21 novembre 1868 du mariage d'André Archambault et de Malvina Foisy fit son entrée dans la vie religieuse le 16 mai 1889, ses vœux perpétuels le 22 mars 1892 et décéda le 3 mars 1906.

BONIN, Adéline, Soeur Ste.Emilie, née à St.Charles le 24 août 1868 du mariage d'André Bonin et de Délia Brodeur fit son entrée dans la vie religieuse le 20 août 1889, ses vœux perpétuels le 22 mars 1892 et décéda le 21 septembre 1957.

BONIN, Albina, Soeur Marie-du-Rosaire, née à St.Charles le 22 décembre 1872, du mariage d'André Bonin et de Délia Brodeur fit son entrée dans la vie religieuse le 18 juillet 1891, ses vœux perpétuels le 13 août 1898 et décéda le 13 février 1901.

BOUSQUET, Héloïse, Soeur St.Pierre, née à St.Charles le 4 juillet 1846 du mariage de Eloi Bousquet et d'Emélie Brodeur fit son entrée dans la vie religieuse le 3 octobre 1873, ses vœux perpétuels le 26 août 1875 et décéda le 2 juin 1913.

CHICOINE, Malvina, née à St.Charles le 28 juillet 1876 du mariage

d'Octave Chicoine et de Louise Deslauriers, fit son entrée comme postulante et décéda avant sa profession le 10 avril 1904.

MUIR, Elizabeth, *Soeur Eliza*, née à St.Charles le 24 juillet 1848 du mariage de Jacques Muir et de Sophie Guyon fit son entrée dans la vie religieuse le 30 janvier 1903, ses voeux perpétuels le 7 août 1910 et décéda le 12 février 1912.

MIGNAULT, Marie-Louise, née à St.Simon le 3 novembre 1866 du mariage de Joseph Mignault et de Zoé Lussier était domiciliée à St.Charles quand elle entra dans la vie religieuse le 11 novembre 1891, fit ses voeux perpétuels le 7 août 1910 et décéda le 12 février 1922.

SOEURS DES SAINTS NOMS DE JESUS ET DE MARIE

ARCHAMBAULT, Eulalie, *Soeur Marie-Octave* est née à Beloeil le 9 juin 1843 du mariage d'Octave Archambault, cultivateur et d'Angélique Desautels. Domiciliée à St.Charles-sur-Richelieu. Entrée au postulat 15 août 1860, voeux temporaires 17 juin 1862, voeux perpétuels 15 août 1868, décès 14 janvier 1875.

ARCHAMBAULT, Domitille, *Soeur Marie-Delphine* est née à Beloeil, le 4 février 1850, domiciliée à St.Charles-sur-Richelieu. Entrée au postulat 5 août 1865, voeux temporaires 12 mars 1867, voeux perpétuels 15 août 1868, décès 1925.

LEBLANC, Hortense, *Soeur Marie-Antoinette*, est née à St.Charles-sur-Richelieu, le 24 février 1847 du mariage de Eusèbe Leblanc, notaire et de Lucille Vallerand. Entrée au postulat de Hochelaga 21 novembre 1865, voeux temporaires 19 octobre 1867, voeux perpétuels 5 août 1873, décès 30 octobre 1900.

LEBLANC, Alice, *Soeur Marie-Hortense* est née à St.Charles-sur-

Richelieu le 20 mai 1851 du mariage d'Eusèbe Leblanc, notaire et de Lucille Vallerand. Entrée au postulat de Hochelaga le 5 août 1874, voeux temporaires, 18 janvier 1876, voeux perpétuels 5 août 1881, décès 7 février 1939.

MINETTE, Emma, *Soeur Marie-du-Crucifix*, est née à St.Charles-sur-Richelieu le 29 mai 1876 du mariage de Charles Minette, hôtelier et d'Emma Fréchette. Entrée au postulat 8 septembre 1895, voeux temporaires 30 juillet 1895, décès 28 avril 1900.

COUILLARD DE BEAUMONT, Albina, *Soeur Eulalie de Barcelone* est née à St.Charles-sur-Richelieu le 8 août 1876 du mariage de François Couillard de Beaumont et d'Elmire Petit. Entrée au postulat 8 septembre 1895, voeux temporaires 5 août 1897, voeux perpétuels 6 août 1902, décès 12 mai 1942.

BONIN, Anna, *Soeur Joseph-de-Saint-Hyacinthe* est née à St. Charles-sur-Richelieu le 29 juillet 1879 du mariage d'André Bonin, entrepreneur-maçon et de Délia Brodeur. Entrée au postulat 27 avril 1897, voeux temporaires 2 février 1899, voeux perpétuels 6 août 1904, décès 19 juin 1947.

MESSIER, Georgiana, *Soeur Marie-Emile* est née à St.Charles-sur-Richelieu le 14 février 1879 du mariage d'Alphonse Messier, cultivateur et de Julienne Phoenix. Entrée au postulat 5 février 1904, voeux temporaires 1er février 1906, voeux perpétuels 1er février 1911, décès 7 avril 1954.

BAYARD, Anna, *Soeur Claude-de-la-Colombière* est née à Montréal, le 8 août 1879 du mariage de Oza Bayard, ferblantier et de Julie Sicotte, domiciliée à St.Charles-sur-Richelieu. Entrée au postulat 5 août 1905, voeux temporaires 5 août 1907, voeux perpétuels 6 août 1912, décès 22 décembre 1967.

CHICOINE, Georgiana, *Soeur Madeleine-de-Saint-Joseph* est née à St.Charles-sur-Richelieu le 10 février 1882 du mariage d'Octave

Chicoine, cultivateur et de Louise Deslauriers. Entrée au postulat 24 septembre 1904, vœux temporaires 24 septembre 1906, vœux perpétuels 24 septembre 1911, décès 25 décembre 1972.

GAUTHIER, Rose-de-Lima, Soeur Marie-Joel est née à St.Charles-sur-Richelieu le 24 février 1888. Entrée au postulat 27 juillet 1908, vœux temporaires 5 août 1910, vœux perpétuels 5 août 1915, décès 7 avril 1968.

GAUTHIER, Florina, Soeur Marie-Thomas est née à St.Charles-sur-Richelieu le 5 juillet 1890 du mariage de Hormisdas Gauthier et de Rosilda Pérodeau. Entrée au postulat 27 juillet 1908, vœux temporaires, 5 août 1910, vœux perpétuels 5 août 1915, décès 8 juin 1931.

ROY, Alice, Soeur Jean-Charles est née à St.Charles-sur-Richelieu le 17 juillet 1893 du mariage d'Adolphe Roy, cultivateur et sacristain et de Rose-de-Lima Deschênes. Entrée au postulat 25 juillet 1911, vœux temporaires 5 août 1913, vœux perpétuels 5 août 1918, décès 26 juin 1975.

LUSIGNAN, Oliva, Soeur Félix de Valence, est née à St.Charles-sur-Richelieu, le 9 octobre 1891 du mariage de Félix Lusignan, cultivateur et de Arménise Pigeon. Entrée au postulat 24 juillet 1912, vœux temporaires 5 août 1914, vœux perpétuels 5 août 1919, décès 14 mai 1958.

ADAM, Edmée, Soeur Stanislas de Jésus est née à St.Mathias le 5 décembre 1889 du mariage d'Etienne Adam, cultivateur et d'Albina Minette, mais était domiciliée à St.Charles-sur-Richelieu. Entrée au postulat 24 septembre 1912, vœux temporaires 27 octobre 1914, vœux perpétuels 5 août 1920, décès 26 septembre 1974.

FREDETTE, Basilisse, Soeur Wilfrid-Olivier est née à St.Charles-sur-Richelieu le 22 janvier 1897 du mariage de Wilfrid Frédette

cultivateur et de Médérisset Lacoste. Entrée au postulat 30 août 1917, vœux temporaires 27 octobre 1919, vœux perpétuels 5 août 1923, décès 18 mars 1977.

MEUNIER DIT LAPIERRE, Marie-Alda, Soeur Marie-Jean-de-la-Visitation est née à St.Charles-sur-Richelieu le 8 octobre 1892 du mariage de Jean-Baptiste Lapierre, cultivateur et de Rosanna Chicoine. Entrée au postulat 14 octobre 1919, vœux temporaires 4 février 1922, vœux perpétuels 5 août 1925, décès 14 juin 1961.

SOEURS SAINT-JOSEPH DE SAINT-HYACINTHE

PION, Soeur Palmana est née à Saint-Charles-sur-Richelieu, le 20 février 1922 du mariage d'Alphonse Pion et d'Aldée Farand. En 1922, elle entre au Noviciat de Saint-Hyacinthe. Sa carrière d'enseignante commence en 1926 et se poursuit dans la Province de Québec jusqu'en 1932 puis dans celle du Manitoba de 1942 à 1951. De 1939 à 1942, elle suit un cours d'études supérieures. De nouveau, elle enseigne à Saint-Hyacinthe de 1951 à 1953 puis est attachée au Bureau des Etudes de la même ville de 1953 à 1958. Dès lors, elle se retire à la Maison-Mère où elle sert la Communauté en qualité de portière et d'aide-archiviste des Missions, pendant 19 ans. Devenue impotente, elle rentre à l'infirmerie pour y mourir en 1982. Soeur Palmana Pion avait obtenu un diplôme d'études supérieures d'Anglais et son Baccalauréat-ès-Arts en littérature à l'Université de Montréal.

LUSIGNAN, Soeur Germaine est née à Saint-Charles-sur-Richelieu, le 17 juillet 1960, du mariage de Joseph Lusignan et de Rosa Tétreault. Entrée au Noviciat en 1924, elle en sort en 1927 pour entreprendre la fonction de cuisinière qu'elle exerça presque sans répit jusqu'en 1968 alors qu'elle se retira à la Maison-Mère pour y servir en qualité d'aide-infirmière. Outre son diplôme en art

culinaire, Soeur Germaine avait obtenu une Attestation d'Etudes Bibliques.

LUSIGNAN, Soeur Laurette est née à Saint-Charles-sur-Richelieu, le 6 janvier 1907 du mariage de Joseph Lusignan et de Rosa Tétréault. Après avoir terminé son Noviciat commencé en 1926, elle se consacra à l'accomplissement des travaux manuels dans le Québec, l'Ontario et le Manitoba en y ajoutant l'office de portière, de réfectorière, d'infirmière et quatre ans d'enseignement. Depuis 1964, Soeur Laurette est retirée à la Maison-Mère. Elle est décédée le 17 janvier 1983.

REMY, Soeur Noella est née à Saint-Charles-sur-Richelieu, le 31 décembre 1926 du mariage d'Emile Rémy et d'Eva Bousquet. Elle fit son Noviciat à Saint-Hyacinthe comme les autres, entre 1948 et 1950. Sitôt après elle se mit en route pour le Manitoba en qualité de cuisinière. Elle y résida d'abord de 1950 à 1957 puis se rendit en Saskatchewan pour un séjour de 4 ans. De retour au Manitoba elle y séjourna de 1961 à 1979 partageant son existence en quatre maisons différentes. A la suite de ce long exil, Soeur Noella était assignée à la résidence de Saint-Ours-sur-Richelieu où elle poursuit sa carrière, munie des diplômes obtenus en art culinaire et en tissage.

CORDEAU, Marie-Sara, Soeur Madeleine de Pazzi est née à Sainte-Madeleine et fut baptisée à Saint-Charles le 27 février 1891. Elle eut pour père Adolphe Cordeau et pour mère Delvina Pratte, native de Saint-Charles, et pour oncle maternel le Chanoine Léon Pratte. Dans son enfance elle fréquenta l'école du 4^{ième} rang, enseignant plus tard dans le 3^{ième} de Saint-Charles. Pour ces raisons elle est considérée comme digne de figurer au répertoire des élues de Saint-Charles. De 1910 à 1974, elle se livra à l'enseignement dans dix localités du Québec. Désignée à l'exercice de l'autorité par ses éminentes qualités, elle fut successivement supérieure locale, Maîtresse des Novices et Supérieure Générale de sa Congrégation. Encore lucide en 1982, elle continue

d'édifier ses compagnes de la Maison-Mère où elle vit retirée depuis 1974.

SOEUR DE LA CONGREGATION DE NOTRE-DAME

LUSSIER, Soeur Marie-Rachel, Mathilde, naquit au sein d'une famille distinguée par son savoir-vivre autant que par sa piété. Dès l'âge de quatre ans et demi, elle accompagna son frère aîné à l'école. Après leur première communion sans concertation aucune, l'une et l'autre firent à Dieu la demande d'une vocation religieuse: voeu qui se réalisa pour elle, par son entrée chez les Dames de la Congrégation et pour lui, par son ordination sacerdotale.

Confirmée par Mgr. Decelles, en 1900, elle fut admise comme élève au pensionnat de Saint-Denis en compagnie de sa jeune soeur Annette. Douée d'une vive intelligence, elle réussit fort bien dans ses études malgré une tendance marquée à l'espièglerie.

Pour venir en aide à sa mère devenue veuve par le décès subit de son époux, Mathilde se livra à l'enseignement pendant quatre ans, au terme desquels elle se présenta au noviciat le 2 février 1911 et à la profession le 16 mai 1913.

Ardente et habile en tout, elle débuta à Rustico par l'enseignement de la musique avec classe et surveillance au pensionnat sans compter le soin de la sacristie. Sa santé affaiblie par trois années de dévouement intense, elle passa de là à Saint-Roch puis à l'Assomption comme maîtresse d'anglais et de musique. A l'école Notre-Dame, elle prend charge des 3, 4 et 5ième années du cours, tout en enseignant le catéchisme de façon fort agréable à ses auditrices. Elle se manifeste également secourable à l'égard des enfants nécessiteux. Après avoir accompli là un terme de sept ans elle en entreprend un autre de douze, à Ville-Emard.

Epuisée par tant d'années d'enseignement, les forces de Soeur Marie-Rachel commencèrent à décliner: c'est la raison pour laquelle ses Supérieures jugèrent opportun de la rappeler à la Maison-Mère en vue de lui confier une besogne mieux adaptée à son état de santé.

Malgré tout, elle est assignée à Saint-Malo de Québec pour y enseigner l'anglais: bien plus, elle suivit des cours de perfectionnement en cette même langue, en dépit de ses 55 ans, et employa ses quelques loisirs à monter des chapelets et à faire des reprisages pour des gens en peine.

Alors âgée de 65 ans, elle se met en route pour Les Cèdres, sa dernière mission, où elle consacra le reste de ses forces à l'enseignement de l'anglais aux élèves finissantes et à l'entretien de la sacristie.

Sa carrière bien remplie, elle trépassa doucement dans la nuit du vendredi 26 janvier 1957, à l'insu de ses soeurs qui, au milieu du jour, la trouvèrent gisant sans vie dans son lit. L'aumônier appelé en toute hâte lui administra sous condition l'Onction dernière.

Au cours de la messe des funérailles chantée à la Maison-Mère, le célébrant, M. le Chanoine Lebeuf résuma son éloge funèbre en disant: "Mère Marie-Rachel a dû être bien reçue du bon Dieu car elle L'a bien servi; rien n'était assez beau ni assez propre pour Lui."

Toute dévouée au service de Dieu, Soeur Marie-Rachel ne l'était pas moins au bien de ses élèves et de sa Congrégation. Cultivée et compréhensive elle inspirait confiance de même que par sa bienveillance sincère elle savait gagner la sympathie de ceux qui l'abordaient ou vivaient dans son entourage. En un mot, cette religieuse éminemment douée tant du côté du coeur que celui de l'esprit, a passé en faisant le bien avec grâce et amabilité.

Soeur Saint-Hermogène, Marie, Adéline Edouardina naquit à Saint-Charles-sur-Richelieu, le 18 février 1867 du mariage d'Edouard Lacroix et d'Olive Manseau. Entrée à la Congrégation le 12 janvier 1894, elle prononça ses vœux le 6 mai, 1896. L'enseignement fit ses plus chères délices et l'oeuvre de sa vie. En 1896 elle se trouve à l'académie Bourgeois, en 1902, à Victoriaville, en 1904, à Sherbrooke, en 1922, à l'école Notre-Dame, en 1923 au pensionnat de Côte Saint-Paul, en 1924 de nouveau à Sherbrooke où elle décéda subitement le 24 novembre 1931.

Maîtresse et directrice de l'école de Ste.Thérèse d'Avila, elle avait enseigné tout le jour précédent et se préparait à reprendre son cours quand la mort la frappa.

Humble, modérée dans l'usage des choses, fidèle aux actes de la vie communautaire et régulière dans son travail, elle quitta ce monde enrichie du mérite de ses 35 années consacrées à l'édification de l'enfance.

BENOIT, Marguerite, Soeur Saint-Denis, née le 16 octobre 1771 du mariage de Joseph Benoît-Livernois et de Marguerite Guertin entra au noviciat le 24 juin 1791 et fit profession en 1793. Après sa profession elle fut envoyée à Laprairie, 1795, à la Pointe-aux-Trembles de Québec, 1798, à St.François-du-Sud 1800, au Pensionnat de la Basse-Ville 1803, 1814 à la Pointe-aux-Trembles, en 1818 à Sainte-Famille, en 1820 au pensionnat de Montréal; en 1827, à la grande école où elle demeura 15 ans. En 1842, elle est nommée présidente à la musique. Retirée en 1845, elle s'occupe à fabriquer de petits objets de récompense pour les enfants. Atteinte d'hydropisie à l'âge de 76 ans, elle se prépara à la mort survenue le 11 mai 1848 dans la résignation et une ardente dévotion envers la Sainte-Vierge à qui elle se plaignait de la longueur de son exil.

CHICOINE, Marie-Céleste, Soeur Saint-Simon, est née à Saint-Charles-sur-Richelieu le 11 octobre 1804 du mariage de Joseph

Chicoine et de Marie Fontaine. Entrée au noviciat en 1823, elle faisait profession en 1825. Immédiatement après avoir émis ses vœux, elle était nommée co-fondatrice du couvent de Terrebonne. De 1843 à 1849, elle remplit la fonction de maîtresse des novices puis celle d'assistante en 1849. Supérieure du couvent de St.Roch de Québec en 1852, elle assumait la même charge au couvent de Berthier redevenant assistante en 1854. Affligée par la maladie en 1856 elle renonce à ses emplois et décède le 30 juin 1856.

Soeur Saint-Simon était de haute taille et avait une forte constitution. Elle était remarquable par une humilité profonde et une affectueuse cordialité qui lui attirèrent l'estime générale des soeurs, des élèves et de toutes les personnes qui la connurent. Toute dévouée aux devoirs les plus difficiles, elle rendit d'importants services à notre Congrégation qui avait fondé sur elle de grandes espérances. Elle remporta les regrets unanimes de la Communauté.

BOURQUE, Marie-Louise, *Soeur Saint-François-de-Sales* naquit à St.Charles de Chambly, en 1783 du mariage de Basile Bourque et de Marie-Josephite Denis dit Lafrance. Entrée au noviciat en 1802, elle fit profession le 8 octobre 1804. Dès lors elle fut employée successivement à la Pointe-aux-Trembles de Montréal, 1806 à Boucherville 1809, à St.Laurent, 1811, à Ste.Famille, 1812. Elle avait été désignée pour Laprairie en 1813 mais sa santé faisant défaut, elle demeura à la maison-mère travaillant à l'office des Messieurs en 1816, et à la sacristie en 1817 et 1818. Elle décéda le 16 juillet 1819 à l'âge de 36 ans dont 17 passées en vie religieuse.

SOEURS VISITANDINES

GUERTIN, Marie-Thérèse, *Soeur Thérèse Marguerite*, est née à Saint-Charles, le 8 mai 1898 du mariage d'Alphonse Guertin et d'Eva Hébert. Elle entra au Monastère de la Visitation d'Ottawa

le 26 avril 1919. Elle fut promue à la dignité de Supérieure qu'elle exerça durant 20 ans y intercalant les charges de la procure et de la direction du noviciat. La présidence de la Fédération Canadienne de sa Congrégation lui valut le privilège de deux visites à Annecy en France, lieu de sa fondation. Malgré son âge avancé, Soeur Thérèse-Marguerite reste active en son monastère d'Ottawa.

GUERTIN, Yvonne, Soeur Marie-Thérèse, née à Saint-Charles-sur-Richelieu du mariage d'Alphonse Guertin et d'Eva Hébert, fit ses études au Couvent de la Présentation de Saint-Hyacinthe. A la suite d'une prédication du Père Louis Lalande, jésuite, elle entreprend la distribution du *Messenger du Sacré-Coeur*; elle aide aussi les Missions en collectionnant des timbres oblitérés, à leur bénéfice.

Percluse de l'usage de sa main droite dès l'âge de cinq ans, elle éprouve des difficultés à se faire admettre dans la vie religieuse qu'elle souhaite ardemment. Elle recourt alors aux bons offices du Frère André de l'Oratoire de Saint-Joseph qui l'invite à prier en sa compagnie devant la statue miraculeuse de ce céleste protecteur. Grâce à l'intervention de la Très Révérende Mère Saint-David, Provinciale des Soeurs de la Présentation de Marie, elle se présente au Monastère de la Visitation d'Ottawa où elle est admise le 1er avril 1915 et fait sa profession perpétuelle le 15 novembre 1916.

Emule de sa Patronne, la petite Thérèse de l'Enfant-Jésus, Soeur Marie-Thérèse montre une fidélité amoureuse dans l'accomplissement des petites choses: tout particulièrement dans l'exercice de ses fonctions de règlementaire et de portière, de ravaudeuse de bas de laine et de tricots. Assistante de la Maîtresse des novices, elle apprend le solfège aux nouvelles venues. Ame ardente, elle dirige la préparation et l'impression du calendrier du Sacré-Coeur tout en l'enrichissant de citations puisées dans les écrits des saints de sa Congrégation. Archiviste durant une trentaine d'années, elle rédige avec exactitude et élégance l'histoire des monastères de la région.

Amante des fleurs, elle les multipliait dans les préaux et en décorait les statues du couvent au jours de fêtes.

Sa piété tendre et sincère envers Dieu s'alliait à une grande compassion pour les âmes affligées qu'elle soutenait par sa chaude sympathie et ses ferventes prières.

Après 64 ans de vie religieuse ponctuelle et sacrifiée, un affaiblissement général la conduisit à l'infirmerie où elle ne cessa d'édifier ses soeurs par sa vive gratitude envers ses infirmières, son abandon total à la volonté divine et son désir véhément de s'unir à Lui.

Le 11 février 1979, Soeur Marie-Thérèse reconfortée par la bénédiction du Pro-Nonce Apostolique, Mgr. Angelo Palmas et assistée dans ses derniers moments par Mgr. Limoge trépassait sereinement aux accents des AVE MARIA chantés par la Communauté rassemblée autour de son chevet pour un fraternel adieu.

Résumé de la notice nécrologique rédigée par sa Communauté

SOEUR CLARISSE

MESSIER, Marie-Louise, Mère Marie-Gabriel de l'Annonciation, o.s.c., naquit à Montréal, le 17 juillet 1907 de M. Alphonse Messier et Herminie Loïselle. Orpheline de mère à 4 ans, elle est élevée par deux tantes paternelles (Melle Rosa et Melle Angéline) chez son grand-père, M. Alphonse Messier, à St.Charles-sur-Richelieu.

C'est là qu'elle fit ses études au couvent des Soeurs de la Présentation de Marie. Ensuite elle exerce la fonction de secrétaire d'un notaire (Mr. Meek) pendant deux ans, puis à 19 ans, le 7 octobre 1926, elle entre au Monastère des Clarisses de Valleyfield et devient Soeur Marie-Gabriel de l'Annonciation. Le 5 octobre 1928, elle émet sa profession perpétuelle. Quatre ans plus tard, le 26

avril 1932, elle est choisie comme co-fondatrice pour le Monastère des Clarisses de Rivière-du-Loup. Ses talents trouvent à s'exercer dans les tâches de Maîtresse des Novices, de secrétaire, d'annaliste, de vicaire et devient abbesse en 1954.

Pendant un deuxième triennat, le 27 septembre 1958; elle est canoniquement nommée abbesse fondatrice du Monastère des Clarisses de Sorel dont elle est l'âme dirigeante jusqu'au 14 septembre 1964 où, dès lors, elle se dévoue comme Vicaire, secrétaire et Maîtresse du Noviciat jusqu'à la fin d'octobre 1966.

Des examens médicaux la révèlent atteinte de cancer au foie et au pancréas. Hospitalisée à l'Hôtel-Dieu de Sorel en novembre, elle revient au monastère: après une biopsie, l'opération s'avérant impossible.

Consciente de sa fin prochaine, elle offre généreusement son sacrifice, adorant sans comprendre, la mystérieuse volonté de Dieu, pour la survie du Monastère de Sorel.

Ame forte et droite, exigeante pour elle-même, elle peut se rendre le témoignage d'avoir toujours fait son possible.

Lui ayant demandé de nous laisser un mot spirituel, elle dit: "Pratiquez la charité fraternelle."

En la fête du Baptême de Notre-Seigneur, le 13 janvier 1967, elle reçoit le Sacrement des malades, le 14, elle communie en Viatique et après deux jours de grande faiblesse, au soir du 16 janvier, à 5 hrs 20, elle remet son âme entre les mains du Père Eternel (son Père Eternel en qui elle a toujours eu une confiance de petite enfant aimante).

La chapelle du Monastère étant trop exigüe, les funérailles eurent lieu à l'église Saint-Gabriel Lalement et l'inhumation dans le cimetière de notre enclos monastique, tout près de son cher Riche-

lieu dont l'eau paisible nous rappelle que le temps coule sans bruit dans l'éternité de notre vie dans la Vie.

Notes biographique rédigée par Soeur Marie de l'Enfant-Jésus o.s.c. de Sorel, 16 février 1982.

SOEURS DE LA PROVIDENCE

LANGEVIN, Bernadette, Soeur Jeanne-Thérèse, née à Saint-Charles-sur-Richelieu le 26 juin 1895 du mariage d'Ernest Langevin et de Azélie Cordeau. Entrée en religion le 12 mai 1916, profession religieuse 19 novembre 1917, décédée en janvier 1957. Elle fut économiste à Valleyfield, Hull, Saint-Jean-de-Dieu, Verdun. Compagne dans l'oeuvre des constructions, Supérieure locale 1948 à 1952 de la Maison-Mère, dépositaire générale de 1952 à 1957.

SOEURS OBLATES DU SACRE-COEUR ET DE MARIE-IMMACULEE

DEMERS, Maria, Soeur Rose-de-Lima, était la fille de Napoléon Demers et de Mélanie Massé. Elle était née le 5 mai 1890 et fut baptisée le 6 du même mois dans la paroisse de la Nativité de la Sainte-Vierge d'Hochelaga, près de Montréal.

Après la mort de sa mère qu'elle perdit à l'âge de cinq ans dans des circonstances tragiques, elle fut adoptée par deux tantes, soeurs de son père. Nous savons peu de choses de son enfance qui se passa en partie à Saint-Charles et à Saint-Hilaire où elle dut terminer ses études chez les Soeurs des SS. Noms de Jésus et de Marie. A l'âge de 17 ans, la jeune fille descendait du train, à Winnipeg. Mgr. Langevin à qui elle avait été recommandée par son frère M.

l'abbé Hermas, curé d'Hochelaga, savait que cette jeune fille cherchait sa voie, et comme elle avait fait de bonnes études, il n'hésita pas à l'accepter d'abord comme institutrice, lui laissant pleine liberté en ce qui concernait son avenir. La grâce parla plus vite qu'on pouvait s'y attendre.

Admise à la vêtue le 17 septembre 1908, elle continua les études commencées en vue d'obtenir un brevet d'enseignement du Manitoba. Dès 1909, elle se prépara à l'émission de ses premiers voeux qui eut lieu le 29 septembre 1910.

Sa première obédience régulière la conduisit à St.Charles du Manitoba. Elle y enseigna pendant trois ans après lesquels elle fut nommée à Dunrae (1914) comme institutrice et comme supérieure en 1916. Les obédiences de 1917 la conduisirent à Fannystelle pour y exercer les mêmes fonctions en même temps que l'enseignement. Le besoin d'une maîtresse de français pour les classes supérieures la ramena à St.Charles en 1920, où elle demeura jusqu'en 1927. A Transcona, elle cumula la charge de supérieure et de maîtresse de classe pendant trois ans puis elle vint à nouveau à St.Charles où elle enseigna de 1930 à 1941. Le mois d'août 1941 la voyait à Ste.Amélie où elle dut assumer encore les deux charges de supérieure et d'institutrice. Une maison à ses débuts avec beaucoup de questions encore à résoudre, s'avéra un trop lourd fardeau pour une personne déjà fatiguée par plusieurs années d'enseignement. Elle fut placée en 1943, à Transcona dont le matériel ne causait pas autant de soucis.

En 1945 cependant elle revint à St.Charles qui semblait être le lieu de son repos, car sa santé commençait à donner des signes de défaillance. Dans l'embaras de trouver le personnel voulu pour toutes les maisons, le Conseil crut pouvoir en 1951 lui confier le couvent de L'Isle-des-Chênes. Ses forces la trahirent et, après trois mois, elle dut revenir à la Maison-Mère.

Un premier examen du médecin prononça son état comme grave

et il prescrivit un repos complet. C'est ainsi qu'à l'été, le médecin et supérieures crurent qu'un nouveau séjour à St.Charles, dans un milieu connu et lui offrant plus de distractions lui serait profitable. Mais il n'en fut pas ainsi et, quelques semaines plus tard elle revenait à la Maison-Chapelle, cette fois sans espoir de guérison. Elle put encore se rendre à la Messe en chaise roulante, jusqu'au matin du 21 novembre où l'infirmière la trouva, parlant difficilement et incapable de se mouvoir. C'était la paralysie qui venait de la frapper, et dès lors, le médecin appelé, déclara qu'une nouvelle attaque pouvait l'emporter d'un moment à l'autre. Elle fut administrée immédiatement et préparée au grand passage par notre dévoué aumônier, le R.P. Lavigne O.M.I. Pendant les trois jours suivants, sa vie se consuma peu-à-peu et elle s'éteignit doucement dans la nuit du mardi, 25 novembre, à 12h30.

Les funérailles de notre chère défunte eurent lieu le 28 novembre. Son Excellence Mgr. Baudoux nous apporta la consolation d'être présent. Le R.P. Aumônier chanta le service assisté du R.P. Fidèle Chicoine O.F.M., curé de St.Charles, Man. et de M. l'abbé Bellavance, curé de Transcona.

En note. Le P. Fidèle, son concitoyen de St.Charles-sur-Richelieu qui l'avait connue à l'école du village, eut le privilège d'échanger quelques paroles à la sacristie, lors de son dernier séjour à St. Charles du Manitoba.

SOEURS DU BON PASTEUR

FRANCHERE, Albertine, Soeur Marie de Sainte-Ludvine, est née à Lachine en 1866 du mariage de Louis Franchère et de Ludvine Saint-Félix. Habitant Saint-Charles-sur-Richelieu, elle entra au Noviciat du Bon Pasteur de Montréal, le 27 juin 1891, prit le saint habit, le 21 août de la même année. Le 26 août 1892, elle partait pour le Pérou et, le 8 avril 1894 émettait sa profession en

la capitale de ce pays, Lima. C'est là que Soeur Marie de Sainte-Ludivine rendit son âme à Dieu le 26 mars 1950, à l'âge de 84 ans.

SOEURS MISSIONNAIRES DE L'IMMACULEE CONCEPTION

MESSIER, Estelle, *Soeur Missionnaire de l'Immaculée-Conception*, est née à Saint-Charles-sur-Richelieu, le 26 juin 1932 du mariage de Antonio Messier et d'Eléna Meunier; elle fit ses études chez les Soeurs de la Présentation de Marie à Saint-Charles puis chez les Ursulines de Trois-Rivières. Le 1er février 1952 elle entra au couvent des Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception de Montréal pour y faire profession le 11 février 1958.

Présentement, elle est missionnaire au Madagascar où elle enseigne, cumulant la fonction de directrice des écoles secondaire et primaire. Par sa mère elle est la nièce de feu l'abbé Anthime Meunier natif de Saint-Charles-sur-Richelieu.

SOEURS DE L'ASSOMPTION

MEUNIER, Adrienne, *Soeur Saint-Léonard* est née à Saint-Charles sur-Richelieu, le 27 mai 1913, du mariage de Joseph Meunier et d'Anna Blanchette. Elle fit son entrée chez les Soeurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge, à Nicolet. Elle décéda en cette même ville, en mars 1937, à l'âge de 23 ans. Elle était la soeur de feu l'abbé Anthime Meunier de Saint-Charles.

Chronologie

DATES MEMORABLES DE L'HISTOIRE DE ST.CHARLES

-
- 1695 – Concession de la Seigneurie à Hertel de la Fresnière
 - 1740 – J.B. Gosselin, curé
 - 1741 – Michel Gervaise, curé
 - 1741 – Nom de Saint-Louis changé en celui de Saint-Charles
 - 1742 – Hertel de Lafrenière donne une terre aux curés de St. Charles
 - 1743 – Joseph Marchand achète la Seigneurie
 - 1750 – Louis Frichet, curé
 - 1750 – Eglise construite en pierre
 - 1754 – Louis Mercereau, curé
 - 1758 – Henri-Camin Lataille, curé
 - 1759 – Cantonnement des troupes françaises à St.Charles
 - 1760 – Conquête de la Nouvelle-France par les Anglais
 - 1766 – Jean Jenison achète la Seigneurie
 - 1766 – Mathieu-Camin Lataille, curé
 - 1775 – Invasion Américaine
 - 1782 – Joseph Martel, curé
 - 1784 – Epidémie: 80 victimes
 - 1788 – Récolte manquée par tout le pays
 - 1789 – Disette et misère

- 1794 – Michel Brunet, curé
- 1795 – James Walker achète la Seigneurie
- 1800 – Gabriel Elzéar Taschereau, curé
- 1802 – Michel Vallée, curé
- 1802 – Andrew Winkelfoss achète la Seigneurie
- 1812 – Fondation d'une école pour filles
- 1810 – Pierre Robitaille, curé
- 1812 – Autre invasion Américaine
- 1813 – P.D.Debartzch achète la Seigneurie
- 1820 – Bénédiction de la nouvelle église
- 1824 – Fondation d'une école pour Garçons
- 1825 – Erection canonique de la Paroisse
- 1830 – Augustin Blanchet, curé
- 1832 – Choléra: 28 victimes
- 1834 – Choléra: 32 victimes
- 1835 – Paroisse St.Charles reconnue civilement par Lord Aylmer
- 1837 – Assemblée des 5 comtés, 23 novembre
- 1837 – Bataille de Saint-Charles, 25 novembre
- 1837 – Inhumation de 24 combattants, 27 novembre
- 1837 – Arrestation du curé Blanchet, 15 décembre
- 1838 – A.O. Ginguet, curé
- 1842 – Joseph Moll, curé
- 1844 – Irénée Lagorce, curé
- 1846 – Amélie Debartzch, Seigneuresse
- 1847 – Association de tempérance fondée
- 1848 – Claude Temet, curé
- 1849 – Amnistie générale des révoltés
- 1849 – Indemnisation des victimes innocentes
- 1850 – Alexandre Kierkowski, Seigneur usufruitier
- 1851 – Jérémie Crevier, curé
- 1852 – Diocèse de St.Hyacinthe fondé
- 1854 – Abolition de la tenure seigneuriale
- 1855 – Fondation d'une bibliothèque
- 1855 – Hector Drolet, curé
- 1856 – Joseph Balthazard, curé
- 1857 – Transfert de l'école des garçons au-delà du ruisseau

- 1865 – Charles Saint-Georges, curé
- 1865 – Construction du presbytère actuel
- 1867 – Confédération des 4 provinces Canadiennes
- 1868 – Bénédiction du nouveau presbytère
- 1868 – François Lemay, curé
- 1872 – Joseph Dumontier, curé
- 1872 – Construction du charnier
- 1876 – Jacques Michon, curé
- 1886 – Contestations touchant les réparations au presbytère
- 1887 – Menace d'interdit par l'évêque Moreau
- 1887 – Résignation du Curé Michon
- 1887 – Règlement des difficultés
- 1887 – Nomination du curé Solyme Taupier
- 1896 – Transfert de l'école du village
- 1896 – Construction d'une nouvelle école
- 1905 – Réfection de l'intérieur de l'église
- 1905 – Le pont de l'Amyot reconstruit
- 1906 – Incendie de 21 maisons du village
- 1906 – Construction d'un abri pour chevaux près de l'église
- 1907 – Construction de l'école-couvent
- 1908 – Les Soeurs de la Présentation commencent leur enseignement
- 1909 – Construction du quai du Gouvernement
- 1909 – Installation des égouts au village
- 1912 – Gravelage des rues
- 1921 – Incendie de la fromagerie
- 1921 – Irénée Larose, curé
- 1922 – 25 septembre, incendie de l'église
- 1923 – Reconstruction de l'église
- 1924 – Bénédiction de la nouvelle église
- 1925 – Achat d'une pompe à feu
- 1925 – Electricité introduite au village
- 1928 – Décès de l'ancien curé, Solyme Taupier
- 1931 – Contrat pour l'éclairage des rues
- 1934 – Inondation, destruction du moulin-à-scie
- 1937 – Célébration du centenaire de la bataille des Patriotes

- 1940 – Richard Lecomte, curé
- 1940 – Fondation de la Caisse Desjardins
- 1945 – Raoul Péloquin, curé
- 1945 – Foyer pour épileptiques à l'Ile-aux-Cerfs
- 1945 – Foyer confié aux Soeurs Franciscaines de St.Joseph
- 1946 – Démolition des granges contigües au presbytère
- 1946 – Bénédiction du nouveau pont de l'Amyot
- 1948 – Fondation du club social "Amour et Charité"
- 1951 – Georges-Edouard Brosseau, curé
- 1954 – Départ des Soeurs de la Présentation
- 1954 – Départ des Soeurs Franciscaines de l'Ile-aux-Cerfs
- 1954 – Les Soeurs Oblates remplacement les Soeurs de la Présentation
- 1955 – Départ des Soeurs Oblates
- 1956 – Démolition de la remise aux chevaux près de l'église
- 1956 – Rehaussement du pont de l'église, redressement de la voie publique
- 1959 – Bénédiction de l'agrandissement du cimetière
- 1959 – Centralisation des écoles de St.Charles
- 1960 – Réal Beauregard, curé
- 1960 – Démolition de l'école couvent de 1908
- 1961 – Construction de l'école centrale
- 1967 – Marcel Caplette, curé
- 1969 – Règlement de zonage
- 1969 – Ouverture de la rue de l'Eglise
- 1969 – Vente de la salle paroissiale aux Petites Soeurs de Jésus
- 1970 – Roland Salvail, curé
- 1971 – Bénédiction de l'édifice de la Caisse Desjardins
- 1972 – Etablissement d'un réseau d'aqueducs et d'un filtre à St.Denis
- 1973 – Fondation du club de l'Amitié pour l'Age d'Or
- 1975 – Marc-Aimé Loïselle, curé
- 1975 – Sacrilège commis par des cambrioleurs dans l'église
- 1976 – Autre vol commis à l'église
- 1976 – Inondation et indemnisation des victimes
- 1977 – St.Charles décrété village historique

- 1977 – Le Boulevard Richelieu devient “Le Chemin des Patriotes”
- 1978 – Acquisition d’un terrain pour loisirs par la paroisse
- 1978 – Dégâts causés à l’intérieur de l’église par cheminée défectueuse
- 1979 – Réouverture de l’église
- 1979 – Reconstruction de la cheminée
- 1979 – Territoire municipal soumis à la Cour municipale de Mont-Saint-Hilaire
- 1980 – Victor Desautels, curé
- 1981 – Nouveau bureau de poste construit



Épilogue

Saint-Charles est partiellement limité par les rivières des Iroquois et des Hurons; c'est dire que cette paroisse se trouvait au centre des luttes sanglantes que se livrèrent ces deux tribus Indiennes. Pour le bonheur de ses premiers habitants, le traité de Montréal conclu en 1701 mit fin aux attaques meurtrières des Iroquois contre leur ennemi; les Hurons et les Français ralliés à leur cause.

Les premiers censitaires de la Seigneurie Saint-François-le-Neuf, issus d'anciennes paroisses et de ce fait bien adaptés au pays, purent s'adonner en paix aux rudes travaux du défrichement et de l'agriculture. A l'intérieur du double cadre ecclésiastique et seigneurial, ils menaient une existence austère mais agrémentée de liberté et d'aisance relative.

Le peuplement des concessions effectué rapidement donna lieu sans tarder à la création d'un village muni de tous les services appropriés.

Cependant, ces heureux colons eurent à déplorer de terribles sécheresses, ils furent soumis à des réquisitions militaires en vivres et en hommes, ils souffrirent des exactions du malhonnête intendant, Bigot, enfin ils subirent les conséquences de la défaite fatidique des nôtres et de la conquête de leur pays par les Anglais.

Notons toutefois que les gens de Saint-Charles, étant éloignés de la zone des combats, échappèrent aux représailles infligées à ceux qui y furent impliqués.

Pour être de nature différente, les luttes n'en continuèrent pas moins sous le régime des nouveaux maîtres: ceux-ci ayant comme politique de transformer les vaincus en véritables Anglais protestants. Seule la crainte de voir les Canadiens s'associer à la révolution américaine détermina le pouvoir à passer l'Acte de Québec de 1774, en vertu duquel la religion Catholique était désormais tolérée moyennant certaines restrictions.

C'est bien en vain que la Constitution de 1791 établit une Chambre de représentants élus par le peuple car le pouvoir réel restait à l'Exécutif composé presque exclusivement d'Anglais. Pour comble de malheur, nos ancêtres furent asservis à une clique de parvenus et d'intrigants qui disposèrent des terres vacantes et des deniers à leur guise. Ce furent leurs abus et leurs exactions qui acculèrent les patriotes à la rébellion de 1837 et 1838.

S'il est vrai que l'Acte d'Union des deux Canadas leur accorda un gouvernement responsable, il restreignit en même temps l'autonomie des nôtres dans le Bas-Canada et fit servir leurs deniers à payer l'énorme dette du Haut-Canada.

La tenure seigneuriale, en dépit de son action bienfaisante passée, ne convenant plus au régime politique actuel, fut abolie sans regret ni récrimination.

A force de résistance et d'efforts héroïques, les Canadiens de descendance française réussirent à sauvegarder leur religion, leur langue et de leurs droits essentiels, prérogatives désormais garanties par le pacte de la Confédération Canadienne de 1867.

Nonobstant ces multiples entraves, nos ancêtres accomplirent des progrès dans tous les domaines: l'Université Laval de Qué-

bec fut fondée ainsi que plusieurs séminaires, d'importantes maisons de commerce furent ouvertes et le niveau de vie s'améliora sensiblement. Il faut admettre cependant que grâce à ses capitaux, l'élément Anglais conservait une prédominance marquée dans le monde des affaires et ne cessait de s'enrichir en exploitant les biens du pays et la main-d'oeuvre Canadienne-Française.

En vue d'améliorer leur administration, les citoyens de Saint-Charles demandèrent et obtinrent en 1924 la division de la paroisse en deux municipalités distinctes, ils centralisèrent les écoles paroissiales pour accroître leur efficacité. Puisse ce souci de perfectionnement les animer constamment, il est un gage assuré de succès personnel et collectif!



Sources principales de documentation

Registres paroissiaux
Cahiers des délibérations de la Fabrique
Prônes des Dimanches et Semainiers
Archives de l'Evêché
Cahier des Délibérations des deux municipalités de St.Charles
Cahier des Délibérations de deux Commissions scolaires de St.
Charles.
Annuaire du Séminaire de Saint-Hyacinthe
Echo du Pays de St.Charles
Le Glaneur de St.Charles
Journal, *Oeil régional* de Beloeil

Allaire, J.B.A. *Dictionnaire du Clergé Canadien-Français*
Allaire, J.B.A., *Histoire de Saint-Denis*
Choquette, Mgr. C.P. *Histoire de Saint-Hyacinthe*
Choquette, Mgr. C.P. *Histoire du Séminaire de St.Hyacinthe*
Desnoyers, abbé Isidore, *Histoire de Saint-Charles*, manuscrit
De Jordy, G.A., *Généalogie des principales Familles du Richelieu*
Fauteux, Aegidius, *Patriotes de 1837-1838*
Groulx, Chanoine Lionel, *Régime Français*
Groulx, Chanoine Lionel, *Régime Anglais*
Séguin, Maurice, *La Nation Canadienne*, Agriculture
Séguin, Robert-Lionel, *Civilisation traditionnelle de l'Habitant*
Service Hydrographique du Cnaada, *Le Pilote, Rivières Richelieu*
et *Outaouais*
Topographical Dictionary, J. Bouchette



TABLE DES MATIERES

Avant-Propos	9
--------------------	---

VIE CIVILE

Le Richelieu	13
La Paroisse St.Charles	17
Seigneurie St.François-le-Neuf	19
Tenure Seigneuriale	23
Les Seigneurs	27
Le Défrichement	43
L'Agriculture	47
Commerce et Industrie	55
Travaux publics	69
Service de la Santé: Médecins	77
Service légal: Notaires	79
Vie intellectuelle	81
Vie sociale et Loisirs	103
Faits marquants	117
Ancêtres des familles anciennes et nombreuses	149
Laiques issus de Saint-Charles	155
Evolution du milieu	171

VIE RELIGIEUSE

Paroisse, Clergé, Administration	177
Création de la Paroisse de St.Charles	183
Curés titulaires	187
Vicaires	271
Rôle du Curé	273
Pratiques de Dévotion et Associations pieuses	279
Communautés religieuses	283
Prêtres et Religieux issus de St.Charles	291
Religieuses issues de St.Charles	303
Chronologie	325
Epilogue	331
Sources principales de documentation	335